

Innovations pour l'assainissement urbain

Éloges de ce livre

« Le secteur de l'assainissement urbain souffre d'un manque d'engagement concret auprès des personnes qui utiliseront les services. Les progrès sont le plus souvent impulsés par des ingénieurs, la technologie ou la réglementation mais peu d'attention est accordée aux capacités, aux aspirations, aux motivations et à l'accessibilité financière des services d'assainissement pour l'utilisateur. *Innovations pour l'assainissement urbain : Adapter les approches pilotées par la communauté* s'efforce de rectifier cet équilibre et de mieux faire entendre la communauté et les usagers de l'assainissement. Cette nouvelle et très utile publication applique les leçons qui ont été tirées de l'utilisation d'outils participatifs dans l'assainissement rural et urbain, pour fournir des approches pratiques permettant un meilleur partenariat avec les communautés dans les projets d'assainissement urbain – quelle que soit leur taille. Ce manuel propose un menu d'outils et de techniques à combiner pour différents types de projet d'assainissement urbain. Les projets et programmes qui utilisent systématiquement ces approches parviendront à un meilleur engagement avec les communautés et à une appropriation renforcée ; ils pourront ainsi accroître la durabilité et les résultats des investissements dans l'assainissement urbain. »

Isabel Blackett, Consultante, Inclusive Sanitation in Practice (ISP)

« Un livre opportun et fort utile pour quiconque souhaite mieux appréhender les complexités de l'ATPC dans un contexte urbain. Les auteurs associent de manière judicieuse des descriptions détaillées, des conseils pratiques et des outils permettant d'intégrer l'ATPC dans des services durables d'assainissement urbain. »

*Rebecca Scott, Chargée de cours en génie sanitaire,
WEDC, Université de Loughborough, Royaume-Uni*

Innovations pour l'assainissement urbain

Adapter les approches pilotées par la communauté

Jamie Myers, Sue Cavill, Samuel Musyoki,
Katherine Pasteur et Lucy Stevens

PRACTICAL ACTION
Publishing



Practical Action Publishing
27a, Albert Street, Rugby, Warwickshire, CV21 2SG Royaume-Uni
www.practicalactionpublishing.org

© Institute of Development Studies, CLTS Knowledge Hub (2018)

Édition anglaise publiée par Practical Action Publishing 2018

Édition française publiée par Practical Action Publishing 2019

Le droit moral des auteurs d'être identifiés comme les rédacteurs de l'ouvrage et celui des contributeurs d'être identifiés comme ayant contribué à cette publication ont été reconnus en vertu des sections 77 et 78 de la Loi britannique de 1988 sur les droits d'auteurs, les dessins et modèles et les brevets.

Cette publication en libre accès est distribuée sous une licence BY-NC-ND de Creative Commons. Celle-ci autorise le lecteur à copier et redistribuer le contenu mais il doit en reconnaître la source ; le contenu ne doit pas être utilisé à des fins commerciales et, si le contenu est modifié ou étouffé, le contenu ainsi modifié ne peut pas être distribué. Pour obtenir un complément d'information, veuillez consulter <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/legalcode>

Les noms de produits ou de sociétés peuvent être des marques commerciales ou déposées et sont purement utilisés ici à des fins d'identification et d'explication sans la moindre intention d'y porter atteinte.

Une entrée au catalogue correspondant à cet ouvrage est disponible auprès de la British Library.

Une entrée au catalogue correspondant à cet ouvrage a été demandée à la Library of Congress.

ISBN 978-1-78853-050-7 édition brochée

ISBN 978-1-78853-049-1 édition reliée

ISBN 978-1-78044-948-7 pdf de bibliothèque

ISBN 978-1-78044-937-1 publication électronique

Citation : Myers, J. Cavill, S. Musyoki, S. Pasteur, K. Stevens, L. (2019)

Innovations pour l'assainissement urbain : Adapter les approches pilotées par la communauté, Rugby, Royaume-Uni, Practical Action Publishing, <<http://dx.doi.org/10.3362/9781780449487>>

Depuis 1974, Practical Action Publishing publie et diffuse des livres et des informations pour contribuer au développement international à travers le monde. Practical Action Publishing est un nom commercial de Practical Action Publishing Ltd (immatriculée au registre des sociétés sous le No. 1159018), la société d'édition détenue à 100 % par Practical Action. Practical Action Publishing n'exerce son activité qu'en appui aux objectifs non lucratifs de sa société mère et ses bénéfices sont cédés à Practical Action (association caritative immatriculée sous le No. 247257, No. de TVA du groupe 880 9924 76).

Les points de vue et opinions présentés dans cette publication sont ceux des auteurs et ne représentent pas ceux de Practical Action Publishing Ltd ou de son organisation caritative Practical Action. Des efforts raisonnables ont été entrepris pour publier des données et informations fiables mais les auteurs et l'éditeur ne peuvent assumer aucune responsabilité quant à la validité du contenu ou quant aux conséquences éventuelles de son utilisation.

Le présent document/ouvrage a été financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, SIDA. La SIDA ne partage pas nécessairement les avis exprimés dans ce document. La responsabilité pour son contenu incombe exclusivement aux auteurs.

Illustration de couverture : Jamie Eke

Maquette de couverture : RCO.design

Imprimé au Royaume-Uni

Sommaire

Tableaux, encadrés et figures	vii
Biographies des auteurs et des organisations	xi
Acronymes et abréviations	xii
Glossaire des principaux termes	xiii
Vue d'ensemble	xvi
Remerciements	xvii
Chapitre 1 : Introduction	1
À qui s'adresse ce guide ?	2
Les principes de l'ATPC-U	3
L'utilisation de l'ATPC dans un contexte urbain comparé à un contexte rural	5
L'ATPC-U dans les différentes typologies urbaines	7
Défis pour l'ATPC-U	8
Rôles et attributions au sein de l'ATPC-U	14
Comment utiliser ce guide	16
À faire et à ne pas faire	20
Notes à l'intention des utilisateurs	22
PREMIÈRE PARTIE : Le guide	
Chapitre 2 – Étape 1 : Évaluation et préparation (pré-déclenchement)	25
Objet de l'évaluation et la préparation	26
Analyse de la situation	30
Analyse des parties prenantes et identification des principaux partenaires	35
Renforcement des capacités des principaux partenaires et sélection des communautés	43
Préparatifs pour entrer dans la communauté	43
À faire et à ne pas faire pour l'évaluation et la préparation (pré-déclenchement)	44
Notes à l'intention des utilisateurs	47
Chapitre 3 – Étape 2 : Déclenchement de l'ATPC-U et plaidoyer institutionnel	49
Objet du déclenchement de l'ATPC-U	50
Déclenchement communautaire	51
Processus de planification de l'action pilotée par la communauté	68
Plaidoyer institutionnel et planification de l'action	72
Outils et tactiques de plaidoyer institutionnel	75

À faire et à ne pas faire pour le déclenchement, le plaidoyer et la planification de l'action	81
Notes à l'intention des utilisateurs	83
Chapitre 4 – Étape 3 : Intégrer l'ATPC-U le long de la chaîne d'assainissement	85
Objet de l'intégration de l'ATPC-U le long de la chaîne d'assainissement	85
Réviser et faire appliquer la réglementation le long de la chaîne d'assainissement	88
Récupération et confinement en toute sécurité	89
Vidange et transport de manière sûre	102
Traitement, évacuation et réemploi éventuel en toute sécurité	105
Flux de déchets associés	106
À faire et à ne pas faire pour intégrer l'ATPC-U le long de la chaîne d'assainissement	109
Notes à l'intention des utilisateurs	111
Chapitre 5 – Étape 4 : Maintenir la dynamique	113
Objet du maintien de la dynamique	113
Suivi	115
Surveillance	120
Vérification, certification et célébration	126
Durabilité	130
À faire et à ne pas faire et points d'action pour maintenir la dynamique	131
Notes à l'intention des utilisateurs	133

DEUXIÈME PARTIE : Études de cas

Chapitre 6 : Études de cas sur l'ATPC-U	137
Étude de cas 1 : Choma, Zambie	139
Étude de cas 2 : Huit villes d'Éthiopie	142
Étude de cas 3 : Fort Dauphin, Madagascar	145
Étude de cas 4 : Gularia, Népal	149
Étude de cas 5 : Awassa, Éthiopie	153
Étude de cas 6 : Himbirti, Érythrée	155
Étude de cas 7 : Iringa, Tanzanie	160
Étude de cas 8 : IUWASH, Indonésie	163
Étude de cas 9 : Kabwe, Zambie	168
Étude de cas 10 : Logo, Nigéria	171
Étude de cas 11 : Mathare 10, Nairobi, Kenya	174
Étude de cas 12 : Nakuru, Kenya	178
Étude de cas 13 : New Delhi, Inde	182
Étude de cas 14 : Ribaué et Rapale, Mozambique	184
Étude de cas 15 : Petites villes du nord et du sud du Nigéria	188
Conclusion	191
Références	193

Tableaux, encadrés et figures

Tableaux

1.1	ODD sur l'assainissement et cibles associées à l'assainissement	3
1.2	DAL en milieu rural par rapport aux risques liés aux déchets fécaux en zones urbaines	5
1.3	Quelques défis pratiques pour la mise en œuvre de l'ATPC-U	15
1.4	Défis et opportunités présentés par l'approche ATPC-U	16
1.5	Rôles et attributions des différentes parties prenantes de l'assainissement	17
1.6	Outils et tactiques énumérés à chaque étape	19
1.7	À faire et à ne pas faire concernant l'ATPC-U – Généralités	20
2.1	À faire et à ne pas faire : évaluation et préparation	45
3.1	Actions probablement requises par chaque groupe de parties prenantes	73
3.2	À faire et à ne pas faire : déclenchement, plaidoyer et planification de l'action	81
4.1	À faire et à ne pas faire pour intégrer l'ATPC-U le long de la chaîne d'assainissement	109
5.1	À faire et à ne pas faire : maintien de la dynamique	131

Encadrés

1.1	L'assainissement rural et l'ATPC	5
1.2	Guide des encadrés et des tableaux	20
2.1	Implications de la vulnérabilité pour l'ATPC-U	28
2.2	Analyse d'économie politique pour la gestion des boues fécales	39
3.1	Guides de la planification de l'assainissement urbain	72

Figures

1.1	La chaîne de valeur de l'assainissement urbain	4
1.2	Exemples de voies de contamination fécale dans les milieux urbains	6
1.3	Caractéristiques des différentes typologies urbaines et études de cas associées ATPC-U	8
2.1	Grappes de désavantages	29
2.2	Principales influences sociales potentielles	41
3.1	Diagramme des flux de merde ou déchets fécaux	77

viii TABLEAUX, ENCADRÉS ET FIGURES

4.1	Actions le long de la chaîne d'assainissement	87
5.1	Panneau encourageant le lavage des mains aux moments critiques, Gularia, Népal	119
5.2	Panneau annonceur dans la bourgade de Shebedion, en Éthiopie	130

Outils

2.1	Enquête de référence	32
2.2	Enquête participative auprès des ménages	33
2.3	Cartographie par diagramme de Venn	37
2.4	Analyse d'économie politique	38
2.5	Cartographie des réseaux sociaux	40
3.1	Théâtre de rue sur l'assainissement	53
3.2	Cartographie de l'assainissement	57
3.3	Calcul de la merde	59
3.4	Calculs des frais médicaux par ménage	60
3.5	Marche de transect	61
3.6	La merde et le verre d'eau	63
3.7	Voies de contamination fécale-orale	63
3.8	Vidéo/photographie participative	64
3.9	Analyse de la contamination de l'eau	65
3.10	Planification de scénario	70
3.11	Outil de classement et de priorisation	71
3.12	Plans d'assainissement municipal ou Plans directeurs d'assainissement	73
3.13	Diagramme des flux de merde/déchets fécaux	76
3.14	Visites d'exposition	78
3.15	Partage des nombres	79
3.16	Forums de propriétaires	79
4.1	Développement participatif de technologies	94
4.2	Outils participatifs pour une conception socialement inclusive	95
4.3	Analyse participative des systèmes de marché pour l'assainissement	97
4.4	Analyse de la chaîne d'approvisionnement	98
4.5	Calculs des déchets solides	107
5.1	Visites d'échange communautaires	116
5.2	Surveillance visuelle	122
5.3	Notation des performances institutionnelles	123
5.4	Fiches de notation communautaire	123
5.5	Surveillance intercommunautaire	124
5.6	Surveillance par téléphone mobile	125

5.7	Célébration des progrès	128
5.8	Panneaux annonceurs	129

Tactiques

3.1	Déclenchement de groupes homogènes	54
3.2	Déclenchement des foules	55
3.3	Déclenchement par parcelle/complexe	56
3.4	Partage du déclenchement communautaire avec les principales parties prenantes	78
5.1	Ambassadeurs de l'assainissement	115
5.2	Utilisation des médias traditionnels et sociaux	117
5.3	Groupements de femmes	119

Exemples

2.1	Tenir compte de la vulnérabilité et planifier la sécurité	30
2.2	Collecte des données de référence	33
2.3	Enquêtes auprès des ménages	35
2.4	Personnes influentes de différents programmes ATPC-U	41
2.5	Principaux partenaires	43
3.1	Déclenchement de groupes homogènes	55
3.2	Déclenchement des foules	55
3.3	Déclenchement par complexe	56
3.4	Cartographie SIG	59
3.5	Déclenchement pour un raccordement aux infrastructures existantes	65
3.6	Utilisation des données sur la contamination de l'eau	66
3.7	Événement de planification multipartite	75
4.1	Appliquer et réviser la réglementation	89
4.2	Actions communautaires	91
4.3	Évaluation des obstacles au marché	96
4.4	Améliorer l'accès au financement	100
4.5	Installations gérées par la communauté	101
4.6	Participation de la communauté à la GBF	103
4.7	Renforcement des capacités en matière de GBF	104
4.8	Assainissement par système à base de conteneurs	106
4.9	Collecte des déchets et génération de revenu	108
5.1	Mobiliser les groupements de femmes	120
5.2	Surveillance communautaire	121
5.3	Utilisation d'applis pour surveiller les progrès	126
5.4	Encourager l'émulation entre les organes locaux : <i>Swachh Survekshan</i>	128
5.5	Coup d'envoi d'un mouvement social	130

Conseils

2.1	Réfléchir à la vulnérabilité	27
3.1	Déclenchement : pour quoi faire ?	57
3.2	Tenir compte de la vulnérabilité	57
3.3	Marches de transect	62
4.1	Droit à l'assainissement et groupes vulnérables	101

Biographies des auteurs et des organisations

Jamie Myers – Chargé de recherches basé à l’Institute of Development Studies, spécialisé dans l’utilisation de l’ATPC et d’autres processus participatifs communautaires semblables dans les milieux ruraux, périurbains et urbains.

Sue Cavill – Consultante indépendante ayant plus de 17 années d’expérience dans le secteur de l’EAH, depuis la mise en œuvre de programmes jusqu’à la recherche et l’analyse des politiques.

Samuel Musyoki – Directeur national, Plan International Zambie, doté d’une formation en anthropologie et de plus de 18 années d’expérience comme formateur en processus de développement participatif.

Katherine Pasteur – Consultante indépendante travaillant aux côtés de la CLTS Knowledge Hub, de la CLTS Foundation ou d’ONG comme Practical Action pour documenter les expériences et les enseignements toujours plus étoffés issus des pratiques de l’ATPC à travers le monde.

Lucy Stevens – Conseillère en politiques et pratiques auprès de Practical Action dotée de 10 années d’expérience à la tête d’initiatives d’apprentissage dans la gestion des déchets et des services EAH en milieu urbain.

L’Institute of Development Studies (IDS) est une institution mondiale de premier plan de recherches, d’enseignement et d’apprentissage, mais aussi d’impact et de communications sur le développement, basée à l’Université du Sussex. Cela fait plus de dix ans que l’IDS mène des travaux qui soutiennent l’ATPC. Au fil de cette période, l’ATPC est devenu un mouvement international.

Plan International est une organisation humanitaire et de développement qui promeut les droits des enfants et l’égalité pour les filles. Elle utilise l’approche ATPC dans divers pays d’Afrique et d’Asie et dans des milieux urbains et périurbains de l’Éthiopie, de l’Inde, du Kenya et de la Zambie.

Practical Action est une ONG internationale qui utilise la technologie pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement. Elle promeut l’approche ATPC auprès de partenaires et des autorités locales, en démontrant les meilleures pratiques et en développant des technologies innovantes pour la gestion des déchets et de l’eau potable ; elle travaille avec les autorités nationales et municipales pour veiller à ce que les pauvres soient pris en compte dans la planification de l’assainissement.

Acronymes et abréviations

ATPC	Assainissement total piloté par la communauté
ATPC-U	Assainissement total piloté par la communauté en milieu urbain
CLUES	Assainissement environnemental urbain piloté par la communauté
DAL	Défécation à l'air libre
DPT	Développement participatif de technologies
E&A	Eau et assainissement
EAH	Eau, assainissement et hygiène
FBSC	Femme bénévole en santé communautaire
FDAL	Fin de la défécation à l'air libre
GBF	Gestion des boues fécales
GPS	Système de positionnement global
ODD	Objectif de développement durable
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la société civile
PME	Petites et moyennes entreprises
SIG	Systèmes d'informations géographiques
VIP	Latrine améliorée à fosse ventilée

Glossaire des termes principaux

Termes principaux	Définition
Assainissement géré de manière sûre	Installations sanitaires améliorées privées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages et où les excréments sont mis au rebut en toute sécurité sur place ou transportés et traités hors du site ; ces installations sont également dotées d'un équipement de lavage des mains avec de l'eau et du savon. Les installations sanitaires améliorées englobent les toilettes à chasse vers un système d'égout, une fosse septique, ou une latrine à fosse, les toilettes à compostage, ou une latrine à fosse dotée d'une dalle.
Assainissement total piloté par la communauté (ATPC)	Une méthodologie pour mobiliser les communautés afin d'éliminer totalement la défécation à l'air libre (DAL). Les communautés sont guidées par un facilitateur pour procéder à leur propre évaluation et leur propre analyse de la DAL et elles prennent leurs propres mesures pour mettre fin à la défécation à l'air libre (devenir FDAL).
Assainissement total piloté par la communauté en milieu urbain (ATPC-U)	Processus qui vise à renforcer l'engagement des individus, des groupes et des institutions à prendre des mesures individuelles et collectives pour arriver à un assainissement géré de manière sûre pour tous dans les communautés urbaines. Il nécessite une action individuelle, communautaire et institutionnelle pour y parvenir.
Boues fécales	Boues brutes ou partiellement digérées ou déchets semi-solides, composés d'excréments et d'eaux noires, avec ou sans eaux grises. Les boues fécales peuvent être confinées de multiples façons, par exemple, dans des latrines à fosse, des toilettes publiques sans tout-à-l'égout, des fosses septiques, des toilettes à eau ou des toilettes sèches. Les boues fécales sont très variables du point de vue de leur consistance, leur quantité et leur concentration.
Chaîne d'assainissement	Le processus grâce auquel les déchets sanitaires sont confinés, vidangés, transportés, traités et éliminés ou réemployés en toute sécurité de manière qu'ils n'entrent pas en contact avec la population et ne contaminent pas le milieu local.

Défécation à l'air libre en un point fixe	L'utilisation d'une latrine non améliorée où les excréments restent exposés à l'environnement et continuent de poser un risque pour la santé publique : par exemple, une latrine qui déborde, qui n'a pas de dalle ou des gens qui défèquent sur la dalle.
Défécation à l'air libre/en plein air	La pratique qui consiste à déféquer à l'extérieur, en plein air, souvent dans un espace public.
Droit humain à l'assainissement	Reconnaissance explicite par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2010 : « le droit à l'eau potable et à l'assainissement est un droit de l'homme, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme » (Résolution 64/292, 1, Doc ONU A/RES/64/292, 3 août 2010).
Environnement exempt de merde	Un environnement urbain où tous les excréments sont gérés de manière sûre, où tout le monde a accès à des installations sanitaires et des services associés abordables, et où il n'y a pas d'accès des boues fécales d'une autre communauté ou de transfert des boues d'une communauté à une autre.
Environnement favorable	Un ensemble d'éléments requis pour soutenir la fourniture de services d'assainissement durables. Parmi ces éléments figurent une politique, des cadres institutionnels, un financement, des capacités et une réglementation.
Gestion des boues fécales (GBF)	Le stockage, la collecte, le transport, le traitement et l'utilisation ou l'élimination sans risque des boues fécales.
Gestion des déchets solides	La collecte, le traitement et l'élimination des déchets solides qui sont mis au rebut car ils ont rempli leur rôle et ne sont plus utiles.
Installations sanitaires améliorées	Une installation qui sépare les excréments de tout contact humain de manière hygiénique.
Personnes qui sont marginalisées	Une personne qui est à l'extérieur de l'essentiel de la société ou qui a un pouvoir de décision limité en son sein. Ces personnes peuvent avoir des ressources limitées (financières ou autres) et elles ne tirent pas automatiquement les mêmes avantages des programmes que les autres. Elles sont souvent confrontées à une discrimination historique ou culturelle et sont sous-représentées dans la prise de décisions politiques (House et al., 2014).

Personnes qui sont vulnérables	Une personne est plus vulnérable dans un contexte donné lorsqu'elle est moins capable ou incapable de faire face à des problèmes ou à des aléas et donc plus exposée au risque. Elle aura probablement une influence et un contrôle limités sur les décisions ou les ressources (House et al., 2014).
Personnes ayant des circonstances particulières	Aux fins de cette trousse à outils, une personne qui a des circonstances particulières est jugée avoir des besoins qui ne sont pas satisfaits par les services ou recevoir des réponses qui ne tiennent pas compte de ses différents besoins (par exemple, la facilité d'accès pour les personnes à mobilité réduite). Elle peut aussi être vulnérable ou marginalisée mais ce n'est pas toujours le cas (House et al., 2014).
Toilettes volantes	Sac ou carton utilisé pour déféquer qui est ensuite jeté ou abandonné dans le milieu environnant.

Vue d'ensemble

Le présent guide a été élaboré en réponse à la demande d'aide formulée par plusieurs praticiens concernant l'utilisation des approches ATPC dans des contextes urbains – ce que nous appellerons tout au long de cet ouvrage l'Assainissement total piloté par la communauté en milieu urbain (ATPC-U). Bien que l'ATPC soit déjà mis en œuvre dans des milieux urbains, les praticiens déplorent un manque de clarté concernant nombre des étapes pratiques possibles qu'il peut englober. Cet ouvrage espère combler cette lacune. Il vise aussi à accroître la prise de conscience au sein des professionnels de l'EAH en milieu urbain du potentiel de l'ATPC-U pour améliorer différents maillons de la chaîne d'assainissement. Les auteurs souhaitent, en particulier, encourager les praticiens à reconnaître la capacité des communautés à rendre l'assainissement plus sûr et plus efficace.

La **première partie** comprend une introduction et une vue d'ensemble des approches ATPC-U. Elle vise à améliorer les connaissances du lecteur sur la valeur ajoutée de cette démarche pour les approches existantes en matière d'assainissement urbain. Elle propose des suggestions sur la manière de concevoir un programme ATPC-U ou d'utiliser des techniques et des outils ATPC-U dans le cadre de programmes d'assainissement plus vastes. Elle offre un certain nombre d'outils aux agents de mise en œuvre et aux régulateurs des programmes d'assainissement urbain. Cette section se concentre sur ce qui est requis, ce qu'il faut faire, pourquoi et comment le faire.

La **deuxième partie** décrit un certain nombre d'études de cas. Elle examine comment les autres ont procédé. Les cas présentés offrent une inspiration et des idées supplémentaires et il n'est pas question de faire un « copier-coller ». Les expériences viennent de l'Éthiopie, l'Érythrée, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, le Mozambique, Madagascar, le Népal, le Nigéria, la Tanzanie et la Zambie. Nous espérons que cette section s'étoffera à mesure que de nouveaux cas seront documentés. Les lecteurs sont encouragés à transmettre des études de cas supplémentaires à CLTS@ids.ac.uk. Les nouvelles expériences seront téléchargées sur <http://www.communityledtotalsanitation.org/Innovations-for-Urban-Sanitation-casestudies>.

Ce document a été élaboré par la CLTS Knowledge Hub, Practical Action et Plan International avec des contributions d'une grande variété d'acteurs. Il a été financé par la SIDA et co-publié par plusieurs organisations. Pour obtenir un complément d'information, veuillez contacter la CLTS Knowledge Hub : CLTS@ids.ac.uk.

Remerciements

Cet ouvrage est le fruit d'une collaboration entre l'Institute of Development Studies, Plan International et Practical Action. Il fait suite à un atelier organisé à Addis-Abeba en juin 2016 qui a exploré l'utilisation de l'ATPC en milieu urbain et périurbain. Il convient de remercier tous les participants qui, ensemble, ont jeté les bases du présent guide. Par ailleurs, nous aimerions remercier les personnes suivantes pour leur soutien tout au long du processus.

Nous savons gré aux auteurs des études de cas dont la riche expérience et la réflexion innovante sont démontrées dans l'ensemble de la deuxième partie et à tous ceux dont les travaux nous ont inspirés.

Nous aimerions tout particulièrement remercier Petra Bongartz, Stacey Townsend, Naomi Vernon et Robert Chambers de la CLTS Knowledge Hub qui ont lu et corrigé les premières versions, suggéré des idées et soutenu l'ensemble du processus.

Nous sommes reconnaissants à Isabel Blackett qui, soucieuse de voir toujours plus d'approches participatives et responsabilisantes, a passé beaucoup de temps à réviser le texte et à nous faire part de ses connaissances et de son expérience quant à la complexité d'un assainissement urbain accessible à tous. Nous remercions aussi les pairs réviseurs Christoph Lüthi, Georges Mikhael, Diane Mitlin et Rebecca Scott, dont les commentaires productifs ont contribué à renforcer ce guide.

Par ailleurs, nous savons gré au personnel de Tilton House où l'équipe de rédaction a passé une semaine afin de développer la première mouture de cet ouvrage, à Clare Tawney et Practical Action pour nous avoir aidés à transformer notre texte d'un fichier Microsoft Word au guide que vous avez actuellement entre les mains (ou sur votre écran d'ordinateur), et à Jamie Eke pour ses illustrations.

Nous aimerions aussi remercier l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) et à Johan Sundberg, chargé de programmes de la CLTS Knowledge Hub, pour le soutien qu'ils accordent à la plateforme depuis 2014.

CHAPITRE 1

Introduction

Résumé

Trois personnes sur dix en zones urbaines n'utilisent pas d'installations sanitaires améliorées et une personne sur dix est contrainte de pratiquer la défécation à l'air libre. Elles sont encore plus nombreuses à ne pas avoir accès à des installations sanitaires gérées de manière sûre, où les boues fécales sont confinées et soit laissées sur place soit vidangées, transportées et évacuées vers une usine de traitement en toute sécurité. L'Assainissement total piloté par la communauté en milieu urbain (ATPC-U) est un processus qui peut contribuer à renforcer l'engagement des individus, des groupes et des institutions à prendre des mesures individuelles et collectives afin d'arriver à un assainissement pour tous géré de manière sûre dans les communautés urbaines. Ce chapitre liminaire présente une introduction à l'ATPC-U et il a été conçu pour montrer aux lecteurs comment l'ATPC peut être adapté aux environnements urbains. Il donne une vue d'ensemble de l'approche et en explique les principes. Il se concentre sur ce que peut offrir l'ATPC-U en fonction de différentes typologies urbaines, comment et pourquoi il est nécessaire de l'adapter pour s'attaquer à la chaîne de services d'assainissement et les difficultés auxquelles risquent de se heurter les approches participatives pilotées par la communauté.

Mots clés : Assainissement total piloté par la communauté en milieu urbain, chaîne de services d'assainissement, gestion des boues fécales, assainissement géré de manière sûre, équité et inclusion, objectifs de développement durable

Plus de la moitié de la population mondiale vit désormais en milieu urbain. Si 83 pour cent de la population urbaine mondiale utilise une installation sanitaire de base (OMS et UNICEF, 2017), trois personnes sur dix en zones urbaines n'utilisent pas d'installations sanitaires améliorées et une personne sur dix pratique toujours la défécation à l'air libre (DAL) (OMS et UNICEF, 2016). Pour l'heure, la gestion des boues fécales (GBF) est moins bien surveillée mais des estimations mondiales récentes suggèrent que seuls 43 pour cent des résidents urbains peuvent compter sur des installations sanitaires gérées de manière sûre (OMS et UNICEF, 2017), où les boues fécales sont confinées et soit laissées sur place soit vidangées, transportées et évacuées vers une usine de traitement en toute sécurité. L'assainissement sur site est signalé comme la principale forme d'assainissement amélioré dans les zones urbaines d'Asie

centrale et du Sud, d'Océanie et d'Afrique subsaharienne, mais seuls 13 pour cent de ces systèmes sont estimés gérés de manière sûre (OMS et UNICEF, 2017). Ce manque d'installations sanitaires gérées en toute sécurité et la densité des établissements humains aboutissent souvent sur des indicateurs de santé qui sont plus mauvais que pour les zones rurales (en termes de prévalence des maladies diarrhéiques, de décès d'enfants de moins de cinq ans ainsi que de taux de malnutrition et de retard de croissance associés à un assainissement médiocre).

L'Objectif de développement durable (ODD) 6 reconnaît qu'une variété de méthodes, d'outils et d'approches sera nécessaire pour atteindre les cibles d'accès universel à l'assainissement. L'ODD 6.B reconnaît explicitement le besoin de renforcer la participation des communautés locales à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement. Toutefois, la participation et des actions pilotées par la communauté ne signifient pas pour autant que les gouvernements, les institutions et les prestataires de services ne doivent pas être responsables et rendre des comptes. Accroître la participation communautaire à la planification et à la gestion de l'assainissement urbain peut améliorer l'efficacité et l'équité de ces services, comme l'a démontré l'approche d'Assainissement environnemental urbain piloté par la communauté (Lüthi et al., 2011).

L'Assainissement total piloté par la communauté en milieu urbain (ATPC-U) est un processus qui peut contribuer à renforcer l'engagement des individus, des groupes et des institutions à prendre des mesures individuelles et collectives afin d'arriver à un assainissement pour tous géré de manière sûre dans les communautés urbaines. Pour y parvenir, il nécessite un mélange d'action individuelle, communautaire et institutionnelle. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une solution parfaite en tant que telle, c'est une pièce importante d'un plus gros puzzle. Elle met un ensemble d'approches, d'outils et de tactiques à la disposition des praticiens afin de garantir un assainissement géré de manière sûre. L'approche ATPC-U est susceptible de contribuer non seulement à l'ODD 6 mais aussi à l'ODD 11 sur les villes et aux ODD qui ciblent la réduction des inégalités et la promotion de sociétés inclusives (voir le Tableau 1.1). En tant que stratégie de développement favorable aux pauvres, l'ATPC-U a le potentiel de mobiliser les communautés urbaines pauvres pour qu'elles prennent ensemble leurs propres mesures et travaillent avec d'autres parties prenantes pour fournir des services d'assainissement, d'hygiène et d'eau gérés de manière sûre et veiller à ne laisser personne de côté.

Ce guide entend contribuer à la réflexion et aux pratiques actuelles en matière d'ATPC-U, en s'inspirant d'exemples qui montrent comment cette approche a été appliquée et les succès et difficultés qu'elle a rencontrés jusqu'ici.

À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide est avant tout conçu pour ceux qui travaillent dans l'administration, dans des organisations non gouvernementales (ONG) locales ou internationales et dans des agences bilatérales et multilatérales qui veulent accroître la

participation citoyenne et faciliter les partenariats pilotés par la communauté afin d'améliorer l'assainissement dans des contextes urbains et périurbains. Par ailleurs, il s'adresse aux facilitateurs de l'ATPC plus habitués à travailler en zones rurales et qui ne savent pas trop comment opérer dans les villes et métropoles, ainsi qu'aux professionnels de l'assainissement urbain qui veulent en savoir plus sur ce que peut offrir l'ATPC-U pour un environnement exempt de merde dans un contexte urbain.

Tableau 1.1 ODD sur l'assainissement et cibles associées à l'assainissement

6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

6.B Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.

11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.

Les principes de l'ATPC-U

L'ATPC-U se définit par l'accent qu'il met sur un ensemble d'objectifs essentiels. Si nombre de ces principes peuvent sembler relever du bon sens au moment d'aborder toute intervention dans le domaine de l'assainissement, ils n'ont toutefois pas encore été testés et appliqués systématiquement. Ils comprennent les éléments suivants :

- *Participation et autonomisation.* Les membres de la communauté sont au cœur du processus et dictent l'ordre du jour, en assumant un rôle de premier plan dans le plaidoyer et la prise de décisions. Ils sont soutenus pour prendre des mesures lorsque c'est possible et pour catalyser les efforts de plaidoyer afin de résoudre leurs problèmes d'assainissement et ils travaillent avec des tiers pour faire valoir leurs droits aux services.
- *Changement de comportement collectif et action concertée.* Cela exige que le processus se concentre sur tout le monde. Chacun doit modifier ses

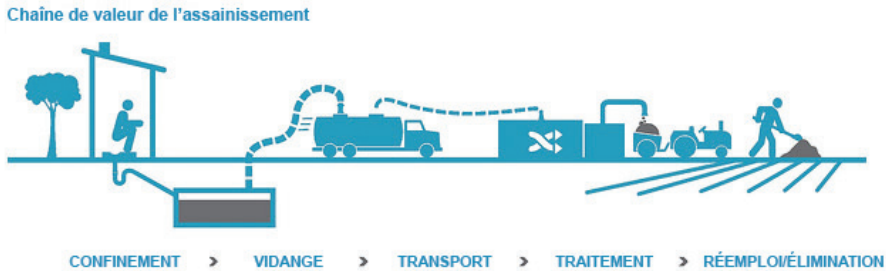


Figure 1.1 La chaîne de valeur de l'assainissement urbain
 Source : BMGF, 2015.

pratiques d'assainissement dangereuses afin d'éliminer le risque de contamination fécale.

- *Appropriation par la communauté.* Un processus piloté par la communauté ne peut pas répondre à tous les besoins d'hygiène et d'assainissement sur l'ensemble de la chaîne d'assainissement (voir la Figure 1.1) dans les zones urbaines. Toutefois, une appropriation reste possible si les communautés assument leurs propres actions et elle peut aussi être renforcée en encourageant la participation de la communauté aux processus de prise de décisions aux côtés des autres parties prenantes.
- *Création de la demande par le déclenchement.* L'utilisation d'outils qui évoquent des émotions puissantes, le plus souvent le dégoût, permet à la communauté tout entière de confronter les impacts négatifs de la DAL, d'une mauvaise GBF et d'un assainissement médiocre. Les outils visent à obtenir une action et des accords communautaires et institutionnels, en reconnaissance du fait qu'en travaillant ensemble la qualité de l'assainissement peut être améliorée.
- *Leaders naturels.* Le processus ATPC-U devrait permettre d'identifier des agents du changement ou des champions communautaires qui contribueront à diriger et à soutenir les activités ultérieures.
- *Assainissement total.* L'ATPC-U n'est jugé réussi que lorsque chacun utilise des installations sanitaires appropriées, gérées de manière sûre et qui ont un caractère durable. Le but recherché est un environnement local et élargi, exempt de toute contamination fécale et non pas simplement une communauté ayant mis fin à la défécation à l'air libre (FDAL) ; cela nécessite donc de prêter attention à une couverture adéquate, à l'entretien des installations et la fourniture d'un service de gestion des matières fécales. Par conséquent, des mesures seront requises par différents acteurs tout au long de la chaîne de l'assainissement (voir la Figure 1.1).

L'ATPC-U n'est pas conçu pour écarter les responsabilités des pouvoirs publics et des prestataires de services, mais dans nombre de cas il les soutiendra et les encouragera, allant aussi parfois jusqu'à les obliger à rendre des comptes.

L'utilisation de l'ATPC dans un contexte urbain comparé à un contexte rural

La DAL en zones urbaines est souvent davantage le résultat de la nécessité que d'une préférence : un manque de place, l'insécurité du logement ou du régime foncier, la forte densité de la population ou des habitations, les établissements illicites, des milieux difficiles, l'impossibilité de vidanger une latrine existante ou encore les mauvaises relations entre propriétaires et locataires sont autant de facteurs à l'origine de la DAL. Mais surtout, dans les zones urbaines, outre la DAL, qui est relativement rare par rapport aux zones rurales, les gens sont exposés aux excréments pour un plus grand nombre de raisons (voir le Tableau 1.2 et la Figure 1.2).

Encadré 1.1 L'assainissement rural et l'ATPC

L'Assainissement total piloté par la communauté (ATPC) a été inventé par le Dr. Kamal Kar en association avec le Village Education Resource Centre dans les zones rurales du Bangladesh. Des facilitateurs aident les communautés à mener leur propre évaluation et leur propre analyse du contexte de l'assainissement et à prendre leurs propres mesures pour mettre fin à la défécation à l'air libre (devenir FDAL).

L'approche a depuis lors gagné l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine. En zones rurales, elle s'attache à lutter contre la DAL et à faire en sorte que les communautés travaillent ensemble pour construire des toilettes individuelles pour les ménages. Une intervention ATPC est couronnée de succès lorsqu'une communauté devient FDAL.

Sources : Kar et Chambers, 2008; <http://www.communityledtotalsanitation.org/page/clts-approach>

Tableau 1.2 DAL en milieu rural par rapport aux risques liés aux déchets fécaux en zones urbaines

<i>Milieu rural</i>	<i>Milieu urbain</i>
<p>La DAL implique une exposition directe aux excréments en provenance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quasi-exclusive de la DAL. • De la DAL en un point fixe en raison de l'utilisation de toilettes non améliorées de piètre qualité. 	<p>D'un environnement contaminé par la merde (ou les déchets fécaux). Exposition directe aux excréments en provenance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De la DAL en un point fixe par le déversement direct des toilettes ; par des toilettes de piètre qualité et par des fosses septiques ou des fosses de latrine en panne, bloquées ou pleines. • De la DAL dans les « points chauds » – le plus souvent des grands espaces, les berges d'une rivière, le littoral, et des espaces privés. • Des toilettes suspendues directement au-dessus de caniveaux, rivières, bassins, lacs et canaux. • Des toilettes volantes (excréments dans des sacs plastiques jetés). • Des fosses et fosses septiques qui débordent dans les caniveaux ou les plans d'eau. • Des boues fécales déversées à proximité ou ailleurs sans veiller à la sécurité, une fois que les toilettes ont été vidangées. • Des boues fécales qui pénètrent dans un quartier depuis l'extérieur, y compris par le biais d'un système d'égouts défaillant, des canalisations défectueuses, des inondations, des déversements sauvages, etc.

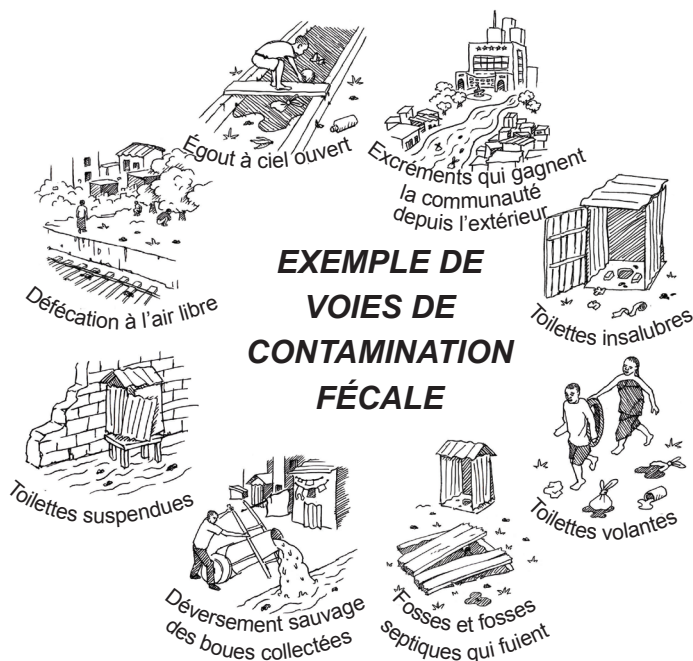


Figure 1.2 Exemples de voies de contamination fécale dans les milieux urbains
 Source : CLTS Knowledge Hub. Illustration par Jamie Eke.

Par ailleurs, l'exposition aux matières fécales se produit en raison des ruptures qui surviennent le long de la chaîne des services d'assainissement (Figure 1.1). Cela comprend non seulement le confinement des boues fécales, mais aussi le stockage, la vidange, le transport, le traitement et l'élimination/le réemploi. Par conséquent, il convient d'accorder une attention particulière aux services, aux prestataires et à l'ensemble des plans de développement urbain, qui sont autant d'éléments qui impliqueront un plus grand nombre de parties prenantes.

De ce fait, le succès de la démarche dans un contexte urbain est un environnement totalement exempt de merde plutôt qu'une simple communauté FDAL ; il faut donc assurer une fourniture adéquate, l'entretien des installations sanitaires et un service de gestion des boues fécales. Un environnement exempt de merde exige :

- que chacun utilise une installation sanitaire gérée en toute sécurité qui soit connectée à une chaîne de GBF appropriée et sûre ;
- des services d'assainissement abordables à la disposition de tous les membres de la population, quel que soit le lieu où ils vivent et travaillent ;
- si des installations domestiques privées ne sont pas possibles, des installations et services communs ou partagés entre les ménages qui soient culturellement acceptables ;

- si des toilettes communautaires ou partagées sont les plus appropriées, qu'elles soient abordables, accessibles, bien entretenues et partagées entre un nombre réduit d'usagers ;
- des toilettes publiques disponibles dans tous les lieux publics tels que les marchés, les gares et les bâtiments administratifs ;
- des toilettes propres et sûres dans les écoles, les cliniques et autres institutions utilisées par les membres du public et le personnel ;
- que la merde produite ailleurs ne contamine pas les communautés ou ne soit pas transférée d'une communauté à une autre.

À l'instar de l'obtention du statut FDAL dans un contexte rural, un environnement exempt de merde n'est pas le but final mais constitue un jalon important.

Par conséquent, les actions requises vont au-delà de la construction de toilettes pour chaque ménage afin de progresser le long des différents maillons de la chaîne d'assainissement. Cela peut englober : une intervention ou une opération de maintenance appropriée des toilettes communautaires ; le nettoyage des parties communes ; le paiement des services de GBF ; et l'utilisation de toilettes communales ou des raccordements à des infrastructures existantes, telles que des réseaux d'égout. Le changement de comportement ne concerne pas exclusivement le changement des attitudes individuelles mais il implique aussi un plaidoyer collectif en faveur de l'accès à des services sûrs de la part des prestataires de services et des pouvoirs publics.

Les services d'assainissement urbain comprennent un large éventail de parties prenantes et d'institutions et il existe souvent des doublons, des lacunes et un manque de clarté quant à la question de savoir quels acteurs sont responsables des différents maillons de la chaîne d'assainissement. Par ailleurs, il y a souvent un manque de coordination entre les parties prenantes et une tendance à se concentrer sur des solutions fondées sur les infrastructures. L'assainissement peut ne constituer qu'une faible priorité politique et il peut n'y avoir qu'une faible volonté d'incorporer des initiatives communautaires et/ou des capacités trop faibles. Toutefois, la participation des parties prenantes au déclenchement et au maintien d'un environnement exempt de merde sera essentielle.

L'ATPC-U ne veut pas nécessairement dire qu'il faut suivre des processus et se servir d'outils qui ont fait leurs preuves dans les communautés rurales à travers le monde, mais il s'agit plutôt d'utiliser des principes analogues et de travailler avec les parties prenantes pour concevoir ensemble une intervention sur mesure pour une ville ou une métropole donnée. Cela impliquera de travailler dans le cadre ou dans le contexte d'un programme plus large d'assainissement entrepris par les pouvoirs publics ou un partenaire de développement.

L'ATPC-U dans les différentes typologies urbaines

Le terme « urbain » fait référence aux caractéristiques d'une ville ou d'une métropole et celles-ci varient d'un endroit à un autre. À titre d'exemple, ces caractéristiques pourraient porter sur un accès aux infrastructures et aux

services ; des centres commerciaux, éducatifs et administratifs ; et une densité démographique élevée dans certains endroits. L'ATPC-U a été appliqué à une gamme de projets et programmes déclinés en milieu rural et urbain, depuis de petites communautés rurales à Gularia, au Népal, jusqu'au bidonville densément peuplé de Mathare 10 à Nairobi, au Kenya, comme le montre la Figure 1.3. La figure montre l'augmentation de la complexité depuis les établissements périurbains à faible densité jusqu'aux quartiers informels plus densément peuplés dans les grandes villes. Le nombre de pièces du puzzle représente le degré de complexité, tandis que les pièces en ombré illustrent le rôle que l'ATPC-U peut jouer dans l'atteinte d'un assainissement accessible à tous à l'échelle de la ville.

Il est vital de comprendre ce qui caractérise la zone au moment de décider d'une approche (stratégies et méthodologie). Dans des zones périurbaines à faible densité et dans les bourgades rurales de plus petite taille, là où il y a de la place et où les gens sont propriétaires du logement qu'ils occupent, l'ATPC-U peut jouer un rôle de premier plan et une démarche proche de la méthodologie classique de l'ATPC en milieu rural pourrait être employée. Toutefois, il convient de se demander si les autorités locales aspirent à ce que la zone considérée devienne un habitat au statut plus élevé et à y développer des services améliorés.

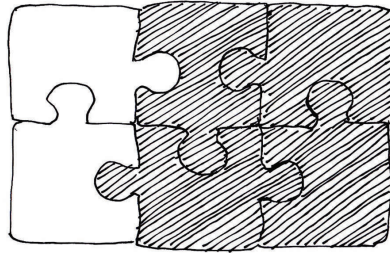
Dans les environnements urbains plus denses et plus difficiles, il faudra davantage d'adaptations par rapport à l'approche rurale. En outre, une intervention pilotée par la communauté devra être intégrée aux plans des pouvoirs publics et autres parties prenantes dans un programme plus vaste et plus complexe.

Dans les endroits les plus difficiles, les outils et tactiques décrits dans ce guide peuvent être employés pour contribuer à accroître la participation et aider à rendre les approches, les systèmes et les cadres existants plus efficaces dans la fourniture de services d'assainissement accessibles à tous.

Défis pour l'ATPC-U

Il existe un grand nombre de difficultés persistantes liées au développement d'infrastructures et de services d'assainissement abordables et accessibles à tous en milieu urbain. Elles ont fait l'objet de nombreux articles détaillés et comprennent : la densité démographique ; le manque de sécurité foncière ; la piètre définition des rôles institutionnels et un manque de coordination ; des capacités faibles ; des infrastructures non utilisées ; un manque d'investissement ; peu ou pas de réglementation ou d'application ; et les capacités limitées des ressources humaines (voir Hawkins et al., 2013 ; Blackett et al., 2014). Ces difficultés compliquent la planification de l'assainissement urbain et la rendent chronophage et hautement politisée, comme on l'évoquait plus haut dans ce chapitre. L'ATPC-U n'est pas proposé comme la réponse à tous les problèmes rencontrés mais plutôt comme une pièce importante du puzzle.

Secteur à faible densité / périurbain

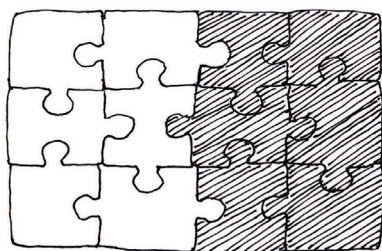
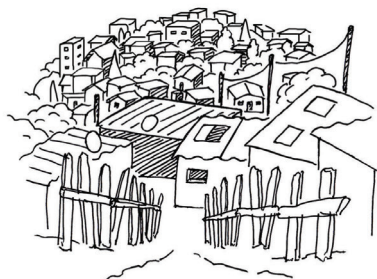


Typologie urbaine	Zone à faible densité/périurbaine
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Pourrait faire partie d'une ville de petite/moyenne taille, d'un grand village ou de la périphérie d'une métropole de taille moyenne ou grande. • Caractéristiques urbaines et rurales. • Espace pour la construction de toilettes domestiques.
Problèmes d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Forte proportion de DAL. • DAL en un point fixe/toilettes non améliorées. • Déversement sauvage lorsque les latrines sont vidangées.
Étude de cas associée	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas 1 : Choma, Zambie ; • Étude de cas 3 : Fort Dauphin, Madagascar ; • Étude de cas 4 : Gularia, Népal ; • Étude de cas 6 : Himbirti, Érythrée ; • Étude de cas 7 : Iringa, Tanzanie ; • Étude de cas 10 : Logo, Nigéria ; • Étude de cas 13 : New Delhi, Inde ; • Étude de cas 14 : Ribaué et Rapale, Mozambique ; • Étude de cas 15 : Petites villes dans le sud et le nord du Nigéria.

Figure 1.3 Caractéristiques des différentes typologies urbaines et études de cas associées ATPC-U

Source : CLTS Knowledge Hub. Illustration par Jamie Eke.

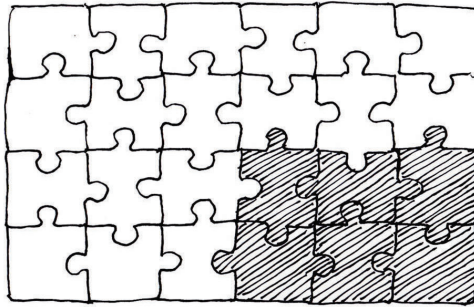
Villes de petite et moyenne taille



Typologie urbaine	Villes de petite et moyenne taille
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Moins densément peuplées que des villes plus grandes – même si la densité démographique dans le centre sera probablement élevée. • Peuvent avoir des services d'eau en réseau.
Problèmes d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de DAL. • DAL en un point fixe. • Latrines au sein du complexe mal construites, mal entretenues et mal nettoyées, publiques et/ou communales. • Latrines domestiques non améliorées ou de base. • Manque de services de GBF sûrs ou non desservis par des services de GBF.
Étude de cas associée	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas 1 : Choma, Zambie ; • Étude de cas 2 : Huit villes d'Éthiopie ; • Étude de cas 3 : Fort Dauphin, Madagascar ; • Étude de cas 4 : Gularia, Népal ; • Étude de cas 5 : Awassa, Éthiopie ; • Étude de cas 6 : Himbirti, Érythrée ; • Étude de cas 9 : Kabwe, Zambie ; • Étude de cas 10 : Logo, Nigéria ; • Étude de cas 14 : Ribaué et Rapale, Mozambique ; • Étude de cas 15 : Petites villes dans le sud et le nord du Nigéria.

Figure 1.3 (suite)

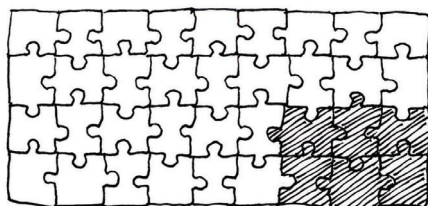
Quartiers formalisés



Typologie urbaine	Quartiers formalisés de grandes villes
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Densément peuplés. • Disposeront probablement de services de base en réseau, au moins pour l'eau. • Sécurité foncière probable, logement peut-être occupé par le propriétaire ou par un locataire.
Problèmes d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Peu ou pas de DAL – peut-être quelques points chauds. Par nécessité plutôt que par choix. • DAL en un point fixe. • Latrines au sein du complexe mal construites, mal entretenues et mal nettoyées, publiques et/ou communales. • Latrines domestiques non améliorées ou de base. • Peuvent avoir accès à des services de GBF, si ils existent.
Étude de cas associée	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas 8 : IUWASH, Indonésie.

Figure 1.3 (suite)

Quartiers informels



Typologie urbaine	Quartiers informels de grandes villes
Caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Densément peuplés. • Tenure foncière précaire probable. • Eau courante, égouts peu probables. • Beaucoup de locataires dans des accords de location informels. • Peuvent ne pas être reconnus par les pouvoirs publics.
Problèmes d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Peu ou pas de DAL – peut-être quelques points chauds. Par nécessité plutôt que par choix. • DAL en un point fixe. • Toilettes volantes. • Latrines au sein du ménage ou du complexe, mal construites, mal entretenues et mal nettoyées, publiques et/ou communales. • Toilettes suspendues. • Non desservis par des services de GBF sûrs : c.-à-d.. latrines à fosse et fosses septiques qui débordent, les ménages vident les fosses en plein air, déversement sauvage des boues par les prestataires de services.
Étude de cas associée	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas 8 : IUWASH, Indonésie ; • Étude de cas 11 : Mathare 10, Nairobi, Kenya ; • Étude de cas 12 : Nakuru, Kenya ;

Figure 1.3 (suite et fin)

L'ATPC-U, et une meilleure participation communautaire en général, pourrait être une solution en réponse aux difficultés communes que l'on trouve dans les programmes d'assainissement plus classiques gourmands en infrastructures. Les outils ATPC-U sont capables d'améliorer l'engagement et la durabilité, par exemple en augmentant l'appropriation, en réduisant les coûts grâce à la construction communautaire, et en veillant à ce que les toilettes soient utilisées, entretenues et modernisées au fil du temps. De nouveaux obstacles ont des chances d'apparaître lorsqu'on utilise une approche participative fondée sur la communauté. Il s'agit des obstacles suivants :

- *Changer les mentalités à propos de l'ATPC-U.* L'assainissement en milieu urbain est souvent perçu comme un problème d'ingénierie par les organes de santé publique, les ingénieurs civils et les planificateurs. Les communautés peuvent être perçues comme l'unité de fourniture de services ou comme les bénéficiaires des services. Les parties prenantes de l'assainissement urbain auront besoin de preuves pour les convaincre que l'ATPC-U est utile et différent de la pratique de l'ATPC en milieu rural et que l'approche a été suffisamment adaptée aux besoins et aux circonstances des milieux urbains.
- *Arrangements institutionnels.* La complexité du milieu urbain et de la chaîne d'assainissement fait qu'une appréciation détaillée du contexte s'impose. Il faut notamment comprendre la gamme d'institutions et de parties prenantes ainsi que les chevauchements et les lacunes dans les rôles et attributions, sans oublier les réglementations locales, les normes et les plans d'assainissement environnementaux.
- *Le temps et les coûts.* Il sera beaucoup plus coûteux de résoudre les problèmes et les blocages pour obtenir un environnement exempt de merde en ville que dans les zones rurales. Une analyse des coûts de l'ATPC-U par rapport à d'autres interventions en milieu urbain n'a pas encore été entreprise. Jusqu'ici, nous ne disposons que d'une expérience et d'une analyse limitées et, de ce fait, cet aspect n'est pas abordé de manière approfondie dans ce guide.
- *Manque de documentation à l'appui.* À ce jour, les approches et les expériences en matière d'ATPC-U ont été plus ponctuelles que systématiques. La gamme de méthodes et d'outils participatifs décrite ici est fondée sur l'expérience actuelle et peut fournir des idées, des recommandations et des étapes concrètes utiles.
- *Transformer la demande en accès.* Il n'est pas toujours possible que la création de la demande communautaire se traduise en action rapide par les autorités locales et les prestataires de services, tout aussi motivées que puissent être les autorités locales. Ainsi par exemple, il faudra peut-être du temps pour clarifier quelle institution est responsable de quelle partie de la chaîne d'assainissement, ou pour mettre à jour la réglementation et

accéder à des capacités et des budgets supplémentaires. Les communautés et autres facilitateurs devront nouer un dialogue avec une brochette de parties prenantes, de faire pression sur elles et de travailler avec elles pour, à terme, résoudre les problèmes rencontrés et tendre vers des solutions appropriées.

- *Détails pratiques du processus ATPC-U.* Il existe un certain nombre de problèmes associés à la mise en œuvre concrète du processus ATPC-U (voir le Tableau 1.3). La liste **ci-dessous** n'a rien d'exhaustif et il est important de tenir soigneusement compte des problèmes spécifiques au contexte.

Tableau 1.3 Quelques défis pratiques pour la mise en œuvre de l'ATPC-U

<i>Défi</i>	<i>Détails</i>
Participation de la communauté au déclenchement	Les modes de vie affairés, fondés sur l'économie monétaire des citadins, peut faire que le taux de participation au déclenchement soit faible. Les réunions en soirée et le week-end seront plus populaires que du lundi au vendredi durant les heures de bureau – même si beaucoup de personnes travaillent aussi à ces moments-là.
Travailler avec les dirigeants locaux	Il est important de travailler avec des dirigeants qui ont de l'influence dans la communauté. Parmi les facteurs à considérer, on peut citer : <ul style="list-style-type: none"> • le fait qu'il peut y avoir une foule de dirigeants (chefs traditionnels, sociaux, politiques, religieux) qui exercent des pouvoirs d'influence différents et qui ont souvent des intérêts conflictuels au sein d'une même communauté ; • leur influence et leur présence ou leur intérêt limités envers les communautés ; • la complexité des communautés lorsque bien souvent les utilisateurs des installations sanitaires améliorées ne sont pas les investisseurs (c.-à-d. les propriétaires qui fournissent – ou ne fournissent pas – des toilettes, des prestataires de services qui améliorent leur niveau de services de GBF, le gouvernement qui investit dans des toilettes publiques, etc.).
Manque de capital social	À eux seuls, le déclenchement et le suivi ne peuvent pas surmonter un manque palpable de capital communautaire. Le capital social aura probablement un rôle important à jouer dans les niveaux de participation aux activités de déclenchement à l'échelle communautaire et lors de la planification de l'action.
Travailler dans des zones informelles	Les ménages peuvent ne pas avoir de titre foncier dans les quartiers informels et, de ce fait, il se peut que la zone ne soit pas reconnue par les pouvoirs publics ; dans de tels cas, la fourniture de services n'est ni soutenue ni encouragée. Toutefois, les logements semi-licites ou les communautés en quête de statut légal sont fréquents.
Intégration dans les programmes d'assainissement urbain	La fourniture d'infrastructures et de services d'assainissement sûrs dans les milieux urbains est une question complexe et beaucoup de projets peuvent être déjà en cours – surtout dans les villes de plus grande taille. Les communautés devront adopter une approche opportuniste et déployer des efforts importants pour intégrer les approches ATPC-U dans de telles interventions et dans des programmes plus vastes d'amélioration de l'assainissement.

Tableau 1.3 Quelques défis pratiques pour la mise en œuvre de l'ATPC-U (*suite*)

<i>Défi</i>	<i>Détails</i>
L'accessibilité financière est problématique	Les modèles de toilettes plus sûrs qui soient adaptés à des milieux urbains plus denses sont souvent plus coûteux et, à eux seuls, les ménages ont peu de chances de pouvoir assumer le coût total sans aide. Les services de vidange, lorsqu'ils existent, constituent aussi des frais supplémentaires qui grèvent les budgets des ménages. Des fosses plus petites peuvent réduire les coûts de la latrine mais elles augmentent la fréquence des vidanges. Il se peut que l'augmentation du nombre de personnes ayant besoin de services de vidange puisse accroître la concurrence en créant des économies d'échelle, ce qui permettrait de réduire les prix – mais cela ne saurait être présumé systématiquement.

Tableau 1.4 Défis et opportunités présentés par l'approche ATPC-U

<i>Conditions difficiles</i>	<i>Conditions favorables</i>	<i>Conditions idéales</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Institutions gouvernementales précaires ou très peu intéressées et/ou parties prenantes de l'assainissement affichant d'autres priorités importantes. • Résidents/locataires à court terme. • Gangs qui contrôlent les services dans les bidonvilles. • Manque de place pour construire des toilettes privées ou pour les infrastructures nécessaires de GBF. • Logements à plusieurs étages. • Peu ou pas d'appréciation de la part des exécutants des programmes/projets/interventions quant aux solutions possibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Lacunes dans la couverture de l'assainissement. • Disposition et capacités des dirigeants/institutions/prestataires de services. • Quelques structures communautaires en place. • Liens manquants visibles dans la chaîne d'assainissement/de gestion des boues fécales. • Masse critique des résidences permanentes occupées par leur propriétaire, avec des toilettes ou suffisamment de place pour en construire. • Infrastructures d'assainissement existantes qui ne sont pas pleinement utilisées, gérées ou entretenues correctement. • Toilettes publiques abordables, sûres et propres disponibles à proximité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Prestataires de services existants. • Chaînes d'approvisionnement. • Pouvoirs publics désireux de soutenir l'ATPC-U. • Échec des approches antérieures pilotées par l'offre. • L'assainissement est une priorité pour la communauté. • Stratégie ou plan consacré à l'ATPC-U. • Il existe une gamme de solutions possibles pour s'attaquer aux problèmes d'assainissement. • Les fonds adéquats sont disponibles.

Dans certaines situations, l'ATPC-U sera plus difficile alors que dans d'autres, il sera plus réalisable (voir le Tableau 1.4). Il pourra être approprié d'utiliser l'ATPC-U dans certains quartiers, mais dans d'autres, des approches différentes seront peut-être plus efficaces. Toutefois, il n'existe aucun contexte dans lequel une certaine mobilisation de la communauté en faveur de l'amélioration de l'assainissement se révèle impossible ou dépourvue d'intérêt.

Rôles et attributions au sein de l'ATPC-U

À eux seuls, les ménages ou les communautés ont peu de chances d'avoir les capacités, les compétences, les ressources financières, l'autorité ou les terres nécessaires pour mettre en œuvre tous les aspects d'un plan d'action communautaire. Les raisons de ce constat sont présentées ci-dessous :

- Les normes municipales en matière de construction de toilettes peuvent dépasser les capacités des résidents, des locataires ou des propriétaires et aboutir à une non-conformité.
- Il se peut qu'il n'y ait pas assez de place pour que certains ménages (voire tous) puissent construire des latrines privées.
- Les latrines peuvent être pleines mais ne pas être vidangées en raison d'une impossibilité d'accès ou du manque de matériel adapté ou parce que les services de GBF sont inexistantes ou inabordable.
- Les propriétaires peuvent être peu enclins à construire des latrines. Les locataires peuvent manquer d'autorité ou de ressources pour le faire et peuvent aussi ne pas avoir le pouvoir pour exiger des propriétaires qu'ils le fassent. Il se peut aussi que les locataires ne veulent pas que leurs propriétaires construisent des latrines de peur qu'ils n'augmentent leur loyer.
- Un manque d'appréciation des besoins, des capacités ou du pouvoir d'achat des communautés peut faire que les prestataires de services ou les fournisseurs d'équipement proposent des solutions inadaptées.
- Les prestataires de services peuvent avoir une connaissance réduite des différentes options possibles, peut-être parce que celles-ci n'ont encore jamais été utilisées dans le pays.
- Il se peut que les maisons soient situées dans des environnements difficiles où il est compliqué de creuser des fosses ou de poser des canalisations : par exemple, en cas de constructions sur pilotis, sur des pentes rocheuses escarpées ou dans des zones fréquemment inondées.

Il est donc important de reconnaître qu'il existe probablement des rôles et attributions au sein du processus ATPC-U qui vont bien au-delà de la communauté.

Une attention plus systématique à la chaîne d'assainissement s'impose – et aux prestataires de services, aux parties prenantes et plus généralement aux plans de développement urbain. Le Tableau 1.5 donne un aperçu simplifié des rôles et attributions génériques ; la réalité sera beaucoup plus complexe.

Tableau 1.5 Rôles et attributions des différentes parties prenantes de l'assainissement

<i>Rôle des parties prenantes</i>	<i>Attribution</i>
Pouvoirs publics, y compris les autorités nationales et municipales, plusieurs services différents, les services publics, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Approche à l'échelle du système qui s'attaque simultanément à plusieurs dimensions, y compris les politiques publiques, le financement, les institutions et d'autres fonctions clés de l'environnement favorable à l'EAH. • Lois et règlements appliqués. • Options appropriées pour la collecte, le traitement, l'élimination ou le réemploi des excréments.

Tableau 1.5 Rôles et attributions des différentes parties prenantes de l'assainissement (contd.)

<i>Rôle des parties prenantes</i>	<i>Attribution</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre réglementaire. • Utilisation du budget/dotation du budget public. • Suivi des flux financiers. • Plans d'investissements municipaux. • Capacités des institutions clés et des prestataires de services. • Engagement politique de haut niveau. • Politique nationale.
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de services et produits d'assainissement. • Services financiers abordables. • Aide au développement d'entreprises. • Aide à la recherche et au développement.
ONG internationales, nationales et locales	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités et des compétences des acteurs locaux et des communautés pour mener à bien l'ATPC-U et faciliter le processus ATPC-U. • Liaison entre les différents groupes de parties prenantes. • Campagnes de changement de comportement. • Systèmes de surveillance. • Inclusion des ménages vulnérables et marginalisés.
Organisations communautaires ou leaders naturels	<ul style="list-style-type: none"> • Facilitation de l'intervention locale. • Surveillance des progrès. • Maintien de l'enthousiasme. • Pressions sur les pouvoirs publics et les prestataires de services en les obligeant à rendre des comptes. • Voix de la société civile.
Communauté	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre des mesures dans les limites de leurs capacités, p. ex. construire des latrines là où c'est possible, nettoyer les installations existantes, exprimer leurs besoins, faire pression sur les pouvoirs publics et les prestataires de services et les obliger à rendre des comptes. • Disposition à payer.

Comment utiliser ce guide

L'objectif de ce guide est de proposer un cadre, des outils et des tactiques destinés à comprendre, explorer et mettre en œuvre l'ATPC-U. Il vise aussi à améliorer les connaissances du lecteur sur la valeur ajoutée que présente l'intégration de l'ATPC-U dans les approches, les systèmes et les cadres existants d'assainissement urbain. Il couvre une variété de contextes urbains, en s'appuyant sur des exemples de pratiques efficaces et prometteuses qui peuvent être adoptées et adaptées à différents contextes.

Le guide rassemble une multitude d'outils individuels qui soutiennent le processus d'ATPC-U. Les outils eux-mêmes sont synthétisés à partir de l'expérience pratique et dérivés d'un examen de la littérature et d'études de cas. Ceux qui figurent dans ce guide sont tirés de programmes d'ATPC-U ou sont des exemples d'outils et de tactiques qui respectent les grands principes

de l'approche (voir la section du Chapitre 1 intitulée « Les principes de l'ATPC-U »).

Ces notions visent à servir d'inspiration pour ceux qui souhaitent concevoir des outils et des processus qui respectent des principes semblables. L'ATPC-U est une démarche relativement nouvelle et l'expérience est en pleine croissance même si elle reste relativement limitée pour l'instant. Nous n'avons pas de réponses avérées pour chaque scénario et nous aimerions voir les enseignements s'appuyer sur des expériences pratiques, la mise en œuvre, la réflexion et la révision des approches.

Le guide est divisé en deux parties. La première partie présente une introduction et une vue d'ensemble de l'ATPC-U. Elle entend améliorer les connaissances du lecteur sur la valeur ajoutée de l'ATPC-U pour les approches existantes d'assainissement urbain. Elle offre des suggestions sur la façon de concevoir un programme ou une intervention ATPC-U ainsi qu'un certain nombre d'outils pour les utilisateurs, les agents de mise en œuvre et les régulateurs de l'assainissement urbain. Cette section met l'accent sur **ce qui est requis, ce qu'il faut faire et pourquoi**, ainsi que sur **la manière de le faire**. Elle comprend un ensemble de principes directeurs, une série d'outils et de tactiques et des ressources utiles. Ces outils et tactiques fournissent des conseils sur l'enchaînement des étapes de la démarche ATPC-U :

- *Étape 1 : Évaluation et préparation (pré-déclenchement).* Rechercher les responsabilités des autorités locales en matière d'assainissement ainsi que les plans liés au logement, à l'eau et l'assainissement ; tisser des liens avec les parties prenantes pertinentes ; analyse de la situation ; analyse des parties prenantes ; sélection des communautés ; mobilisation des partenaires ; renforcement des capacités ; préparatifs pour entrer dans les communautés.
- *Étape 2 : Déclenchement de l'ATPC-U et plaidoyer institutionnel.* Analyse participative du profil d'assainissement ; déclenchement communautaire/point d'embranchement ; planification de l'action pilotée par la communauté ; plaidoyer auprès des institutions.
- *Étape 3 : Intégrer l'ATPC-U le long de la chaîne d'assainissement.* Récupération et confinement en toute sécurité – facilitation de l'approvisionnement ; vidange et transport de manière sûre ; traitement et réemploi potentiel ; gestion du drainage et flux de déchets associés.
- *Étape 4 : Maintenir la dynamique.* Mise à l'échelle ; suivi et surveillance ; vérification, certification et célébration.

Des outils et tactiques sont présentés tout au long de l'ouvrage afin de donner des idées sur la manière de mettre en œuvre concrètement l'ATPC-U. Le choix des outils sera dicté par le contexte et le but recherché par le lecteur. Bien que les outils aient été regroupés par étapes, il existe des liens évidents entre eux.

La deuxième partie fournit un descriptif de 15 études de cas qui racontent l'utilisation des outils et tactiques dans une variété de sites. Cette section met

Tableau 1.6 Outils et tactiques énumérés à chaque étape

<p>Étape 1 : Évaluation et préparation (pré-déclenchement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes de référence • Enquêtes chiffrées auprès des ménages • Cartographie par diagramme de Venn • Analyse d'économie politique • Cartographie des réseaux sociaux 	<p>Étape 3 : Intégrer l'ATPC-U le long de la chaîne d'assainissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement participatif de technologies • Outils participatifs pour une conception socialement inclusive • Analyse participative des systèmes de marché pour l'assainissement • Analyse de la chaîne d'approvisionnement • Calculs des déchets solides
<p>Étape 2 : Déclenchement de l'ATPC-U et plaidoyer institutionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Théâtre de rue sur l'assainissement • Déclenchement de groupes homogènes • Déclenchement des foules • Déclenchement par parcelle/compound • Cartographie de l'assainissement • Calcul de la merde • Calculs des frais médicaux par ménage • Marche de transect • La merde et le verre d'eau • Voies de contamination fécale-orale • Vidéo/photographie participative • Analyse de la contamination de l'eau • Planification de scénario • Outil de classement et de priorisation • Plans d'assainissement municipal/Plans directeurs d'assainissement • Diagramme des flux de merde/déchets fécaux • Partage du déclenchement communautaire avec les principales parties prenantes • Visites d'exposition • Partage des nombres • Forums de propriétaires 	<p>Étape 4 : Maintenir la dynamique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ambassadeurs de l'assainissement • Visites d'échanges communautaires • Utilisation des médias traditionnels et sociaux • Groupements de femmes • Inspection visuelle • Notation des performances institutionnelles • Fiches de notation communautaires • Surveillance intercommunautaire • Surveillance par téléphone mobile • Célébration des progrès • Panneaux annonceurs

l'accent sur **la manière dont les autres ont procédé**. Loin d'être copiées, nous espérons que les études de cas donneront des idées et seront sources d'inspiration. Nous aimerions que cette section soit étoffée avec le temps à mesure que nous gagnerons plus d'expérience.

Le guide évite délibérément une approche descendante ou universelle et adopte plutôt le point de vue des communautés. En reliant systématiquement ces outils et exemples à différents aspects de la mise en œuvre de l'ATPC-U, on espère combler le besoin urgent exprimé par les responsables politiques et les professionnels en quête de conseils sur l'ATPC-U dans le cadre des ODD. Cet ouvrage a été volontairement conçu pour être le plus interactif possible. Veuillez utiliser la page de notes à la fin de chaque chapitre pour y consigner vos idées.

Il est espéré que d'autres seront incités à essayer ces approches, à apprendre et à documenter leurs expériences, et à contribuer à l'avenir à l'amélioration

Encadré 1.2 Guide des encadrés et des tableaux

À faire et à ne pas faire : Ces tableaux se trouvent à la fin de chaque chapitre. Ils sont là pour souligner d'un côté ce qui est nécessaire et de l'autre, ce qui devrait être évité.

Exemples : Les exemples sont principalement tirés des programmes ATPC-U ; toutefois, ceux d'autres programmes jugés fortement compatibles avec les outils et tactiques énumérés et les principes directeurs de l'approche ont aussi été utilisés (voir au chapitre 1 la section intitulée « Les principes de l'ATPC-U »). Nombre de ces exemples font référence aux études de cas décrites dans la deuxième partie. Ces encadrés sont en bleu.

Conseils : Des encadrés de conseils émaillent le texte et couvrent des rubriques telles que la vulnérabilité, les questions émergentes et les principaux points à prendre en compte. Ces encadrés sont en vert.

Pages blanches : Le guide a été conçu pour être interactif. Des pages blanches sont prévues à la fin de chaque chapitre pour permettre aux lecteurs d'ajouter leurs pensées, leurs idées et leurs questions éventuelles.

et au perfectionnement des conseils grâce à une documentation, une réflexion critique et un partage. Les lecteurs devraient pouvoir choisir des passages à la carte et consulter sélectivement des outils, des études de cas et des références pour les aider dans les tâches qui les occupent.

Ce guide est une première tentative pour fournir des conseils de nature générale sur la manière d'adapter et utiliser l'ATPC-U dans des contextes urbains. Ce n'est pas un recueil faisant autorité ou d'un mode d'emploi pas-à-pas ; il s'agit plutôt d'un document de travail auquel pourront venir s'ajouter de nouveaux outils et de nouvelles expériences à mesure qu'ils verront le jour.

À faire et à ne pas faire

Tableau 1.7 À faire et à ne pas faire concernant l'ATPC-U – Généralités

<i>À faire</i>	<i>À ne pas faire</i>
1. Tenir compte des principes de l'ATPC-U et adapter les approches, les outils et les tactiques qui émaillent ce guide au contexte urbain en présence.	1. Faire un copier-coller de l'approche ATPC en milieu rural.
2. Chercher à savoir quelles sont les besoins et les aspirations abordables (GBF, raccordements à l'égout, toilettes privées, partagées ou communales) et être clair quant aux options réalistes qui existent.	2. Se concentrer exclusivement sur la DAL et les latrines des ménages.
3. Réfléchir à la typologie urbaine et au rôle que l'ATPC-U peut jouer par rapport aux problèmes rencontrés. Un programme dans une petite bourgade rurale sera très différent d'une intervention dans un quartier pauvre et non desservi d'une mégapole comme Dhaka ou Lagos.	3. Présumer que les pouvoirs publics ne font rien pour fournir des services ou qu'ils n'ont pas de projet.
	4. Présumer que la population urbaine qui vit dans la pauvreté ne peut pas trouver de moyen de contribuer au programme ou d'améliorer sa situation en matière d'assainissement.
	5. Penser que les ménages n'ont pas de latrine ou que les ménages sont forcément incapables de construire une latrine.
	6. Travailler en vase clos par rapport aux autres partenaires de développement, agences publiques et programmes d'assainissement.

Tableau 1.7 À faire et à ne pas faire concernant l'ATPC-U – Généralités (*suite*)

<i>À faire</i>	<i>À ne pas faire</i>
<ol style="list-style-type: none"> 4. Reconnaître que les schémas des établissements communautaires, leur régime foncier ou leur densité revêtent une importance cruciale et qu'ils changeront au cours des deux à dix années à venir. 5. Forger des liens, s'associer et collaborer avec ceux qui travaillent déjà sur l'assainissement en milieu urbain (y compris les autorités locales, les services publics, les partenaires du développement, les maçons, le marketing de l'assainissement, les agences d'attribution de prêts, les prestataires de services, etc.). 6. Mettre au point une stratégie/un cadre pour guider les interventions ATPC-U par rapport auxquels les actions et les résultats pourront être mesurés. 7. Développer des outils de contrôle des activités pour l'évaluation et la préparation, le déclenchement, les interventions le long de la chaîne d'assainissement et le maintien de la dynamique. 8. Fournir aux parties prenantes de l'assainissement urbain un renforcement des capacités substantiel et répété sur l'ATPC-U. Une fois ne suffit pas. 9. Plaider auprès des pouvoirs publics, des partenaires du développement et d'autres organisations pour veiller à ce que les avantages possibles de l'ATPC-U soient reconnus dans les politiques, stratégies, directives, conseils de formation à l'échelle nationale et les programmes en matière d'EAH. 10. Documenter et partager votre expérience : ce que vous avez fait et les enseignements que vous en avez tirés. 11. Proposer des approches ATPC-U pour soutenir d'autres initiatives d'assainissement – elles manquent souvent de connaissances sur les bonnes approches participatives. 	<ol style="list-style-type: none"> 7. Présumer que les tiers du secteur connaissent bien et maîtrisent l'ATPC-U et qu'ils comprennent la terminologie de l'ATPC-U.

Notes à l'intention des utilisateurs

PREMIÈRE PARTIE

Le guide

CHAPITRE 2

Étape 1 : Évaluation et préparation (pré-déclenchement)

Résumé

Les communautés urbaines peuvent rarement atteindre un assainissement total géré de manière sûre sans collaborer avec un large éventail de parties prenantes. L'évaluation et la préparation est l'étape au cours de laquelle l'équipe ATPC-U ou les facilitateurs analysent le contexte plus large au sein duquel vit la communauté puis développent un profil d'assainissement en recueillant les informations pertinentes pour appuyer le processus ATPC-U, en identifiant les autres initiatives en cours et ce qui est requis, et en réfléchissant à la manière de mettre en œuvre l'approche ATPC-U. Le fait d'acquiescer une appréciation plus poussée et plus détaillée du contexte – c.-à-d. la communauté, les problèmes liés aux services d'assainissement, les parties prenantes, les interventions en cours, etc. – permettra d'informer la conception de processus ATPC-U efficaces et de voir comment les intégrer dans l'environnement urbain plus large. Ce chapitre décrit les données qui doivent être recueillies et la façon de procéder pour le faire. Il comprend des suggestions pour réaliser les analyses de la situation et des parties prenantes, qui sont requises pour concevoir les phases suivantes du processus ATPC-U.

Mots clés : Analyse de la situation, analyse des parties prenantes, collaboration, ATPC-U, profil d'assainissement, assainissement géré de manière sûre.

Messages clés

- L'évaluation et la préparation est l'étape au cours de laquelle l'équipe ATPC-U ou les facilitateurs recueillent les informations pertinentes pour appuyer le processus ATPC-U, identifient les autres initiatives en cours et ce qui est requis et réfléchissent à la manière de mettre en œuvre l'approche ATPC-U.
- La portée et les rôles des différentes parties prenantes doivent être compris en amont du processus de telle manière qu'ils puissent être intégrés dans l'évaluation et la préparation, le déclenchement et les interventions nécessaires le long de la chaîne des services d'assainissement.
- À elle seule, l'intervention de la communauté ne peut pas traiter tous les aspects d'un assainissement géré de manière sûre en zones urbaines. Il faut une bonne appréciation des complexités des institutions

<http://dx.doi.org/10.3362/9781780449487.002>

pertinentes, des chevauchements et des lacunes institutionnels, ainsi que de leurs projets, défis et approches actuels et à venir. L'ATPC-U est là pour les aider, et leur soutien et engagement sont importants. Cela nécessite de travailler en partenariat avec les dirigeants institutionnels locaux pertinents désignés pour garantir un bon assainissement urbain : par exemple, les services municipaux, les collectivités locales, les compagnies des eaux et des égouts et autres fournisseurs locaux de services.

- Une fois que les parties prenantes institutionnelles sont intéressées et motivées, il faut s'occuper du renforcement des capacités et de la préparation. Cette étape englobe la sélection des communautés ; l'identification des options d'assainissement réalisables ; la formation des facilitateurs au processus ATPC-U ; la planification de la stratégie ATPC-U ; la collecte des données de référence ; etc.
- Cette étape exige aussi de préparer la communauté et le leadership local à la mise en œuvre du déclenchement de l'ATPC-U et aux processus ultérieurs.

Objet de l'évaluation et la préparation

L'objectif global de cette phase est d'analyser conjointement le contexte plus vaste au sein duquel vit la communauté urbaine et d'élaborer un profil d'assainissement : c.-à-d. une liste des initiatives, pratiques, contraintes/difficultés, opportunités existantes, les plans et budgets nationaux et locaux ainsi qu'une évaluation de la façon dont ces éléments contribuent à la situation actuelle de l'assainissement urbain. Cette information devrait faciliter la sélection des communautés, former la base de relations positives avec les parties prenantes et entre elles et informer la stratégie pour déclencher des actions tout au long de la chaîne d'assainissement tout en maintenant la dynamique. Dans certains cas, des rapports pertinents existeront peut-être déjà et ne devraient pas être dupliqués.

L'objet de cette étape est d'acquérir une appréciation plus poussée et plus détaillée du contexte – la communauté, les problèmes liés aux services d'assainissement, les parties prenantes, les interventions en cours, etc. – pour informer la conception de processus ATPC-U efficaces et voir comment les intégrer dans l'environnement urbain plus large.

Une approche ATPC-U considère la communauté comme le moteur de l'intervention qui mène à un assainissement total. Toutefois, les communautés peuvent rarement atteindre un assainissement total géré de manière sûre sans collaborer avec un large éventail d'agences, de porteurs d'obligations et de représentants du secteur privé. Par conséquent, parallèlement au déclenchement des communautés pour qu'elles prennent des mesures, une approche urbaine aura aussi besoin de mobiliser les institutions pour qu'elles réagissent aux besoins et aux exigences des communautés.

Une préparation plus poussée est donc requise pour comprendre à la fois la communauté urbaine plus vaste et l'ensemble du contexte institutionnel et

ainsi veiller à ce que toutes les étapes suivantes soient appropriées et fassent intervenir les bonnes personnes. Une évaluation rigoureuse du contexte et une préparation soignée permettront d'augmenter les chances de réussite lors du déclenchement et des phases ultérieures.

Cette étape comprend :

- *Analyse de la situation.* Pour mieux comprendre la nature et la dynamique de la zone choisie du point de vue de la population, du régime foncier, de la migration, du logement, de l'organisation, etc. ; déterminer la nature, l'ampleur et les causes multiples des problèmes d'assainissement ; évaluer les changements requis et déterminer les options réalisables le long de la chaîne d'assainissement.
- *Analyse des parties prenantes et identification des principaux partenaires.* Pour cartographier les parties prenantes institutionnelles ainsi que leurs rôles et attributions par rapport à la mise en œuvre, l'entretien et la gestion des services d'assainissement et commencer à tisser des liens avec elles.
- *Sélection des communautés et renforcement des capacités des partenaires.* Appliquer les informations ci-dessus pour impliquer les principaux partenaires locaux dans le processus ; sélectionner des communautés qui conviennent pour l'intervention ; et faire les préparatifs appropriés pour le déclenchement – par exemple, mobiliser le leadership local, choisir les dates et heures qui conviennent pour les réunions.
- *Préparatifs pour entrer dans la communauté.* Mobiliser le leadership local et prendre des dispositions pour que la phase de déclenchement puisse commencer.

Évaluer la vulnérabilité

Conseil 2.1 – Réfléchir à la vulnérabilité

Les vulnérabilités peuvent être accentuées en zones urbaines. En milieu rural, les communautés peuvent avoir un emploi, des idées, des valeurs, des intérêts et des normes de comportement semblables. En zone urbaine, il peut exister une grande variété de métiers, de modes de vie, de valeurs et d'aspirations.

La vulnérabilité pourrait avoir trait à l'une quelconque des inégalités suivantes :

- Les inégalités individuelles sont fondées sur le genre, l'âge et le handicap, le statut marital et familial, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, l'état de santé, le régime de propriété ainsi que la situation économique et sociale.
- Les inégalités de groupe sont fondées sur la race, la couleur de peau, l'ethnie, la langue, la religion, l'appartenance politique, l'origine nationale ou sociale, la caste, ou l'état migratoire.

- Les inégalités géographiques sont fondées sur le lieu de résidence : p. ex. entre des établissements formels et informels.

Source : Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CDESC), Observation générale 20 sur la non-discrimination, Doc. de l'ONU E/C.12/GC/20, 2009.

Les personnes qui sont vulnérables ou dans des situations marginalisées peuvent :

- être moins visibles ;
- moins se faire entendre et avoir moins confiance pour s'exprimer en public ;
- être moins susceptibles ou capables de faire valoir leurs droits ;
- ne pas être écoutées ;
- avoir moins de temps pour discuter des activités communautaires ;
- être sous-représentées dans les politiques et les prises de décisions, et faire face à des obstacles pour accéder à des institutions publiques en raison de leur langue ; de leur culture ou pour cause de racisme ;
- ne pas être capables de lire ou d'écrire facilement ;
- vivre en marge des communautés avec moins d'accès aux services ;
- se heurter à une stigmatisation ou à des préjugés ;
- avoir moins accès à des fonds et des ressources, et être incapables de fournir une contribution en espèces ou en main-d'œuvre ;
- avoir des croyances, des cultures ou des pratiques différentes de la majorité ;
- avoir des besoins différents, y compris en matière d'EAH, et/ou
- avoir moins accès à l'information (telle que l'information sur les services, les structures tarifaires, leurs droits et avantages au regard de la politique nationale et des lois internationales, et aux mécanismes permettant de porter plainte ou de revendiquer un droit).

Source : House et al., 2014.

Encadré 2.1 Implications de la vulnérabilité pour l'ATPC-U

Il existe un certain nombre de facteurs qui affectent l'aptitude d'un groupe ou d'un individu à participer aux processus ATPC-U ou à construire, accéder, utiliser ou entretenir une latrine. En particulier, **l'aptitude physique, l'accès à un revenu et à des actifs** ainsi que **le soutien de la part des membres de la famille** exercent un impact notable pour déterminer si une personne aura besoin d'un soutien intérieur ou extérieur à la communauté. Le recours aux « grappes de désavantages » (Figure 2.1), peut aider à montrer comment ces défis se chevauchent et sont imbriqués. Ainsi par exemple, si vous êtes une personne souffrant d'un handicap ou une personne âgée qui dirige un ménage, mais si vous avez une entreprise ou beaucoup d'épargne, il est probable que vous soyez tout de même capable de construire une latrine à laquelle vous pourrez accéder et que vous pourrez utiliser. Il y a des chances pour que les personnes qui relèvent de plusieurs groupes soient les plus défavorisées (p. ex. une veuve âgée ayant peu ou pas d'économies et pas de revenu régulier qui s'occupe à elle seule de ses petits-enfants et qui vit dans une zone en butte aux inondations).

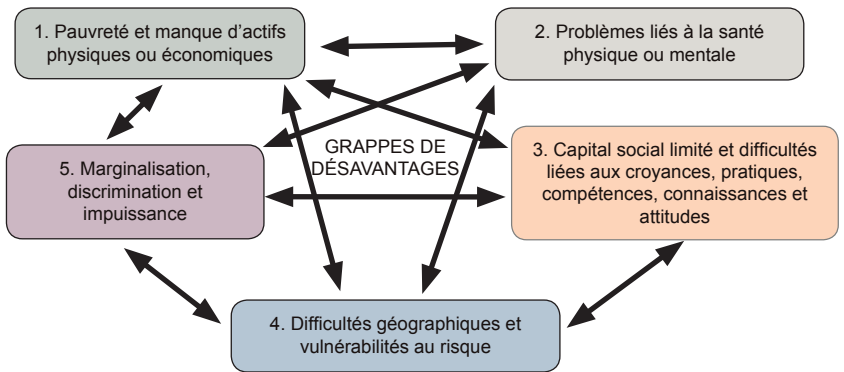


Figure 2.1 Grappes de désavantages

Note : a) Les flèches indiquent l'interconnexion entre chaque facteur et les autres ; b) Un individu ou un groupe touché par plus d'un facteur sera vraisemblablement plus défavorisé qu'un individu ou un groupe affecté par un seul facteur ; c) Cette figure s'inspire de l'analyse de Chambers (1983) sur le piège de la privation dans les communautés rurales. Source : House et al., 2017.

Les implications de telles inégalités pour l'assainissement comprennent la sécurité, la commodité, la facilité d'emploi, l'estime de soi, la santé, la dignité et un environnement amélioré. Par exemple, il existe peut-être un certain nombre d'obstacles à la mobilisation des personnes vulnérables dans l'approche ATPC-U :

- exclusion des processus de pré-déclenchement ou de déclenchement de l'ATPC-U ;
- impossibilité de payer pour la construction de latrines ou pour des services de GBF ou d'utiliser des actifs pour construire des toilettes ;
- expérience de pressions coercitives ou d'humiliation pour se conformer aux exigences de la communauté en matière de FDAL ;
- impossibilité de payer pour utiliser les toilettes publiques (p. ex. au sein des populations de passage ou des sans-abri) ;
- obstacles à l'accès et l'utilisation de latrines pour des individus au sein des ménages (p. ex. les handicapés ou les personnes âgées) ;
- exclusion de l'utilisation des installations communautaires ou publiques (p. ex. chez les femmes transgenres) ; et/ou
- manque d'attention aux sentiments d'insécurité liés à l'utilisation de toilettes.

La conception de programmes ATPC-U qui garantissent une parfaite inclusion sociale en termes d'aptitude des gens à construire, utiliser et entretenir des installations sanitaires et de lavage des mains exige de prêter attention à la vulnérabilité dès le départ et tout au long du processus, c.-à-d. dans l'analyse des parties prenantes, dans l'application de la réglementation, dans le suivi, etc.

Le renforcement des capacités des facilitateurs de l'ATPC-U ainsi que des systèmes communautaires de gestion EAH et l'investissement dans des groupes communautaires (tels que des groupements de femmes ou des organisations qui représentent les handicapés) permettent de garantir une plus grande solidarité au sein de la communauté et des processus améliorés en matière d'ATPC-U. En mettant l'accent sur des interventions de modeste envergure, immédiates et réalisables et sur un accès à un soutien financier et autre, on peut contribuer à veiller à ce que les personnes vulnérables puissent construire, utiliser et entretenir des toilettes et des installations de lavage des mains et ainsi préserver les comportements d'hygiène sur la durée.

Exemple 2.1 – Tenir compte de la vulnérabilité et planifier la sécurité

Faire participer des adolescentes à l'évaluation de la sécurité : Des adolescentes ont participé à des ateliers pour des villes plus sûres organisés par Plan Pérou afin d'identifier les problèmes liés à la violence et ce que ressentent les jeunes à propos de l'insécurité dans leurs communautés. Pour ce faire, les jeunes filles ont entrepris divers exercices, y compris un exercice de cartographie sociale et le développement d'étoiles de chance et de parcours de sécurité pour les filles. Les ateliers ont incité les jeunes filles à identifier des problèmes prioritaires qu'elles aimeraient résoudre et leurs recommandations associées.

Source : Plan International et al., 2013.

Intégrer la sécurité des femmes dans les services urbains, Inde : Jagori, Women in Cities International, ActionAid Inde et des partenaires ont travaillé avec des femmes, des hommes et des adolescents et adolescentes pour explorer les préoccupations de chaque groupe en matière de sécurité, et ils ont aidé les membres de la communauté à se rapprocher des pouvoirs publics pour tenter de trouver des solutions. Le processus d'étude des problèmes de sécurité a englobé une cartographie des services et l'identification des zones à risque, des discussions en groupes de réflexion, une marche diagnostic de sécurité et des entretiens approfondis avec des femmes. Cet apprentissage initial a été suivi par un programme de renforcement des capacités afin de monter une équipe centrale de membres de la communauté (réunissant des femmes, des jeunes filles et de jeunes garçons) qui ont ensuite pu mobiliser la communauté et les autorités locales. Les efforts de renforcement des capacités visaient à accroître l'estime de soi, à améliorer les aptitudes des populations à remettre en cause les relations de pouvoir et à promouvoir le leadership et l'apprentissage tiré d'autres interventions pilotées par la communauté. Les jeunes filles et les jeunes garçons ont aussi préparé une émission de radio sur la base d'entretiens avec la population locale. Ce programme a servi à promouvoir les discussions avec des groupes de membres de la communauté dans les environs pour favoriser une meilleure compréhension et encourager les changements de comportement.

Source : Women in Cities International et al., 2011.

Analyse de la situation

La première partie de l'analyse de la situation fournira les informations nécessaires pour déterminer et confirmer les besoins d'assainissement de la communauté ; elle permettra d'évaluer si les outils ATPC-U peuvent aider à y répondre et comment. Elle aidera aussi à comprendre les initiatives d'assainissement en cours ou planifiées et en quoi l'ATPC-U pourrait y contribuer.

Il est également essentiel d'évaluer quelles sont les options réalistes de la chaîne d'assainissement – cela ne veut pas dire que les communautés ont

besoin d'en être informées mais ces options doivent pour l'heure être réalistes et abordables. Les habitants ont-ils le droit de construire des latrines sur leur parcelle ? Sont-ils les propriétaires des terres et des logements ou sont-ils locataires ? Vivent-ils là en toute légalité ? Y a-t-il assez de place pour construire des latrines – ou pour les reconstruire ? Si des latrines existent, sont-elles utilisées ? Dans la négative, pourquoi non ? Existe-t-il des toilettes publiques ou communautaires accessibles ? Sont-elles utilisées par les hommes, les femmes, les enfants, les personnes handicapées, etc. ? Les latrines à fosse sont-elles vidangées ? Si oui, comment et par qui ? Où vont les boues de vidange ? Existe-t-il une usine de traitement ? À quelle distance se trouve-t-elle ?

À ce stade, il est nécessaire d'avoir une idée claire des projets des pouvoirs publics et des partenaires de développement pour le site. Ainsi par exemple, le site doit-il faire l'objet d'une réhabilitation, d'un nettoyage ou d'un réaménagement ? Quelle est la situation en matière d'approvisionnement en eau potable ? Est-il prévu de l'améliorer ? Où est l'éégout le plus proche, s'il en existe un ? Existe-t-il des services de GBF pour la vidange, le transport et le traitement des boues ?

Si la communauté convient et s'il est décidé de déployer l'ATPC-U, la deuxième étape consistera à développer des stratégies appropriées de déclenchement et de suivi. Une analyse de la situation devrait couvrir les éléments qui sont importants pour la conception du programme et les méthodes de mise en œuvre. Il est important de se faire une idée claire des points suivants :

- données démographiques de base du site, y compris le statut socio-économique, les maladies, la culture, le handicap, le degré de vulnérabilité/pauvreté, les groupes marginalisés, etc. ;
- régime de propriété des terrains, agencement des parcelles et modalités d'occupation des terres ;
- schémas d'établissement et topographie ;
- information sur la disponibilité, l'accès et l'utilisation des différentes formes d'assainissement et services associés ;
- revenus, loyers et coûts de l'accès à l'assainissement (partagé et domestique) et services associés ;
- prestataires de services GBF existants, gestion des déchets solides et liquides, services de nettoyage, etc. ;
- accès à l'eau, déchets, drainage des eaux pluviales et gestion des déchets solides ;
- autres infrastructures telles que les routes, qui sont particulièrement importantes pour la GBF ;
- attitudes envers l'EAAH pour contribuer à informer les éventuelles campagnes de communication sur les changements de comportement ;
- problèmes rencontrés le long de la chaîne d'assainissement, depuis le confinement jusqu'à l'élimination – c.-à-d. couverture existante en latrines, utilisation, entretien et autres pratiques liées à l'hygiène, telles que le lavage des mains, l'assainissement scolaire, etc. ;

- comment le site/la communauté s'inscrivent-ils dans le système urbain plus vaste ; et
- projets d'investissements stratégiques ou autres par les pouvoirs publics et/ou leurs partenaires.

L'analyse de la situation devrait s'appuyer sur des données tirées de rapports existants, des autorités locales, d'enquêtes et autres documents. Cela pourrait couvrir :

- les rapports antérieurs des pouvoirs publics ou des partenaires de développement, ou des rapports sur des projets d'assainissement par des ONG, y compris des études de contexte, des données de référence et des évaluations ;
- les bases de données des autorités locales/municipales ou des sources de données sur des thèmes pertinents ; et
- des données de recensement sur la démographie nationale et la santé locale.

Une analyse documentaire pourrait être complétée ou vérifiée par des entretiens avec des informateurs clés : par exemple, avec des services municipaux (dirigeants et personnel), des représentants de prestataires de services (publics et privés), des projets de partenaire de développement, des ONG, des organisations communautaires, et autres institutions locales et dirigeants locaux.

Il existe de nombreuses façons de recueillir l'information. Les deux exemples présentés ci-dessous sont des enquêtes de référence et des enquêtes auprès des ménages (Outil 2.1 et 2.2, et Exemple 2.3 et 2.4). Ces outils peuvent être utilisés simultanément. Les questions des deux enquêtes devraient être étudiées en fonction des points énumérés plus haut. Avant de commencer, il faut se demander comment recueillir les informations propres aux groupes vulnérables et défavorisés.

OUTIL 2.1 – Enquête de référence

De quoi s'agit-il ?	Les enquêtes de référence constituent une partie importante de tout processus de suivi-évaluation (S&E). Une étude de référence s'effectue au début d'un projet pour déterminer la situation actuelle d'une population avant le déploiement d'un programme. Il peut s'agir d'une enquête sur les connaissances, les attitudes et les perceptions (KAP) ayant trait au problème d'assainissement dans une communauté locale.
Pourquoi l'utiliser ?	Une étude de référence est essentielle pour garantir que les agents de mise en œuvre soient capables par la suite de mesurer l'impact que le projet a eu sur la communauté cible. L'information peut aussi être utilisée pour aider à concevoir les phases suivantes du programme.

Comment l'utiliser	L'enquête pourrait être faite sous forme d'un entretien, d'un questionnaire papier, d'une enquête téléphonique ou en ligne. Les fonds et le temps disponibles dicteront l'intensité et la portée de l'étude de référence. Les résultats devraient être utilisés dans la planification ultérieure.
Quand l'utiliser ?	Les enquêtes de référence devraient être effectuées au tout début d'un programme pour permettre de concevoir les étapes ultérieures. Lorsqu'une enquête de référence est effectuée une fois qu'un programme a déjà commencé, il est difficile de se faire une idée précise de son impact.
Études de cas associées	Étude de cas 3 : Fort Dauphin, Madagascar. Étude de cas 4 : Gularia, Népal.

Exemple 2.2 – Collecte des données de référence

Lors des étapes de planification, SEED Madagascar a noué un dialogue avec les chefs d'un *fokontany* urbain (quartier) et les bénévoles en santé publique pour collecter des données auprès des communautés ciblées sur les connaissances, les attitudes et les pratiques ayant trait à l'EAH, à la démographie, aux loisirs populaires, aux personnalités influentes et à la planification urbaine.

Cela leur a permis d'identifier les sites prioritaires et les communautés où ils pourraient travailler, les déclencheurs appropriés, le type de soutien dont les ménages pouvaient avoir besoin, comment rendre les activités ludiques, quel était le meilleur moment pour que les gens soient disponibles et les personnalités pouvant éventuellement montrer l'exemple.

Source : Étude de cas 3 : Fort Dauphin, Madagascar ; Azafady, 2015.

OUTIL 2.2 – Enquête participative auprès des ménages

De quoi s'agit-il ?	Une enquête détaillée auprès des ménages qui recueille des données socio-économiques et démographiques (y compris la situation en matière d'emploi, d'éducation, l'accès à des bourses gouvernementales, l'accès aux services de base, l'accès à des infrastructures publiques, sociales et communautaires, etc.). Elle peut nécessiter des niveaux élevés de participation des membres de la communauté. Lorsqu'une communauté mobilisée recueille ses propres données, les résultats obtenus reflètent des degrés de précision beaucoup plus élevés que tout recensement ou toute enquête réalisé(e) par des personnes de l'extérieur.
---------------------	--

Pourquoi l'utiliser ?	<p>Les enquêtes fournissent un profil actualisé de l'établissement humain, qui peut servir de base à la planification future. L'exercice de collecte des données peut servir comme moyen de mobiliser les communautés, d'équiper les membres avec des informations précises qui peuvent être utilisées pour plaider en faveur des priorités de développement. Lorsque des enquêtes sont réalisées en partenariat avec des communautés pauvres, elles permettent d'acquérir des données précises et plus détaillées qui peuvent servir à concevoir les phases ultérieures du programme.</p> <p>Les réseaux de résidents urbains pauvres peuvent consciemment adopter des stratégies d'auto-recensement qui deviennent de puissants outils de négociation dans leurs tractations avec les pouvoirs publics. Les communautés sont les mieux placées pour élaborer des plans de développement communautaire : les résidents ont les connaissances les plus à jour sur le nombre de ménages que compte leur agglomération, depuis quand ils y sont installés et comment ils gagnent leur vie.</p>
Comment l'utiliser	<p>Les enquêteurs créent une carte qualitative et quantitative de leur agglomération. Leurs travaux ont deux objectifs : 1) enquêter auprès de chaque ménage ; et 2) dénombrer et mesurer chaque structure. Un processus de vérification ultérieur au sein de la communauté permet aux d'identifier les points de désaccord et de les faire arbitrer par les membres de la communauté.</p> <p>Le jour de l'enquête, une équipe enquêtrice est désignée et fait l'objet d'une formation. Les membres de la communauté discutent et définissent la portée et l'ampleur des types d'information qu'ils veulent recueillir en priorité : p. ex. groupes vulnérables, sûreté et sécurité, santé et bien-être, etc. Ces données sont recueillies au niveau des ménages pour dresser un profil détaillé de l'agglomération.</p>
Quand l'utiliser ?	<p>Avant ou peu de temps après une séance de déclenchement, pour informer une rénovation future ou des plans d'action communautaires.</p>
Conseils complémentaires	<p>Yap, 2015, https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a089e540f0b649740002f8/Chinhoyi_Zimbabwe_POLICY_BRIEF.pdf</p> <p>Walnycki et Schermbrucker, 2016, https://www.shareresearch.org/research/how-collective-action-strategies-urban-poor-can-improve-access-sanitation</p>

Exemple 2.3 – Enquêtes auprès des ménages

À Shackleton, Chinoyi, au Zimbabwe, dans le cadre du projet Sanitation and Hygiene Applied Research for Equity (SHARE), les organisations de résidents des bidonvilles et leurs membres ont effectué des enquêtes auprès des ménages. Les données recueillies comprenaient le coût de l'eau et de l'assainissement, la disposition à payer pour les services et les modalités de tenure foncière, ainsi que des informations sur la volonté des membres de la communauté de participer à une rénovation et une gestion des installations d'eau et d'assainissement améliorées.

La cartographie et le profilage ont amorcé le processus afin d'élaborer des stratégies d'assainissement accessibles à tous et durables.

Source : Yap, 2015.

Analyse des parties prenantes et identification des principaux partenaires

Les interventions communautaires ne couvriront pas tous les aspects des besoins d'assainissement dans les zones urbaines sans l'implication des institutions responsables de ces services et éventuellement la participation d'un soutien extérieur. Par conséquent, la portée et les rôles des autres acteurs de l'assainissement doivent être appréhendés en amont du processus de manière que des relations et des partenariats puissent être noués et intégrés à tous les stades de la démarche.

Une analyse des parties prenantes aidera les facilitateurs de l'ATPC-U à identifier différents acteurs et institutions ainsi que leurs rôles et attributions le long de la chaîne des services d'assainissement. Il s'agit de comprendre quels sont les acteurs influents formels et informels, l'endroit où ils se trouvent et en quoi ils sont influents.

Les parties prenantes peuvent être des individus, des dirigeants communautaires, des groupes et d'autres organisations qui pourraient bénéficier de l'ATPC-U, trouver la démarche utile ou influencer son résultat. Parmi les exemples de parties prenantes dans l'assainissement urbain, on trouve une variété d'individus et d'institutions :

- *Agences responsables.* Celles-ci pourraient englober des ministères nationaux, des agences de réglementation, divers services municipaux/des collectivités locales, des politiciens, des bureaux de développement sanitaire et communautaire, des administrateurs de district et de quartier, des prestataires officiels de services publics, des compagnies de services publics d'eau et d'égouts et des régulateurs. Veuillez noter que celles-ci peuvent exister mais il est fort probable que les responsabilités devront être clarifiées au fil des différentes étapes de la chaîne d'assainissement.

- *Partenaires de développement.* Ils peuvent être impliqués dans des projets urbains d'approvisionnement en eau et d'assainissement, des programmes de réhabilitation urbaine ou de construction de logements. Cela pourrait englober des banques de développement, des agences de développement bilatérales, des agences multilatérales ou onusiennes ou encore des ONG.
- *Organismes universitaires et de recherche.* Dans certaines situations, des recherches ou des expériences pilotes peuvent être entreprises par des organismes nationaux ou internationaux.
- *Le secteur privé.* Il pourrait s'agir de prestataires de services d'assainissement locaux, nationaux ou internationaux (immatriculés/formels ou non inscrits/informels), des institutions financières (banques et institutions de microfinance), et des sociétés privées d'eau et d'égouts.
- *Particuliers et groupes.* Il pourrait s'agir de dirigeants communautaires ; de personnes vulnérables ; de groupements de jeunes, de femmes ou de personnes handicapées ; de groupes d'épargne ; de travailleurs du secteur informel (y compris ceux qui proposent des services de GBF) ; des organisations communautaires ; des associations de propriétaires et de locataires ; des chefs religieux ; ou encore du personnel travaillant dans des cliniques ou des écoles.

L'analyse des parties prenantes peut se faire sous forme d'interviews, de discussions en groupes de réflexion et/ou d'ateliers pour s'assurer que toutes les parties prenantes sont identifiées et que leurs rôles, leurs caractéristiques et les relations entre elles sont compris. Les outils ci-dessous peuvent aider à se faire une idée de l'importance et de l'influence de chaque partie prenante. Avec cette information, il devient possible de développer une approche et une stratégie précises pour les parties prenantes identifiées. L'analyse institutionnelle est un élément important de l'analyse des parties prenantes. Il est nécessaire de comprendre les « règles du jeu » – les politiques et processus existants liés à la gestion des déchets solides, la fourniture de services d'eau, la gestion des eaux usées et la GBF sur l'ensemble de la chaîne d'assainissement – qui influenceront les décisions et les contraintes des parties prenantes. Il est aussi important de se faire une idée claire des projets existants, des plans et stratégies des secteurs du logement, de l'eau et de l'assainissement qui pourraient avoir un impact sur la communauté et les populations environnantes.

L'analyse des parties prenantes devrait naturellement contribuer à identifier les principales organisations auxquelles s'associer au début du déclenchement ATPC-U et aider à orienter la stratégie pour la fourniture à plus long terme de meilleurs services d'assainissement. Les principaux partenaires sont ceux dont l'adhésion et l'engagement sont essentiels pour mobiliser la communauté sur la question de l'assainissement. Ils pourraient englober les autorités municipales, la compagnie des eaux, les services de santé publique et environnementale, le service des travaux publics, un service de développement communautaire ou des projets de développement localement actifs, des

ONG, des organisations communautaires, des champions communautaires, des politiciens, etc. L'analyse des parties prenantes peut aussi identifier ceux qui risquent de perdre au change et sont donc susceptibles d'entraver ou de bloquer le processus, ce qui pourrait nécessiter une intervention pour en faire des alliés.

À ce stade, il n'est peut-être pas important de mobiliser tous les organismes liés à l'assainissement, car ceux qui sont pertinents ressortiront lors du déclenchement communautaire et des étapes de planification des interventions pilotées par la communauté (voir le Chapitre 3).

OUTIL 2.3 – Cartographie par diagramme de Venn

De quoi s'agit-il ?	Un examen des principales parties prenantes et de leurs relations entre elles, y compris la dynamique de pouvoir. Aussi connu sous le nom de diagramme Chapati, cet outil peut servir à identifier et à analyser des institutions et des relations au moyen de symboles et de cercles (objets) de différentes tailles pour représenter des individus, des groupes ou des organisations et leur importance respective dans une communauté ou un groupe de personnes donné.
Pourquoi l'utiliser ?	Il permet de mieux comprendre les arrangements institutionnels au sein de la communauté et au-delà, qui ont un rôle à jouer en matière d'assainissement. Ce genre de cartographie aide à comprendre le pouvoir et les relations entre les acteurs et les institutions qui peuvent soutenir ou bloquer les améliorations à apporter à l'assainissement. L'analyse des différentes relations de pouvoir peut aider à identifier les facteurs susceptibles d'empêcher d'atteindre un environnement exempt de merde et peut montrer comment les personnes marginalisées et privées de pouvoir se retrouvent exclues de la prise de décisions en matière d'assainissement ainsi que des cibles pour les travaux de plaidoyer et de politique.
Comment l'utiliser	La taille des symboles/objets ou cercles utilisés peut être adaptée pour indiquer le pouvoir perçu ou l'importance des différents acteurs ou institutions. Le positionnement – chevauchement, adjacent ou distinct – indique leur degré d'interaction. Les principales questions pour orienter le processus sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les principales institutions (c.-à-d. des agences, des groupes, des individus) dans la communauté ? Quel est le mandat (rôles et attributions) de chacune d'elles dans l'assainissement urbain ? • Quelle est leur relation avec la communauté et entre elles ?

- Comment les différents acteurs sont-ils perçus (pertinence, performance, forces et faiblesses par rapport à leur rôle dans l'assainissement urbain) ?
- Quel pouvoir exercent-ils ? Comment ont-ils utilisé leur pouvoir et quels en ont été les effets et sur qui (les effets peuvent être négatifs ou positifs) ?
- Quelles actions sont requises pour veiller à ce que ce type d'institutions utilisent leur pouvoir et exercent leur mandat pour le bienfait de la communauté pour ce qui touche à l'assainissement urbain ?

Quand l'utiliser ? Au début et tout au long du processus.

Conseils complémentaires SSWM, s.d., <https://www.sswm.info/content/venn-diagrams>

OUTIL 2.4 – Analyse d'économie politique

De quoi s'agit-il ? L'analyse d'économie politique (AEP) a été décrite comme un outil « qui traite de l'interaction entre les processus politiques et économiques au sein d'une société : la distribution de pouvoir et de richesse entre différents groupes et individus, et les processus qui créent, soutiennent et transforment ces liens au fil du temps » (ODI, 2009).

Pourquoi l'utiliser ? Il permet de générer des réponses propres au contexte en contribuant à expliquer pourquoi l'assainissement est dans l'état où il se trouve, en identifiant les moteurs et les goulots d'étranglement du progrès, et en recherchant des solutions gagnantes pour tous.

L'outil soutient la réflexion stratégique sur la question de savoir comment se produit le changement au niveau du secteur et ce qui peut impulser les changements requis pour atteindre un accès universel. Il peut aussi être utilisé pour une réflexion stratégique et pour surmonter les obstacles lorsqu'ils se produisent.

Comment l'utiliser L'AEP implique de travailler avec différentes parties prenantes pour cartographier les institutions (tant formelles qu'informelles) et leurs rôles désignés et réels en soulignant les incitations et le pouvoir qui soutient ou qui entrave les améliorations en matière d'assainissement.

Parmi les questions importantes à se poser durant le processus, on peut citer :

- Qui décide ?
- Qui profite ?
- Les choses peuvent-elles changer ?
- Quels sont les points communs entre les intérêts ?

- Les groupes peuvent-ils se mobiliser autour de ces points communs et, si oui, quels groupes ?

Ils sont particulièrement efficaces lorsqu'ils se concentrent sur un sujet particulier plutôt que sur l'assainissement en général, comme les vidangeurs de fosse informels ou la gestion des latrines communales. Par conséquent, il peut être judicieux d'entreprendre un certain nombre d'AEP sur des sujets précis.

À la fin du processus, il devrait y avoir un accord des parties prenantes sur les actions importantes qui sont requises.

Une AEP peut être une évaluation indépendante ou être réalisée en conjonction avec d'autres évaluations du secteur comme l'analyse des goulots d'étranglement EAH (WASH BAT) ou le protocole d'évaluation rapide de l'ATPC (CRAP).

Quand l'utiliser ? Cet outil peut être utilisé pour concevoir et élaborer des scénarios concrets gagnants-gagnants, passer en revue des programmes sectoriels ou influencer les plans.

Conseils complémentaires

Coursera, s.d., <https://www.coursera.org/learn/sanitation/lecture/HyysG/5-6-tools-for-institutional-and-political-economy-analysis-for-sanitation>

Kooy et Harris, 2012, <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7797.pdf>

WASH BAT, 2016, <http://www.washbat.org/>

Encadré 2.2 Analyse d'économie politique pour la gestion des boues fécales

Les évaluations des pronostics de changement (PFC) (AEP abordées avec sensibilité pour que l'analyse puisse être partagée et discutée entre les parties prenantes pertinentes) ont été élaborées pour évaluer la fourniture de services de GBF. Les évaluations PFC ont été menées dans le cadre d'un diagnostic plus large de fourniture de services dans cinq métropoles : Balikpapan en Indonésie, Dhaka au Bangladesh, Awassa en Éthiopie, Lima au Pérou et Santa Cruz en Bolivie.

Les PFC ont examiné le fonctionnement des principales institutions formelles et informelles, quelles incitations les institutions fournissent à différentes parties prenantes, et le pouvoir des parties prenantes pour provoquer ou empêcher quelque chose de se produire. Les PFC englobent :

- une cartographie institutionnelle des responsabilités en matière de GBF ;
- une analyse et cartographie des parties prenantes ; et
- une cartographie du processus.

Elles ont été utilisées pour mieux expliquer pourquoi la situation actuelle en matière de GBF marche bien (ou au contraire ne marche pas) et pour identifier les obstacles éventuels aux progrès. Les PFC impliquent la collecte de données essentiellement qualitatives par le biais d'entretiens avec des informateurs clés et des discussions en groupe de réflexion ainsi que des données secondaires issues de documents, rapports et études sectoriels de premier plan.

Source : Ross et al., 2016a, 2016b.

OUTIL 2.5 – Cartographie des réseaux sociaux

De quoi s'agit-il ?	La cartographie des réseaux sociaux est la cartographie et la visualisation des relations et des rapports entre les gens, les groupes et les organisations.
Pourquoi l'utiliser ?	<p>Souligner la valeur des réseaux sociaux, voir comment les gens communiquent et comment ces rapprochements peuvent servir à influencer une action de grande ampleur et un changement de comportement. Cet outil montre les relations informelles – qui connaît qui et qui partage des informations et des connaissances avec qui.</p> <p>Les contacts sociaux peuvent jouer un rôle crucial dans l'obtention d'un assainissement amélioré. La cartographie des réseaux sociaux a permis de tester si les contacts sociaux des individus constituent un indicateur de la propriété d'une latrine individuelle. Les particuliers ont plus de chances de posséder une latrine si leurs contacts sociaux possèdent eux-mêmes une latrine. La cartographie des réseaux sociaux peut servir à mesurer la force des liens sociaux entre les membres de la communauté.</p>
Comment l'utiliser	<p>Les principales étapes du processus englobent le plus souvent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'identification du réseau de personnes à analyser ; • la collecte du nom des contacts sociaux et de toute autre information pertinente ; • la cartographie visuelle du réseau (cela peut se faire sur papier ou avec un logiciel de cartographie sociale) ; et • la conception et la mise en œuvre d'actions pour accroître l'adhésion à un assainissement amélioré. <p>Une cartographie des réseaux sociaux peut s'effectuer seul, par des chercheurs, avec les principales parties prenantes, avec les communautés ou au sein de l'équipe de mise en œuvre.</p> <p>Le produit final peut vous aider à identifier les principales influences d'une communauté qui pourront ensuite contribuer à faire passer un message en faveur d'un changement de comportement.</p>
Quand l'utiliser ?	Durant la phase d'évaluation et de préparation pour déterminer qui connaît qui et qui connaît quoi, et pour identifier les principales influences.
Conseils complémentaires	<p>Shakya et al., 2015, https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2014.03.009</p> <p>Hanneman et Riddle, 2005, http://www.faculty.ucr.edu/~hanneman/nettext/</p> <p>Ebener, 2008, http://www1.paho.org/CDMEDIA/KMC-SNA/training-sna.htm</p>



Figure 2.2 Principales influences sociales potentielles
 Source : CLTS Knowledge Hub. Illustration par Jamie Eke.

Exemple 2.4 – Personnes influentes de différents programmes ATPC-U

Dirigeants religieux

Au Nigéria, les chefs religieux ont permis de renforcer les décisions communautaires en faisant référence à des textes de la Bible et du Coran. En prêchant des messages d'assainissement et d'hygiène à leur congrégation dans les églises et les mosquées, les chefs religieux non seulement renforcent les décisions communautaires d'adopter l'assainissement mais ils aident aussi à faire de l'utilisation des toilettes et de l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène des normes sociales. Ce point vaut particulièrement dans un contexte urbain où les congrégations attirent souvent des fidèles issus de plusieurs communautés différentes. Mais en tant qu'institutions disposant de bâtiments – églises et mosquées – elles peuvent poser un problème de mise en œuvre de l'ATPC-U si elles ne prévoient pas de toilettes. Dans l'État de Cross River, le permis de construire de nouvelles églises est refusé si les plans ne prévoient pas de latrines.

Conducteurs de moto-taxi

Les moto-taxis, ou *Okadas* comme on les appelle au Nigéria, fournissent un service essentiel de transport public, car ils acheminent les personnes et les biens entre les marchés des villages et des grandes villes. La ville d'Ugep est une plate-forme depuis laquelle beaucoup d'*Okadas* desservent la circonscription de Yakurr. Les conducteurs d'*okada* constituent un important groupe de parties prenantes urbaines dans l'approche des circonscriptions en matière d'ATPC. Les *okadas* transportent souvent des gens d'une communauté à l'autre ; si les conducteurs ne sont pas sensibilisés ou soumis à un déclenchement, ils peuvent sans le savoir perturber un environnement exempt de merde en déféquant dans la brousse. Certaines communautés ont installé des toilettes publiques pour faire face à ce problème. Enfin et surtout, les conducteurs d'*okada* transportent des centaines de passagers chaque jour et ils peuvent jouer un rôle utile pour plaider en faveur de l'ATPC.

Source : UNICEF Nigéria, 2014.

Renforcement des capacités des principaux partenaires et sélection des communautés

Sur la base des résultats des analyses de la situation et des parties prenantes, des partenaires potentiels vont sans doute sortir du lot et seront capables de jouer un rôle actif et/ou de soutien dans le processus ATPC-U. Des partenaires potentiels pourraient être issus de n'importe quels groupes de parties prenantes énumérés plus haut à la Section « Analyse des parties prenantes et identification des principaux partenaires », que ce soient des services gouvernementaux pertinents, des prestataires de services publics ou privés, des ONG, des organisations communautaires, des dirigeants politiques ou locaux, etc. Ils devraient être identifiés sur la base de leur contribution potentielle à la réussite du processus ATPC-U.

Une fois les partenaires potentiels identifiés, il faudra peut-être un plaidoyer supplémentaire ou un renforcement des capacités pour s'assurer qu'ils comprennent pleinement et soutiennent les efforts déployés par les citoyens et le processus ATPC-U. Ceux qui comprennent et adhèrent à l'ATPC-U peuvent être invités à rejoindre une équipe ou un groupe d'action chargé de diriger le processus ATPC-U. Ils sont encouragés à devenir les champions institutionnels ou individuels du processus et aideront à faire en sorte que l'environnement soit favorable.

La sensibilisation, le renforcement des capacités et l'adhésion des parties prenantes pertinentes sont essentiels pour obtenir leur engagement et créer un environnement porteur plus favorable. À ce stade, le renforcement des capacités doit faire comprendre le fait que l'ATPC-U n'a pas pour objectif de construire des toilettes mais d'arriver à un environnement exempt de merde

Exemple 2.5 – Principaux partenaires

À Mathare 10, au Kenya, le processus ATPC-U était sous la direction de Plan International. Le projet a fait appel aux Services de nettoyage communautaire, au Conseil municipal de Nairobi et au ministère de la Santé publique et de l'Assainissement comme principaux partenaires. D'autres champions sont apparus en provenance du secteur privé, comme des entrepreneurs en assainissement, des ONG, des groupes de défense des droits de l'homme et des instituts de recherche ; leurs rôles se sont étoffés à mesure que le processus a continué.

Source : Étude de cas 11 : Mathare 10, Nairobi, Kenya.

À Gularia, au Népal, Practical Action a travaillé avec les autorités municipales pour mettre en œuvre l'ATPC dans un contexte périurbain. Ils ont noué un dialogue avec le leadership municipal en passant par le comité de gestion du projet et ont investi des efforts considérables pour informer et mobiliser un large éventail de parties prenantes, grâce à des formations et des ateliers pour veiller à ce qu'ils comprennent parfaitement le processus ATPC. Des pressions issues des autorités nationales pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'assainissement ont complété leurs efforts locaux et le statut FDAL a été atteint par une population de 60 000 habitants, dont plus de 50 pour cent pratiquaient encore la DAL juste six mois avant.

Source : Étude de cas 4 : Gularia, Népal ; Pasteur et Prabhakaran, 2015.

grâce à un processus et aux compétences nécessaires à la facilitation, au déclenchement et à la planification d'une action pilotée par la communauté.

Les interventions ATPC-U peuvent adopter des approches ou des stratégies différentes en fonction du lieu et il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon d'arriver à ce résultat. Le conseil primordial est de tenir soigneusement compte de l'analyse de la situation, de tisser des relations locales fortes et d'obtenir des conseils des parties prenantes pertinentes avec lesquelles vous avez choisi de nouer un dialogue.

Préparatifs pour entrer dans la communauté

Dans un contexte urbain, la dynamique communautaire est complexe. S'il peut être facile de définir et d'identifier une communauté dans un contexte rural en se servant de ses limites géographiques et des ressources partagées, cela n'est pas toujours le cas dans un contexte urbain.

Dans un contexte urbain, les communautés ou les groupes de personnes peuvent se former sur la base d'intérêts communs ou de leur travail, ou il peut s'agir de migrants issus d'une région géographique particulière ou de « communautés d'intérêt ». Il peut aussi s'agir d'un groupe hétérogène de personnes qui se sont installées dans un site. Selon l'histoire de la

« communauté », les liens de confiance et le capital social pourront être élevés – ou au contraire ils pourront être faibles, voire inexistants. Par conséquent, pour l'ATPC-U, cela signifie qu'il faut décider quelle stratégie de déclenchement adopter (voir la Section « Stratégie de déclenchement » au chapitre 3). Les personnes peuvent avoir des liens très forts qui ne sont pas basés sur leur proximité géographique : ainsi, des gens peuvent ne pas bien connaître leurs voisins mais ils sont étroitement liés à travers l'église, des collègues commerçants du marché, leur ethnie, leur origine ou bien ils peuvent faire partie d'un même groupe d'épargne.

Il est donc important de démarrer en se disant que les communautés ne sont pas homogènes. Les facilitateurs doivent comprendre comment elles sont organisées, leurs structures de pouvoir et leurs relations de pouvoir. Cette analyse fournira aux facilitateurs la possibilité d'apprendre comment naviguer au mieux à travers les structures et forger des liens avec les communautés urbaines tout en veillant à une participation équitable à la prise de décisions dans le processus ATPC-U.

En comprenant la dynamique communautaire et les relations de pouvoir, il deviendra possible pour l'équipe de facilitation de l'ATPC-U de prendre des décisions sur les types de déclenchement qui seront requis : ciblés, par quartier, ou par niveau de parcelle (voir la section « Stratégie de déclenchement » au Chapitre 3). Cela permettra d'identifier des points d'entrée appropriés, de tisser des liens et de développer des processus de communication pour préparer le déclenchement de l'ATPC-U.

À ce stade, les principales tâches inclueront des visites exploratoires pour :

- identifier les différents groupes et structures et analyser les liens complexes qui existent au sein des communautés urbaines ;
- comprendre le pouvoir et les relations de pouvoir et d'autres facteurs qui pourraient entraver ou au contraire encourager une participation véritable durant le processus ATPC-U – et identifier aussi les groupes vulnérables ou susceptibles de l'être ;
- forger des liens avec une variété de dirigeants et groupes locaux et autres parties prenantes qui faciliteront une entrée sans heurts dans la communauté au moment du déclenchement ; et
- développer des stratégies pour toucher le plus grand nombre possible de personnes et garantir l'égalité des chances de participation au cours du processus de déclenchement.

Ces tâches pourraient se faire lors de réunions de consultation structurées avec des informateurs clés dans les communautés urbaines où l'ATPC-U sera entrepris.

À faire et à ne pas faire pour l'évaluation et la préparation (pré-déclenchement)

Tableau 2.1 À faire et à ne pas faire : évaluation et préparation

<i>À faire</i>	<i>À ne pas faire</i>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Passer en revue l'information déjà disponible – est-il nécessaire de la mettre à jour ou de remplir les blancs ? Planifier et effectuer des visites préparatoires à des fins d'apprentissage. 2. Découvrir tous les autres programmes d'assainissement qui se produisent dans la zone et chercher à travailler avec eux. 3. Réaliser une analyse de la situation et des parties prenantes – tenir compte des rôles, attributions, relations et degrés de pouvoir. 4. Identifier les différents groupes et segments de la communauté – se concentrer sur le leadership, les principales personnalités influentes et les groupes vulnérables. 5. Réfléchir aux options réalisables, aux changements qui peuvent être pilotés par la communauté et à ce que les autres parties prenantes devront soutenir. Le lecteur trouvera un complément d'information sur : http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Supporting_the_least_able.pdf 6. Forger des réseaux, des alliances et des connexions avec les programmes existants des acteurs urbains. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Abréger l'évaluation – c'est une étape vitale du processus d'ATPC-U. 2. Négliger les autorités municipales et locales et les dirigeants locaux – s'assurer qu'ils sont prêts à montrer l'exemple et à soutenir le processus. 3. Ignorer les conflits ou les relations de pouvoir car ils vont probablement affecter le processus ATPC-U. 4. Croire que l'ATPC-U peut se faire en vase clos. 5. Essayer de tout trouver tout de suite – rester concentré et ne recueillir que l'information pertinente.

Tableau 2.1 À faire et à ne pas faire : évaluation et préparation (*suite*)

<i>À faire</i>	<i>À ne pas faire</i>
<ol style="list-style-type: none"> 7. Avec les dirigeants et les représentants de la communauté, identifier ceux qui pourraient être défavorisés ou qui risquent de ne pas assister à la séance de déclenchement – envisager comment faire participer les groupes exclus du processus (c.-à-d. les personnes handicapées, les personnes âgées, les jeunes filles et les jeunes garçons, les groupes minoritaires, etc.). 8. Faire participer les leaders des femmes et des jeunes ainsi que ceux des diverses institutions communautaires à la phase de pré-planification. 9. Développer un ensemble de critères pour sélectionner et prioriser les communautés. Il doit y avoir un besoin et une expression de ce besoin de la part du leadership communautaire. 10. S'assurer que le calendrier du profilage communautaire, des analyses et du déclenchement convient à la communauté et à son leadership. 11. S'assurer que le travail de terrain nécessaire a été fait avant d'entrer dans la communauté. Effectuer une évaluation de référence EAH pour la planification et la programmation. 	

Notes à l'intention des utilisateurs

CHAPITRE 3

Étape 2 : Déclenchement de l'ATPC-U et plaidoyer institutionnel

Résumé

Conjuguer une action communautaire et institutionnelle peut déboucher sur une redevabilité plus forte et sur l'élaboration d'un plan réaliste partagé pour parvenir à un environnement exempt de merde. Mais comment mobiliser les communautés et autres parties prenantes pour qu'elles agissent en s'attaquant aux problèmes d'assainissement médiocre auxquels sont confrontées les populations urbaines tout au long de la chaîne de services d'assainissement ? Ce chapitre décrit des stratégies, des outils et des tactiques de déclenchement communautaire qui ont été utilisés pour galvaniser l'action le long de la chaîne d'assainissement. Il comprend des suggestions pour obtenir l'engagement et l'intervention de différentes parties prenantes et il donne des conseils sur la planification d'une action pilotée par la communauté.

Mots clés : Déclenchement, plaidoyer institutionnel, stratégie de déclenchement, chaîne de services d'assainissement, planification d'une action pilotée par la communauté

Messages clés

- Le déclenchement de l'ATPC-U implique la mobilisation de la communauté grâce à un processus d'analyse de sa propre situation d'assainissement. Cela aide les citoyens à confronter les pratiques dangereuses et ainsi galvanise une action pilotée par la communauté pour répondre aux problèmes locaux d'assainissement.
- Le déclenchement devrait motiver l'action individuelle et collective au sein de la communauté.
- Les communautés et les porteurs d'obligation devraient contribuer à un processus de planification qui définit un programme d'action.
- Le plaidoyer auprès d'institutions, en les confrontant aux réalités de l'assainissement urbain et en mobilisant leur engagement pour répondre aux revendications des citoyens en matière d'assainissement urbain, peut créer la base d'une redevabilité institutionnelle et citoyenne pour de meilleurs services d'assainissement urbain.

Objet du déclenchement de l'ATPC-U

Le déclenchement est un processus qui peut déchaîner les passions et qui est canalisé dans la création de l'engagement des particuliers, des groupes et/ou des institutions à prendre des mesures individuelles et collectives, afin de s'attaquer aux problèmes d'assainissement médiocre auxquels sont confrontées leurs communautés urbaines le long de la chaîne de services d'assainissement. Le but d'une intervention mixte communautaire et institutionnelle est d'élaborer un plan réaliste partagé pour parvenir à un environnement exempt de merde.

Ce chapitre se concentre sur trois éléments :

- *Le déclenchement communautaire.* Le déclenchement communautaire en milieu urbain exploite le dégoût, la frustration et même la colère que les gens peuvent ressentir à propos de leur contexte en matière d'assainissement. Il a le pouvoir d'enflammer assez les esprits pour qu'ils engagent une action collective et par la suite, ressentent des émotions positives simultanées telles que la fierté, le respect de soi et la dignité.
- *La planification d'une action pilotée par la communauté.* Cela peut inclure la prise d'engagements en faveur de la construction, l'amélioration et/ou l'entretien des toilettes locales par les membres de la communauté et/ou la mise au point d'une stratégie pour mobiliser d'autres parties prenantes pertinentes afin qu'elles s'occupent des aspects de la chaîne d'assainissement dont elles sont responsables. Le processus de planification devrait inclure la répartition des tâches, des dates précises de réalisation et des stratégies pour le suivi des progrès.
- *Le plaidoyer institutionnel.* Des liens avec certains acteurs institutionnels devraient d'ores et déjà avoir été établis – avec les autorités municipales, par exemple – et ces acteurs devraient être impliqués dans la facilitation de l'ensemble du processus ATPC-U. Des efforts de plaidoyer supplémentaires seront probablement requis pour d'autres porteurs d'obligations qui peuvent faire l'objet d'un déclenchement, pour qu'ils réalisent que leur inaction (ou peut-être leur action mal avisée) provoque des maladies et des décès évitables, avec des conséquences importantes au plan économique, social et de la santé publique. Le fait de les exposer aux réalités du contexte de l'assainissement dans les communautés pauvres peut les pousser à agir ou à attribuer les fonds nécessaires, si ces fonds existent. Dans tous les cas, ils devraient ensuite être épaulés pour planifier des actions visant à s'attaquer aux problèmes dans les domaines de l'assainissement dont ils ont la charge, soit par le biais de leur propre processus de planification d'action soit en contribuant à la planification d'action de la communauté et en renforçant leurs propres processus de planification.

Au moment de planifier le processus de déclenchement dans une zone urbaine, il est important de réfléchir à l'interaction entre la mobilisation de la communauté et l'implication des institutions au moyen de processus respectifs de déclenchement. Ils ne se déroulent pas nécessairement de façon linéaire. Les preuves d'un déclenchement communautaire et la participation

des membres mobilisés de la communauté peuvent être des outils efficaces pour déclencher les acteurs institutionnels. La participation des parties prenantes institutionnelles au déclenchement communautaire peut aussi avoir un impact, en démontrant que le problème est pris sérieusement et qu'il existe un engagement à soutenir l'action communautaire. Le déclenchement des acteurs institutionnels devrait être intégré dans le processus de planification de l'action communautaire. L'ATPC-U et les actions communautaires doivent être intégrés dans les Plans directeurs d'assainissement ou les Plans directeurs municipaux existants (voir la section « Plaidoyer institutionnel et planification de l'action » au Chapitre 3).

Les outils et tactiques à utiliser durant le déclenchement communautaire, le plaidoyer institutionnel et la planification de l'action seront fondés sur la typologie urbaine en présence et sur les informations recueillies lors de la phase d'évaluation et de préparation.

Déclenchement communautaire

Le déclenchement communautaire dans un contexte urbain a plus ou moins les mêmes objectifs et la même stratégie que le déclenchement en milieu rural. En zones rurales, le déclenchement repose sur un processus qui consiste à faire prendre conscience du fait qu'en raison de la DAL, les gens mangent la merde des autres et à faire en sorte qu'un sentiment de dégoût génère rapidement un désir d'agir. Les habitants des zones urbaines sont généralement plus conscients des conséquences d'un assainissement médiocre pour la santé et le bien-être. La densité de la population et des bâtiments fait qu'il y a beaucoup moins de zones où l'on puisse être à l'aise pour pratiquer la DAL, et donc le manque d'intimité est un facteur de motivation important. Des toilettes mal entretenues, sales ou qui débordent sont extrêmement désagréables et leur utilisation est souvent dangereuse. Dans beaucoup de zones urbaines, l'expérience négative qui consiste à utiliser des installations hautement insalubres peut avoir un énorme impact sur le bien-être quotidien. Compte tenu de ce contexte, le déclenchement peut embraser d'autres émotions comme la colère et la frustration face aux différents échecs le long de la chaîne d'assainissement. Le résultat primordial consiste à canaliser l'émotion en une motivation incitant à passer à l'action.

Un éventail d'outils sont utilisés pour le déclenchement urbain : à savoir la cartographie de l'assainissement ; le calcul de la merde ; le calcul des frais médicaux ; la marche de transect ; et la démonstration de la transmission fécale-orale avec la merde et l'eau. Les variantes dans les modes d'utilisation de ces outils dans un contexte urbain sont détaillées plus bas. Tous ces outils sont décrits en détail dans le *Manuel de l'ATPC* (Kar et Chambers, 2008) ; ci-après figurent des façons d'adapter ces outils à des milieux urbains.

Il y a deux questions clés dont il convient de tenir compte lors de la planification d'un déclenchement urbain :

- l'unité de déclenchement communautaire ; et
- la stratégie de déclenchement.

L'unité de déclenchement communautaire

Les villes et métropoles sont constituées de communautés de personnes grandes et variées. Si les zones urbaines peuvent être divisées en unités administratives, elles peuvent tout de même être trop grandes (d'un point de vue démographique) pour procéder au déclenchement en une seule séance, et il devient nécessaire de subdiviser les unités en unités de déclenchement plus petites. La population au sein de ces unités peut être hétérogène en fonction du temps que les habitants ont vécu dans cette communauté ; de la culture, de la religion et même de la langue ; les populations migrantes ou passagères qui ne se connaissent pas bien ; et un mélange de propriétaires et de locataires qui vient compliquer la dynamique de pouvoir.

Ces facteurs font que l'unité de déclenchement n'est pas toujours évidente et il vous faudra peut-être réfléchir à des méthodes nouvelles et créatives de définir une « communauté » dans le contexte urbain. Le manque de cohésion sociale dans certains milieux urbains peut dissuader les gens d'assister aux réunions communautaires et de se sentir inspirés à travailler ensemble vers un objectif commun partagé (un assainissement géré de manière sûre). Les membres passagers, tels que ceux qui dorment dans la rue et les journaliers migrants à court terme, peuvent aussi rater les séances de déclenchement malgré tous les efforts déployés pour planifier les séances afin qu'elles aient le maximum d'effet.

Il est important de réfléchir à toutes ces questions au moment de choisir les unités de déclenchement. Les travaux réalisés durant l'évaluation et la préparation vous auront donné des informations pour prendre les décisions qui s'imposent (voir les sections « Une analyse de la situation », « Analyse des parties prenantes et identification des principaux partenaires » et « Préparatifs pour entrer dans la communauté » au Chapitre 2). Il sera peut-être nécessaire d'organiser plusieurs séances de déclenchement sur différents sites et à différents moments de la journée, par exemple au sein des grands complexes ou dans les rues qui traversent un quartier. Le « déclenchement des foules » (voir la section intitulée « Stratégie de déclenchement » ci-dessous) peut aussi être organisé sur les places de marché, dans une gare routière, un parc, etc. pour attirer les commerçants, les acheteurs et les passants. Il est également important de veiller à ce que ceux qui sont généralement exclus (ménages dirigés par des femmes, personnes âgées, personnes handicapées, etc.) soient en mesure de participer ; dans certaines circonstances, il faudra peut-être prévoir des déclenchements séparés pour les groupes vulnérables.

Stratégie de déclenchement

Une difficulté supplémentaire pour inciter les gens à assister au déclenchement dans les zones urbaines tient au fait qu'ils ont souvent des vies beaucoup plus affairées. Les moyens d'existence tendent à porter sur un travail rémunéré, de longues heures de vente dans la rue ou sur le marché, et

impliquent des personnes qui se rendent dans différents endroits d'une ville ou d'une métropole, souvent en travaillant de longues heures. Les hommes et les femmes travaillent souvent tous les deux à l'extérieur de la maison. Les messages se propagent vite entre les quartiers, ce qui peut affecter l'impact des outils de déclenchement. Il est donc essentiel de trouver un moment adapté où la majorité des personnes pourront participer au déclenchement. C'est là une question à explorer durant la phase d'évaluation et de préparation (Chapitre 2), pour veiller à ce que le jour de la semaine, l'heure et le lieu de la séance, etc. conviennent pour réussir à toucher le public souhaité. Dans certains cas, il a été utile d'organiser les séances de déclenchement pendant le weekend, en soirée, durant les jours fériés, les jours de marché ou d'autres célébrations comme la Journée mondiale des toilettes. Là encore, plusieurs séances seront requises pour mobiliser la population tout entière. Il pourra se révéler nécessaire de réfléchir à différentes stratégies pour attirer et maintenir l'intérêt durant le déclenchement : par exemple des tambourins, des haut-parleurs, des chants, etc. Des compagnies de théâtre de rue ont été utilisées avec succès pour attirer une foule initiale. Les outils de déclenchement peuvent ensuite être glissés entre les scènes de manière créative pour veiller à maintenir l'intérêt des gens.

Commencer le déclenchement avec des communautés présentant des conditions favorables (souvent relativement petites et homogènes, avec un nombre record de maladies diarrhéiques) puis s'appuyer sur ce succès. Tout d'abord, utiliser l'information recueillie durant l'étape d'évaluation et de préparation pour identifier les groupes de personnes qui pourraient être déclenchés ensemble. Il pourrait s'agir, par exemple, de groupes religieux, des commerçants d'un marché, de gérants de restaurant ou de propriétaires. Ces groupes peuvent alors être convoqués en même temps et déclenchés en utilisant les différents outils expliqués ci-dessous.

OUTIL 3.1 – Théâtre de rue sur l'assainissement

De quoi s'agit-il ?	Le théâtre de rue en live consiste à donner des spectacles bruyants et chaleureux pour susciter et aiguïser l'intérêt.
Pourquoi l'utiliser ?	Le théâtre de rue est de plus en plus employé en milieu rural et urbain comme un outil de déclenchement mais aussi comme un moyen d'attirer l'attention et de rassembler les gens pour pouvoir se servir d'autres outils de déclenchement. Les spectacles peuvent être conçus autour de la contamination fécale, des environnements où la merde est bannie ou encore d'autres thèmes associés à l'ATPC-U. Ils peuvent aussi être employés pour maintenir la participation du public s'il s'ennuie ou s'il est distrait par d'autres choses.

Comment l'utiliser	<p>Le théâtre de rue sur l'assainissement peut consister en une pièce courte ou une série de sketches, le plus souvent avec un élément comique : p. ex. sur des gens qui tombent malades à cause d'un mauvais assainissement, ou sur des familles qui ne permettent pas à leurs enfants d'épouser quelqu'un issu d'un ménage n'ayant pas de toilette. Il est possible de recruter une compagnie locale à cette fin et de lui donner des idées et des directives pour qu'elle mette au point un spectacle adapté.</p> <p>Le spectacle peut servir à obtenir une couverture médiatique. Des photographies prises par la compagnie ou par des photographes locaux peuvent être publiées dans la presse locale qui médiatise l'événement. Les bons spectacles peuvent être filmés pour être visionnés plus tard.</p>
Quand l'utiliser ?	Juste avant de commencer une séance de déclenchement et tout au long de la séance, si besoin.
Études de cas associées	Étude de cas 4 : Gularia, Népal.

TACTIQUE 3.1 – Déclenchement de groupes homogènes

De quoi s'agit-il ?	Lorsque les groupes à déclencher sont homogènes et s'il y a des niveaux relativement élevés de lien social entre eux.
Pourquoi l'utiliser ?	Les groupes homogènes auront probablement des liens sociaux plus forts, de sorte qu'il sera plus facile d'arriver à un accord entre les participants et qu'il y aura plus de chance qu'ils puissent travailler ensemble.
Comment l'utiliser	<p>Tout d'abord, utiliser l'information recueillie durant l'étape d'évaluation et de préparation pour identifier les groupes de personnes qui pourraient être déclenchés ensemble. Il pourrait s'agir, par exemple, de groupes religieux, de commerçants d'un marché, de gérants de restaurant ou de propriétaires.</p> <p>Ces groupes peuvent alors être convoqués en même temps et déclenchés en utilisant les différents outils expliqués ci-dessous.</p>
Quand l'utiliser ?	Comme stratégie de déclenchement.
Études de cas associées	Étude de cas 12 : Nakuru, Kenya.

Exemple 3.1 – Déclenchement de groupes homogènes

À Rosso, en Mauritanie, le déclenchement a été effectué par quartier et par groupes homogènes tels que les commerçants d'un marché, des pêcheurs, des vendeurs de bétail et les étudiants d'une école religieuse. Un déclenchement sur différents sites a été effectué presque simultanément et la ville a été traitée comme une unité d'ensemble. L'émulation entre les différentes sous-unités a également été encouragée. Grâce au processus, près de 32 000 personnes vivent désormais dans un environnement FDAL.

Source : Myers et al., 2016.

TACTIQUE 3.2 – Déclenchement des foules

De quoi s'agit-il ?	On parle de déclenchement des foules lorsqu'un grand nombre de facilitateurs déclenchent différents points d'un quartier ou d'une ville en même temps, pour mobiliser la totalité du centre urbain.
Pourquoi l'utiliser ?	Cela permet aux déclenchements de se produire simultanément sur un vaste territoire, ce qui veut dire que les messages ne sont pas édulcorés. Cela permet de maximiser le choc et l'impact du processus de déclenchement de l'ATPC-U. Cela peut aussi aider à maintenir la dynamique et l'émulation entre les différents groupes.
Comment l'utiliser	Un grand groupe de facilitateurs pénètre dans une ville ou un quartier et déclenche simultanément différents groupes au sein d'une zone donnée. Chaque groupe est épaulé pour élaborer un plan d'action et l'émulation entre les différents groupes est encouragée.
Quand l'utiliser ?	Comme stratégie de déclenchement.
Études de cas associées	Étude de cas 10 : Logo, Nigéria.

Exemple 3.2 – Déclenchement des foules

Le déclenchement des foules a été utilisé par United Purpose dans le cadre d'un programme soutenu par le Fonds mondial pour l'assainissement au Nigéria. Dans la ville d'Abeda, il a été alloué un quartier à chacune des 16 équipes de facilitateurs ATPC-U et toutes ont procédé au déclenchement en même temps. Grâce à cela, plus de la moitié de cette petite ville (1 025 ménages en tout) a été déclenchée le même jour et à peu près à la même heure. Des actions ont été convenues, chaque groupe cherchant à être le premier à devenir FDAL.

Source : Étude de cas 10 : Logo, Nigéria.

TACTIQUE 3.3 – Déclenchement par parcelle/complexe

De quoi s'agit-il ?	Déclenchement par complexe où résident de nombreuses familles qui partagent souvent les mêmes toilettes.
Pourquoi l'utiliser ?	Cela peut permettre de toucher aussi les personnes qui n'ont pas pu participer au déclenchement. Cela peut aussi aider à démontrer de petites interventions réalisables et pilotées par les ménages.
Comment l'utiliser	Le déclenchement par parcelle ou complexe utilise les mêmes outils que le déclenchement communautaire/par quartier, mais avec moins de personnes. Les facilitateurs pénètrent à l'intérieur des complexes ou des parcelles où résident plusieurs ménages et procèdent à un mini-déclenchement au niveau des ménages. Les ménages sont amenés aux toilettes qu'ils utilisent dans le complexe, si elles existent, et non sur le site de DAL, ce qui est la procédure normale dans les séances de déclenchement à l'échelle communautaire. Il faut s'assurer qu'un plan d'action à l'échelle de la parcelle/du complexe est élaboré avant de partir.
Quand l'utiliser ?	À l'issue d'une séance de déclenchement communautaire, comme activité de suivi au niveau des parcelles/complexes individuels.
Études de cas associées	Étude de cas 5 : Awassa, Éthiopie. Étude de cas 11 : Mathare 10, Nairobi, Kenya.

Exemple 3.3 – Déclenchement par complexe

À Awassa, en Éthiopie, Plan International a réalisé des séances de déclenchement par ménage/complexe en guise de suivi d'un déclenchement communautaire. Chaque complexe a été visité et les ménages vivant au sein du complexe ont été rassemblés pour assister à une petite séance de déclenchement. Les voies de contamination fécale ont été démontrées avec de l'eau, du pain/des biscuits et des ustensiles de cuisine. Les ménages ont aussi été amenés aux toilettes tout comme les communautés des zones rurales sont amenées aux sites de DAL.

Source : Étude de cas 5 : Awassa, Éthiopie ; Myers, 2016.

Outils de déclenchement

La plupart des outils de déclenchement de l'ATPC-U sont fondés sur ceux qui sont utilisés dans un contexte rural mais ils ont été adaptés pour une

utilisation en zone urbaine. Des suggestions sont fournies avec les outils ci-dessous. Toutefois, les facilitateurs devraient faire appel à leur bon sens et leur imagination pour s'assurer que les outils répondent aux besoins auxquels ils sont destinés. Il est suggéré que le processus de déclenchement commence par la cartographie, bien que cela ne soit pas impératif. Les outils devraient être utilisés de façon flexible, dans un ordre logique, de manière à s'appuyer sur les discussions amorcées par la communauté. Une fois que la communauté a fait l'objet d'un déclenchement (voir la section « Embrassement dans l'ATPC-U » au Chapitre 3), il se peut qu'il ne soit pas nécessaire de poursuivre avec le reste des outils.

Conseil 3.1 – Déclenchement : pour quoi faire ?

Le déclenchement en milieu urbain n'est pas seulement destiné aux ménages pour qu'ils soient stimulés à construire des toilettes mais il vise aussi à identifier quelles mesures ils ont le pouvoir de prendre le long de la chaîne d'assainissement. Cela pourrait couvrir :

- le raccordement à des infrastructures existantes ou le paiement des services existants ;
- l'entretien et la gestion de toilettes communautaires ;
- l'arrêt des mauvaises pratiques de GBF telles que la vidange des toilettes durant les fortes pluies ;
- le plaidoyer pour des services améliorés ;
- le développement de règlements communautaires ; et
- le nettoyage des zones communales souillées.

Les options faisables ont besoin d'être identifiées durant la phase d'évaluation et de préparation. Toutefois, cela ne veut pas dire que les idées doivent être imposées aux communautés mais plutôt que l'équipe du programme/projet/de l'intervention doit avoir une idée de ce qui pourrait fonctionner.

Conseil 3.2 – Tenir compte de la vulnérabilité

Le processus de déclenchement peut servir à mettre en avant un problème collectif et à obtenir l'engagement de travailler vers un but commun. **Les outils ATPC-U ne devraient jamais impliquer de faire honte à quelqu'un en particulier ou à un groupe de personnes déjà vulnérables ou marginalisées.**

OUTIL 3.2 – Cartographie de l'assainissement

De quoi s'agit-il ?	Un outil pour faire en sorte que tous les membres de la communauté participent à une analyse concrète et visuelle de la situation communautaire en matière d'assainissement.
Comment l'utiliser	<p>Les membres de la communauté identifient une vaste zone en plein air où la carte peut être tracée. S'il manque de la place en zone urbaine, il sera peut-être nécessaire de réfléchir à d'autres manières d'aborder la cartographie (p. ex. en utilisant un grand pan de mur pour y écrire à la craie ou en le tapissant de feuilles de chevalet de conférence). Autrement, des cartes existantes peuvent être imprimées et les informations transférées dessus. Les systèmes d'informations géographiques (SIG) peuvent se révéler précieux à cet égard car différentes couches d'information peuvent être ajoutées dans un modèle informatisé (voir l'Exemple 3.4).</p> <p>Durant l'exercice cartographique, tous les ménages sont invités à se situer sur la carte et à indiquer l'endroit où ils défèquent. Les toilettes publiques et privées peuvent être indiquées, peut-être en précisant si elles sont ou non en état de marche. Y a-t-il des tuyaux de trop-plein ? Où se déversent-ils ? Qui vide les latrines ? Où vont les boues fécales ? Les zones utilisées pour la DAL ou le déversement des boues deviendront vite apparentes. Comme avec les points chauds de DAL, une communauté sait généralement où se trouvent les points chauds de déversement ou les camions vidangeurs, le cas échéant.</p> <p>Poser des questions en cherchant à cerner la signification et les implications de ce qui a été montré. La carte peut capturer des caractéristiques comme la qualité et l'utilisation des toilettes, les sites de déversement des déchets solides, les égouts à ciel ouvert, les installations sanitaires dans les lieux publics (marchés, gares routières), etc.</p> <p>La carte devrait aussi être un moyen d'aider la communauté à se faire une idée visuelle de la situation de l'assainissement, et non une fin en soi. Demander aux participants de tracer les flux de merde depuis les lieux de confinement, de vidange et de transport non sécurisés vers des plans d'eau, qui entraînent leur contamination – y compris les flux venant de l'extérieur d'une agglomération donnée. Attirer l'attention sur la distance que certaines personnes doivent parcourir pour déféquer et à quelle heure de la journée. Demander s'il y a des problèmes de sécurité.</p> <p>Une carte tracée au sol peut ensuite être transférée sur papier pour indiquer les ménages qui disposent d'une latrine et les autres. Elle peut ensuite être affichée dans un lieu public et utilisée comme base pour suivre le changement. Les cartes SIG doivent aussi être mises à la disposition des personnes dans un format accessible, où les informations soient faciles à comprendre. La carte d'assainissement peut aussi servir de</p>

base à un schéma des flux de matières fécales/merde auquel les autres parties prenantes peuvent aussi contribuer (voir la section intitulée « Outils et tactiques de plaidoyer institutionnel » au Chapitre 3).

Conseils complémentaires	<p>Kar et Chambers, 2008, http://www.communityledtotalsanitation.org/resource/handbook-community-led-total-sanitation</p> <p>Lundine et al., 2012, https://www.researchgate.net/publication/259751234</p> <p>Pasteur et Prabhakaran, 2015, www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/PracticalAction_LessonsOnUrbanCLTSNakuruKenya_Apr2015.pdf</p>
--------------------------	--

Exemple 3.4 – Cartographie SIG

Les systèmes d'informations géographiques (SIG) sont des logiciels et des outils pour créer des cartes numériques au moyen de données géographiques. Beaucoup d'organisations investissent dans la création de cartes SIG qui peuvent ensuite être visualisées à l'écran ou imprimées. En utilisant un SIG, il est possible de cartographier les sites de DAL et les points chauds de déversement des boues, les toilettes publiques (en état de marche et hors service), les prestataires de services et les infrastructures d'assainissement existantes (c.-à-d. égouts, installations de mise au rebut, etc.). Ces cartes peuvent ensuite être utilisées à différentes fins telles que le déclenchement communautaire, l'obtention d'une adhésion institutionnelle ou encore le suivi.

À Nakuru, ces cartes ont été utilisées pour organiser un déclenchement pour les propriétaires afin qu'ils prennent des mesures. Les données relatives à la couverture et l'incidence de la DAL ont été recueillies par des agents bénévoles de santé communautaires, qui se sont rendus dans toutes les parcelles pour ensuite les cartographier. Les cartes ont alors été montrées aux propriétaires ; elles soulignaient les lieux où la couverture en assainissement était insuffisante et les endroits où la pratique de la DAL était particulièrement élevée.

Source : Pasteur et Prabhakaran, 2015.

OUTIL 3.3 – Calcul de la merde

De quoi s'agit-il ?	Cet outil implique le calcul des volumes de merde produits par la communauté sur une certaine période.
Pourquoi l'utiliser ?	Le calcul du volume d'excréta produit permet d'illustrer l'ampleur du problème d'assainissement et les effets qu'il peut engendrer.

Comment l'utiliser	<p>Les participants sont priés d'estimer le poids approximatif d'une merde. Ils estiment ensuite la quantité de merde que chaque ménage peut produire chaque jour. Le résultat est multiplié par le nombre de ménages de la localité. Un chiffre journalier peut être multiplié pour connaître le volume de merde produit par semaine, par mois ou par an. Le calcul devrait être fait sur un chevalet de conférence pour que tout le monde puisse le voir. Les volumes peuvent s'élever à plusieurs tonnes, ce qui peut surprendre la communauté. Le facilitateur ne doit pas se soucier d'obtenir un volume exact mais juste une approximation.</p> <p>Le calcul des volumes de merde produits par la communauté devrait conduire à de nouvelles questions et à des discussions : par exemple, où va toute cette merde ? Quelle proportion est gérée en toute sécurité ? Une quantité (laquelle) pénètre-t-elle dans la communauté ? Quels sont les effets possibles d'avoir autant de merde à proximité d'un si grand nombre de gens ? Quelles sont les implications pour la santé humaine ? Que se passe-t-il quand les fosses se remplissent ? Cela peut mener à une discussion sur les voies de transmission fécales-orales, ou sur le calcul des frais médicaux (voir les Outils 3.7 et 3.10).</p>
Conseils complémentaires/ études de cas associées	<p>Étude de cas 5 : Awassa, Éthiopie.</p> <p>Étude de cas 4 : Gularia, Népal.</p> <p>Kar et Chambers, 2008, http://www.communityledtotalsanitation.org/resource/handbook-community-led-total-sanitation</p>

OUTIL 3.4 – Calculs des frais médicaux par ménage

De quoi s'agit-il ?	Le calcul des frais médicaux consacrés aux maladies hydriques permet d'illustrer l'impact direct des problèmes d'assainissement sur l'économie des ménages.
Pourquoi l'utiliser ?	Les gens calculent combien d'argent ils consacrent en moyenne chaque mois au traitement médical de maladies évitables pour les adultes et les enfants du ménage. Les chiffres sont multipliés pour obtenir le total des dépenses par ménage pour l'année. Le résultat peut être multiplié pour obtenir un chiffre annuel pour l'ensemble du quartier. Ces dépenses pourraient-elles être évitées ?
Comment l'utiliser	Demander aux gens combien ils dépensent en moyenne par mois en consultations et en médicaments pour des maladies évitables comme la diarrhée, la dysenterie, le choléra, etc. Ils devraient inclure les dépenses encourues pour la totalité du ménage – adultes et enfants. Inclure les frais de transport à

la clinique ou à l'hôpital. Le résultat peut être multiplié pour obtenir un chiffre annuel pour l'ensemble de la communauté ou du quartier, par mois puis par an. Le calcul devrait être fait sur un chevalet de conférence pour que tout le monde puisse le voir. Le plus souvent, le total est bouleversant.

Cela pourrait servir de point de départ à une nouvelle discussion. Quelles sont les familles qui dépensent le plus ? Vivent-elles près du quartier le plus sale ? Les gens sont-ils suffisamment aisés pour pouvoir se permettre de dépenser autant ? Est-il arrivé que des familles pauvres empruntent de l'argent pour le traitement en urgence de la diarrhée pour un membre quelconque de la famille ? A-t-il été facile d'emprunter de l'argent et de le rembourser ? Qui prête de l'argent pour les traitements urgents et à quel taux d'intérêt ? Enfin, ces dépenses pourraient-elles être évitées ?

Il est utile d'utiliser cet outil aussitôt après le calcul de la merde.

D'autres dépenses qui découlent de l'absence de toilettes à domicile peuvent aussi être évoquées, par exemple le coût d'avoir à dépendre d'une toilette payante à l'utilisation.

Conseils complémentaires/ études de cas associées	Étude de cas 5 : Awassa, Éthiopie. Kar et Chambers, 2008, http://www.communityledtotal sanitation.org/resource/handbook-community-led-total-sanitation
---	--

OUTIL 3.5 – Marche de transect

De quoi s'agit-il ?	Une marche de transect implique de marcher à travers la communauté avec les participants au déclenchement en observant l'environnement, en posant des questions et en sachant écouter la réponse.
Pourquoi l'utiliser ?	Les marches de transect constituent un important outil de déclenchement. L'embarras éprouvé durant cette marche engendre souvent un désir immédiat de mettre fin aux pratiques dangereuses en matière d'assainissement et de nettoyer les zones souillées. Même si tout le monde voit la saleté et la merde chaque jour, ils ne semblent prendre conscience du problème que lorsqu'ils y sont véritablement confrontés et analysent la situation en détail.
Comment l'utiliser	Une marche de transect devrait systématiquement inclure des zones de : <ul style="list-style-type: none"> • DAL ; • DAL en un point fixe (c.-à-d. des toilettes où la merde est visible ou qui ne sont pas à l'abri des mouches) ;

- toilettes suspendues ou toilettes volantes ;
- latrines qui débordent ;
- canalisations de toilettes qui se déversent directement dans des égouts à ciel ouvert ; et
- déversement sauvage de déchets humains soit produits au sein de la communauté soit entrant sur le site depuis ailleurs.

Il est important de s'arrêter dans les zones les plus désagréables (DAL, toilettes mal entretenues ou environnements pollués) et d'y passer du temps en posant des questions tout en respirant l'odeur nauséabonde et en étant exposé à des paysages souillés. Si les gens tentent de s'éloigner, insister pour qu'ils reviennent sur place. Les facilitateurs peuvent prendre des photos et filmer des vidéos sur leur téléphone. Il est crucial de regarder ces paysages répugnants et de respirer ces odeurs pestilentielles de cette nouvelle façon, en compagnie d'une personne extérieure à la communauté, pour déclencher la mobilisation.

Dans nombre d'agglomérations urbaines, les gens vivent souvent dans des complexes et peuvent se sentir mal à l'aise lorsque des étrangers s'y promènent. Il est important d'avoir conscience de ce problème. Dans de telles circonstances, le déclenchement au niveau du complexe plutôt qu'au niveau de la communauté sera peut-être approprié.

La marche de transect est une excellente occasion d'utiliser l'outil de la merde et du verre d'eau (voir l'Outil 3.6 – la merde et le verre d'eau).

Conseils complémentaires/études de cas associées	Étude de cas 5 : Awassa, Éthiopie. Kar et Chambers, 2008, http://www.communityledtotalsanitation.org/resource/handbook-community-led-total-sanitation
--	--

Conseil 3.3 – Marches de transect

L'expérience est mitigée avec les marches de transect en zones urbaines. À Madagascar et en Indonésie, les programmes les ont évitées car il est difficile d'emprunter des allées étroites avec de grands groupes et il est fréquent que les gens soient distraits et s'éloignent du groupe, ce qui nuit au processus de déclenchement. On décidera de les utiliser ou non selon qu'elles se révéleront ou non pertinentes dans un contexte donné.

C'est là un point auquel réfléchir avant de commencer les activités de déclenchement.

OUTIL 3.6 – La merde et le verre d'eau

De quoi s'agit-il ?	Il s'agit d'un outil qui permet de montrer une voie de transmission fécale-orale.
Pourquoi l'utiliser ?	Cet outil peut provoquer un puissant sentiment de dégoût à l'idée que les gens puissent boire la merde des autres. Il peut amener à une discussion sur les autres voies de transmission qui finissent par affecter la santé humaine.
Comment l'utiliser	Demander un verre ou une bouteille d'eau potable. Lorsque le verre d'eau est apporté, le proposer à quelqu'un et lui demander s'il pourrait le boire. Ensuite, arracher un cheveu de votre tête et le frotter dans une crotte jonchant le sol de manière à ce que tout le monde puisse voir. Maintenant tremper le cheveu dans le verre d'eau et demander s'ils peuvent voir quelque chose dans le verre d'eau. Ensuite, proposer le verre d'eau à plusieurs personnes du groupe et leur demander de le boire. Personne ne voudra boire l'eau du verre. Demander pourquoi ils refusent de boire cette eau. Ils répondront qu'elle contient de la merde. Maintenant demander si des mouches pourraient attraper plus ou moins de merde que votre cheveu. Demander ce qui se passe lorsque les mouches se pose sur leur assiette ou sur la nourriture de leurs enfants. C'est souvent un moment clé d'embrassement.
Conseils complémentaires	Kar et Chambers, 2008, http://www.communityledtotalsanitation.org/resource/handbook-community-led-total-sanitation

OUTIL 3.7 – Voies de contamination fécale-orale

De quoi s'agit-il ?	Une occasion de discuter des différentes façons dont la merde peut circuler au sein de la communauté, pénétrer dans le ménage, voire même être ingérée par la population.
Comment l'utiliser	<p>Cette discussion pourra peut-être avoir lieu durant la cartographie, une fois que les participants auront indiqué les points chauds de gestion insalubre des boues fécales. Demander où va toute cette merde. Lorsque les gens répondent qu'elle est évacuée par les eaux de pluies ou qu'elle pénètre dans les caniveaux ou les cours d'eau, dessiner l'image d'un tas de merde et placer le dessin sur le sol. Placer des fiches et des marqueurs à côté.</p> <p>Demander aux gens de prendre les fiches et de dessiner ou d'écrire les différents vecteurs ou les différentes trajectoires pour amener la merde dans le foyer : par exemple, les mouches, les canalisations d'écoulement des eaux pluviales,</p>

les inondations, les fruits et légumes cultivés en zones urbaines, les eaux pluviales, le vent, les sabots des animaux de la ferme, les poulets qui mangent la merde ou qui l'ont sur leurs pattes ou leurs ailes, les chiens qui mangent la merde ou qui en ont sur leurs pattes ou leur pelage, les cordes souillées de merde (p. ex. celles qui sont utilisées pour attacher les animaux), les roues de bicyclettes, les chaussures, les jouets d'enfants, les ballons de foot, les déchets plastiques apportés par le vent, l'eau contaminée, etc.

Puis demander comment la merde gagne votre bouche : par exemple, sur les mains, sous les ongles, les mouches sur les aliments, les fruits et légumes qui jonchent le sol ou qui sont entrés en contact avec de la merde et n'ont pas été lavés, les ustensiles lavés avec une eau contaminée, les chiens qui lèchent les gens, les jouets ou les ballons qui ont été dans les égouts, les enfants qui jouent dans des cours d'eau contaminés ou des eaux usées et qui rentrent à la maison, etc. Vous ne devriez jamais suggérer des voies de contamination. Laissez les gens discuter, identifier et dessiner ou écrire.

Conseils complémentaires Kar et Chambers, 2008, <http://www.communityledtotalsanitation.org/resource/handbook-community-led-total-sanitation>

OUTIL 3.8 – Vidéo/photographie participative

- De quoi s'agit-il ? La vidéo participative est un ensemble de techniques qui vise à inciter un groupe ou une communauté à prendre leurs propres photos ou à tourner leurs propres films.
- Pourquoi l'utiliser ? L'idée derrière cet outil est que tourner une vidéo et prendre des photos est facile et accessible et c'est un excellent moyen de rassembler les gens pour explorer des questions, exprimer leurs préoccupations ou simplement laisser libre cours à leur créativité et raconter des histoires.
- Le processus de filmage/photographie peut permettre aux participants de prendre des mesures pour résoudre leurs propres problèmes ou exprimer leurs besoins et leurs idées aux décideurs.
- Comment l'utiliser La façon la plus facile de procéder est de demander aux membres de la communauté d'utiliser leur téléphone mobile pour prendre des photos et tourner des vidéos de mauvaises pratiques d'assainissement. Cela pourrait inclure des canalisations qui fuient, des toilettes volantes et des toilettes suspendues ainsi que des traces de DAL.

	<p>Ces images peuvent ensuite être partagées avec des tiers.</p> <p>Il est important de ne pas montrer de photos ou de vidéos de personnes en train de déféquer car cela peut créer l'embarras et enfreindre les droits de l'homme.</p>
Quand l'utiliser ?	Cet outil peut être efficace lors de la phase d'évaluation et de préparation, lors du déclenchement ou pour préserver la dynamique.
Conseils complémentaires/ études de cas associées	<p>Étude de cas 4 : Gularia, Népal.</p> <p>Étude de cas 14 : Ribaué et Rapale, Mozambique.</p> <p>Étude de cas 8 : IUWASH, Indonésie.</p> <p>IUWASH, 2015, https://www.iuwashplus.or.id/cms/wp-content/uploads/2017/04/Guide-to-Urban-Sanitation-Promotion-EN.pdf</p>

Exemple 3.5 – Déclenchement pour un raccordement aux infrastructures existantes

Une partie du programme Indonesia Urban Water, Sanitation, and Hygiene (IUWASH) s'est concentré sur l'amélioration des systèmes de GBF, pour faire en sorte que les communautés raccordent les latrines existantes aux égouts, ou construisent des fosses septiques au lieu de laisser les tuyaux d'évacuation se déverser dans les rivières, les canaux et les caniveaux. Ils ont trouvé que les marches de transect étaient vouées à l'échec. Ils ont plutôt demandé aux membres de la communauté de se promener dans leur quartier et d'utiliser leur téléphone mobile pour prendre des photos des mauvaises pratiques de GBF. Ces photos ont ensuite été montrées durant les assemblées communautaires.

Source : Étude de cas 8 : IUWASH, Indonésie ; IUWASH, 2015.

OUTIL 3.9 – Analyse de la contamination de l'eau

De quoi s'agit-il ?	Les communautés peuvent faire l'objet d'un déclenchement soit en les faisant participer à un test de l'eau soit en partageant avec elles les résultats des tests de l'eau.
Pourquoi l'utiliser ?	En cas de présomption que l'eau courante ou l'eau d'un puits est propre, cela peut servir de point de départ à une discussion sur la façon dont un assainissement médiocre peut contaminer l'approvisionnement en eau.

Comment l'utiliser	<p>Cet outil peut être utilisé de multiples façons et l'innovation est vivement encouragée.</p> <p>Le test au sulfure d'hydrogène nécessite l'achat et la distribution de kits d'essai sur le terrain. L'eau courante et l'eau des puits sont alors testées par les membres de la communauté pour voir si elle est contaminée avec de la matière fécale. Plus tard le jour même ou le lendemain, demander aux membres de la communauté de présenter les résultats lors d'un forum public.</p> <p>Une autre option consiste à afficher les données sur la qualité de l'eau dans un lieu public où tout le monde pourra les consulter et utiliser cette information comme sujet de discussion.</p>
Quand l'utiliser ?	Déclenchement.
Conseils complémentaires/ études de cas associées	<p>Étude de cas 9 : Kabwe, Zambie.</p> <p>Myers, 2016, http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Urban_CLTS_Plan.pdf</p>

Exemple 3.6 – Utilisation des données sur la contamination de l'eau

À Nala, au Népal, dans le cadre d'un programme d'Assainissement de l'environnement urbain piloté par la communauté, des données sur l'étendue de la contamination de l'eau à chaque point d'eau névralgique de la communauté ont été affichées sur un panneau public ; les résultats ont choqué les participants et les ont incités à prendre des mesures.

Source : Myers et al., 2016.

Embrassement dans l'ATPC-U

Dans l'ATPC-U, « l'embrassement » fait référence au moment où les participants au processus de déclenchement commencent à exprimer une réponse affective aux problèmes soulevés par les outils de déclenchement de l'ATPC-U et la discussion qui en découle. Ils peuvent éprouver du dégoût, de la frustration, voire même de la colère à propos de la situation qu'ils connaissent en matière d'assainissement. C'est le moment de canaliser ces émotions pour arriver à des actions collectives potentielles qui engendrent un changement et des accords sur la façon d'aller de l'avant. Lorsqu'on utilise les outils ci-dessus, il est important d'être à l'affût de ce moment. Une fois que les participants semblent assez

remués pour passer à l'action, il n'est pas nécessaire de continuer avec d'autres outils. Il est alors temps de mobiliser l'engagement des gens pour prendre des mesures directes dans les domaines où ils peuvent agir – c.-à-d. arrêter toute forme de DAL, construire ou moderniser et réparer les toilettes, nettoyer leurs toilettes communales/partagées existantes et mieux les gérer, vidanger les fosses pleines de manière hygiénique, raccorder les maisons à l'égout, etc.

Au moment de l'embrasement, il faut encourager les participants à suggérer des moyens de répondre aux problèmes d'assainissement qu'ils peuvent actuellement considérer comme échappant à leur contrôle. Pour soutenir ce processus, vous pouvez citer des exemples de lieux ou de façons dont le changement s'est produit ailleurs. Il est important d'être préparé à ce moment et d'avoir déjà des idées sur la façon dont la communauté pourrait résoudre ses problèmes d'assainissement et comment la population pourrait être épaulée pour mettre en œuvre ses propres actions et/ou revendiquer son droit à l'assainissement par l'intermédiaire des porteurs d'obligations, y compris les propriétaires, les autorités municipales, les prestataires de services, etc. Insister sur le fait que, sans leur engagement et leur détermination, il est fort probable que rien ne se passe. Ils ont besoin de s'organiser pour passer à l'action. Vous n'êtes pas venu pour le faire à leur place.

L'élaboration d'un plan détaillé pour répondre à la complexité de la situation de l'assainissement nécessitera davantage de temps. Identifier les Leaders naturels (voir plus loin) qui sortent du lot durant la discussion et suggérer qu'ils organisent une autre réunion durant laquelle ils seront épaulés pour élaborer un plan d'action et travailler aux côtés de la communauté, des partenaires du projet et autres parties prenantes pour répondre aux préoccupations soulevées durant le déclenchement. Les encourager à assumer un rôle de leader, fixer une date et suggérer un lieu pour se réunir entre eux et avec les autorités locales et les représentants des services publics.

Leaders naturels

Le terme « Leader naturel » sert à décrire les champions locaux qui donnent de la voix durant le processus de déclenchement et qui sont résolument décidés à prendre des mesures pour changer la situation actuelle en matière d'assainissement. Il se peut qu'ils jouent déjà un rôle important dans la communauté, par exemple comme agent bénévole de santé communautaire ou chef local ou il se peut qu'ils se démarquent du lot comme des individus passionnés. Il est important que le leadership de toute initiative soit ancré dans la communauté et non piloté de l'extérieur. Cela contribuera sensiblement à l'appropriation locale et à la durabilité de l'initiative.

Les Leaders naturels peuvent être encouragés dès le départ en prenant acte de leurs commentaires durant le processus de déclenchement et en leur demandant d'expliquer au reste des participants pourquoi ils sont si passionnés par la question de l'assainissement, en encourageant la foule à applaudir les commentaires positifs ou à appuyer leurs observations par un nouveau

soutien. Au fil du temps, les Leaders naturels peuvent être soutenus par des encouragements, une formation, des matériaux, etc. qui les aideront à fonctionner aussi efficacement que possible pour travailler avec l'ensemble de la communauté afin de planifier et mettre en œuvre des actions pertinentes.

Il est important de viser la parité entre les sexes et d'avoir le même nombre de Leaders naturels féminins et masculins.

Processus de planification de l'action pilotée par la communauté

L'objectif de cette phase est d'élaborer un plan d'action pour que la communauté :

- prenne des mesures pour améliorer sa situation en matière d'assainissement ; et
- noue un dialogue avec des parties prenantes plus larges pour veiller à ce qu'elles prennent des mesures appropriées pour résoudre les problèmes d'assainissement que la population locale ne peut pas rectifier sans aide.

Le processus de planification devrait reposer sur une large participation et un engagement généralisé de la communauté. Il peut être mis au point par un groupe de Leaders naturels, un comité de l'assainissement qui se forme après une séance de déclenchement ou un groupe de personnes plus large. Il devrait aussi nouer un dialogue et faire participer d'autres parties prenantes pertinentes responsables de l'exécution de certains aspects de l'assainissement qui ne peuvent pas être réalisés par la communauté. Le processus nécessitera une facilitation soignée pour veiller à ce que la communauté soit capable d'impulser le processus mais que les autres parties prenantes puissent aussi prendre des engagements pertinents.

Il faut bien réfléchir au calendrier de ce processus au cas par cas. Il est peu probable qu'un déclenchement communautaire débouche directement sur un processus de planification de l'action ; toutefois, il sera important que la planification intervienne aussi vite que possible pour conserver la dynamique.

Les actions au sein de la communauté peuvent servir de « victoires rapides » qui mobilisent davantage de gens et les incitent à nouer un dialogue avec d'autres forums de parties prenantes afin d'engendrer un changement plus large. Elles pourraient comprendre les actions suivantes en fonction du contexte local : construire des latrines ; nettoyer ou vidanger les installations existantes ; se raccorder aux infrastructures existantes telles que des égouts ou payer pour des services ; mettre un terme à la DAL ; et/ou nettoyer les anciens sites de DAL. Elles peuvent aussi inclure un plaidoyer communautaire auprès des agences responsables, ou encore faire que la communauté rejoigne une initiative d'assainissement dans une autre partie de la ville, ou devienne un site pilote pour faire un essai de GBF. Il est important de mobiliser pleinement la population et de maintenir une dynamique d'action au sein des ménages, des

plus grands complexes, et de la communauté dans son ensemble. Les mesures pouvant être prises par la communauté et l'ensemble des parties prenantes sont détaillées au Chapitre 4.

Les facilitateurs du processus ATPC-U devraient mettre au point une stratégie pour guider les communautés, ainsi que les parties prenantes des secteurs public et privé, en vue d'une élaboration conjointe d'un plan d'action des parties prenantes impulsé par la communauté. La facilitation devrait être sensible à la dynamique de pouvoir susceptible d'exister entre les différentes parties prenantes. Les éléments clés de cette stratégie devraient inclure les points suivants :

1. S'inspirer des études entreprises lors de la phase d'évaluation et de préparation ainsi que sur les résultats des exercices de déclenchement communautaire pour identifier les problèmes, les manquements en matière de services, les parties prenantes pertinentes et les projets et programmes associés.
2. Évaluer quelles actions peuvent être entreprises par la communauté et lesquelles devront être soutenues par des tiers (voir Chapitre 4). Les engagements au sein des Plans d'assainissement municipaux peuvent fournir un moyen utile pour mobiliser la participation et l'intervention des parties prenantes publiques, privées et non gouvernementales.
3. Inviter des représentants communautaires clés ainsi que des acteurs publics, privés et non gouvernementaux à un certain nombre d'événements conjoints de planification. Un groupe de travail pourrait être formé, constitué de représentants communautaires et autres parties prenantes essentiels pour le succès du processus. Des réunions peuvent nécessiter une facilitation extérieure pour maintenir un juste équilibre des pouvoirs.
4. Développer une vision motivante mais réaliste d'un quartier propre à laquelle puissent s'identifier la communauté et l'ensemble des parties prenantes, avec une idée claire et partagée de la façon d'y parvenir. Il peut se révéler utile de trouver un moyen de capturer et de plébisciter l'engagement des parties prenantes : par exemple, sous forme d'une vidéo ou d'un accord signé en public qui pourront servir à obliger la reddition de comptes de toutes les parties durant la mise en œuvre.
5. Réaliser un processus de validation et de priorisation des questions soulevées par la communauté et de celles qui ressortent d'une analyse plus large du contexte de l'assainissement, y compris des problèmes proposés par l'ensemble des parties prenantes. Ce processus devrait être piloté par la communauté et devrait viser à identifier les questions prioritaires à incorporer dans le plan.
6. Le plan devrait envisager une mise en œuvre progressive. Voir à quoi on peut s'attaquer relativement facilement pour obtenir des victoires rapides avant de passer à des problèmes plus délicats. Par exemple,

commencer avec le confinement de manière sûre avant de passer à la vidange et l'élimination en toute sécurité.

7. S'assurer que tous les aspects du plan soient pleinement couverts par le budget. Un soutien financier peut venir des propriétaires, des ménages, des autorités municipales, des administrations nationales, ou des programmes d'ONG, etc. Les engagements financiers devraient être étroitement surveillés pour s'assurer qu'ils sont réalisés.
8. Élaborer un calendrier réaliste avec des indicateurs et des cibles faciles à mesurer que la communauté et les autres parties prenantes puissent tenter d'atteindre : par exemple, réduire le nombre de points chauds de DAL ou accroître le nombre de logements avec une latrine améliorée. Développer une gamme d'outils pour le suivi et des mesures pour s'attaquer aux retards (voir le Chapitre 5).
9. Intégrer des moments de réflexion, d'apprentissage et pour fêter les succès durant la mise en œuvre du plan d'action piloté par la communauté (voir le Chapitre 5). Cela peut aider à garantir le maintien de l'enthousiasme et des bonnes relations et faire en sorte que des leçons pertinentes soient apprises durant ce qui pourrait se révéler être un long processus de mise en œuvre.

La préparation requise en vue de l'action pour atteindre des changements et des investissements plus larges aux stades ultérieurs de la chaîne de services d'assainissement sera un processus plus complexe d'analyse et de planification et nécessitera d'être piloté au niveau institutionnel.

OUTIL 3.10 – Planification de scénario

De quoi s'agit-il ?	La planification de scénario est un autre outil de planification et elle vise à faire réfléchir les parties prenantes aux avenir possibles, tout en stimulant la pensée créatrice. Cet outil incite les gens à remettre en question le statu quo en se demandant « Qu'est-ce qui se passerait si... ? »
Pourquoi l'utiliser ?	Il a été utilisé dans la planification et la documentation des décisions d'investissement dans le domaine de la santé publique. Les scénarios sont un outil utile pour encourager la discussion sur un problème commun. Les scénarios peuvent être suggérés par les équipes de recherche ou de mise en œuvre ou ils peuvent être créés par des membres de la communauté dans le cadre d'un processus participatif.
Comment l'utiliser	Ce type de planification, informé par votre analyse de la situation ou vos données de référence, vous aidera à définir comment vous avez l'intention d'exécuter votre programme (buts, objectifs, activités, indicateurs, produits, résultats, impact, budget et ressources) dans différents scénarios. Il vise

à vous aider à surmonter ou à résoudre les problèmes identifiés lors de l'analyse de la situation ou des données de départ. La planification de scénario aide à atténuer les risques et veille à ce que les approches œuvrent à l'accès et à l'utilisation des services par tout le monde.

Cet outil aidera à planifier les choses de manière rigoureuse pour surmonter les obstacles à un assainissement amélioré pour tous. Lorsqu'il est conjugué à l'analyse de la situation, il devrait informer un plan de programme. Il devrait aussi être utilisé pour aider les agents de mise en œuvre à évaluer les options les plus réalistes dans une zone donnée. S'il n'y a pas d'options concrètes identifiées, il se peut qu'une approche ATPC-U ne soit pas appropriée.

Il peut être exécuté de différentes façons avec différents degrés de participation de la communauté.

Dans la commune de Hoang Tay, province de Hanam, une communauté périurbaine du Vietnam, les participants ont élaboré des scénarios décrivant à quoi ressemblerait leur commune dans 10 ans si la situation en matière d'assainissement restait inchangée. Ils ont ensuite identifié les prochaines étapes. La planification de scénario a été utilisée pour identifier des options de résolution de problèmes et s'attaquer aux questions prioritaires au niveau de la commune. L'enjeu central consistait à concevoir un système d'eau et d'assainissement salubre (moderniser le système d'égout, la collecte et le traitement des déchets) avec des contributions de la communauté. Des discussions en groupes de réflexion ont été utilisées pour élaborer des scénarios et identifier des options. Un mois d'études de cadrage et de visites auprès des ménages entre les réunions des groupes de réflexion a permis de comprendre et de contextualiser les données recueillies par les groupes de réflexion.

Quand l'utiliser ? Comme exercice de planification de l'action pilotée par la communauté.

Conseils complémentaires Nguyen et al., 2014, <http://doi:10.3402/gha.v7.24482>

OUTIL 3.11 – Outil de classement et de priorisation

De quoi s'agit-il ? Différentes méthodes peuvent servir à classer et/ou prioriser les différents problèmes soulevés lors de l'analyse de la communauté et l'analyse de la situation afin de décider comment et quand il convient de les aborder dans le plan d'action.

Pourquoi l'utiliser ?	Cet outil permet aux différentes parties prenantes d'influencer la priorisation des différents problèmes, qui pourrait autrement être imposée par les participants les plus puissants ou les plus expressifs du processus.
Comment l'utiliser	Le classement et la priorisation des problèmes peuvent se produire de diverses façons. Ils peuvent être facilités lors de discussions en petits groupes de réflexion de manière qu'il y ait une opportunité pour discuter des problèmes avant d'aboutir à une décision collective. Les résultats des différents groupes de réflexion devraient ensuite être compilés en séance plénière. Les options peuvent aussi être classées grâce à un scrutin public ou privé, au terme duquel chaque participant au processus peut voter pour le ou les problèmes qu'il considère prioritaires.
Conseils complémentaires	Lüthi et al., 2011b, http://www.eawag.ch/fileadmin/Domain1/Abteilungen/sandec/schwerpunkte/sesp/CLUES/CLUES_Guidelines.pdf

Encadré 3.1 Guides de la planification de l'assainissement urbain

Les références suivantes seront peut-être utiles pour concevoir votre processus de planification de l'assainissement urbain piloté par la communauté :

Lüthi, C., Morel, A., Tilley, E. et Ulrich, L. (2011b) *Community-Led Urban Environmental Sanitation: CLUES. A Complete Guide for Decision Makers with 30 Tools*, Eawag, ONU Habitat, et WSSCC, Dübendorf, Suisse, http://www.eawag.ch/fileadmin/Domain1/Abteilungen/sandec/schwerpunkte/sesp/CLUES/CLUES_Guidelines.pdf [consulté le 25 février 2018].

WaterAid (2016) *A Tale of Clean Cities: Insights for Planning Urban Sanitation from Ghana, India and the Philippines*, rapport de synthèse et rapport intégral, WaterAid, Londres.

Plaidoyer institutionnel et planification de l'action

Il n'est pas réaliste d'attendre des communautés qu'elles assument pleinement la rectification de leur piètre situation en matière d'assainissement. Ce point vaut tout particulièrement pour les zones urbaines. Si le processus ATPC-U est piloté par la communauté, ce ne sont pas les communautés à elles seules qui devraient agir et des plans d'action communautaire auront besoin d'être soutenus par d'autres parties prenantes. Ils devront aussi être incorporés dans les plans existants ou futurs (voir l'Outil 3.12 – Plans d'assainissement municipal ou Plans directeurs de l'assainissement).

Tableau 3.1 Actions probablement requises par chaque groupe de parties prenantes

<i>Partie prenante</i>	<i>Axe d'intervention de la partie prenante</i>
Représentants des autorités municipales ou des organisations de prestation de services	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement dans l'assainissement au sein des communautés, p. ex. raccordement aux égouts, toilettes dans les lieux publics, les marchés, les hôpitaux, les écoles, etc. • Adoption/mise à l'échelle de l'approche ATPC-U.
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> • Les propriétaires négocient des options d'installations sanitaires appropriées pour les locataires. • Les entrepreneurs répondent à la demande du marché pour du matériel d'assainissement plus abordable. • Les extracteurs de boue fécale trouvent un moyen de gagner les zones à faible revenu.
Dirigeants ou groupes politiques et apolitiques	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation pour faire pression sur les autorités municipales.

OUTIL 3.12 – Plans d'assainissement municipal ou Plans directeurs d'assainissement

De quoi s'agit-il ?	<p>Les plans d'assainissement municipal (aussi connus sous l'appellation Plans directeurs d'assainissement) sont des documents d'orientation à l'intention des autorités locales pour les aider à définir des priorités et à organiser la fourniture de services d'assainissement. Les plans peuvent être sur une durée de 10 ans ou plus avec des activités d'assainissement à court, moyen et long terme.</p> <p>Les plans peuvent comprendre : l'assainissement des ménages, l'assainissement institutionnel et public, la gestion des déchets solides, le changement de comportement d'hygiène, le renforcement des capacités des autorités locales/du secteur privé, les besoins de financement et les plans d'action à court terme. Mais ils varient énormément en fonction des entités qui les ont commandités, de celles qui les ont financés, de leurs connaissances, leur expérience et leur intérêt.</p>
Pourquoi l'utiliser ?	<p>L'ATPC-U devrait être intégré dans les Plans d'assainissement municipal pour ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité des interventions proposées pour l'assainissement des ménages, l'assainissement institutionnel et public, le renforcement des capacités des autorités locales ou du secteur privé et les besoins de financement pour le coût des actifs sociaux.</p> <p>La fourniture d'infrastructures et de services d'assainissement sûrs dans les milieux urbains est une entreprise complexe qui n'a souvent rien de systématique,</p>

surtout quand les installations ne sont pas reliées aux égouts. Un effort notable est requis pour intégrer l'ATPC-U dans ces interventions.

L'intégration de l'ATPC-U implique que les Plans d'assainissement municipal peuvent améliorer : la cadence de la planification et des interventions d'assainissement urbain ; l'organisation des services d'assainissement au sein des collectivités locales ; la promotion et la réglementation de l'assainissement domestique et institutionnel ; la chaîne de l'assainissement ; et la gestion des déchets solides. L'ATPC-U est un moyen simple et rentable de mettre en œuvre des méthodes permettant d'atteindre des résultats. L'investissement dans l'ATPC-U dans le cadre d'interventions d'assainissement de plus grande envergure (égouts, services de GBF, etc.) pourrait améliorer l'efficacité et la durabilité des services.

Comment l'utiliser	L'élaboration de documents d'orientation devrait être dirigée par les autorités municipales. Ces documents devraient fixer des objectifs à court, moyen et long terme pour la ville ou la métropole. Le rôle des ONG et des partenaires du développement consiste à fournir un accompagnement et un mentorat pour permettre aux fonctionnaires de mener à bien des actions à court terme.
Quand l'utiliser ?	Ils devraient déjà exister dans les grands centres urbains. Si ce n'est pas le cas, ils peuvent être utilisés par les institutions comme un moyen de développer un plan d'action. Toutefois, l'élaboration de tout plan nécessitera probablement beaucoup de temps, de ressources et de savoir-faire.

Conseils complémentaires/ études de cas associées	Étude de cas 14 : Ribaué et Rapale, Mozambique. Thomas et Alvestegui, 2015, www.unicef.org/esaro/WASH-Field-Small-Towns-low-res.pdf
---	---

La planification de l'action institutionnelle devra intervenir parallèlement au processus de planification de l'action pilotée par la communauté ou y être intégrée. Elle rassemble les parties prenantes pertinentes pour développer une vision et un plan d'action afin de résoudre la situation de l'assainissement dans une localité urbaine donnée. Le forum de planification de l'action devrait créer une occasion pour que les parties prenantes institutionnelles puissent poser des questions sur la façon dont elles peuvent changer la situation ou faire leurs propres suggestions quant à ce qu'elles pourraient faire et cela devrait créer un espace leur permettant d'exprimer les problèmes auxquels

elles sont confrontées. Les parties prenantes pourraient être rassemblées en un grand forum unique ou en un certain nombre de forums pour s'attaquer à des aspects précis du défi que pose l'assainissement.

Les processus de plaidoyer auprès des institutions et la planification de l'action peuvent être employés de manière stratégique – séparément ou en association – pour obtenir l'engagement des parties prenantes à prendre des mesures rapides en vue de régler la situation de l'assainissement dans un lieu particulier.

Il est important d'être prêt à relever les défis qui peuvent se présenter et de pouvoir y répondre de sorte que ce genre de problèmes ne bloque pas la discussion. Par exemple, il faut être prêt à s'attaquer à la question relative au manque de fonds de la part des parties prenantes ou être prêt à présenter des exemples de technologies différentes ou d'options de prestations de services ayant été utilisées ailleurs. Avoir des actions potentielles clés à proposer aux parties prenantes au lieu de s'attendre à ce qu'elles trouvent toutes les solutions permettra d'éviter de créer une impasse.

Exemple 3.7 – Événement de planification multipartite

À Mathare 10, à Nairobi, Plan International Kenya a organisé un événement multipartite qui a réuni une centaine de personnes issues des pouvoirs publics, des représentants de différentes zones géographiques, des prestataires de services communautaires, des ONG, des entreprises locales, des groupes de jeunes, des groupements de femmes, des groupes confessionnels, etc. Les participants ont examiné leur propre rôle dans l'assainissement, leurs forces et leurs faiblesses, les ressources qui sont déjà à leur disposition et leurs relations avec d'autres groupes. Les facilitateurs ont demandé aux participants comment ils voyaient leur rôle dans l'initiative proposée. Cela leur a servi de base pour accepter une proposition d'activités à mettre en place par la suite.

Source : Étude de cas 11 : Mathare 10, Nairobi, Kenya.

Outils et tactiques de plaidoyer institutionnel

Le plaidoyer institutionnel est un processus permettant de gagner un soutien en faveur du processus ATPC-U auprès des institutions locales qui sont essentielles pour arriver à un assainissement total mais qui peuvent ne pas encore s'être ralliées à la cause ou ne pas être pleinement motivées. Il vise à obtenir une réponse des parties prenantes institutionnelles (ou individuelles) pertinentes qui ont un rôle à jouer dans la facilitation ou la fourniture de divers aspects de services d'assainissement améliorés.

Les principales parties prenantes institutionnelles reçoivent des données essentielles sur les impacts d'un mauvais assainissement afin de susciter une réponse forte de leur part, qui pourra être fondée sur des motivateurs affectifs,

économiques, sociaux ou autres. En trouvant comment elles voient déjà leurs responsabilités en matière d'assainissement, vous trouverez s'il est nécessaire de les motiver pour voir en face leur responsabilité individuelle au regard de la piètre situation en matière d'assainissement et pour obtenir une réponse ou une action plus adaptée. Tout comme le déclenchement de la communauté vise à provoquer un sentiment de dégoût qui à son tour allume le désir d'agir, la motivation institutionnelle (à accroître le degré de priorisation politique) peut aussi agir comme un « coup de semonce », qui inspire et motive les acteurs institutionnels à mobiliser leurs efforts et leur volonté politique pour prendre des mesures partout où c'est possible. C'est un outil utile lorsque le degré d'adhésion est faible et/ou lorsque les parties prenantes ne parviennent pas à apprécier leur propre rôle et leur responsabilité pour régler la situation de l'assainissement mise en cause.

Les techniques énumérées ci-dessous peuvent aussi être utilisées pour obtenir l'adhésion des principaux partenaires durant la phase d'évaluation et de préparation (Chapitre 2).

OUTIL 3.13 – Diagramme des flux de merde/déchets fécaux

De quoi s'agit-il ?	Un diagramme des flux de déchets fécaux – aussi appelé diagramme des flux de merde (DFM) – est un outil pour comprendre et expliquer comment les excréments « circulent » à travers une ville ou métropole. Il montre comment tous les excréments produits dans une ville sont confinés ou non à mesure qu'ils se déplacent depuis le site de défécation jusqu'au site de mise au rebut ou d'utilisation finale. Un rapport annexe décrit le contexte de prestation de services dans la ville ou la métropole. Les DFM présentent une manière innovante de motiver les parties prenantes urbaines, depuis les dirigeants politiques jusqu'aux experts en assainissement en passant par les organisations de la société civile, pour qu'elles participent à un dialogue concerté sur la gestion des excréments.
Pourquoi l'utiliser ?	Pour identifier la situation actuelle et les principaux éléments du système qui ont besoin d'être résolus et pour mobiliser le soutien des autorités locales et des autres décideurs de premier plan.
Comment l'utiliser	Un DFM sommaire pour les sites de la communauté cible pourrait être préparé à partir des données de l'analyse de la situation recueillies durant la phase d'évaluation et de préparation du processus ATPC-U. Il est probable qu'il aura plus d'impact s'il est complété par la communauté et les autres parties prenantes de l'assainissement de la même ville ou métropole. Les schémas peuvent aussi être explorés avec les membres de la communauté durant la planification de l'action pilotée par

la communauté (voir la section « Processus de planification de l'action pilotée par la communauté » au Chapitre 3) et durant les processus de planification des autres parties prenantes qui constituent la dernière partie de l'étape du déclenchement. Des informations supplémentaires pourraient être recherchées grâce à des visites de site pour faire des observations et grâce à de nouvelles discussions avec des représentants de la communauté ou des informateurs clés supplémentaires afin de compléter, valider ou remettre en question les données collectées. Le diagramme devrait servir de base à la discussion, la planification, l'action et la mise à jour tout au long de l'intervention ATPC-U. Le DFM communautaire pourrait aussi être un comparateur utile par rapport au DFM à l'échelle de la ville, si celui-ci existe.

Quand l'utiliser ?

Cet outil peut-être utilisé lors de la phase d'évaluation et de préparation, durant la planification de l'action ou comme outil de plaidoyer institutionnel pour stimuler l'action et l'engagement des autorités locales et des prestataires de services désignés.

Conseils complémentaires Peal et al., 2014, <https://doi.org/10.2166/washdev.2014.139>
 SuSanA, s.d., www.sfd.susana.org/sfd

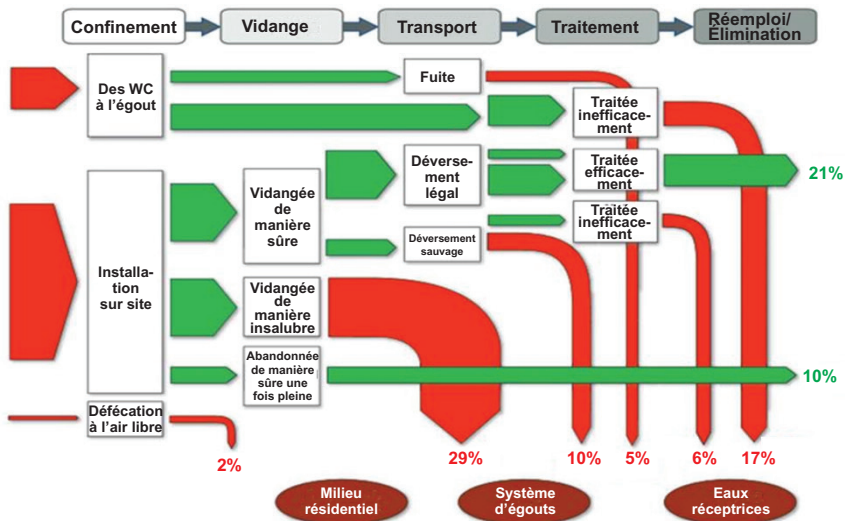


Figure 3.1 Diagramme des flux de merde ou déchets fécaux
 Source : Blackett et al., 2014.

TACTIQUE 3.4 – Partage du déclenchement communautaire avec les principales parties prenantes

De quoi s'agit-il ?	La présentation de données probantes aux principales parties prenantes à propos des gens qui vivent dans des conditions d'assainissement insuffisantes à l'intérieur de leur propre zone d'influence.
Pourquoi l'utiliser ?	C'est un outil pour faire naître un sentiment de responsabilité chez les principales parties prenantes, en leur faisant prendre conscience des mauvaises conditions d'assainissement que connaissent les communautés locales.
Comment l'utiliser	<p>Les preuves issues du déclenchement de la communauté (voir la section « Déclenchement communautaire » au Chapitre 3) peuvent être présentées aux principales parties prenantes par des facilitateurs ou par les membres de la communauté eux-mêmes – par exemple, les Leaders naturels émergents – en fonction de ce qui semblerait le plus efficace d'un point de vue stratégique. Les données probantes pourraient englober :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des cartes communautaires montrant la situation globale en matière d'assainissement, y compris le nombre de parcelles, de complexes, ou de ménages présentant des installations insuffisantes et/ou des zones de DAL ; • des photographies ou des vidéos qui illustrent clairement les conditions insalubres qui doivent être rectifiées ; • les calculs des frais médicaux, pour illustrer l'impact d'un mauvais assainissement sur l'économie des ménages ; • des descriptions de ce que vivent les membres de la communauté à cause d'un mauvais assainissement (il peut s'agir d'exemples poignants et très émouvants). <p>Dans certains cas, il sera peut-être approprié d'inviter une partie prenante de premier plan à assister en personne à une séance de déclenchement. Toutefois, elle ne devrait pas participer activement à la session et ne devrait influencer en rien le processus communautaire.</p>

OUTIL 3.14 – Visites d'exposition

De quoi s'agit-il ?	Accompagner des parties prenantes dans des communautés pour les exposer aux conditions d'assainissement bonnes ou mauvaises.
Pourquoi l'utiliser ?	Exposer les principales parties prenantes à une situation d'assainissement typiquement mauvaise peut contribuer à déclencher un sentiment de dégoût et les inciter à prendre des mesures. Les amener dans une communauté qui a bien progressé vers l'obtention d'un environnement exempt de merde sert de motivation positive en illustrant ce qui est possible.

Comment l'utiliser Une visite d'exposition peut être organisée pour une partie prenante individuelle ou un groupe de personnes.

Au moment de visiter des zones qui ont connu de fortes améliorations, il est important que les parties prenantes rencontrent les membres de la communauté qui ont rendu ces améliorations possibles et de discuter comment elles se sont produites.

Il peut se révéler difficile d'inciter les parties prenantes à abandonner le confort de leur bureau pour ce genre de visite. Le recours stratégique à des manifestations telles que la Journée mondiale des toilettes ou la Journée mondiale du lavage des mains peut fournir une bonne raison pour organiser la visite.

OUTIL 3.15 – Partage des nombres

De quoi s'agit-il ? Cet outil implique de partager des données ayant trait aux résultats d'un mauvais assainissement, y compris les impacts sanitaires, économiques et sociaux. Des informations telles que le nombre de personnes décédées ou ayant été affectées par le choléra (ou autres maladies hydriques) en une année peuvent avoir un effet marquant.

Comment l'utiliser Recueillir et partager les données ayant trait aux impacts humains, sociaux et économiques d'un assainissement médiocre sur la localité. Il peut être particulièrement efficace de citer le nombre d'enfants affectés par le choléra. Le calcul du coût économique des maladies provoquées par un assainissement médiocre est aussi utile ; par exemple, les Fiches techniques pays du WSP pour le Kenya indiquent que le comté de Nakuru perd 978 millions de shillings kényans chaque année en raison d'un mauvais assainissement et 50,7 pour cent des enfants subissent un retard de croissance en raison d'un assainissement médiocre (WSP, 2014).

OUTIL 3.16 – Forums de propriétaires

De quoi s'agit-il ? Le forum de propriétaires est un outil qui a été utilisé à Nakuru pour motiver les propriétaires afin qu'ils améliorent l'assainissement dans leurs locations, le plus souvent des complexes avec toilettes partagées.

Pourquoi l'utiliser ? Pour convaincre les propriétaires de prendre des mesures en faveur de leurs locataires.

Comment l'utiliser Le forum de propriétaires est essentiellement une forme de déclenchement des propriétaires. Il implique de rassembler tous les propriétaires au sein d'une certaine zone, indépendamment du niveau ou de la qualité de leurs

installations sanitaires. Il y aurait en principe une cinquantaine de propriétaires à ce type de réunion qui pourrait durer trois à quatre heures. Lorsqu'un propriétaire n'est pas disponible, un gardien assistera à la réunion à sa place. Certains gardiens sont habilités à agir au nom du propriétaire alors que d'autres transmettront l'information au propriétaire.

Le forum de propriétaires implique les aspects suivants :

- On montre aux propriétaires des cartes illustrant la situation en matière d'assainissement dans leur zone, y compris des informations telles que le nombre de parcelles ne disposant pas d'installations sanitaires suffisantes, le nombre de fosses pleines, les zones où se trouvent les eaux usées, les sites de DAL, etc. Ceci s'effectue sans signaler l'état des parcelles des propriétaires individuels.
- La stratégie de déclenchement comprend des discussions sur les implications d'un mauvais assainissement pour la santé des personnes qui vivent sur leurs parcelles : par exemple, comment la maladie (qu'il s'agisse de diarrhée ou autres maladies hydriques) réduit le revenu disponible et fait qu'il est plus difficile de payer le loyer.
- Les propriétaires reçoivent des explications sur les impératifs juridiques pour la fourniture d'installations sanitaires et les conséquences d'une fourniture insuffisante (poursuites judiciaires).
- Il y a des discussions sur les droits des locataires et le fait que les propriétaires peuvent être poursuivis par les locataires pour une fourniture d'installations insuffisantes.
- Les propriétaires sont guidés par les facilitateurs concernant les détails d'installations sanitaires appropriées et autres questions ayant trait à l'assainissement, telles que les technologies, la gestion des boues, l'évacuation, etc.
- Les propriétaires parlent de leurs propres problèmes et les facilitateurs suggèrent comment les surmonter eux-mêmes et leur indiquent les autorités compétentes qu'il convient d'approcher pour obtenir des agréments et pour faire bouger les choses, comme le raccordement au réseau d'eau, la gestion des boues fécales, l'amélioration de l'élimination des eaux usées, la gestion des déchets solides, etc.
- Les options d'accès à des financements sont discutées.

L'élaboration d'un plan d'action est encouragée à ce stade, de telle manière qu'il y ait un engagement collectif en faveur du changement. Cet engagement est exploité lors des réunions ultérieures. Le forum des propriétaires repose essentiellement sur des échanges. Les outils traditionnels ATPC-U pour déclencher un sentiment de dégoût ou de honte ne fonctionnent pas dans ce contexte car beaucoup de propriétaires ne vivent pas sur le même terrain. Le rôle du

facilitateur est essentiel pour gérer la discussion de façon à ne pas créer de résistance. Les propriétaires accusent souvent les locataires d'être à l'origine du mauvais assainissement. Toutefois, l'accent est mis sur le fait que l'entretien et la modernisation des installations incombent aux propriétaires pour que les locataires puissent les garder propres.

Quand l'utiliser ? Dans les cas où une action est requise de la part des propriétaires pour qu'ils modernisent les installations sanitaires dans les propriétés qu'ils louent.

Conseils complémentaires/ études de cas associées Étude de cas 12 : Nakuru, Kenya. Pasteur et Prabhakaran, 2015, www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/PracticalAction_LessonsOnUrbanCLTSNakuruKenya_Apr2015.pdf.

À faire et à ne pas faire pour le déclenchement, le plaidoyer et la planification de l'action

Tableau 3.2 À faire et à ne pas faire : déclenchement, plaidoyer et planification de l'action

<i>À faire</i>	<i>À ne pas faire</i>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Se concentrer sur l'autonomisation et l'innovation, l'accès universel et le changement de comportement collectif. 2. Identifier des domaines d'action clés par la communauté ou faisant intervenir des acteurs extérieurs le long de la chaîne d'assainissement. Mettre au point une stratégie collaborative avec la contribution des communautés et des autres parties prenantes pertinentes. 3. S'inspirer des bonnes pratiques de l'assainissement urbain pour concevoir des interventions. 4. Faire participer tous les acteurs de la chaîne de l'assainissement. 5. Mobiliser l'action pour garantir la récupération et le confinement de manière sûre par les membres de la communauté eux-mêmes, p. ex. au moyen du nettoyage des toilettes existantes, de la construction d'installations supplémentaires, de la modernisation des installations 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Se concentrer uniquement sur la fourniture de toilettes – veiller à ce que des systèmes soient en place pour régler tous les aspects pertinents de la chaîne d'assainissement. Faire pression sur les institutions et les prestataires de services pertinents ou travailler avec eux pour veiller à ce que les fosses et fosses septiques puissent être vidangées de manière régulière, sûre et abordable et que les boues soient transportées et traitées de manière appropriée. 2. Présumer que les mesures pour régler les problèmes d'assainissement ne peuvent pas être prises par les communautés. 3. Présumer que la communauté est capable d'assurer toutes les interventions nécessaires le long de la chaîne d'assainissement.

Tableau 3.2 À faire et à ne pas faire : déclenchement, plaidoyer et planification de l'action (*suite*)

<i>À faire</i>	<i>À ne pas faire</i>
<p>(tant les superstructures que les installations de confinement) afin de respecter les normes appropriées de conception et de construction, en améliorant la gestion, en installant des moyens de se laver les mains, etc.</p> <p>6. Travailler en étroite collaboration avec les dirigeants de la communauté, les Leaders naturels et les entrepreneurs locaux, ainsi que les prestataires de services existants, qu'ils soient privés, publics ou para-étatiques.</p> <p>7. Travailler avec les communautés pour garantir des mécanismes pour la vidange sûre et régulière des fosses et fosses septiques.</p> <p>8. Commencer par des « petites interventions réalisables immédiatement ». La motivation de la communauté sera rehaussée par des réalisations positives à court terme.</p> <p>9. Garantir une participation généralisée (de la communauté et des autres parties prenantes) à l'analyse des systèmes de marché ou à la sélection de la technologie.</p> <p>10. Renforcer les capacités des PME – p. ex. pour la fourniture de matériaux d'assainissement, la construction, la vidange des fosses, la collecte des déchets solides, etc. Cela peut améliorer la durabilité des services, renforcer l'économie locale et fournir des services plus abordables.</p> <p>11. Identifier et travailler avec des personnes susceptibles d'être défavorisées et d'avoir besoin d'un soutien supplémentaire ou de technologies adaptées.</p> <p>12. Promouvoir l'application de la réglementation nationale afin de garantir des mesures pour améliorer l'assainissement. Toutefois, là où la réglementation n'est pas pertinente pour les communautés à faible revenu, faire pression pour qu'elle soit révisée.</p>	<p>4. Oublier l'importance d'un financement abordable, surtout pour les plus vulnérables. Penser aux options de financement pour veiller à ce que les éléments de l'assainissement puissent être mis en œuvre : p. ex. des groupes d'épargne, des prêts à bas coût, des matériaux subventionnés, etc.</p> <p>5. Se concentrer sur les actifs matériels uniquement – la dimension humaine et le changement de comportement collectif sont au cœur du succès de l'assainissement total en milieu urbain.</p> <p>6. Compartimenter la réflexion sur l'assainissement et celle sur la gestion des déchets solides et liquides. Travailler avec les communautés et/ou les autres institutions pertinentes pour mettre en place des systèmes pour la gestion, la collecte et l'élimination de manière sûre des déchets solides et des eaux usées.</p>

Notes à l'intention des utilisateurs

CHAPITRE 4

Étape 3 : Intégrer l'ATPC-U le long de la chaîne d'assainissement

Résumé

Pour garantir des services d'assainissement accessibles à tous et gérés de manière sûre et pour créer un environnement où la merde est bannie dans les communautés urbaines, il faut différentes mesures le long de la chaîne d'assainissement – des mesures qui peuvent être prises par les communautés et d'autres qui doivent être prises par des tiers. Ce chapitre considère les deux types de mesures tout au long des différentes étapes de la chaîne d'assainissement : la récupération et le confinement en toute sécurité, la vidange et le transport de manière sûre et le traitement, l'élimination et le réemploi sans danger. Il fournit des exemples de ce qui a été fait dans différentes villes et métropoles et des outils concrets ainsi que des tactiques.

Mots clés : Assainissement accessible à tous et géré de manière sûre ; chaîne d'assainissement ; environnement exempt de merde ; récupération et confinement ; vidange et transport ; traitement, élimination et réemploi.

Messages clés

- La création d'un environnement exempt de merde exige des interventions par un certain nombre d'acteurs différents tout le long de la chaîne d'assainissement.
- L'approche ATPC-U met en avant : des mesures pour appuyer l'autonomisation et l'innovation ; l'obtention d'un changement de comportement collectif ; et un accent sur l'accès universel.
- Une action en faveur d'un assainissement total comprendra aussi les aspects touchant à la gestion des déchets solides et des égouts, ce qui va donc au-delà de la chaîne d'assainissement des excréments humains.

Objet de l'intégration de l'ATPC-U le long de la chaîne d'assainissement

Comme évoqué dans l'introduction, l'ATPC-U n'est pas une solution clé en main elle-même et il y a bien des choses que l'on ne connaît pas encore. Cette section se concentre sur la façon dont la réflexion sur l'ATPC-U peut servir à relever les défis qui se présentent tout au long de la chaîne d'assainissement. Il

<http://dx.doi.org/10.3362/9781780449487.004>

ne s'agit pas d'une liste exhaustive des manières d'arriver à un assainissement géré de manière sûre et elle n'est pas fondée exclusivement sur des programmes d'ATPC-U. Elle propose des outils, des tactiques, des idées et une réflexion sur la façon d'accroître la participation de la communauté aux interventions et aux processus de prise de décisions tout au long de la chaîne d'assainissement, parallèlement à l'obtention d'un environnement totalement exempt de merde.

Dans le cadre des processus d'évaluation, de préparation et de déclenchement, les membres de la communauté et les autres parties prenantes proposent un plan d'action qui donne la priorité à des activités permettant d'éliminer l'exposition aux excréments dans leur quartier. L'objet de cette étape est de créer un environnement porteur qui facilite cette action, en permettant aux gens d'agir aussi vite que possible pour s'attaquer aux problèmes qu'ils ont définis en priorité. L'obtention d'un environnement où la merde est bannie dans les communautés urbaines exige une action sur l'ensemble de la chaîne d'assainissement, de sorte que les facilitateurs doivent tenir compte des points suivants :

- *Récupération et confinement en toute sécurité.* Pour s'attaquer aux points chauds de DAL, aux toilettes volantes, aux toilettes mal entretenues et mal utilisées, aux toilettes qui débordent dans les égouts et les cours d'eau, et aux latrines pleines qui sont à l'abandon (parce qu'elles ne peuvent pas être vidangées). Mais aussi la construction, la réparation, le nettoyage et l'entretien des toilettes partagées, communales ou publiques, en veillant à accroître la couverture, à réduire à des niveaux raisonnables le nombre d'utilisateurs qui partagent une toilette (assainissement limité), et une utilisation accrue de technologies sûres et appropriées pour le confinement.
- *Vidange et transport gérés de manière sûre.* Pour veiller à ce que les boues fécales soient enlevées de manière sûre jusqu'à un point où elles peuvent être traitées et mises au rebut. Mettre fin aux pratiques de vidange manuelle non hygiéniques, au déversement à ciel ouvert des boues fécales, au rinçage des fosses durant la saison des pluies et à l'évacuation des fosses et des fosses septiques directement dans les canalisations.
- *Traitement, élimination et réemploi éventuel en toute sécurité.* Pour garantir que les boues fécales enlevées ou conservées dans la communauté soient traitées ou éliminées de manière sûre et, partout où c'est possible, réemployées.

La Figure 4.1 illustre la chaîne d'assainissement. Une étape supplémentaire de mise au rebut a été incluse entre le transport et le traitement. Même si souvent elle n'apparaît pas sur le schéma de la chaîne d'assainissement (Figure 1.1), il est fréquent que les vidangeurs manuels de fosse enterrent (mettent au rebut) le contenu de la fosse sur place et sans traitement. En dessous de la chaîne figurent les mesures qui peuvent être prises par les communautés. Au-dessus figurent les mesures qui exigent la participation d'autres parties prenantes.

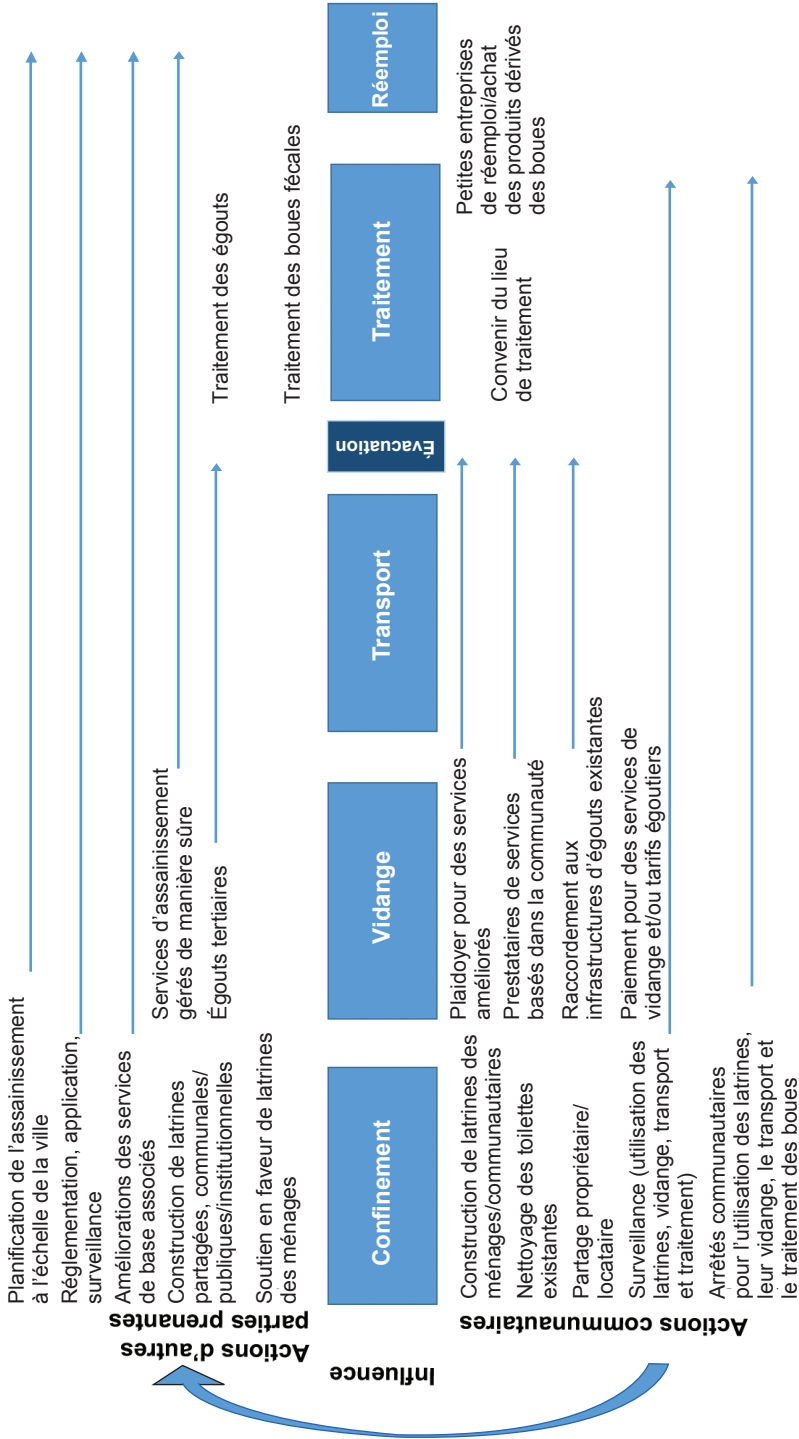


Figure 4.1 Actions le long de la chaîne d'assainissement

La flèche d'influence est là pour souligner que, même s'ils n'exercent pas un contrôle direct, la participation des membres de la communauté à la prise de décisions est importante et qu'il est possible d'influencer les décideurs.

En plus de la chaîne des excréments humains, il faut aussi prêter attention aux **flux de déchets associés**, y compris les produits d'hygiène menstruelle. Les déchets – y compris les couches, les serviettes ou tampons hygiéniques, les déchets ménagers, etc. – peuvent bloquer les toilettes ou contaminer les canalisations et les espaces ouverts. La mise au rebut des ordures dans les latrines à fosse augmente sensiblement les coûts et peut empêcher la vidange mécanique, ce qui signifie que la seule option restante est une vidange manuelle. Comme expliqué au Chapitre 5, ces actions doivent être conjuguées à un suivi régulier, qui vise à maintenir des niveaux élevés d'énergie et une dynamique d'action.

Réviser et faire appliquer la réglementation le long de la chaîne d'assainissement

Si elle est utilisée de manière appropriée, la réglementation locale et nationale peut faciliter les mesures que les communautés veulent prendre pour améliorer la fourniture d'un assainissement amélioré. Une réglementation s'impose tout au long de la chaîne d'assainissement et elle peut avoir trait à la qualité des toilettes, ou aux types de toilettes autorisés, aux modèles de fosses septiques, de puisards et de fosses à paroi, ainsi qu'aux critères pour une GBF et des normes de traitement hygiéniques et sûres. Pour que cette réglementation soit respectée, elle doit être adaptée au contexte : c.-à-d. que différentes normes peuvent s'appliquer dans les bidonvilles afin d'encourager les premiers pas vers un assainissement amélioré, comme illustré dans le cas de Nakuru à l'Exemple 4.1. La réglementation doit être communiquée correctement et une formation sera peut-être nécessaire pour veiller à ce que les ménages et les ouvriers du bâtiment locaux soient capables de les respecter.

Pour que la réglementation soit efficace, elle doit être surveillée et appliquée de manière appropriée. La difficulté peut aller d'un manque total d'application à une application trop stricte assortie d'amendes excessives. Le concept « d'application intelligente » est utilisé pour décrire un modèle de réglementation plus étudié et des approches en matière d'application qui englobent une gamme de mesures allant au-delà de simples mécanismes de pénalités arbitraires (ISF-UTS et SNV, 2017). L'application peut être plus efficace lorsqu'il existe une collaboration entre les différentes parties prenantes (p. ex. les autorités locales et les bénévoles de la communauté), quand différents styles d'application sont envisagés (c.-à-d. pas seulement des pénalités financières) et lorsque le niveau d'effort réglementaire est proportionnel au risque que la non-conformité pose pour la santé ou l'environnement (ISF-UTS et SNV, 2017).

À ce niveau, les mesures nécessiteront probablement de travailler avec les autorités locales pour établir des normes, des réglementations et des moyens d'application appropriés. D'autres mesures pourraient porter sur un travail

Exemple 4.1 – Appliquer et réviser la réglementation

À Choma, dans le sud de la Zambie, une équipe du Programme conjoint de surveillance de l'UNICEF chargée de l'assainissement a conjugué une intervention ATPC dans des zones urbaines et périurbaines avec une approche d'application juridique. Cela a permis la mise en place d'un mécanisme pour l'application de la Loi pour la santé publique en Zambie, en contribuant à garantir un assainissement suffisant dans les institutions, les lieux publics et les logements loués. Outre le travail avec les communautés, l'équipe a travaillé avec une variété de parties prenantes, incluant les conseils municipaux, les dirigeants locaux, les instances judiciaires et la police pour créer une équipe d'application de la loi qui venait compléter les groupes d'action sanitaire en place dans la communauté. Une procédure judiciaire accélérée permettait à un tribunal de délivrer des mises en demeure. Les propriétaires convenaient d'une date à laquelle ils s'engageaient à construire des toilettes pour leurs locataires, faute de quoi ils recevraient une amende.

Source : Étude de cas 1 : Choma, Zambie.

À Nakuru, au Kenya, les normes élevées de construction de latrine exigées par les services d'urbanisme et de santé publique étaient inaccessibles par les propriétaires moins aisés et certains autres résidents urbains. Par conséquent, Practical Action a facilité une procédure participative de conception de technologie, afin de définir six modèles de latrines acceptables par les membres de la communauté, abordables pour les propriétaires et conformes aux normes minimales en matière de santé publique. Des petits spécimens en bois de chaque modèle ont été construits et montrés aux communautés pour aider les gens à sélectionner celui qu'ils aimaient le mieux. Parmi les participants à ce processus figuraient des locataires, des propriétaires et leur propre personnel qualifié du bâtiment. Des représentants des services de santé publique ont également été contactés dans le but qu'ils comprennent la nécessité d'accepter des normes de construction moins strictes dans le contexte d'un bidonville.

Source : Étude de cas 12 : Nakuru, Kenya ; Pasteur et Prabhakaran, 2015.

collaboratif afin de communiquer les normes requises, de renforcer les capacités de mise en œuvre et de coopérer en termes de contrôle et d'application.

Récupération et confinement en toute sécurité

Les priorités en termes de récupération et de confinement en toute sécurité varieront en fonction de la situation et seront dictées par le contexte. Cela englobe des mesures qui peuvent être prises directement par les communautés, peut-être avec effet immédiat, ainsi que des interventions qui nécessiteront l'engagement d'acteurs extérieurs.

Mesures qui peuvent être prises par les communautés

Certaines mesures peuvent être prises par les communautés elles-mêmes sans nécessiter d'engagement avec les marchés de l'assainissement ou sans souffrir de coûts particulièrement importants. La portée de ces actions variera en fonction du contexte, les bidonvilles urbains plus denses et ceux où il y a une forte proportion de locataires avec des possibilités un peu plus limitées. Toutefois, dans la plupart des cas, certaines interventions sont possibles et peuvent donner une impression de progrès pendant que les négociations se poursuivent. Elles peuvent aussi servir d'inspiration et montrer aux autres acteurs que la communauté joue pleinement son rôle et qu'elle est motivée.

Parmi les actions possibles, on peut citer :

- *Engagement de la communauté à mettre un terme à la DAL.* Lorsque c'est possible, un engagement public de ce type devrait être le résultat direct du processus de déclenchement communautaire. Cela devrait inclure l'engagement de mettre au rebut en toute sécurité les toilettes volantes et tous les excréments des nourrissons et des enfants.
- *Surveillance communautaire de la DAL et des pratiques dangereuses de GBF.* La surveillance communautaire peut être un moyen efficace d'encourager un changement de comportement, en particulier là où la non-conformité a des conséquences – par exemple, lorsque des petites amendes sont imposées ou lorsque les membres de la population/les prestataires de services sont dénoncés aux autorités municipales pour sanction ultérieure.
- *Construction de nouvelles latrines.* Là où c'est possible, il peut se révéler pertinent de réduire immédiatement les pratiques de défécation dangereuses, même si les latrines ont besoin d'être modernisées ou reconstruites par la suite pour respecter les normes urbaines.
- *Améliorations de la propreté et entretien des installations sanitaires existantes.* Cela comprend les installations partagées, communales et publiques et vise à stimuler leur utilisation. Cela pourrait impliquer la rénovation, la réparation, la vidange des fosses, la limitation ou le contrôle des personnes qui les utilisent au moyen d'une clé, l'emploi d'un gardien, un nettoyage régulier, etc. Cela pourrait contribuer à éliminer la DAL et la DAL en un point fixe. L'adoption de rotations d'entretien et d'incitations à leur entretien sera un point important pour la gestion des installations partagées. Il sera aussi important de veiller à ce que ces facilités soient sûres pour tout le monde – par exemple, les femmes, même la nuit.
- *Payer pour des services de GBF qui soient sûrs.* Cela peut inclure le paiement de services là où ils existent déjà. Là où un réseau d'égouts existe, en état de marche et abordable, cela peut concerner le raccordement à ces systèmes. Le programme IUWASH en Indonésie était axé sur le déclenchement des communautés pour qu'elles raccordent leurs installations sanitaires améliorées et non améliorées au réseau d'égout existant, pour en faire des toilettes gérées de manière sûre (voir l'Étude de cas 8). La possibilité de prendre ces mesures sera tributaire du prix et de l'accessibilité

financière de ces services – quelque chose qui échappe généralement au contrôle d'une communauté – ainsi que de la disponibilité de ces services.

- *Nettoyages communautaires des points chauds de DAL et lieux de déversement sauvage.* Parallèlement aux actions de nettoyage, des mesures devraient être prises pour dissuader les gens de continuer à utiliser les points chauds de DAL. À Nakuru, au Kenya, les gens coupent l'herbe de ces zones pour dissuader les gens de s'y rendre pour déféquer.

Exemple 4.2 – Actions communautaires

Dans le quartier périurbain de Gularia, au Népal, les ménages jouissaient généralement d'un régime foncier sécurisé et d'un espace suffisant pour construire des toilettes. Beaucoup de ménages, tout comme dans les zones rurales, étaient en mesure de payer pour la construction ou la modernisation de leurs toilettes et n'ont pas eu besoin de soutien supplémentaire en termes de conseils techniques. On a observé une recrudescence de la demande de dalles, de sorte que les distributeurs locaux ont eu besoin de s'en procurer davantage pour satisfaire la demande.

Source : Étude de cas 4 : Gularia, Népal ; Pasteur et al., 2016.

À Nakuru, Kenya, les latrines étaient partagées entre les ménages locataires d'un même complexe. Ces toilettes étaient souvent en très mauvais état ; il arrivait qu'elles débordent, avec de la merde qui souillait la dalle, ou avec une superstructure si délabrée qu'elles n'étaient plus à l'abri des regards. Les résidents ont d'abord pris des mesures pour nettoyer ces latrines de façon à pouvoir les utiliser, jusqu'à ce que les propriétaires interviennent pour les vidanger, les reconstruire ou les rénover.

Source : Étude de cas 12 : Nakuru, Kenya ; Pasteur et Prabhakaran, 2015.

À Delhi, Nirmal Nari Awaas Samiti, un groupement de femmes, a travaillé pour rénover trois toilettes communautaires existantes, dont deux qui étaient hors service et une troisième qui ne fonctionnait qu'à moitié.

Source : Plan Inde, 2014.

En Érythrée, un projet ATPC-U géré par l'UNICEF a permis à des communautés de construire des sous-structures qui étaient partagées entre les ménages reliés à des superstructures individuelles.

Source : Étude de cas 6 : Himbirti, Érythrée.

À Mathare 10, Nairobi, Kenya, une organisation communautaire pour l'éradication de la DAL a vu le jour ; on a observé une hausse de la construction de toilettes ; par ailleurs, les membres de la communauté ont démolis les toilettes suspendues et une zone pleine de détritux a été nettoyée.

Source : Étude de cas 11 : Mathare 10, Nairobi, Kenya.

Actions qui nécessitent la mobilisation de parties prenantes extérieures

Les actions prioritaires en matière d'assainissement urbain augmenteront le nombre de toilettes disponibles et amélioreront la qualité des toilettes existantes de façon à ce qu'elles soient plus accessibles à tous (y compris les personnes âgées, celles souffrant d'un handicap, les femmes enceintes, les jeunes enfants, etc.). Diverses raisons expliquent pourquoi les ménages urbains sont souvent moins en mesure de construire des toilettes sûres par leurs propres moyens :

- Il n'y a pas de place pour construire des toilettes car le logement occupe la parcelle tout entière.
- La famille est locataire et n'est donc pas propriétaire du terrain ou du logement et n'a donc pas la permission d'y construire une latrine.
- Le ménage ne peut pas se permettre de couvrir le coût de construction d'une latrine et il y a un manque de matériaux de construction localement disponibles.
- Le ménage est propriétaire mais le logement est illégal du point de vue de la planification urbaine – en fait, il ne devrait pas être là.
- Les eaux souterraines sont élevées et la zone est fréquemment inondée ou le quartier est construit sur des rochers ou sur des pilotis au-dessus d'un plan d'eau – c.-à-d. dans un environnement difficile.
- Les toilettes devront peut-être respecter des normes juridiques en termes de sécurité et d'accessibilité de la superstructure et de la sous-structure (p. ex. fosses à paroi ou fosses septiques), ce qui vient majorer le coût et la complexité de la construction.
- Des limites sont parfois fixées concernant le nombre de personnes qui partagent les mêmes toilettes et il est donc nécessaire de construire davantage d'installations sanitaires.
- La construction pourrait nécessiter l'aide d'un artisan et une interaction avec les marchés pour acheter les matériaux, ce qui majore les coûts et la complexité pour le ménage ou le propriétaire.
- Les marchés pour les ouvriers du bâtiment ou les matériaux nécessaires à l'assainissement n'existent peut-être pas, ou il se peut qu'ils ne soient pas compétitifs ou abordables.
- Il est fréquent que les ménages ou les propriétaires ne soient pas en mesure de réunir les fonds nécessaires pour construire des installations sanitaires qui respectent les normes souhaitées.

Parmi les actions qui peuvent être soutenues par des acteurs extérieurs pour tenter de résoudre ces problèmes, on peut citer :

- la sélection et la conception participatives de technologies ;
- l'analyse participative de systèmes de marché et de chaînes d'approvisionnement pour la construction de toilettes et les matériaux d'assainissement ;

- le renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises pour la fabrication et la vente des différents éléments, la construction de latrines, la fourniture d'un service de gestion des boues fécales, des opérateurs de systèmes à base de conteneurs, etc. ;
- un meilleur accès au financement et la mobilisation de l'épargne ;
- un appui à la construction et une bonne gestion de toilettes publiques et institutionnelles d'un modèle approprié ; et
- l'utilisation de systèmes à base de conteneurs : par exemple, Clean Team (voir la section intitulée « Traitement, évacuation et réemploi éventuel en toute sécurité » au Chapitre 4), Sanergy, Sanivation, etc. Voir <https://www.cleanteamtoilets.com/>, <http://www.sanergy.com/> et <http://www.sanivation.com/>. Ces systèmes ne sont pas encore déployés à l'échelle mais leur utilisation semble prometteuse pour les locataires et là où les latrines à fosse classiques ne peuvent pas être construites.

Une gamme d'outils et d'expériences fournit des conseils et des suggestions sur la façon de stimuler le marché des installations sanitaires. L'application des principes d'une approche ATPC-U change notre perspective sur certains de ces outils.

Sélection et conception participatives de technologies

Veiller à mobiliser la communauté dans le choix et la conception d'options d'assainissement constitue un élément essentiel de l'amélioration de l'assainissement en zone urbaine, où un niveau minimum de qualité à respecter est plus important que dans un contexte rural. Une version interactive du *Compendium des systèmes et technologies d'assainissement* a été mise au point (également disponible en anglais, espagnol, vietnamien et népalais) et c'est un point de départ utile (Tilley et al., 2014). Le manuel *Community-Led Urban Environmental Sanitation Planning* (Lüthi et al., 2011) comprend des liens à des diapos PowerPoint pour présenter le compendium aux parties prenantes ainsi qu'une procédure conseillée pour présélectionner un ensemble d'options technologiques qui conviendrait à un contexte donné.

S'appuyer sur les principes de l'approche ATPC-U implique d'utiliser des guides tels que le compendium comme point de départ, tout en faisant de la place à l'innovation et en permettant une certaine flexibilité dans les modèles et les choix technologiques. Au moment de choisir des modèles d'assainissement appropriés, les notions d'équité et d'inclusion sociale seront très importantes. L'adoption de ces principes pourra nous inciter à réfléchir à une gamme d'options à des prix et des degrés de complexité variés, ce qui pourrait aider à répondre aux besoins des différents ménages. Une combinaison de blocs sanitaires communautaires (paiement à l'utilisation) et divers modèles domestiques pourront être requis – et il faudra aussi veiller à rendre l'assainissement accessible aux ménages défavorisés ou vulnérables.

OUTIL 4.1 – Développement participatif de technologies

De quoi s'agit-il ?	Le développement participatif de technologies (DPT) offre une méthodologie pour veiller à ce que les utilisateurs participent à la création et à la sélection de technologies d'assainissement qui leur conviennent et qui soient abordables. Il donne l'occasion aux utilisateurs d'exprimer leur savoir et leurs compétences traditionnels, tacites et bien souvent cachés, en partenariat avec des concepteurs et des chercheurs.
Pourquoi l'utiliser ?	Les approches impulsées par la demande en matière d'assainissement (y compris l'ATPC-U et le marketing de l'assainissement) encouragent la participation des utilisateurs afin qu'ils créent, identifient et sélectionnent des technologies d'assainissement appropriées. La conception participative offre une méthodologie établie pour tirer parti des connaissances et des compétences des utilisateurs et des fournisseurs locaux d'installations sanitaires.
Comment l'utiliser	<p>Il est important de convoquer une assemblée des parties prenantes, en veillant à inclure les utilisateurs concernés.</p> <p>Les séances de conception participative comprennent quatre étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Étape 1.</i> Exploration initiale du travail – dessiner et légendier les technologies d'assainissement existantes dans leurs communautés. • <i>Étape 2.</i> Processus de découverte – chaque équipe identifie de nombreuses options de conception possibles. • <i>Étape 3.</i> Prototypage – création de prototypes de petite et moyenne taille et estimation des coûts des matériaux et de la main-d'œuvre pour la fabrication. • <i>Étape 4.</i> Retour – examen des prototypes avec commentaires et suggestions. <p>La participation des autorités municipales pertinentes peut contribuer à obtenir une adhésion et veiller à ce que les plans soient conformes aux normes minimales officielles en matière de santé publique.</p>
Conseils complémentaires/ études de cas associées	<p>Étude de cas 12 : Nakuru, Kenya.</p> <p>Cole, 2013, http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/media/Frontiers_of_CLTS_Issue1_PartDesign_0.pdf</p>

OUTIL 4.2 – Outils participatifs pour une conception socialement inclusive

De quoi s'agit-il ?	Plusieurs outils pratiques ont été développés pour sensibiliser la communauté aux problèmes auxquels sont confrontés certains utilisateurs pour accéder et utiliser les latrines. Ils peuvent servir à aider la communauté à identifier les problèmes et les solutions possibles afin d'améliorer l'accessibilité des latrines et encourager les particuliers et les groupes vulnérables à participer activement au processus en donnant leur avis, en exprimant leurs problèmes et en aidant à les résoudre.
Pourquoi l'utiliser ?	Il sensibilise la communauté aux obstacles auxquels sont confrontés les membres, contribue à l'identification de solutions communautaires et donne une voix aux membres des groupes vulnérables.
Comment l'utiliser	<p>Les activités pourraient inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Un outil d'analyse des obstacles et leur solution.</i> Exercice de groupe faisant intervenir des personnes vulnérables ou des personnes ayant des circonstances particulières, comme celles qui vivent avec un handicap. Il est aussi possible d'inclure des Leaders naturels, des agents locaux travaillant dans la santé publique, des personnes dont un membre de leur famille est vulnérable, et des voisins. Ensemble, ils discutent des obstacles et des solutions possibles à l'utilisation des latrines – y compris les obstacles liés à la sécurité. Le résultat final devrait permettre l'élaboration d'un plan d'action. Cela pourrait inclure un jeu de rôle ou des activités de simulation accroupie (mettre les participants au défi de s'accroupir alors qu'ils ont les yeux bandés ou qu'ils sont blessés, ou pour des femmes, alors qu'elles sont enceintes, etc.). • <i>Diagnostic d'accessibilité et de sécurité.</i> Les facilitateurs évaluent l'accessibilité et la sécurité des installations sanitaires et équipements associés, en identifiant les changements et les améliorations. Ces activités devraient être dirigées par diverses personnes, incluant des personnes handicapées, des personnes âgées, des femmes, etc. En ce qui concerne les latrines publiques, cet exercice peut aider à analyser les installations existantes pour vérifier leur accessibilité et réduire les vulnérabilités à la violence en tenant compte de la sécurité des utilisateurs. <p>Des partenariats entre le secteur EAH et ceux qui travaillent avec les personnes vulnérables, comme les organisations et les institutions du secteur du handicap, peuvent aider à renforcer ces outils.</p>
Quand l'utiliser ?	Ces outils pourraient être utilisés dans le cadre de la phase d'évaluation et de préparation mais aussi durant le suivi.

Conseils complémentaires	<p>WEDC, 2017, https://wedc-knowledge.lboro.ac.uk/collections/equity-inclusion/general.html</p> <p>Jones, 2015, http://wedc.lboro.ac.uk/resources/learning/EI_Dialogue_circle_on_social_inclusion_guidance_note.pdf</p> <p>Wilbur et Jones, 2014, http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Frontiers_of_CLTS_Issue3_Disabilities.pdf</p>
--------------------------	--

Analyse participative des systèmes de marché pour la construction de toilettes et pour les matériaux

L'un des principes de l'approche ATPC-U consiste à garantir la reproductibilité (en évitant de subventionner le matériel – dans la mesure du possible), ce qui met l'accent sur l'amélioration du fonctionnement des marchés de construction des toilettes. Une partie de cette analyse des systèmes de marché doit tenir compte de la segmentation du marché, en réfléchissant à la manière de toucher tout le monde, y compris ceux qui peuvent être les derniers à adopter les nouvelles technologies.

Les outils destinés à des ateliers participatifs sont employés pour cartographier le système de marché, identifier les acteurs clés et les questions réglementaires et politiques, et déterminer l'origine des obstacles. Il existe un guide en ligne sur le Développement participatif des systèmes de marché qui montre que l'élaboration conjointe d'une carte du marché avec toutes les principales parties prenantes peut contribuer à identifier les principaux obstacles et les problèmes à surmonter – et, surtout, à améliorer les relations et la confiance entre les différents acteurs du marché. L'objectif est en partie de donner aux acteurs qui sont plus bas dans la chaîne de valeur les moyens de développer leur entreprise (Outil 4.2).

Exemple 4.3 – Évaluation des obstacles au marché

PSI a utilisé la cartographie du marché, tout d'abord pour décrire les systèmes du marché de l'assainissement total et deuxièmement pour identifier les obstacles au marché. Utilisé en Afrique de l'Ouest, il implique un recours à des entretiens approfondis et des discussions en groupes de réflexion avec des utilisateurs, des propriétaires, des acteurs de la chaîne de valeur et d'autres informateurs clés. L'exercice de cartographie a mis en exergue les raisons pour lesquelles les marchés ne fonctionnaient pas pour les pauvres ; ces obstacles ont ensuite été identifiés et des priorités ont été définies au moyen d'un système à feux tricolores.

Source : McHugh et al., 2015.

OUTIL 4.3 – Analyse participative des systèmes de marché pour

De quoi s'agit-il ?	Le Développement participatif de système de marché (DPSM) rend les marchés plus inclusifs, réduit la pauvreté à grande échelle et protège l'environnement. L'approche, qui a été développée au bout de 12 années de travaux de terrain, est fondée sur trois grands principes : une réflexion systémique, la participation et la facilitation.
Pourquoi l'utiliser ?	Pour exploiter les compétences de tous les acteurs de la chaîne de marché et pour améliorer les relations entre les différentes parties prenantes. Il permet une appréciation conjointe du marché et des suggestions d'actions.
Comment l'utiliser	<p>Le processus DPSM s'efforce de renforcer la confiance et de développer une vision conjointe du changement entre ces acteurs du marché ; il les aide collectivement à identifier les obstacles et les opportunités qui affectent leur système de marché. Pour commencer, le personnel de terrain analyse des facteurs tels que les chances de pouvoir toucher ceux qui sont les plus démunis et le potentiel de croissance d'un marché donné. L'étape suivante consiste à se faire une meilleure idée de ce système de marché et des problèmes qu'il renferme, en cartographiant la manière dont le système fonctionne et en étudiant en détail chaque interconnexion et chaque acteur du marché.</p> <p>Les facilitateurs peuvent ensuite nouer un dialogue avec les principaux acteurs publics et privés au sein de ce marché qui peuvent impulser un changement – c.-à-d. faire que le système fonctionne mieux. Dans le même temps, les facilitateurs travaillent à autonomiser les représentants des acteurs marginalisés (en améliorant leur compréhension de la langue des affaires et en les aidant à mieux comprendre le marché), pour les hisser sur un pied d'égalité afin qu'ils puissent avoir une influence sur la façon dont le processus de changement va se produire.</p> <p>Le personnel aide les acteurs du marché à comprendre à quel niveau se situent les opportunités et les goulots d'étranglement au sein du système de marché.</p>
Quand l'utiliser ?	En guise d'activité de suivi pour évaluer différentes options.
Conseils complémentaires	Practical Action, s.d.a, Participatory Market System Development, http://www.pmsdroadmap.org/

OUTIL 4.4 – Analyse de la chaîne d’approvisionnement

De quoi s’agit-il ?	L’analyse de la chaîne d’approvisionnement est un diagnostic de la chaîne d’approvisionnement en assainissement. Elle se concentre sur les produits et services les plus communs ou les plus prisés pour un assainissement amélioré. L’outil comprend des entretiens avec les acteurs de la chaîne d’approvisionnement, y compris des fournisseurs de matériaux de construction, des producteurs de produits préfabriqués en béton, et des maçons, ainsi que des organismes de financement locaux et des prestataires de services.
Pourquoi l’utiliser ?	<p>Différents sites ont des chaînes d’approvisionnement différentes, avec des sources de produits et de services diverses. La chaîne d’approvisionnement pour l’assainissement comprend non seulement des matériaux comme les cuvettes de latrine, le ciment, les tôles d’acier et de zinc mais aussi la vidange, le transport et le traitement des égouts en toute sécurité. Beaucoup de fournisseurs de matériaux de construction agissent comme importateurs, grossistes et détaillants. Les latrines constituent un bien de consommation durable dit « lent » (c.-à-d. basse fréquence, ventes irrégulières), donc les marges des produits et services d’assainissement sont souvent plus tendues pour les maçons que d’autres activités.</p> <p>Les chaînes d’approvisionnement de l’assainissement peuvent être fragmentées – c.-à-d. que les ménages doivent collecter les matériaux au lieu d’acheter un produit final à prix fixe. L’analyse de la chaîne d’approvisionnement peut aider à comprendre les coûts de transaction pour les ménages, qui peuvent être obligés de rendre visite à au moins deux acteurs pour rassembler les matériaux nécessaires. L’analyse de la chaîne d’approvisionnement pourrait aussi être utilisée pour la commercialisation des produits et services.</p>
Comment l’utiliser	<p>Cet outil sert à analyser les matériaux et les produits pour la construction de latrines : ciment, barres de fer, grillage et tuyaux en PVC, ainsi que certains produits sanitaires préfabriqués (cuvettes, tuyaux, matériaux de nettoyage, raccords de tuyaux).</p> <p>Il peut aussi aider à évaluer la disponibilité de main-d’œuvre et l’accès au crédit et à mieux comprendre les acteurs de la chaîne d’approvisionnement, comme les grossistes et les détaillants.</p> <p>Il est aussi important de comprendre où les principaux acteurs de la chaîne d’approvisionnement trouvent principalement leurs clients, c.-à-d. par contacts privés.</p>
Quand l’utiliser ?	Lors de la phase d’évaluation et de préparation, pour comprendre la disponibilité des grossistes et des détaillants

ainsi que les approvisionnements dans les zones de marché comme les sièges de district et les plateformes commerciales et la disponibilité de maçons employés à construire des latrines. Il est aussi important de comprendre le besoin de financement – c.-à-d. voir si les grossistes, les détaillants, les maçons ou les fabricants de joints ont besoin de prêts pour gérer leur entreprise.

Conseils complémentaires	IUWASH, 2015, https://www.iuwashplus.or.id/cms/wp-content/uploads/2017/04/Guide-to-Urban-Sanitation-Promotion-EN.pdf
--------------------------	---

Renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises et acteurs informels
Ceux qui n'ont pas de services de base vont probablement dépendre de petites et moyennes entreprises et de prestataires de services informels. Ces entreprises et les acteurs du secteur informel vont probablement être identifiés dans le cadre de l'analyse participative des systèmes de marché évoquée plus haut. Water and Sanitation for the Urban Poor (WSUP) souligne le besoin de « soutenir les entrepreneurs grâce à un renforcement des capacités et des capitaux de démarrage. De même... [il est nécessaire de travailler] avec des institutions pour (a) améliorer le cadre réglementaire et fournir aux entrepreneurs des lignes directrices claires pour se conformer à la législation locale ; et (b) mettre à jour les politiques et stratégies pour traduire la réalité d'un site donné » (WSUP, 2014: 52). Le renforcement des capacités pourra englober la formation d'artisans en nouveaux modèles de latrines. Cela pourra aussi comprendre une offre plus large de soutien technique, financier et de gestion, afin d'encourager les entreprises existantes à développer leurs entreprises et pour permettre à d'autres de déployer leurs activités dans le secteur de l'assainissement.

Meilleur accès au financement et mobilisation de l'épargne

Une gamme d'options de financement pourrait être mise à disposition pour aider les communautés à financer les coûts de l'investissement dans un assainissement amélioré en les échelonnant :

- participation des entreprises locales à des dons de matériaux ou à l'offre d'un financement ;
- fonds tournants pour l'achat de matériel ;
- recours à l'épargne ;
- paiement par tranches ;
- microcrédits par le biais des banques ou des institutions de microfinance ; et
- soutien des blocs sanitaires communautaires en valorisant les déchets par la vente de biogaz ou de compost.

Des exemples sont donnés dans l'Exemple 4.4 à la page suivante.

Exemple 4.4 – Améliorer l'accès au financement

Au Kenya, Umande Trust a construit des biocentres dans les communautés à faible revenu de Nairobi, Nakuru et ailleurs. Il s'agit de toilettes publiques qui génèrent du biogaz à partir des boues fécales. Les biocentres sont gérés par des groupes communautaires qui gagnent un revenu en faisant payer l'accès aux toilettes, ce qui leur permet de verser des salaires et d'assumer les coûts d'entretien. Le biogaz alimente une cuisine qui peut être louée pour y préparer des repas.

Source : Étude de cas 12 : Nakuru, Kenya ; Pasteur et Prabhakaran, 2015.

À Blantyre, au Malawi, les membres de la Fédération des résidents de bidonvilles ont accédé à différentes sources de financement pour améliorer leur condition en matière d'assainissement. Toutefois, le fait de voir leurs propres fonds grossir grâce à l'épargne quotidienne des membres leur a permis de faire leurs propres investissements. En 2014, leur épargne quotidienne a permis la construction de près de 700 blocs éco-sanitaires, partagés chacun par trois familles en moyenne.

Source : Mitlin, 2014.

En Indonésie, le prix de toilettes salubres va de 650 000 à 2 500 000 roupies (environ 35 à 130 livres Sterling) et la communauté peut les acheter au moyen d'un système de microfinance avec un versement initial suivi de loyers hebdomadaires pouvant ne pas dépasser 10 000 à 15 000 roupies.

Source : IUWASH, 2015.

En 2012, le programme WASTE s'est d'abord associé avec la *Zambian National Building Society* ; toutefois, les critères d'attribution de prêt étaient trop stricts et la procédure trop longue – les demandes devaient être envoyées à Lusaka pour être validées. En 2015, WASTE s'est alors associé au *Community Empowerment Fund*, une institution locale de microfinance. Comme son siège est à Kabwe, elle est plus près du terrain et la procédure est donc plus rapide. Par ailleurs, ils ont passé du temps à concevoir un prêt approprié. Pour faire une demande de prêt, il faut remplir un devis chiffré qui stipule les différents matériaux requis pour construire une toilette sèche à séparation des urines ; les ménages cochent les cases qui correspondent aux matériaux dont ils ont besoin. Cela signifie que les prêts peuvent être réduits si les ménages sont en mesure de fournir les matériaux par leurs propres moyens.

Source : Étude de cas 9 : Kabwe, Zambie ; Myers, 2016.

Le *Centre for Community Organisation and Development* a aidé les communautés à accéder à un assainissement amélioré et à l'eau grâce à un fonds tournant appelé *Mchenga*. Ce fonds est le seul mécanisme de financement au Malawi qui dispense des prêts pour l'eau et l'assainissement.

Source : CCODE, 2014.

Soutien des toilettes publiques et institutionnelles

Les toilettes publiques sont dans des lieux publics et sont utilisées par les gens lorsqu'ils sont hors de chez eux, par exemple dans des gares ou des centres commerciaux. Elles sont différentes des toilettes communales, lesquelles sont partagées par un nombre fixe de ménages et sont principalement à usage privé. Parfois, lorsqu'une communauté vit près d'un lieu public, les deux formules peuvent être associées. La distinction est importante en termes de construction, d'exploitation, de gestion et de services GBF, car il y a souvent moins d'appropriation par la communauté dans le cas de toilettes publiques (WSUP, 2016). Toutefois, lorsqu'une aide extérieure est nécessaire, avec les incitations adéquates, des groupes communautaires pourraient éventuellement se charger de leur gestion.

Toute intervention d'assainissement en milieu urbain devrait par ailleurs réfléchir à la dimension institutionnelle de l'assainissement. Un assainissement géré de manière sûre sera requis dans les institutions telles que les hôpitaux et les écoles.

Exemple 4.5 – Installations gérées par la communauté

À Awassa, en Éthiopie, un bloc sanitaire de douches et toilettes récemment construit est géré par un groupe de Leaders naturels sur la base d'un modèle de paiement à l'utilisation.

Source : Étude de cas 5 : Awassa, Éthiopie.

À Nakuru, au Kenya, dans le cadre du projet ATPC-U, le Umande Trust a construit une toilette publique au milieu d'un marché. C'est aussi un générateur de biogaz avec une cuisine et une salle de réunion attenantes qui peuvent être louées. Le Trust a signé un mémorandum d'accord avec une organisation de jeunes qui va assumer la responsabilité de la gestion de l'installation.

Source : Étude de cas 12 : Nakuru, Kenya ; Pasteur et Prabhakaran, 2015.

Conseil 4.1 – Droit à l'assainissement et groupes vulnérables

Réfléchir au droit à l'assainissement des groupes vulnérables tels que les sans-abris qui comptent sur les lieux publics pour uriner et déféquer. Quelles sont les options qui existent pour que cette communauté puisse pratiquer un assainissement suffisant, sûr et digne ?

Joshi et Morgan (2007) ont rendu compte des pratiques d'assainissement pour les sans-abris :

- Il est fréquent que les jeunes garçons défèquent, urinent et parfois se lavent en plein air.

- Déféquer, uriner ou même se laver dans la rue ne sont pas les options privilégiées par les adolescents.
- Les adolescentes rapportent que « les toilettes publiques ne sont pas des endroits sûrs où se rendre ».

Les hommes peuvent choisir de se laver, de déféquer et d'uriner en public ; les femmes éprouvent beaucoup plus de malaise et pour elles, il est même dangereux de le faire, sachant que ce comportement n'est pas jugé socialement acceptable.

Vidange et transport de manière sûre

En zones urbaines, l'obtention d'un environnement exempt de merde impliquera presque toujours l'intervention de systèmes pour la vidange, le transport et le traitement de manière sûre des boues fécales collectées au niveau des installations sanitaires. Les questions et priorités clés seront identifiées lors de l'analyse de la situation. Les diagrammes des flux de merde/déchets fécaux constituent un outil particulièrement utile pour mettre en exergue les principales zones d'intervention (voir la section intitulée « Outils et tactiques de plaidoyer institutionnel » au Chapitre 3).

L'utilisation d'une approche ATPC-U ne signifie pas nécessairement d'attendre des communautés qu'elles jouent un rôle de premier plan dans la fourniture de systèmes de vidange et de transport des boues fécales gérés de manière sûre. De tels systèmes nécessiteront probablement une collaboration de plus ou moins grande portée avec des systèmes extérieurs. Toutefois, les principes de l'ATPC-U influenceront la stratégie en veillant à mettre l'accent sur les points suivants :

- *Participation et autonomisation.* Les gens seront mobilisés pour plaider en faveur de meilleurs services de vidange et de transport par les prestataires de services.
- *Création de la demande découlant du déclenchement.* L'accent mis sur le changement de comportement devrait générer une demande pour des services de vidange des fosses et réduire les pratiques dangereuses.
- *Assainissement total.* Tous les habitants d'un site donné doivent pouvoir accéder à des services d'égout et de GBF gérés de manière sûre lorsqu'ils en ont besoin et l'accent devrait être maintenu sur la création d'entreprises viables.

Mesures qui peuvent être prises par les communautés

Jusqu'à quel point les communautés pourront prendre leurs propres mesures dépendra du contexte : par exemple, s'il existe du terrain pour construire des toilettes et à qui il appartient, s'il existe un raccordement aux égouts, des

services de vidange des fosses, etc. Toutefois, quel que soit le point de départ, il est important de trouver une occasion pour faire une différence au sein de la communauté qui soit marquée et qui puisse être le point de départ d'un engagement plus fort avec les acteurs extérieurs.

Les mesures pourraient couvrir :

- l'établissement de rotations concertées de nettoyage, d'entretien et de vidange des toilettes partagées ;
- prévenir les propriétaires ou les autres autorités qui pourraient être responsables de vidanger les toilettes lorsque celles-ci sont pleines ;
- garantir l'engagement des propriétaires de toilettes pour mettre fin aux pratiques dangereuses telles que la vidange des fosses ou des fosses septiques dans la nature ou dans des égouts à ciel ouvert lorsqu'elles sont pleines – ils devraient plutôt faire appel à un service de vidange des fosses qui évacuera les déchets dans une installation agréée ;
- garantir l'engagement envers l'évacuation hygiénique appropriée des excréments et des couches des nourrissons ;
- établir un service de vidange des fosses hygiénique et géré de manière sûre basé dans la communauté ou géré par elle (mais cela nécessitera aussi l'intégration d'acteurs extérieurs) ;
- veiller à ce qu'aucun prestataire de services de GBF ne déverse les boues fécales dans la communauté – ou nulle part ailleurs, hormis dans une installation de traitement agréée ; et
- exprimer les demandes de services de vidange améliorés par des acteurs extérieurs en faisant campagne auprès des acteurs extérieurs compétents ou en communiquant avec eux – cela englobe des pressions sur les autorités locales en faveur de services de GBF abordables et hygiéniques s'ils n'existent pas.

Exemple 4.6 – Participation de la communauté à la GBF

La communauté de Nala au Népal compte environ 400 ménages. Grâce à la méthodologie participative CLUES, la communauté a opté pour des égouts simplifiés, et pour une petite usine locale de traitement qui utilise un réacteur anaérobie à chicanes et un filtre à flux horizontal sur lit de gravier. Un comité des usagers est chargé de l'exploitation et de l'entretien à long terme du système.

Source : Lüthi et al., 2011 ; Myers et al., 2016.

Actions qui nécessitent la mobilisation d'acteurs extérieurs

Comme indiqué plus haut, il est fort probable que les interventions ayant trait à la vidange des fosses et au transport des boues en toute sécurité nécessitent un engagement avec des acteurs autres que les membres de la communauté.

Il pourra s'agir des autorités municipales, de prestataires privés, d'urbanistes, d'agents de la santé publique et d'autres ONG, qui auront chacun un rôle différent à jouer pour régler les problèmes en question.

Renforcement des capacités des vidangeurs de fosse informels

Les vidangeurs de fosse informels sont des parties prenantes essentielles qui :

- connaissent leurs clients ;
- peuvent offrir un service souple et rentable ; et
- sont capables d'accéder à des endroits plus difficiles grâce à leur matériel d'exploitation de moindre taille.

Toutefois, ils sont souvent confrontés à la discrimination et à l'exclusion sociale car ils font un travail désagréable qui est souvent un dernier recours et présente un risque élevé pour leur santé et celle de leurs clients. Parce que la vidange manuelle des fosses est souvent déconseillée par les municipalités et en raison du désagrément et des mauvaises odeurs qu'elle engendre, ils travaillent souvent la nuit et parfois avec l'aide de psychotropes ou d'alcool en guise de mécanismes de défense. Une intervention simpliste les déclarant hors-la-loi ne rend pas leurs services plus hygiéniques pour autant et ne suggère pas d'autres solutions. Il est donc important de veiller à ce que la voix et les préoccupations des vidangeurs informels soient entendues. Ils ne devraient pas être contraints de prendre des risques commerciaux qui pourraient les enfoncer encore davantage dans la pauvreté. Des uniformes propres et du matériel de protection pour un service de vidange amélioré permettent de rehausser leur statut social et l'attractivité de leur tâche (Blackett et Hawkins,

Exemple 4.7 – Renforcement des capacités en matière de GBF

Au Bangladesh, Practical Action a aidé deux groupes de vidangeurs de fosses informels à monter des coopératives offrant des services de vidange mécanique et à signer des contrats de prestation avec la municipalité. Ils sont en mesure de louer l'équipement de pompage auprès de la municipalité et ils peuvent désormais opérer librement la journée, facturer des taux plus prévisibles aux clients et mettre les déchets en décharge de manière sûre.

Source : Stevens et al., 2015, 2017.

À Gularia, au Népal, Practical Action a travaillé aux côtés de la municipalité pour soutenir la fourniture d'un service d'enlèvement des boues qui convienne aux besoins des petits ménages périurbains. Par ailleurs, les boues seront compostées, ce qui offrira une solution plus écologiquement durable au problème de la gestion des boues. L'entreprise est un partenariat public-privé et emploie une main-d'œuvre locale.

Source : Étude de cas 4 : Gularia, Népal ; Pasteur et Prabhakaran, 2015.

2017). Dans plusieurs pays, il y a eu des efforts pour rendre leurs services plus hygiéniques grâce à l'utilisation d'équipements simples comme des seaux, des pelles ou des Gulpers et pour encourager le port de vêtements de protection. Cela a contribué à améliorer leur image et leur acceptation sociale.

Une formation technique des vidangeurs de fosse serait tout à fait envisageable pour accroître l'hygiène et la sécurité du service, pour les vidangeurs eux-mêmes et pour l'ensemble du public. Des technologies appropriées ont été développées pour atteindre les lieux où les gros camions-citernes ne peuvent pas accéder. Il se peut qu'elles doivent être introduites, adaptées ou améliorées en collaboration avec les vidangeurs afin de veiller à ce qu'elles soient abordables, efficaces et durables. Pour garantir l'élimination sûre des boues une fois que les fosses ont été vidangées, il est nécessaire de nouer un dialogue avec les prestataires formels (le service public ou la municipalité) de sorte que les vidangeurs de fosse informels puissent accéder aux installations de traitement appropriées. Il se peut que des efforts considérables soient nécessaires pour convaincre les services publics ou la municipalité que les prestataires informels peuvent opérer de manière sûre et efficace, mais il existe plusieurs exemples qui ont été couronnés de succès. La formalisation ou l'immatriculation des groupes de vidangeurs de fosse et l'établissement de contrats officiels d'exploitation sont généralement requis et sont employés avec succès à Faridpur, au Bangladesh (Stevens et al., 2015).

Traitement, évacuation et réemploi éventuel en toute sécurité

La dernière étape de la chaîne d'assainissement est le traitement, l'évacuation et le réemploi éventuel en toute sécurité des boues fécales. Il est important de noter que le traitement peut être omis et que l'évacuation peut se produire directement après la collecte et/ou le transport : par exemple, en cas d'enfouissement des latrines à fosse.

Il sera important de veiller à ce que la merde ne pénètre pas dans d'autres quartiers résidentiels. Il y a un nombre limité de choses que les communautés pourront faire. Toutefois, tout comme pour la vidange et le transport en toute sécurité, les principes d'ATPC-U peuvent toujours influencer les pratiques en se concentrant sur les points suivants :

- *Participation et autonomisation.* Les communautés qui collaborent aux processus de prise de décisions autour du site des usines de traitement ou des services qu'elles offrent.
- *Création de la demande découlant du déclenchement.* Mobilisation des communautés pour qu'elles prennent des mesures si des effluents insalubres sont déversés localement : c.-à-d. que la merde pénètre dans leurs communautés depuis l'extérieur.
- *Assainissement total :* Veiller à ce que des services abordables soient disponibles qui permettent d'éviter que la merde revienne polluer la communauté ou polluer d'autres sites.

Exemple 4.8 – Assainissement par système à base de conteneurs

Une option prometteuse de services de GBF modulaires, inclusifs et sûrs lorsque d'autres options à faibles coûts ne sont pas réalistes est l'assainissement par système à base de conteneurs (ABC). Cette formule peut être utilisée par les locataires et dans les milieux difficiles, car elle ne nécessite aucune infrastructure permanente. L'ABC repose sur un modèle commercial lié à des toilettes individuelles qui collectent des excréments dans une cartouche refermable qui peut ensuite être retirée et remplacée par une cartouche vide. Le système a été décrit comme un moyen à bas coût d'assurer la collecte, le transport et le traitement de manière sûre.

À titre d'exemple, citons The Clean Team, une entreprise sociale basée à Kumasi, au Ghana qui propose aux familles des toilettes sûres et abordables. L'entreprise demande un forfait hebdomadaire sans paiement initial. Les conteneurs sont enlevés toutes les semaines chez les ménages qui en reçoivent des vides pour les remplacer. Les déchets sont mis en décharge en toute sécurité à l'usine de traitement des égouts de Kumasi.

Les services ABC sont encore à un stade de développement embryonnaire et leur durabilité et accessibilité financière à l'échelle doivent être testées. Outre les exemples ci-dessus, leur potentiel est exploré par plusieurs organisations qui utilisent différents modèles commerciaux au Kenya, à Madagascar, en Haïti et au Pérou.

Source : EY et WSUP, 2017.

Flux de déchets associés

Dans bien des cas, le déclenchement peut déboucher sur une motivation notable à remédier aux problèmes liés à l'évacuation et la gestion des déchets solides au sein de la communauté, parallèlement aux défis soulevés par les excréments humains. Souvent, les deux sont perçus comme des problèmes associés car les déchets solides et liquides créent un cadre de vie désagréable et sont des vecteurs de maladies. Du fait d'un manque de services appropriés et de la non-application du règlement, les gens utilisent souvent des latrines à fosse pour la mise au rebut de déchets solides comme les serviettes hygiéniques (déchets d'hygiène menstruelle) ou les couches de nourrissons, ainsi que les ordures ménagères, y compris des articles dangereux comme des lames de rasoir et des couteaux ou encore des articles encombrants comme des conserves ou des objets en plastique. La présence de ce genre de débris dans les fosses fait qu'elles se remplissent plus vite et qu'elles sont plus difficiles à vidanger. Les Gulpers ou autres appareils à vidanger les fosses à base d'aspiration ne fonctionnent pas bien lorsqu'il y a de grosses quantités de déchets solides dans les boues fécales et l'élimination de déchets solides qui ont été mélangés avec des boues fécales est immanquablement non hygiénique.

Les eaux usées stagnantes issues des ménages présente un danger sanitaire de premier plan dans de nombreux pays où elles augmentent notamment le

risque de paludisme. Des mesures simples peuvent être prises pour améliorer leur évacuation.

Mesures qui peuvent être prises par les communautés

Parmi les exemples de mesures qui peuvent être prises directement par les communautés, on peut citer :

- les campagnes communautaires pour déblayer les zones où des déchets solides se sont accumulés – cela pourrait aussi inclure la tonte de l’herbe et un nettoyage général pour encourager l’entretien des ménages et de l’ensemble du cadre de vie ;
- la construction de puisards domestiques, de caniveaux et de plateformes de lavage pour éliminer les eaux stagnantes près du foyer ;
- le déblaiement des systèmes de drainage, y compris les collecteurs d’eaux pluviales, pour éliminer les eaux dormantes et réduire le risque d’inondation dans la communauté ;
- des projets communautaires afin de réduire les déchets solides dans les latrines – par exemple, les SatoPans (<http://www.sato.lixil.com/>) peuvent incorporer un joint hydrique qui rend plus difficile l’ajout de déchets et sont désormais davantage disponibles à faible coût ;
- l’élaboration de plans pour la gestion, la collecte, le recyclage, etc. des déchets s’ils n’existent pas déjà – ils peuvent être proposés par les autorités locales ou les groupes communautaires à des fins de mise en œuvre ;
- la création d’une entreprise de collecte ou de recyclage des déchets, même si cela nécessitera probablement une collaboration avec des acteurs extérieurs ;
- la promotion d’une gamme d’options pour gérer les produits d’hygiène menstruelle ; et
- la mise en place de sanctions pour l’abandon de déchets dans la communauté.

OUTIL 4.5 – Calculs des déchets solides

De quoi s’agit-il ?	Le calcul du volume d’excréta produit permet d’illustrer l’ampleur du problème d’assainissement.
Pourquoi l’utiliser ?	Le calcul des volumes de déchets solides produits par la communauté devrait déboucher sur de nouvelles questions et de nouveaux débats : par exemple, où vont tous ces déchets solides ? Quels sont les effets possibles d’avoir autant de déchets solides sur le sol ? Ces types de questions amèneront la communauté à penser elle-même aux impacts possibles.
Comment l’utiliser	Il est demandé aux ménages de calculer combien d’ordures ils produisent. Les chiffres des déchets produits par les ménages peuvent alors être additionnés pour produire un total pour l’ensemble de la communauté.

	Un chiffre journalier peut être multiplié pour connaître le volume de déchets solides produit par semaine, par mois ou par an. Les quantités peuvent s'élever à plusieurs tonnes, ce qui peut surprendre la communauté.
Quand l'utiliser ?	Durant une séance de déclenchement ou en guise d'activité de suivi après le déclenchement.
Études de cas associées	Étude de cas 5 : Awassa, Éthiopie.

Exemple 4.9 – Collecte des déchets et génération de revenu

La collecte de déchets est une opportunité de génération de revenu qui peut transformer les Leaders naturels de l'ATPC-U en entrepreneurs spécialisés dans les déchets et l'assainissement. À Awassa, en Éthiopie, Plan Éthiopie a renforcé les capacités des Leaders naturels pour monter une entreprise de collecte des déchets. Cela signifie que lorsqu'ils se rendent régulièrement en visite dans les complexes pour collecter les déchets, ils peuvent également se rendre compte des problèmes d'assainissement des résidents et en discuter avec eux. La facturation de l'enlèvement des déchets leur a fourni un petit revenu qui leur a permis de conforter leur rôle comme Leaders naturels de l'assainissement. Un problème clé auquel ils ont été confrontés a été l'accès à un site pour la mise en décharge en toute sécurité des déchets collectés.

Source : Étude de cas 5 : Awassa, Éthiopie ; Myers et al., 2016 ; Myers, 2016.

Actions qui nécessitent la mobilisation d'acteurs extérieurs

Il sera également nécessaire de nouer un dialogue avec des acteurs extérieurs pour améliorer la gestion des déchets solides et des eaux usées. Cela pourrait comprendre :

- des pressions exercées sur les municipalités pour attribuer un budget à l'amélioration des infrastructures de drainage dans le quartier et l'ensemble de la ville ;
- des pressions en faveur de systèmes réguliers de collecte des déchets et/ou le vidage des bennes à ordures ou d'autres installations de stockage secondaires ;
- le renforcement des capacités des entrepreneurs en collecte et recyclage des déchets communautaires qui peuvent avoir besoin d'un soutien au niveau du transport, d'un lieu de stockage/tri, d'un accès à un lieu où ils peuvent se débarrasser des déchets non recyclables ; et
- la fourniture de services de collecte des déchets par les municipalités ou par des entreprises publiques ou privées.

À faire et à ne pas faire pour intégrer l'ATPC-U le long de la chaîne d'assainissement

Tableau 4.1 À faire et à ne pas faire pour intégrer l'ATPC-U le long de la chaîne d'assainissement

<i>À faire</i>	<i>À ne pas faire</i>
<ol style="list-style-type: none"> 1. Se concentrer sur l'autonomisation et l'innovation, l'accès universel et le changement de comportement collectif. 2. Mettre au point une stratégie collaborative avec la contribution des communautés et des autres parties prenantes pertinentes. 3. S'inspirer des bonnes pratiques de l'assainissement urbain pour concevoir des interventions. 4. Faire participer tous les acteurs de la chaîne de l'assainissement. Travailler en étroite collaboration avec les dirigeants de la communauté, les Leaders naturels et les entrepreneurs locaux, ainsi que les prestataires de services existants, qu'ils soient privés, publics ou para-étatiques. 5. Commencer par des « petites interventions réalisables immédiatement ». La motivation de la communauté sera rehaussée par des réalisations positives à court terme. 6. Garantir une participation généralisée (communauté et autres parties prenantes) à l'analyse des systèmes de marché ou à la sélection de la technologie. 7. Renforcer les capacités des PME – p. ex. pour la fourniture de matériaux d'assainissement, la construction, la vidange des fosses, la collecte des déchets solides, etc. Cela peut améliorer la durabilité des services, renforcer l'économie locale et fournir des services plus abordables. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Se concentrer uniquement sur la fourniture de toilettes – veiller à ce que des systèmes soient en place pour régler tous les aspects pertinents de la chaîne d'assainissement. 2. Présumer que les mesures pour régler les problèmes d'assainissement ne peuvent pas être prises par les communautés. 3. Présumer que la communauté est capable d'assurer toutes les interventions requises pour renforcer la chaîne d'assainissement. 4. Oublier le besoin de financement et d'épargne. 5. Se concentrer uniquement sur les éléments matériels. La dimension humaine et le changement de comportement collectif sont au cœur du succès de l'assainissement total en milieu urbain. 6. Compartimenter la réflexion sur l'assainissement et celle sur la gestion des déchets solides et liquides. 7. Ignorer les interventions couronnées de succès qui viennent d'autres approches.

Tableau 4.1 À faire et à ne pas faire pour intégrer l'ATPC-U le long de la chaîne d'assainissement (*suite*)

<i>À faire</i>	<i>À ne pas faire</i>
8. Identifier et travailler avec des personnes susceptibles d'être défavorisées et d'avoir besoin d'un soutien supplémentaire ou qui nécessitent des technologies adaptées.	
9. Penser aux options de financement pour s'assurer que les éléments de l'assainissement pourront être mis en œuvre : p. ex. des groupes d'épargne, des prêts à bas coût, des matériaux subventionnés, etc.	
10. Promouvoir l'application de la réglementation nationale afin de garantir des mesures pour améliorer l'assainissement. Toutefois, là où la réglementation n'est pas pertinente pour les communautés à faible revenu, faire pression pour qu'elle soit révisée.	

Notes à l'intention des utilisateurs

CHAPITRE 5

Étape 4 : Maintenir la dynamique

Résumé

L'ATPC-U porte sur la mobilisation et l'autonomisation des communautés, des parties prenantes et des institutions pour parvenir à un assainissement amélioré pour tous. Ce chapitre se penche sur le suivi nécessaire, la surveillance, la vérification et la certification qui s'imposent pour exploiter cet enthousiasme et s'assurer que les actions et les changements de comportement planifiés aient lieu et soient préservés sur la durée. Il est important que les comportements soient maintenus et que les actions planifiées se poursuivent. C'est pourquoi ce chapitre suggère des objectifs réalisables qui pourraient être fixés et célébrés à juste titre tout au long du parcours vers un assainissement total.

Mots clés : Suivi, surveillance ; vérification et certification ; durabilité ; objectifs d'assainissement ; Leaders naturels.

Messages clés

- Le renforcement des capacités et le soutien des Leaders naturels et des organisations communautaires pour maintenir les progrès et les surveiller d'une manière participative et inclusive favoriseront la durabilité.
- Il est important de définir des objectifs d'assainissement clairs et réalisables qui peuvent être surveillés et vérifiés à des fins de certification et de célébration. Au fil du temps, ils pourront être adoptés par les autorités.
- Une fois que les résultats d'assainissement ont été atteints, l'impact peut être accentué en continuant à encourager les Leaders naturels et les champions émergents pour qu'ils s'organisent et élargissent leur sphère d'influence en faveur du changement.

Objet du maintien de la dynamique

Le maintien de la dynamique consiste à s'assurer que les actions et les changements de comportement planifiés aient bien lieu et soient préservés sur la durée afin d'atteindre les résultats et les objectifs d'assainissement souhaités. Les objectifs initiaux pourraient être axés sur le confinement des boues fécales de manière sûre avant de passer aux problèmes plus complexes à mesure que l'on progresse le long de la chaîne des services d'assainissement. Par ailleurs,

<http://dx.doi.org/10.3362/9781780449487.005>

cela pourrait nécessiter d'aller au-delà de l'assainissement proprement dit pour s'attaquer à des questions plus larges ayant trait à l'eau et à l'hygiène, à la gestion des déchets solides, au drainage et à d'autres préoccupations communautaires.

L'approche ATPC-U devrait donner à la population locale – en tant que particuliers ou au sein des organisations communautaires – les moyens de maintenir la dynamique de changement. Il pourrait s'agir :

- d'encourager la construction ou l'entretien des installations sanitaires du ménage ou du complexe ;
- de mobiliser ou de faire pression sur les propriétaires, les prestataires de services, les acteurs du marché et autres pour veiller à ce qu'ils fournissent les services ou le matériel d'assainissement qu'ils ont promis ;
- d'assurer une surveillance formelle des progrès vers les objectifs d'assainissement convenus par les communautés dans le plan d'action ;
- de vérifier et de célébrer les accomplissements réalisés au fil du temps en matière d'assainissement ;
- de surveiller la durabilité du changement de comportement et des autres accomplissements ; et
- d'aller au-delà de l'assainissement pour s'attaquer à un ensemble de questions plus larges.

Pour l'approche ATPC-U, il est essentiel de veiller à ce que ces processus soient impulsés par la communauté et qu'ils tendent vers la couverture totale de la communauté ou du quartier à l'étude.

Le processus de maintien de la dynamique comprend quatre éléments :

1. *Suivi*. Des encouragements réguliers parallèlement au suivi formel des progrès peuvent faire en sorte que le processus ne perde pas sa dynamique au risque d'échouer. Les gens tendent à oublier rapidement le sentiment de dégoût et de colère qui les a motivés durant le déclenchement, il faut donc faciliter l'action tant que la détermination à changer de comportement reste forte. Du fait de la complexité du traitement des questions liées à l'assainissement urbain, le besoin de visites de suivi régulières est particulièrement important pour aider les gens à maintenir le cap ou à impulser le changement.
2. *Surveillance*. La surveillance devrait être entreprise parallèlement au suivi régulier afin d'évaluer et de mesurer les progrès de façon plus formelle. Cela aidera les membres de la communauté et les facilitateurs extérieurs à s'assurer qu'ils sont sur la bonne voie. Les outils de surveillance devraient être utilisés de manière à motiver la poursuite de l'action et à améliorer constamment les normes d'assainissement.
3. *Vérification, certification et célébration*. Arriver à un environnement exempt de merde est beaucoup plus complexe dans les zones urbaines

que de mettre fin à la DAL dans un milieu rural, en raison des caractéristiques du contexte de l'assainissement urbain décrit dans l'introduction (par exemple, la définition de l'étendue d'une communauté, les différentes manifestations de la contamination fécale, depuis la DAL en un point fixe jusqu'aux toilettes volantes, les vidanges insalubres, etc. – voir le Tableau 1.2 et la Figure 1.2). Toutefois, il est important de prendre en compte le moindre petit progrès vers un assainissement amélioré et de célébrer régulièrement les succès. Les changements de comportement qui sont vérifiés, certifiés et célébrés peuvent varier d'un contexte urbain à un autre.

4. *Durabilité.* Une fois qu'une communauté a atteint un degré d'assainissement amélioré, il est important que le changement de comportement soit préservé sur la durée. Des mécanismes doivent être mis en place pour veiller au suivi à long terme de l'assainissement et pour inciter les gens à aller au-delà de la simple élimination des pratiques insalubres pour progresser vers des résultats plus ambitieux liés à l'eau et l'assainissement, y compris la gestion des déchets solides et des eaux usées.

Suivi

L'assainissement urbain soulève des problèmes complexes et des conflits peuvent souvent survenir. Par conséquent, il faudra peut-être des encouragements réguliers et s'efforcer de résoudre les problèmes et les conflits pour faire avancer les processus et les activités au sein des communautés urbaines. Le suivi implique aussi de vérifier les progrès des prestataires de services dans la tenue des engagements éventuels qu'ils ont pris en les obligeant à rendre des comptes. Il est également nécessaire de maintenir le dialogue avec les acteurs locaux et de prendre conscience des plans d'aménagement urbain plus vastes susceptibles d'affecter la communauté.

Le suivi peut être effectué par les Leaders naturels, le personnel d'ONG, des agents de santé ou de développement communautaire, des groupes communautaires, des enfants, des dirigeants locaux ou d'autres acteurs locaux pertinents. Une large gamme d'outils et de méthodes peut être utilisée allant des visites porte-à-porte et des assemblées communautaires jusqu'aux échanges et aux concours. Nombre de méthodes, tels que les visites et les échanges, sont plus faisables dans un contexte urbain très dense. Toutefois, les assemblées communautaires peuvent être plus difficiles à organiser en raison de l'emploi du temps chargé des habitants.

La clé d'un suivi réussi consiste à mobiliser une large gamme d'acteurs, en utilisant une variété de circuits avec un plan stratégique fédérateur. Il est essentiel de démarrer le suivi peu de temps après le déclenchement et la planification des actions pour s'assurer de ne pas perdre la dynamique acquise.

TACTIQUE 5.1 – Ambassadeurs de l'assainissement

De quoi s'agit-il ?	Identifier, encourager et soutenir les ambassadeurs les plus en vue de l'assainissement amélioré.
Pourquoi l'utiliser ?	Les exemples à suivre peuvent contribuer à diffuser les messages concernant le besoin d'un assainissement et d'une hygiène améliorés et la nécessité de maintenir et même de renforcer les progrès accomplis dans ce sens.
Comment l'utiliser	Mobiliser et inspirer des personnalités nationales ou locales très en vue afin qu'elles s'identifient à la campagne d'assainissement, la reconnaissent et la soutiennent. Au niveau local, il pourrait s'agir de dirigeants religieux, spirituels ou politiques influents et respectés ou d'autres personnalités locales capables de persuader leurs fidèles d'adopter un bon comportement d'hygiène. De même, au niveau national, des personnalités du monde du sport, de la télévision, de la radio, du cinéma ou de la politique peuvent être mobilisées pour prononcer une déclaration publique par différents médias : par exemple, des affiches, des spots télévisés, des discours, des jingles radiodiffusés, etc.
Quand l'utiliser ?	Vous pouvez recourir à cette tactique tout au long du processus.

OUTIL 5.1 – Visites d'échange communautaires

De quoi s'agit-il ?	Des membres d'une communauté se rendent dans une autre pour passer en revue les progrès accomplis et les encourager.
Pourquoi l'utiliser ?	Les visites d'échange peuvent encourager le soutien et l'apprentissage entre pairs. Elles peuvent aussi encourager l'émulation entre communautés et entre circonscriptions. Du point de vue des visiteurs, cela montre ce qu'ils sont capables de réaliser et ils repartent avec des idées et des approches nouvelles. Pour les hôtes, cela peut aider les Leaders naturels et les bénévoles à se sentir appréciés et reconnus pour les travaux qu'ils entreprennent. Les hôtes doivent aussi expliquer leur projet à un nouveau public intéressé, de sorte qu'ils voient leurs propres projets avec un regard neuf.
Comment l'utiliser	La proximité des communautés en zones urbaines offre une excellente occasion pour des visites d'échange. Les membres de la communauté peuvent rendre visite à une communauté semblable à la leur qui a fait des progrès en matière d'assainissement. Cette activité peut être ponctuelle ou elle peut se produire de façon régulière sur toute la durée d'un projet. Une facilitation efficace est importante pour veiller à ce qu'un apprentissage et une réflexion s'ensuivent. Avant la visite, il est

	<p>important que la communauté faisant l'objet de la visite soit préparée et que des informateurs clés soient présents pour servir de guide aux visiteurs. Il est important de prévoir du temps pour permettre aux visiteurs de réfléchir à ce qu'ils ont appris. En Éthiopie, World Vision s'est servi de visites d'échange entre les communautés pour encourager les progrès et les célébrer. Chaque communauté a élu un groupe spécial dédié à l'assainissement constitué de sept membres. À intervalles réguliers, des visites d'échange ont été organisées entre les villages lors desquelles les sept membres se sont répartis entre eux les visites de tous les ménages et ont évalué toutes les toilettes en se servant de la liste de contrôle approuvée. Pour finir, le groupe spécial se réunit, compare les classements et célèbre les projets ayant obtenu les meilleurs résultats.</p>
Conseils complémentaires/ études de cas associées	<p>Étude de cas 2 : Huit villes d'Éthiopie. Étude de cas 8 : IUWASH, Indonésie. IUWASH, 2015, https://www.iuwashplus.or.id/cms/wp-content/uploads/2017/04/Guide-to-Urban-Sanitation-Promotion-EN.pdf Myers et al., 2016, www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/The_Addis_Agreement_CLTS_urban_0.pdf</p>

TACTIQUE 5.2 – Utilisation des médias traditionnels et sociaux

De quoi s'agit-il ?	Avoir recours aux médias traditionnels (presse, radio, télévision, etc.) et aux médias sociaux (Facebook, Twitter, blogs, etc.) pour promouvoir des messages d'assainissement.
Pourquoi l'utiliser ?	L'utilisation des outils et tactiques ATPC-U devra être intégrée dans une stratégie de communication plus large sur le changement de comportement. Les médias traditionnels et sociaux peuvent servir à renforcer les messages et à faire en sorte que tous les membres de la communauté se sentent concernés.
Comment l'utiliser	Les médias traditionnels et sociaux peuvent être utilisés dans le cadre d'un ensemble plus vaste d'outils de communication en faveur d'un changement de comportement. L'accès aux médias traditionnels et sociaux à des fins de suivi dans les zones urbaines offre beaucoup de potentiel en raison de la variété et de l'accessibilité des différents flux médiatiques. Les médias conventionnels (radio, TV, presse) peuvent servir à promouvoir de bonnes pratiques d'assainissement.

Les panneaux d'affichage peuvent être utilisés pour communiquer dans les marchés, aux carrefours, etc. afin d'illustrer des comportements d'hygiène améliorés.

Des films ont également été utilisés comme outils de dissémination pour faire passer des messages d'assainissement. À Gularia, au Népal, un bref documentaire vidéo (de 4 à 5 minutes) décrivant le mode de contamination fécal-oral est régulièrement utilisé pour lancer des discussions sur l'assainissement au sein des communautés. Par ailleurs, une comédie beaucoup plus longue intitulée *Charpi Bihe (Mariage en toilettes)* a été réalisée par les autorités nationales afin de promouvoir le thème de l'assainissement. Filmé en népalais et dans le respect des normes culturelles du pays, cette comédie met en scène un couple amoureux qui souhaite se marier mais dont le désir est contrarié en raison de la pratique persistante de la DAL par le père de la mariée, jusqu'à ce qu'il soit finalement persuadé de construire des toilettes. Ils se marient enfin et la danse rituelle du mariage est exécutée autour des nouvelles toilettes. Le film a réussi à réunir la population autour de la question de l'assainissement dans un cadre informel et divertissant.

Facebook, les blogs, WhatsApp et autres médias sociaux peuvent être utilisés pour diffuser des messages, promouvoir le débat et mettre en exergue les bonnes et les mauvaises pratiques par le partage de photos. À Mathare 10, au Kenya, des blogs et WhatsApp ont été utilisés pour promouvoir des messages sur les questions liées à l'assainissement local. Des photographies d'ordures abandonnées, de toilettes volantes, etc. étaient souvent postées par des membres des quartiers voisins pour attirer directement l'attention des résidents locaux sur les problèmes rencontrés.

Conseils	Étude de cas 4 : Gularia, Népal.
complémentaires/ études	Étude de cas 11 : Mathare 10, Nairobi, Kenya.
de cas associées	Musyoki, 2010, http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/media/Mathare_blog_all.pdf



Figure 5.1 Panneau encourageant le lavage des mains aux moments critiques, Gularia, Népal
 Source : Katherine Pasteur.

TACTIQUE 5.3 – Groupements de femmes

De quoi s'agit-il ?	Les groupements de femmes, les groupes féminins d'épargne et de crédit, les groupes de mères, etc. sont particulièrement efficaces pour promouvoir la durabilité des interventions en matière de santé et d'assainissement.
Pourquoi l'utiliser ?	Là où les femmes sont déjà organisées pour d'autres motifs, elles peuvent facilement être mobilisées pour soutenir des campagnes d'assainissement car l'impact de l'assainissement est généralement un sujet qui leur tient à cœur.
Comment l'utiliser	Les groupements de femmes peuvent être invités à partager leur point de vue sur l'assainissement, l'hygiène, l'hygiène menstruelle et l'impact qu'un mauvais assainissement peut avoir sur elles et leurs familles. Demander leur avis et leurs suggestions sur la meilleure façon d'encourager une intervention au sein de la communauté pour améliorer l'assainissement et les aider à identifier les rôles que ces groupements pourraient jouer. Une façon serait peut-être de renforcer leurs capacités et leur potentiel pour diffuser des messages sur l'assainissement et l'hygiène, soit dans le cadre de leurs assemblées périodiques existantes, soit lors de manifestations spéciales ou lors de visites porte à porte de promotion de l'assainissement.
Conseils complémentaires/ études de cas associées	Étude de cas 4 : Gularia, Népal. Plan Inde, 2014, http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/media/UCLTS_Delhi_Report_Plan.pdf

Exemple 5.1 – Mobiliser les groupements de femmes

Il existe de nombreux exemples différents de mobilisation des groupements de femmes dans les campagnes de changement des comportements d'hygiène et d'assainissement. Un projet de Plan Inde à Delhi a mobilisé et formé des femmes par le biais d'un groupe appelé Nirmal Nari Awaas Samiti (NNAS). L'une des premières interventions du NNAS a été de réaliser des activités de cartographie avec la communauté. Cela leur a permis de comprendre quelles ressources étaient disponibles et où, ainsi que les principales carences et difficultés. Les membres ont ensuite organisé plusieurs ateliers de santé et d'assainissement et elles ont procédé à des campagnes de porte à porte pour convaincre les populations de l'importance que revêtent les toilettes et la pureté de l'eau. Deux chefs du groupe NNAS sont désormais les principaux porte-paroles de la communauté en matière d'assainissement et organisent des mini-ateliers de formation impromptus dans la rue. Elles sont désormais reconnues comme les personnes à qui il faut s'adresser pour trouver des solutions aux problèmes de la communauté.

Source : Plan Inde, 2014.

Surveillance

La surveillance des progrès est essentielle pour rester au fait de l'état des actions communautaires, du changement de comportement et des actions des parties prenantes extérieures. La surveillance régulière des progrès impulsée par les agences de facilitation peut aider à faire en sorte que les progrès se déroulent sans heurts, que les goulots d'étranglement soient rapidement résolus et que les enseignements soient recueillis pour informer les pratiques futures. La surveillance devrait se prolonger au-delà de l'atteinte des résultats d'assainissement pour veiller à ce qu'ils soient préservés sur la durée.

La surveillance peut être facilitée par des acteurs communautaires locaux tels que les Leaders naturels, les bénévoles de santé communautaire, etc., et par des acteurs extérieurs tels que le personnel des ONG, les agents de santé publique, etc. Le développement de méthodologies simples mais efficaces et l'attribution claire de responsabilités sont les clés du succès.

Les types d'indicateurs sélectionnés pour le suivi des progrès de l'ATPC-U seront probablement différents de ceux utilisés dans l'ATPC rural. Dans les zones rurales, les indicateurs indirects pour l'atteinte du statut FDAL comprennent la construction de toilettes privées, les preuves d'utilisation, la propreté des anciens sites de DAL et les signes tangibles d'installations pour le lavage des mains. Dans les zones urbaines, les indicateurs peuvent inclure les précédents quand ils sont pertinents mais en ajout, on devra peut-être considérer les mesures suivantes :

- plus grande propreté ou entretien amélioré des toilettes existantes ;
- diminution du nombre de personnes qui partagent des toilettes ;

- amélioration de la qualité et des normes des installations (p. ex. passage à une fosse à paroi ou une fosse septique, ou superstructure améliorée) ;
- utilisation régulière d'installations de lavage des mains ;
- des toilettes qui soient accessibles par tous les secteurs de la communauté (y compris les personnes handicapées, les femmes enceintes, les personnes âgées, les enfants, les sans-abris, etc.) ;
- élimination de manière sûre des excréments des nourrissons, des couches, des serviettes hygiéniques, etc. ;
- disponibilité, facilité d'accès et accessibilité financière des toilettes publiques et institutionnelles (p. ex. sur les places de marché, dans les gares routières, les centres de soins, les bureaux municipaux, etc.) ;
- fourniture suffisante d'installations sanitaires salubres par les propriétaires et mise en demeure lorsque ce n'est pas le cas ;
- performance des différentes institutions pour ce qui est de leurs rôles et de leur efficacité dans la facilitation de l'assainissement et de l'élimination des déchets ;
- régularité et accessibilité financière des services de vidange des fosses et fosses septiques ;
- régularité et accessibilité financière des services de collecte des déchets solides ;
- application de la réglementation et pénalités en cas de déversement sauvage de déchets ou d'inefficacité des services de collecte des ordures ; et
- surveillance de la qualité de l'eau pour s'assurer que les normes juridiques locales sont respectées.

Exemple 5.2 – Surveillance communautaire

À Fort Dauphin, Madagascar, les membres de la communauté sont convenus d'un ensemble de critères pour classer les toilettes en fonction de leur entretien, leur propreté, le lavage des mains, la disponibilité de savon, etc. Chaque mois, un groupe de bénévoles du secteur de la santé se déplace dans la communauté et classe les latrines. Les ménages ont aussi l'occasion de noter les latrines de leurs voisins sur une durée de trois mois et les résultats sont présentés sur un tableau d'affichage positionné dans un lieu public. Les familles ayant bien entretenu leurs toilettes pendant trois mois reçoivent une petite récompense lors d'une cérémonie officielle qui encourage un changement positif de comportement.

Source : Étude de cas 3 : Fort Dauphin, Madagascar ; Myers et al., 2016 ; Azafady, 2015.

Child Health Monitors (CHM) est un groupement d'enfants. Chaque groupe compte cinq « *panchs* » ou ministres qui contribuent au développement de leur quartier. Ils sont respectivement chargés des égouts, de l'eau, de la propreté, des toilettes et de la santé. CHM gère de nombreux événements de sensibilisation au sein de la communauté sur l'assainissement, la santé

menstruelle, les questions liées à l'eau, et l'hygiène. Pendant les huit mois de la campagne « Seeti Bajao » (lanceur d'alerte) de CHM, les *panchs* sont partis de bon matin pour veiller à ce que leur quartier reste FDAL. Cette activité est maintenant organisée de façon régulière.

Les *panchs* ont aussi été incités à utiliser leur téléphone mobile pour prendre des photos ou filmer des vidéos des décharges, des égouts obstrués, et autres problèmes liés au comportement.

Source : Plan Inde, 2014.

Une large gamme d'outils de surveillance de l'ATPC dans les zones rurales peut être transposée directement à un contexte urbain. De nombreuses méthodes peuvent se révéler plus efficaces dans les zones urbaines en raison de la densité démographique : par exemple, les échanges communautaires sont plus faciles du fait de la plus grande proximité. D'autres outils sont requis pour surveiller les responsabilités et les performances des institutions le long de la chaîne d'assainissement et ces outils peuvent être utilisés par la communauté pour obliger les parties prenantes à rendre des comptes. Toutefois, les exemples et les expériences avec ces types d'outils sont peu nombreux.

OUTIL 5.2 – Surveillance visuelle

De quoi s'agit-il ?	Utiliser une carte visuelle exposée au public pour montrer les progrès accomplis vers l'assainissement total d'une communauté.
Pourquoi l'utiliser ?	En rendant la carte publique, tout le monde est en mesure de suivre les progrès.
Comment l'utiliser	On pourrait se baser sur la carte communautaire créée lors de la phase de déclenchement ou de planification de l'action. Des couleurs et des symboles peuvent être utilisés pour montrer : à quelle date les zones de DAL ont été nettoyées ; les ménages ou les complexes qui bénéficient d'un assainissement amélioré ; l'emplacement des toilettes publiques, etc. Cela implique de créer une carte de tous les ménages et de tous les lieux publics et de signaler sur la carte les installations sanitaires jugées adéquates. Si la carte est exposée dans un lieu public, elle peut contribuer à motiver les ménages ou les complexes qui n'ont pas encore amélioré leur assainissement. Autrement, on pourra décider de mettre un autocollant, une ficelle de couleur ou un autre symbole à l'extérieur de la maison pour indiquer qu'une mesure d'assainissement a été prise au niveau du ménage.
Quand l'utiliser ?	Tout au long du processus à l'issue du déclenchement.

OUTIL 5.3 – Notation des performances institutionnelles

De quoi s'agit-il ?	Méthode permettant de surveiller les performances de ceux qui sont chargés de mener à bien les processus d'assainissement urbain et de mesurer leurs résultats, comme les conseillers de quartier, d'autres autorités municipales, les agents de santé publique, le personnel des ONG et les prestataires de services publics et privés. Cet outil devrait aussi viser à motiver leur engagement actif dans l'ATPC-U.
Comment l'utiliser	Des fiches de différentes couleurs sont utilisées pour noter le représentant de l'institution responsable, en fonction de sa performance en matière d'assainissement amélioré dans un lieu défini. Le rouge indique une mauvaise performance, le jaune indique des progrès réguliers et le vert indique une bonne progression. La fiche de notation est affichée en regard de la photo de chaque représentant et le tableau est exposé dans un lieu public où les résidents locaux peuvent le voir. Cela favorise également la reddition de comptes. Il est important de nouer un dialogue ouvert avec les individus notés pour leur expliquer la méthode de notation et pour garantir une attitude positive à l'égard du processus. Il est également important de reconnaître les difficultés auxquelles les personnes peuvent être confrontées et de les aider à les résoudre et à améliorer les pratiques.

Études de cas associées Étude de cas 4 : Gularia, Népal.

OUTIL 5.4 – Fiches de notation communautaires

De quoi s'agit-il ?	La population locale classe ou note les services d'assainissement et d'hygiène à leur disposition et on l'aide à nouer un dialogue avec les prestataires de services et les agences gouvernementales pour discuter des résultats et négocier les améliorations.
Pourquoi l'utiliser ?	C'est un moyen efficace d'acquérir des informations de suivi ayant trait à la prestation de services, telle qu'elle est vécue par les usagers eux-mêmes, et de traduire ces renseignements en discussions sur l'amélioration de la prestation de services.
Comment l'utiliser	Les fiches de notation communautaires devraient être mises au point en consultation avec les membres de la communauté ayant identifié les principaux problèmes qui constituent la base des indicateurs à noter. Une fois la fiche de notation produite, elle est distribuée aux membres de la communauté. La fiche de notation est également utilisée avec les prestataires de services. Cette démarche est suivie par une réunion entre les

représentants de la communauté et les prestataires de services pour discuter des résultats et planifier des interventions qui s'attaquent aux problèmes rencontrés. Le cycle de notation et de réflexion peut être répété à intervalles réguliers pour veiller à ce que les changements soient institutionnalisés.

Les difficultés associées aux fiches de notation communautaires sont qu'elles ont tendance à exiger un degré élevé d'engagement avec différents niveaux administratifs, et les impacts sont souvent « coincés » au niveau local pour ne se traduire en impacts au niveau national que là où ils ont été reliés à des processus de réforme existants.

Quand l'utiliser ?	Cet outil s'élabore au fil d'événements multiples sur une longue période.
Conseils complémentaires	CARE Malawi, 2013, http://www.care.org/sites/default/files/documents/FP-2013-CARE_CommunityScoreCardToolkit.pdf Wild et al., 2015, https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9451.pdf

OUTIL 5.5 – Surveillance intercommunautaire

De quoi s'agit-il ?	Des communautés, des complexes ou des groupes se surveillent mutuellement pour évaluer régulièrement les progrès accomplis en matière d'assainissement.
Comment l'utiliser	Les représentants de la communauté ou du complexe sont d'abord rassemblés pour convenir d'un ensemble d'indicateurs de surveillance. Ces indicateurs pourraient avoir trait à la présence de toilettes, leur propreté et l'entretien des zones au sein de la communauté ou du complexe. Les représentants procèdent ensuite à des visites périodiques réciproques dans leur communauté ou complexe pour évaluer les progrès réalisés par rapport aux indicateurs convenus. Ces progrès sont ensuite signalés lors d'une réunion du groupe pour discuter des problèmes rencontrés et des causes de la lenteur des progrès le cas échéant et pour célébrer les résultats positifs et en tirer des enseignements.
Conseils complémentaires	Azafady, 2015, www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Azafady_Adapting_rural_CLTS_for_urban_settings.pdf

OUTIL 5.6 – Surveillance par téléphone mobile

De quoi s'agit-il ?	<p>Les téléphones mobiles peuvent servir à la collecte de données à des fins de surveillance. Les enquêtes par SMS ou autres applications plus complexes peuvent être utilisées pour recueillir des renseignements sur les installations ou sur l'absence d'installation, et elles permettent la géolocalisation et des photographies des infrastructures d'assainissement.</p>
Pourquoi l'utiliser ?	<p>Les données peuvent être recueillies rapidement et peuvent être mises à disposition presque instantanément, en évitant beaucoup de formalités chronophages.</p>
Comment l'utiliser	<p>Il existe désormais différents logiciels qui peuvent être utilisés avec des téléphones mobiles pour recueillir des données sur différents aspects des progrès en matière d'assainissement. Le personnel ou les bénévoles peuvent rendre visite aux ménages ou se rendre en différents lieux pour recueillir et saisir des données, y compris des photos.</p> <p>Les données recueillies pourraient englober les progrès dans la construction de toilettes, puis leur achèvement, l'existence d'installations de lavage des mains, la propreté des installations, l'entretien des lieux publics (sans DAL), etc.</p> <p>Les données peuvent être téléchargées sur une base de données informatique, parfois en temps réel si la connectivité adaptée est disponible. L'avantage de la surveillance par téléphone mobile, est qu'elle réduit les formulaires papier qui peuvent être un fardeau pour le personnel. Les données peuvent être saisies directement sur des systèmes informatiques, de sorte qu'elles peuvent être analysées et partagées rapidement et facilement, même en ligne. L'utilisation de photos peut permettre d'éviter les informations erronées ou la corruption.</p> <p>D'un autre côté, les systèmes à base de smartphone peuvent nécessiter un matériel technologique à fournir par les bailleurs de fonds. Les téléphones peuvent être perdus ou volés ou nécessiter des mises à niveau ; ils doivent être rechargés régulièrement, ce qui peut se révéler problématique en cas d'utilisation d'un GPS. Il est aussi fréquent que des compétences en logiciel soient requises, ainsi que des degrés élevés de soutien technique. Les systèmes TIC tendent souvent à être extractifs au lieu d'être la propriété de la communauté et les données vont directement à une ONG ou à un bureau de l'administration et les membres de la communauté ne sont pas en mesure d'y accéder (Pasteur, 2017).</p> <p>Il existe plusieurs exemples d'utilisation réussie des technologies mobiles pour la surveillance (voir l'exemple 5.3). UNICEF Zambie a travaillé avec un partenaire technique, Akros,</p>

pour mettre au point une méthode d'envoi de SMS qui peut être utilisée avec la plupart des téléphones mobiles ordinaires. Les champions de la communauté recueillent les données sur leur propre téléphone et ils sont incités à communiquer leur rapport à temps en bénéficiant de minutes de communication gratuite lorsqu'ils fournissent des rapports à la fin du mois. Les données sont disponibles quasiment en temps réel, avec un temps de rapportage total depuis un village jusqu'à des points focaux nationaux de l'ordre de 24 heures. À réception et après examen des données de surveillance, les techniciens de santé environnementale sont en mesure d'apporter un soutien en fonction des besoins.

Conseils complémentaires	<p>Pasteur, 2017, http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Keeping_Track_LearningPaper_0.pdf</p> <p>Nique et Smertnik, 2015, https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2015/08/The-Role-of-Mobile-in-Improved-Sanitation-Access.pdf</p> <p>UNICEF ESARO, 2015, https://www.unicef.org/esaro/WASH-Field-M2W-low-res.pdf</p>
--------------------------	--

Exemple 5.3 – Utilisation d'applics pour surveiller les progrès

SeeSaw a travaillé sur un projet d'ATPC-U avec Practical Action et Umande Trust à Nakuru, au Kenya. SeeSaw a mis au point une appli Android personnalisée qui permet aux organisations communautaires locales utilisant des smartphones à bas coût d'enregistrer les progrès accomplis dans chacun des 13 « villages » (zones adjacentes des établissements semi-formels en pleine expansion à Nakuru). De surcroît, les dirigeants des organisations communautaires comptent le nombre de « points chauds d'assainissement » (zones qui ne sont pas exemptes de DAL) et rendent compte de l'évolution de ces zones à intervalles réguliers en utilisant le système « d'appels manqués » de SeeSaw du nom de SeeTell. Ces rapports sont enregistrés sur une base de données centralisée, cartographiés et retransmis à des agents à Nakuru, qui transcrivent les chiffres sur un panneau physique afin de les communiquer à la communauté, un processus de retour d'information important qui est trop souvent négligé.

Source : Pasteur et Prabhakaran, 2015.

Vérification, certification et célébration

La vérification, la certification, et la célébration des objectifs tout au long de la progression vers un environnement exempt de merde sont utilisées pour encourager les progrès et prendre acte des succès. Elles permettent d'apporter

un sentiment d'accomplissement qui, à son tour, encourage la poursuite de l'action impulsée par la communauté. Des célébrations bien médiatisées peuvent aussi attirer l'attention des communautés voisines. Ce processus est un signe distinctif de l'ATPC rural et il s'est aussi révélé un gage de succès dans un contexte urbain.

Toutefois, en zone urbaine, il peut être plus difficile. Tout d'abord, un environnement exempt de merde n'est pas un objectif précis : des alternatives seront peut-être plus pertinentes (voir la liste ci-dessous). Deuxièmement, il n'y a pas de consignes universelles en termes d'objectifs et de procédures pour mesurer les résultats, en raison de la variabilité des problèmes dans les différents types de contexte urbain. Troisièmement, les autorités pertinentes sont actuellement beaucoup moins au fait des processus de vérification et de certification de l'ATPC-U et donc il n'existe ni protocoles ni méthodes.

Beaucoup de méthodes de vérification et de certification sont semblables à celles utilisées pour la surveillance – c.-à-d. les visites porte à porte, les assemblées communautaires, les échanges, etc. Le plus souvent, un format de vérification sera requis pour vérifier les accomplissements et les normes atteintes. Comme il n'y a actuellement aucun objectif ni aucun critère agréé pour la vérification de l'ATPC-U, ceux-ci peuvent généralement être définis par les communautés et les partenaires concernés.

Les objectifs pourraient inclure les éléments suivants :

- Toutes les toilettes disponibles sont propres, bien entretenues et vidangées rapidement lorsqu'elles sont pleines (c.-à-d. qu'il n'y en a aucune qui soit si pleine qu'elle ne puisse pas être utilisée).
- Le nombre de toilettes par rapport au nombre d'habitants augmente pour atteindre un seuil convenu dans la communauté tout entière.
- Tous les points chauds de DAL sont nettoyés et il n'existe ni site de DAL ni toilettes volantes.
- Des toilettes publiques propres sont facilement accessibles sur les marchés, dans les gares routières ou ferroviaires, dans toutes les écoles, les centres de soins, les bureaux administratifs, etc.
- Dans certains contextes périurbains, en guise de première étape, il sera peut-être approprié de parvenir à un confinement salubre en veillant à ce que tout le monde ait une toilette.
- Tout le monde utilise des services de GBF gérés de manière sûre.
- Les prestataires de services de GBF assurent la vidange, le transport et le traitement des boues de manière sûre.

Une fois les trois derniers objectifs atteints (confinement salubre, services GBF sûrs et utilisation totale de ces services) on considère que l'assainissement total est atteint.

Il est utile que les autorités locales vérifient et certifient ces éléments, car cela ajoutera du poids aux accomplissements et engagera la responsabilité des autorités vis-à-vis des questions traitées. Les attitudes des vérificateurs sont très importantes, car la vérification devrait chercher à être une forme d'encouragement.

Des vérifications multiples aident à faire en sorte que le changement de comportement soit maintenu sur la durée : par exemple, il pourrait y avoir des contre-vérifications après un mois, trois mois et six mois, et avant la certification.

Exemple 5.4 – Encourager l'émulation entre les organes locaux : *Swachh Survekshan*

La Mission Swachh Bharat (SBM) est le nom donné à la campagne nationale d'assainissement gérée par le gouvernement de l'Inde. Dans le cadre du programme urbain, le ministère du Développement urbain a commandité un *Swachh Survekshan* annuel – une enquête et un exercice de classement pour évaluer les niveaux de propreté (assainissement et gestion des déchets solides et liquides) entre différentes collectivités urbaines. L'objectif de l'initiative est non seulement d'encourager la participation et de sensibiliser l'opinion mais aussi d'inciter les collectivités à s'émuler pour améliorer la fourniture de services aux citoyens en obtenant de bons résultats. L'analyse repose sur les renseignements fournis par les municipalités, l'observation directe et les retours des citoyens. Les résultats du classement sont largement repris dans tous les médias.

La toute dernière enquête, réalisée en janvier et février 2018, a débouché sur le classement de 434 villes à travers le pays.

Source : Gouvernement de l'Inde, 2018.

OUTIL 5.7 – Célébration des progrès

De quoi s'agit-il ?	L'organisation de célébrations fait office de récompense pour la communauté et génère aussi de l'enthousiasme et de la motivation pour les autres.
Comment l'utiliser ?	<p>Encourager et soutenir les communautés à célébrer les différentes étapes de leur progression vers un environnement exempt de merde ainsi que la réalisation finale.</p> <p>En invitant des hauts fonctionnaires, des politiciens, des médias et les dirigeants d'autres communautés ou d'unités administratives du même niveau, on les expose au potentiel de changement. Essayer de veiller à ce que les personnalités qui prononcent un discours soient bien informées. Les encourager à inviter des tiers à prononcer des discours publics sur les progrès accomplis et les projets.</p> <p>Cela suppose de définir et de convenir d'objectifs clairs ou de jalons qui seront surveillés, vérifiés et célébrés une fois qu'ils seront atteints.</p>
Quand l'utiliser ?	Lorsqu'une communauté a fait l'objet d'une vérification et d'une certification à différentes étapes. Il est aussi utile d'organiser des

événements lors de la Journée mondiale du lavage des mains et de la Journée mondiale des toilettes (19 novembre) en faisant participer les écoles et en prévoyant des démonstrations et une couverture médiatique.

OUTIL 5.8 – Panneaux annonceurs

De quoi s'agit-il ?	Affiches placées dans des bâtiments publics ou communautaires. De grands panneaux annonceurs pourraient être placés le long des grands axes, principalement aux carrefours, où ils pourraient être vus par le plus grand nombre possible de gens.
Comment l'utiliser	Ces panneaux annonceurs sont préparés une fois qu'un quartier devient exempt de merde. Ces panneaux peuvent servir de motivation pour les communautés qui ne sont pas encore FDAL, car tout le monde finit par savoir quelles communautés sont à la traîne et empêchent la municipalité de décrocher son objectif d'assainissement total. Cela exerce une pression sociale sur les communautés pour qu'elles agissent rapidement afin de relever le défi.

Durabilité

L'ATPC-U est une affaire de mobilisation et d'autonomisation. Une fois que les communautés ont atteint un assainissement amélioré, la capacité organisationnelle et l'enthousiasme déjà mis en place peuvent encore être renforcés pour :

- garantir la durabilité des résultats – c.-à-d. qu'il y a moins de risque de régression sur la durée – grâce à une surveillance continue et une modernisation des technologies d'assainissement ;
- s'attaquer à une gamme de problèmes plus large au sein du secteur de l'EAH – p. ex. en traitant les déchets solides, les eaux usées, et la propreté générale de la communauté ; et
- s'attaquer aux problèmes qui s'étendent au-delà du secteur de l'assainissement, telles que les normes des logements, les droits de l'Homme, la création d'emplois, la santé et la sécurité, etc.

Des processus participatifs similaires de mobilisation sociale, d'action pilotée par la communauté et de plaidoyer peuvent être utilisés pour élargir la portée de la campagne initiale d'ATPC-U afin d'aborder les problèmes plus vastes liés à l'eau et à l'assainissement, comme les déchets solides, les eaux usées, l'hygiène menstruelle et un environnement propre, ainsi que les droits de l'Homme, le logement et l'emploi. Si les Leaders naturels et les organisations communautaires ont été efficacement coachés durant l'ATPC-U, ils seront prêts à prendre fait et cause pour la lutte contre les autres problèmes.

Comme indiqué dans le Chapitre 4, il faut s'efforcer d'éduquer les entrepreneurs en assainissement au sein des communautés car ce sont eux qui aideront à améliorer l'accès aux options d'assainissement du fait de leurs propres possibilités d'emploi. Il pourra s'agir des maçons et des ouvriers du bâtiment, des entreprises de toilettes publiques, des sociétés de collecte et de tri des déchets, etc. Ces entrepreneurs peuvent avoir besoin d'aide pour développer les compétences pertinentes afin d'être capables de gérer leurs propres entreprises et de diffuser les messages pertinents.



Figure 5.2 Panneau annonceur dans la bourgade de Shebedion, en Éthiopie
Source : Jamie Myers

Exemple 5.5 – Coup d'envoi d'un mouvement social

Les mouvements sociaux en faveur de l'assainissement visent à engendrer un sentiment d'identité communautaire, de dignité, de mentorat des jeunes et de renforcement de l'estime de soi et de la fierté de décrocher le statut FDAL. Un mouvement en faveur de l'assainissement à Nairobi a rassemblé des groupes de jeunes issus de différentes sous-unités administratives dans tout le comté de Nairobi. À Mathare 10, la question de l'assainissement a servi de plateforme pour les revendications politiques des citoyens marginalisés et de stratégies innovantes de subsistance pour les jeunes des quartiers urbains à faibles revenus : *Usafi ni Power* (L'assainissement, c'est le pouvoir). Les groupes se réunissent sur une base mensuelle pour débattre des problèmes d'assainissement. Le mouvement a pour vision « Une ville de Nairobi propre et salubre ». Le mouvement participe à des activités de nettoyage avant et après la Journée mondiale des toilettes. Un effort de collaboration – y compris par des personnalités influentes et puissantes – est essentiel pour créer un mouvement social d'assainissement en faveur de l'obtention du statut FDAL.

Source : Étude de cas 11, Mathare 10, Nairobi, Kenya ; Thieme, 2010.

À faire et à ne pas faire et points d'action pour maintenir la dynamique

Tableau 5.1 À faire et à ne pas faire : maintien de la dynamique

À faire	À ne pas faire
1. Fournir une formation aux Leaders naturels et aux organisations communautaires pour les aider dans leurs activités de suivi et de surveillance.	1. Sacrifier la vitesse au nom de la qualité.
2. Faciliter le réseautage entre les champions et les dirigeants au sein des communautés et entre elles.	2. Arrêter une fois le statut FDAL obtenu – Envisager d'utiliser l'ATPC-U comme une stratégie d'entrée pour d'autres initiatives de développement pilotées par la communauté.
3. Encourager l'émulation entre les quartiers ou les agglomérations.	3. Négliger d'aider les Leaders naturels et les organisations communautaires.
4. Célébrer les différents succès tout au long de la progression vers l'assainissement total.	4. Fixer des objectifs qui sont irréalistes et ne peuvent pas être surveillés ou vérifiés.

Tableau 5.1 À faire et à ne pas faire : maintien de la dynamique (*suite*)

<i>À faire</i>	<i>À ne pas faire</i>
<ol style="list-style-type: none"> 5. Si la progression est mauvaise, passer en revue l'intégralité du processus pour trouver ce qui ne va pas. Cela pourrait impliquer de remanier certains des outils expliqués à la section sur l'évaluation et la préparation, y compris la planification de scénario et l'analyse d'économie politique. 6. Travailler avec les autorités compétentes pour la vérification et la certification d'une manière inclusive et participative. 7. Veiller à ce que toutes les parties prenantes soient tenues de rendre compte de leurs engagements pour garantir que les progrès sont maintenus. 8. Planifier fréquemment des visites de suivi et un soutien aussitôt après le déclenchement et tout au long du parcours vers l'assainissement total. 9. Utiliser des visites de contrôle pour identifier les forces et les défis et pour encourager les communautés à prendre des mesures réalistes. 10. Construire un mouvement social autour de l'assainissement. 11. Documenter les événements et les résultats et les utiliser pour apprendre et guider les Leaders naturels et les communautés. Partager les acquis et planifier leur duplication. 	

Notes à l'intention des utilisateurs

DEUXIÈME PARTIE

Études de cas

CHAPITRE 6

Études de cas sur l'ATPC-U

Résumé

Une approche ATPC-U a été utilisée dans différents pays d'Afrique et d'Asie. En outre, des outils et tactiques ATPC-U ont aussi été employés et intégrés dans de plus vastes programmes d'assainissement. La deuxième partie de cet ouvrage met l'accent sur « comment ont fait les autres » – 15 études de cas sont présentées et décrivent les différents contextes, les objectifs, les bonnes pratiques et les problèmes rencontrés dans chaque intervention. L'objet est de s'inspirer de l'apprentissage des autres, en mettant à profit aussi bien leurs succès que leurs échecs.

Mots clés : ATPC-U ; études de cas ; programmes d'assainissement ; outils ATPC-U ; tactiques ATPC-U ; assainissement urbain.

Présentation des études de cas

Cette partie présente une description de 15 études de cas. Elles sont données pour montrer « comment ont fait les autres ». Il ne s'agit pas de copier-coller ces exemples mais d'y trouver une inspiration et des idées. Chaque étude de cas met en avant de bonnes pratiques et des enseignements ainsi que les problèmes antérieurs et actuels. Les études relatées sont les suivantes :

1. Choma, Zambie
2. Huit villes d'Éthiopie
3. Fort Dauphin, Madagascar
4. Gularia, Népal
5. Awassa, Éthiopie
6. Himbirti, Érythrée
7. Iringa, Tanzanie
8. IUWASH, Indonésie
9. Kabwe, Zambie
10. Logo, Nigéria
11. Mathare 10, Nairobi, Kenya
12. Nakuru, Kenya
13. New Delhi, Inde
14. Ribaué et Rapale, Mozambique
15. Petites villes du nord et du sud du Nigéria

Ces études proviennent d'un éventail de pays et de typologies urbaines. Elles n'ont pas été rédigées par les auteurs de la première partie mais par ceux qui ont été impliqués dans les programmes, les projets et les interventions qu'elles décrivent. Les interventions remontent à 2006 et beaucoup d'études de cas utilisent une terminologie rurale.

Les études de cas ont été normalisées lorsque c'était approprié. Elles se concentrent sur les bonnes pratiques, les problèmes et les leçons apprises.

Nous espérons que cette section s'étoffera avec le temps et nous encourageons les acteurs à documenter leurs expériences – que ce soit des échecs ou des réussites – et à les partager avec nous sur CLTS@ids.ac.uk. Les études de cas futures seront mises à disposition à l'adresse suivante : <http://www.communityledtotalsanitation.org/Innovations-for-Urban-Sanitation-casestudies>.

Étude de cas 1 : Choma, Zambie

Giveson Zulu, spécialiste en EAH, UNICEF Zambie

Contexte	L'équipe du Programme conjoint de surveillance de Choma (JMPT) pour l'assainissement a mis en œuvre l'ATPC dans les zones urbaines et périurbaines du district de Choma.
Organisme de mise en œuvre	UNICEF
Objectifs	Garantir un assainissement adéquat dans les institutions, les lieux publics et les logements loués comme stipulé par la Loi zambienne sur la santé publique.
Description des bonnes pratiques	<p>Les premières tentatives ont connu un succès limité, tout particulièrement dans les contextes les plus urbanisés, en raison de la prédominance de logements loués, de la forte densité démographique et des structures communautaires plus fragiles. Par conséquent, le JMPT a décidé d'adapter l'ATPC à des zones urbaines afin de compléter la poursuite du programme ATPC en zones rurales par un programme d'application de la loi dans les zones urbaines et périurbaines. Les détails sont énumérés ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'application juridique utilise une approche « par trois cordes » : technocrates, chefs civiques et organe judiciaire (qui a remplacé le rôle des chefs traditionnels normalement rencontrés dans l'ATPC rural). L'accent est mis sur les propriétaires et les institutions publiques et privées. • L'approche par application juridique est une stratégie adoptée pour s'attaquer aux « nuisances urbaines » ayant trait à l'assainissement ainsi qu'à l'hygiène alimentaire et l'hygiène en général afin de les confronter. Au départ, l'application juridique de l'ATPC-U a été déployée comme une stratégie de préparation aux situations d'urgence et une réponse aux foyers de choléra à Lusaka, en ciblant les zones les plus touchées. Des séances de formation ont été organisées dans d'autres districts pour sensibiliser le monde des affaires, les pouvoirs publics et l'opinion et les inviter à respecter la législation en matière de santé publique et de sécurité alimentaire. • Les cibles spécifiques de l'application juridique de l'ATPC sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • les lieux publics ; • les bâtiments publics (c.-à-d. les bâtiments administratifs, les écoles) ; • les établissements alimentaires ; et • les gîtes et auberges, etc. • De puissants réseaux pour coordonner la programme ATPC ont été développés au niveau national (au travers d'une équipe ATPC nationale), du district (grâce au développement du JMPT), au niveau urbain et périurbain (groupes de mise en application ou GMA), et au niveau rural (groupes d'action sanitaire). <p>L'approche par application juridique a suivi les étapes ci-après :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <i>Préparatifs et travaux de terrain.</i> Il est important de veiller à ce que tout le monde ait l'occasion de se rendre sur le terrain pour prendre en personne la mesure de la gravité du problème au sein de sa localité et du besoin d'un effort concerté pour que tout le monde travaille ensemble à mettre en œuvre un changement sérieux.

2. *Déclenchement*. Durant lequel les groupes se rendent dans les communautés pour les sensibiliser à ce qui s'y passe, à ce qui peut être fait et pour déterminer ce qu'elles souhaitent faire.
3. *Moyen d'aller de l'avant/planification de l'intervention*. Un plan de travail de mise en application étalé sur deux mois.
4. *Après-déclenchement*. Cela englobe les poursuites, le suivi et l'évaluation ainsi que l'établissement de rapports.
5. *Engagement de poursuites*. Préparation des notifications et des mises en demeure des personnes hors la loi ou des locaux non conformes.
6. *Surveillance (suivi)*. Vérifier la conformité et passer du temps à éduquer les citoyens.
7. *Évaluation à mi-parcours*. Examen des progrès un mois après le déclenchement et préparation de l'évaluation.
8. *Atelier d'évaluation*. Examen des rapports de déclenchement, du plan d'action et de la participation des parties prenantes et mise à jour de la base de données.

Défis	<p>Dans les zones périurbaines, plus de 40 % des ménages n'avaient pas de toilettes. En outre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de personnes des zones périurbaines sont locataires (environ 50 %) et elles ne peuvent pas construire de toilettes sans l'autorisation de leur propriétaire (c'est la raison pour laquelle il fallait faire appliquer la législation en termes de santé publique). • Que les toilettes soient construites par les locataires ou les propriétaires, il y a une forte possibilité que le loyer augmente, ce qui crée une situation doublement contraignante pour le locataire. • Il est difficile de choisir le moment opportun pour le déclenchement car, en semaine, les chefs de famille sont généralement au travail pendant la journée, ce qui veut dire qu'il faut faire preuve de souplesse.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Le public a commencé à exiger des installations sanitaires et de lavage des mains dans les centres de santé. • Les institutions publiques et les lieux de vente d'aliments sont désormais les cibles d'arrêtés d'assainissement et il y a des exemples où le public a entamé des poursuites à l'encontre des autorités locales, de bars, de restaurants ou d'écoles pour les obliger à construire des installations sanitaires. • Les auditeurs appellent les programmes radiodiffusés et dénoncent ou se plaignent des institutions qui n'ont pas d'installations sanitaires.
Enseignements	<ul style="list-style-type: none"> • L'accent du pré-déclenchement mis sur la compréhension des rapports de force et du leadership dans un contexte local a permis de mieux comprendre la façon dont les populations pouvaient être influencées au niveau local. Il est également possible de faire intervenir d'autres groupes tels que des commissions influentes de développement urbain ou des ONG. • Une assistance à plus long terme (formation et travail en réseau) est requise pour les agents de santé publique ou les techniciens en santé environnementale (TSE) de la part du conseil de district ou des organismes de santé publique du district, ainsi que pour les GMA. Un soutien est requis pour les TSE chargés de surveiller les progrès, par exemple au niveau des transports, du carburant et du renforcement continu des capacités, tout particulièrement lorsqu'ils se chargent du suivi. Comme les TSE/agents de santé publique ou les agents de santé communautaire peuvent servir de liens avec la communauté pour renforcer l'ATPC, un soutien est requis à long terme, surtout lorsqu'ils assurent le soutien des GMA.

-
- Les organes de coordination de l'ATPC devraient avoir une représentation à différents niveaux, à savoir au niveau de la santé, de l'application juridique, des médias, des ONG et des organes judiciaires.

Références

Zulu, G. (2011) *Urban CLTS in Zambia: The Case of Choma and Lusaka*, UNICEF Zambie, Lusaka, <http://www.communityledtotalsanitation.org/resource/urban-clts-zambia> [consulté le 25 février 2018].

Étude de cas 2 : Huit villes d'Éthiopie

Abiyou Worku Yohannes, Coordonnateur régional pour l'EAH, World Vision Éthiopie

Contexte	<p>L'ATPC a été mis en œuvre dans huit villes et 26 villages satellites, regroupant une population totale de 100 000 habitants. Le projet couvrait également 21 établissements de santé et 98 écoles. Les huit villes étaient les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sheno, Abomsa et Wolenchity, Région d'Oromia ; • Maksegnit, région d'Amhara ; • Wukro et Adheshu, région du Tigré ; et • Kebridehar et Jigjiga, région de Somali.
Organismes de mise en œuvre	UNICEF et World Vision Éthiopie (WVE).
Détails de financement	Total du budget validé : 2 691 802 USD.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Des systèmes de gouvernance renforcés pour une allocation de ressources EAH équitable, efficace et transparente grâce à la promotion et au suivi de l'équité et de la redevabilité sociale dans la fourniture de services EAH (qui sont définis comme étant les services d'eau, d'assainissement, d'hygiène et de gestion des déchets liquides et solides) au niveau national et du programme. • Capacités renforcées du Forum d'eau et d'assainissement (WSF) du Consortium des associations de développement et de secours chrétien, pour coordonner les organisations de la société civile au sein du secteur EAH de l'Éthiopie pour la mise en œuvre du programme national ONE WASH (OWNP). • Développement d'une formule de promotion intégrée de l'hygiène et de l'assainissement environnemental pour accroître l'utilisation durable des installations, des services et des produits EAH au niveau des ménages et de la communauté. • Ressources dédiées au renforcement des capacités pour accroître l'appréciation de l'OWNP et la fourniture d'EAH en Éthiopie.
Dates	Le projet a pris fin en juin 2017.
Solutions d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • La communauté a construit ses propres toilettes. • L'UNICEF a construit des latrines publiques dans les zones densément peuplées et pour les communautés les plus vulnérables.
Description des bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme s'est concentré sur : les villes et villages satellites FDAL, l'EAH institutionnels, la gestion de l'hygiène menstruelle, le renforcement des capacités des prestataires de services d'EAH et de leurs partenaires, la promotion de l'hygiène et la gestion des déchets. • Des Plans directeurs de l'assainissement ont été élaborés pour chacune des huit villes du programme. Des modules EAH ouverts ont été mis au point pour les collèges techniques et professionnels et une formation a également été fournie. Quatre manuels ont été élaborés à l'intention des agents de vulgarisation sanitaire, des opérateurs public-privé, des artisans, des associations parents-enseignants, des directeurs d'école et des membres de clubs scolaires. Une formation a également été dispensée aux groupes cibles respectifs afin de faciliter la gestion des déchets, la production de technologies d'assainissement et des services EAH institutionnels dans le cadre des activités couronnées de succès sous cette fonction. En 2016, près de 1 000 personnes ont pris part à une formation en renforcement des capacités, dans le but de consolider leurs institutions respectives et de travailler à l'amélioration des services EAH en milieu urbain.

- La redevabilité sociale promue par le programme « Citizen Voice of Action » de World Vision visait les groupes les plus vulnérables. Cet outil facilite le dialogue entre parties prenantes par une série de processus interactifs qui permettent à chaque participant de s'impliquer activement et de contribuer à l'élaboration d'un plan d'action sur la base des problèmes identifiés et des solutions suggérées.
Les processus de dialogue nécessitaient de fixer des normes minimales de services EAH, d'inspecter des sites de service afin d'observer la situation en vigueur par rapport aux normes convenues, de fournir un retour (approche par fiche de notation) et de concevoir un plan d'action commun sur la base de la prise en compte des besoins des groupes les plus vulnérables.
- Les plans d'action communs fournissent un cadre clair de redevabilité qui précise qui est responsable de quels services, quand entreprendre la fourniture de services, et comment effectuer la surveillance. Parmi les participants clés à ces forums figurent les représentants des *kebele*, les agents de vulgarisation sanitaire, les préposés des municipalités et des groupes structurés d'hygiène et d'assainissement au niveau des *ketena*.

Résultats

La FDAL en milieu urbain est difficile, surtout dans des pays en développement comme l'Éthiopie. Actuellement, World Vision, en collaboration avec ses partenaires (l'UNICEF et le DFID) met en œuvre un projet pilote sur l'EAH en milieu urbain. World Vision a intégré le programme Community Voice of Action dans les outils ATPC. Grâce à ce programme, huit *ketenas* (la plus petite unité administrative) ont été déclarés FDAL. La pratique de la DAL est désormais révolue dans ces villes. Le projet a été couronné de succès et dispense de multiples enseignements aux praticiens du secteur de l'EAH. Parmi les leçons apprises figurent l'importance de l'intégration du programme Community Voice of Action dans l'ATPC-H (ATPC + Hygiène) et par l'intermédiaire de la 1-5 Development Army (un réseau de femmes bénévoles que l'on trouve dans toute l'Éthiopie) et l'alignement de l'ATPC sur l'application des règlements en matière d'assainissement.

L'intégration de l'ATPC-H dans le programme Community Voice of Action a aidé les villes à devenir FDAL plus rapidement et a permis d'accroître la communication au sein de la communauté. Elle a aussi permis les progrès suivants :

- Davantage de latrines privées ont été construites.
- Davantage de campagnes de masse sur l'hygiène et l'assainissement ont été organisées par les communautés.
- Les campagnes de nettoyage de l'environnement communautaire ont mobilisé plus de monde.
- Les ambassadeurs de l'assainissement et les groupes structurés ont encouragé les communautés voisines à mettre en œuvre l'ATPC urbain et à adopter des pratiques d'hygiène sûres.
- Il y a eu plus de condamnations des pratiques de DAL dans les communautés.

Ces activités ont été appuyées par une vérification plus rigoureuse, un retour d'informations et des activités de suivi intensifiées pour épauler les *ketenas* des villes qui avaient décroché le statut FDAL.

Enseignements	<ol style="list-style-type: none">1. Le programme Community Voice of Action a débouché sur l'inclusion de communautés vulnérables dans la mise en œuvre de l'ATPC-U.2. Les communautés ont été impliquées dans la construction de latrines innovantes dans les zones sujettes aux inondations.3. L'ATPC-U a besoin d'un engagement et d'une mise en application de la part des politiques et des pouvoirs publics, et de la participation d'un plus grand nombre de parties prenantes.4. L'utilisation des plateformes gouvernementales existantes donne plus de résultats dans les processus FDAL urbains.
Références	World Vision Éthiopie (s.d.) 'The urban WASH field reports, August 2014-2017', rapport non publié.

Étude de cas 3 : Fort Dauphin, Madagascar

Rachel Hammersley-Mather, Chef de développement de projet, SEED Madagascar

Contexte	Le projet Malio a travaillé avec les ménages, les communautés et les institutions pour améliorer l'assainissement et l'hygiène à Fort Dauphin, une ville de taille moyenne (85 000 habitants) avec des zones périurbaines. Les activités ATPC ont notamment servi à remettre en question les pratiques de la DAL dans les communautés.
Organismes de mise en œuvre	SEED Madagascar et l'ONG Azafady.
Détails de financement	Big Lottery Fund (£374 067) et Guernsey Overseas Aid and Development Commission (£58 443).
Objectifs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Adhésion à l'échelle de la ville aux plans d'action communautaire visant à réduire la pratique de la DAL et à institutionnaliser des pratiques positives d'hygiène, pour parvenir à une amélioration de la santé dans toute la communauté. 2. Nombre accru de latrines privées et motivation renforcée concernant leur utilisation et leur entretien, pour parvenir à une réduction de la pratique de la DAL et, par voie de conséquence, des maladies diarrhéiques au sein des ménages. 3. Nombre accru de latrines scolaires et motivation renforcée concernant leur utilisation et leur entretien parmi les enfants de la ville, pour arriver à une réduction de la pratique de la DAL et des maladies diarrhéiques chez les personnes les plus exposées aux maladies liées à l'hygiène. 4. Une latrine communale est en service avec des mécanismes durables de nettoyage et d'entretien, ce qui augmente l'accès pour les ménages surpeuplés, en réduisant la contamination des sources d'eau locales et en améliorant la santé chez les plus défavorisés.
Dates	Mai 2014-avril 2017. Le projet est maintenant terminé ; mais un nouveau projet qui s'attaquera aux besoins de GBF pour les installations sanitaires est en cours de développement.
Solutions d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Latrines améliorées à fosse ventilée (VIP) pour les ménages. • Une latrine communautaire dotée d'une fosse septique. • Une variété d'installations sanitaires construites ou rénovées dans 11 écoles.
Description des bonnes pratiques	<p>Parmi les principales activités, on peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • appui à la construction de 799 latrines privées et de 11 blocs de latrines scolaires ; • formation et mentorat pour six associations locales ; • soutien des autorités locales, incluant des séances de planification de l'action au niveau sectoriel ; et • mobilisation de masse à l'échelle de la ville et campagnes multimédias à haute visibilité.
Défis	<p>Le projet Malio s'est heurté à de nombreux défis dans sa mise en œuvre de l'ATPC en milieu urbain, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le déclenchement a été condensé en une seule matinée et a fait abstraction de plusieurs activités essentielles, notamment les marches de transect car les secteurs étaient mal délimités. L'absence de bornage a donné une excuse toute prête aux résidents pour accuser les autres membres de cette grande communauté pour les ordures qui souillaient leur propre quartier.

- Les messages clés ont souvent perdu en impact du fait que les séances de déclenchement ne pouvaient pas avoir lieu simultanément dans l'ensemble de la communauté. Par exemple, des démonstrations, notamment l'activité « merde-mouche-nourriture » et les « calculs de la merde » ont perdu leur valeur choc car davantage de personnes avaient déjà connaissance des messages du projet Malio avant le déclenchement.
- L'ATPC facilite une action immédiate pour améliorer l'assainissement mais, au fil de la progression du projet, la population a pris conscience d'une chance d'obtention de latrines subventionnées, et la mobilisation a diminué chez les ménages qui espéraient avoir droit à une latrine.

Parmi les problèmes liés à la vidange des latrines, on peut citer :

- Les ménages vulnérables qui ne peuvent pas se permettre de latrines risquent d'éprouver des difficultés pour donner la priorité à l'entretien des latrines et couvrir le coût de la vidange périodique des installations, notamment dans un milieu où une gestion financière rigoureuse n'est pas entrée dans les mœurs.
- Les latrines vont probablement se remplir très vite en raison d'une utilisation très forte car certains quartiers comptent en moyenne près de 20 utilisateurs par latrine.
- Si les groupes de réflexion ont abordé les procédures de vidange en toute sécurité, même les ménages les plus pauvres n'étaient pas toujours prêts à vidanger les latrines de manière indépendante en raison de la stigmatisation associée.
- Les latrines pleines qui ne sont pas vidangées ont exercé un impact préjudiciable sur le changement assidu de comportement et certaines personnes revenaient à la DAL au lieu de vidanger les latrines.

Parmi les autres problèmes rencontrés, on peut citer :

- Les chefs de communauté motivés ont souvent suggéré de donner une amende aux personnes surprises en train de déféquer en plein air mais ils n'étaient pas en mesure de le faire en raison de l'incapacité des groupes communautaires à mettre en œuvre ces amendes de façon indépendante et d'un manque de mise en application au niveau municipal.
- La promotion de l'hygiène demeure un problème à Fort Dauphin en raison d'un approvisionnement en eau intermittent, la plupart des ménages et beaucoup d'institutions, y compris les écoles, n'ayant pas l'eau courante.

Résultats

Globalement, environ 18 000 personnes ont bénéficié d'une fourniture d'assainissement au niveau des ménages et des écoles.

Résultat 1

- 10 plans d'action communautaire ont été élaborés et mis en œuvre dans 10 *fokontany* (districts) de Fort Dauphin.
- 98 % des répondants à une enquête communautaire aléatoire ($n = 500$) ont rapporté se laver les mains avant de manger et après avoir déféqué.
- 436 ménages en dehors des zones de déclenchement du projet Malio ont demandé à être aidés à construire une latrine.

Résultat 2

- 799 latrines privées ont été construites et 799 ménages ont activement participé à des groupes de soutien.
- 274 ménages ont vidangé leur latrine en conséquence directe du projet (soit 85 % des latrines du projet qui étaient pleines).
- Il y a eu une diminution de 85 % des enfants bénéficiaires de moins de cinq ans souffrant de diarrhée chronique et une hausse de 23 % des enfants bénéficiaires qui n'ont jamais la diarrhée.

Résultat 3

- 17 écoles ont été aidées par le projet Malio à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'action d'assainissement et 11 écoles ont décroché le statut d'« Ami de l'EAH ».
- 11 écoles utilisent et entretiennent des installations sanitaires améliorées.
- 9 139 élèves se sont impliqués dans des mobilisations de masse, tandis que 6 567 participaient à des séances d'éducation à l'EAH.
- Un comité scolaire sur l'EAH à l'échelle de la commune surveille les résultats EAH en milieu scolaire.

Résultat 4

- Une latrine publique a été rénovée, avec une moyenne de 78 utilisateurs par jour et une note régulièrement élevée pour son niveau de propreté.
- Le tarif de paiement à l'utilisation couvre la rémunération du gardien et les frais courants de nettoyage.
- L'émulation entre les ménages permet de déclencher des secteurs entiers et de récompenser ceux qui ont fait le plus de progrès.

Enseignements

- Le renforcement continu des capacités motive les membres de l'équipe et augmente la confiance au moment d'échanger les observations et les apprentissages, car ils savent que leur retour informe les adaptations et les décisions relatives au projet.
- Les recherches concernant les options appropriées de GBF devraient se produire parallèlement à d'autres activités de projet, avec des problèmes émergents en lien avec la réponse en matière de GBF.
- Lorsque nous travaillons avec des membres du personnel qui ont déjà vécu un déclenchement, il est utile d'apprendre quelles activités ils ont utilisées et quel style de facilitation est généralement préféré ; en équipe, il faut se mettre d'accord sur des lignes directrices et sur des normes afin d'assurer une approche cohérente.
- Comme le personnel en première ligne qui intervient auprès des ménages bénéficiaires, il est essentiel que le personnel de construction aussi maîtrise bien l'approche ATPC.
- Avant de commencer à les utiliser, les ménages qui partagent des latrines devraient être incités à convenir des modalités de gestion et d'entretien afin d'éviter les différends liés au nettoyage et à la vidange des fosses une fois qu'elles commencent à se remplir.
- Des campagnes médiatiques de masse, avec des émissions radiodiffusées et des affiches portant des messages très visuels, sont extrêmement utiles pour faire passer les messages du projet, accueillir des débats et explorer des concepts clés avec les populations au faible taux d'alphabétisation.

- L'application de l'ATPC devrait être soigneusement étudiée aux côtés des membres de l'équipe locale dans les communautés qui ont des tabous traditionnels sur les discussions portant sur les excréments et dans les petites communautés où les membres de l'équipe pourraient se sentir très mal à l'aise en raison de la peine qu'ils risquent de causer à leurs amis, leurs voisins et aux aînés.
- Les activités ATPC peuvent présenter des difficultés pour les membres de l'équipe au sein de l'organisation.

Références

SEED Madagascar (2017) *Final Report for Project Malio: A Community-led Approach to Eliminating OD and Facilitating Sustained Behaviour Change*, Londres, SEED Madagascar, https://madagascar.co.uk/application/files/8515/0461/2575/Project_Malio_Final_Report_July_2017.pdf [consulté le 25 février 2018].

Étude de cas 4 : Gulariya, Népal

Lucy Stevens, *Conseillère principale en politiques et pratiques, Practical Action*
D'après Pasteur et al. 2016

Contexte	La municipalité de Gularia, chef-lieu du district de Bardiya dans le sud-ouest du Népal, est divisée en 14 quartiers et 243 <i>toles</i> (communautés) et compte une population totale de 60 379 personnes (10 922 ménages). La municipalité est constituée de différents types de quartiers, avec 15 % de zones urbaines/bourgades, les 85 % restants sont en zones périurbaines (au croisement entre les zones, les activités et les services ruraux et urbains). Elle comporte une population en forte croissance en raison d'une immigration élevée.
Organismes de mise en œuvre	Practical Action Népal et Environmental and Public Health Organization.
Détails de financement	£200 000 du DFID (dans le cadre d'un fonds de contrepartie).
Objectifs	L'obtention du statut FDAL dans les 11 quartiers restants de la municipalité de Gularia, avec six quartiers susceptibles de décrocher le statut d' « assainissement total ». Les réalisations sur lesquelles misait le projet étaient les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • couverture accrue des installations sanitaires de telle façon que la totalité de la municipalité soit FDAL ; • capacité accrue des parties prenantes ; • premiers essais de solutions innovantes en matière d'assainissement pour améliorer des installations sanitaires et de GBF qui puissent résister aux catastrophes ; et • promotion d'une bonne gouvernance accessible à tous par le biais d'une approche participative de la planification.
Dates	Août 2014-juillet 2016 (24 mois en tout).
Solutions d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 90 % des constructions étaient des latrines à fosse ventilée, chemisée et déportée. • Moins de 5 % des constructions étaient des fosses septiques. • Deux exemples de toilettes à biogaz ont été construites avec le soutien d'une subvention du gouvernement.
Description des bonnes pratiques	Le pré-déclenchement dans les communautés a commencé avec l'orientation et la formation des Comités de coordination EAH de quartier (ComCo-EAH-Q) et d'autres acteurs institutionnels. Au cours de l'orientation des ComCo-EAH-Q, des plans ont été élaborés pour pénétrer dans chacun des 186 <i>toles</i> au sein des 11 quartiers qui n'étaient pas encore FDAL. Les activités de pré-déclenchement ont porté sur des réunions avec les acteurs clés au sein des <i>toles</i> , incluant les membres du comité Tole Lane Organization (TLO), les <i>badaghars</i> (leaders sociaux), les leaders religieux, etc. La réunion a été facilitée par un ou deux membres du ComCo-EAH-Q, un membre du Comité de coordination de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène au niveau de la municipalité (ComCo-EAH-M) et le personnel du projet. Par ailleurs, les activités suivantes ont été entreprises : <ul style="list-style-type: none"> • enquête de référence pour identifier la couverture en toilettes dans la municipalité (11 quartiers) ;

- retour d'information sur le statut de l'assainissement aux TLO, aux ComCo-EAH-Q, au ComCo-EAH-M, au Comité de coordination de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène au niveau du district (ComCo-EAH-D), et des parties politiques ; et
- activation et orientation des institutions locales (TLO, groupements de mères, femmes bénévoles en santé communautaire (FBSC), bénévoles en eau et assainissement, ComCo-EAH-Q, clubs d'enfants, etc.).

Différentes stratégies ont été employées pour le **déclenchement** dans les communautés en fonction de la nature de l'intervention souhaitée et l'étendue de la DAL dans les communautés, afin d'atteindre des objectifs de développement plus vastes :

- Le point d'entrée initial était une discussion communautaire et des visionnages de vidéos.
- Les communautés ont été mobilisées pour le déclenchement.
- Les outils et processus de déclenchement englobaient la création d'une carte communautaire ; la cartographie de sites DAL types ; l'illustration des voies de contamination fécale-orale, y compris l'exercice « nourriture et soda » ; calculs de la merde ; calculs des frais médicaux ; campagne de lanceur d'alerte.
- Le déclenchement institutionnel a été mené avec le comité de gestion de projet (CGP), le ComCo-EAH-M, le ComCo-EAH-Q, les TLO et les centres de sensibilisation des citoyens.
- Le déclenchement a été mené par des structures informelles/non gouvernementales (FBSC, groupements de mères, bénévoles en eau et assainissement, *badaghars*, clubs d'enfants, etc.).

Pour le **suivi post-déclenchement**, les techniques appliquées ont englobé : des campagnes de porte à porte ; du théâtre de rue ; le visionnage d'un film intitulé *Charpi Bihe* ; l'utilisation de panneaux annonceurs et d'affiches ; la délivrance par la municipalité d'une fiche d'assainissement et d'autres incitations sur la base des services ; des amendes au niveau du *tole* ; la pression sociale (par l'intermédiaire des ComCo-EAH-Q, des TLO, des FBSC, des bénévoles en eau et assainissement, des *badaghars*, des groupements de mères, des chefs religieux, des voisins, des clubs d'enfants, etc.). Certains de ces outils pouvaient être envisagés pour un déclenchement répété continu. De fait, les facilitateurs sont souvent revenus dans les communautés pour utiliser les outils ATPC si le déclenchement initial s'était révélé inefficace.

Les **activités post-FDAL** appuyées par le projet peuvent être divisées en deux groupes. Tout d'abord, le projet a organisé une réunion périodique des ComCo-EAH-Q dans chacun des 14 quartiers, pour préparer des plans d'action et les mobiliser pour une surveillance/un suivi régulier. Deuxièmement, le projet a travaillé dans six communautés FDAL (22 TLO sur un total de 243) pour décrocher le statut d'« assainissement total », ce qui implique d'atteindre un nombre de nouvelles cibles liées à l'hygiène et l'assainissement.

Le projet procède à des essais pilotes en matière de GBF, un problème qu'il faut traiter d'urgence afin de faire face aux toilettes qui se remplissent. Il s'agit d'un partenariat public-privé entre la municipalité et une entreprise locale qui porte sur le compostage local des boues fécales. Le projet envisage des moyens de soutenir les vidangeurs manuels informels de fosses pour trouver différentes options de vidange sûre et hygiénique à proposer à la population locale.

Défis	<ul style="list-style-type: none"> • La migration dans les zones urbaines attire des personnes ayant des cultures et des langues différentes ainsi que divers degrés de savoir et de pratiques en matière d'EAH, ce qui fait qu'il est toujours difficile de préserver le statut FDAL. • Du fait de la flambée des prix fonciers qui sont inabornables, un segment non négligeable de la population des zones urbaines sont locataires de leur logement et rechignent à investir dans la construction de toilettes. • Le manque de place dans certains bidonvilles pose des problèmes pour construire des toilettes individuelles (les toilettes partagées posent un problème en termes d'exploitation et d'entretien et ne constituent pas une option populaire ni même encouragée au Népal). • Certains ménages ont uniquement pu se permettre de creuser une fosse à paroi de faible profondeur qui se remplit rapidement – des investissements sont désormais consacrés à la vidange des fosses et à des services d'élimination des boues de manière sûre, mais il aurait été plus économique à long terme de trouver des moyens pour aider les familles à creuser des fosses plus profondes.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Quelque 5 385 toilettes ont été construites selon des normes de qualité élevées. • Le statut FDAL a été déclaré en mai 2015. Le statut FDAL a été atteint avec la construction de toilettes individuelles, 319 toilettes institutionnelles et cinq toilettes publiques. • Plus de 30 000 habitants qui pratiquaient la DAL ont été mobilisés. • Sur 14 quartiers au sein de la municipalité de Gularia, le projet a facilité l'obtention du statut FDAL dans 11 quartiers sur une période de six mois. • Deux communautés ont déclaré un statut d'« assainissement total » qui exige : des toilettes et leur utilisation correcte ; de l'eau de boisson potable ; des pratiques d'hygiène salubres ; une bonne hygiène des aliments et des cuisines propres ; et un environnement domestique propre. • Les structures gouvernementales existantes ont été utilisées de manière positive pour soutenir les processus ATPC urbains (et ruraux). Dans certains cas, il peut se révéler obligatoire de travailler par l'intermédiaire de ces structures (comme ce fut le cas pour Practical Action au Népal).
Enseignements	<ul style="list-style-type: none"> • Comme les communautés urbaines sont hétérogènes, les approches ATPC et centrées sur les ménages devraient être conjuguées pour avoir plus d'effet. • Outre les Leaders locaux/naturels, les institutions locales jouent un rôle décisif dans l'exercice de pressions locales et dans le maintien du statut FDAL. Sans adhésion et engagement des institutions, les efforts déployés pour soutenir les communautés FDAL peuvent être de courte durée. Le déclenchement institutionnel peut être considéré comme un élément important de l'approche ATPC-U. • Il convient de donner la priorité aux femmes qui participent aux séances de déclenchement car elles comprennent mieux les problèmes en cause et elles sont ensuite mieux à même de faire pression sur leur mari pour construire des toilettes et d'éduquer leurs enfants pour qu'ils adoptent un changement de comportement.

- La mobilisation des pouvoirs publics et des autorités locales dès le départ du projet aidera aussi à faire en sorte que les processus ATPC-U s'inscrivent dans les cadres et plans existants et viennent les compléter à bon escient.
- Un suivi systématique, régulier et pluri-institutionnel immédiatement après le déclenchement est essentiel pour décrocher le statut FDAL en peu de temps. Les nombreux messages et pressions de toutes parts en vue d'améliorer l'assainissement ont exercé un impact rapide.

Références

Pasteur, K. et Prabhakaran, P. avec Kar, K. (2016) *Achieving Open Defecation Free Gulariya Municipality*, Kolkata, CLTS Foundation, http://www.cltsfoundation.org/wp-content/uploads/2017/03/Gulariya-Municipality_Nepal_CLTS-Foundation_Practical-Action.pdf [consulté le 9 novembre 2017].

Site web du projet : <https://practicalaction.org/safa>.

Série de blogs sur le projet : <https://practicalaction.org/blog/?s=gulariya>.

Étude de cas 5 : Hawassa, Éthiopie

Gashaw Kebede, Chef de programme EAH, Plan International Éthiopie

Contexte	Awassa est une ville de petite à moyenne taille et c'est la capitale de la Région des nations, nationalités et peuples du Sud en Éthiopie. La ville compte 25 861 habitants et 11 566 d'entre eux vivent dans les bidonvilles du projet.
Organismes de mise en œuvre	Un projet de 11 mois a été financé par Plan International Éthiopie et coordonné par Nazareth Children's Village Integrated Development (NACID).
Détails de financement	Financé par Plan Pays-Bas. Le budget total se montait à 608 252 birrs éthiopiens (31 896 US\$). Outre les fonds supplémentaires alloués par la municipalité, le total destiné au projet s'élevait à 1 000 000 birrs éthiopiens environ (52 439 US\$).
Objectifs	Tester les outils et processus ATPC dans un contexte urbain.
Dates	Le projet a duré 11 mois en 2013-14
Solutions d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Latrines communautaires ; • Latrines à fosse ; • Nettoyage des toilettes sales ; • Amélioration des toilettes existantes ; • Accroissement du nombre de toilettes par complexe.
Description des bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a tenté de s'attaquer à la DAL, aux toilettes sales et au déversement sauvage de déchets solides et liquides. • Vingt « bidonvilles urbains » ont été choisis avec la municipalité – qui a également validé le projet. • Il n'était pas totalement exempt de subvention – des toilettes publiques ou communales ont été construites pour les personnes qui ne disposaient pas d'assez de place ou de ressources. • Des séances communautaires de pré-déclenchement ont été organisées dans chaque bidonville et les participants ont été priés d'élire quelqu'un pour rejoindre une équipe de facilitation communautaire. Les membres de l'équipe ont ensuite bénéficié d'une formation ATPC de cinq jours et ont organisé le déclenchement. • Durant le déclenchement communautaire, les calculs de merde ont été adaptés pour inclure la merde déversée dans l'environnement – y compris les toilettes volantes. Ils comprenaient aussi le calcul des déchets solides. Les parcours de contamination fécale et les marches de transect ont connu du succès ; toutefois, les exercices de cartographie ont été jugés trop chronophages. Dans les zones où différents ménages vivent ensemble au sein d'un complexe, un déclenchement des ménages/du complexe a pris place. Une visite a eu lieu dans chaque complexe et le déclenchement des ménages a pu y avoir lieu. Cela portait sur la facilitation de discussions sur l'assainissement et les déchets solides et liquides. Au lieu de se rendre dans des zones de DAL, les ménages ont été amenés dans les toilettes du complexe. Le déclenchement des ménages/du complexe a été utilisé comme activité post-déclenchement et s'est révélé efficace pour atteindre les ménages qui n'avaient pas participé au déclenchement communautaire.

	<ul style="list-style-type: none">• Les Leaders naturels identifiés lors du déclenchement ATPC ont reçu une formation pour organiser un déclenchement des ménages/du complexe. Ils ont aussi reçu des charrettes, des bottes et des gants pour ramasser les ordures et ainsi pouvoir générer un revenu. Les Leaders naturels ont été incités à former des groupes d'entrepreneurs communautaires capables de ramasser les ordures et, éventuellement, de vidanger les latrines.
Défis	<ul style="list-style-type: none">• Le statut FDAL n'a pas été atteint et il reste problématique dans certaines communautés.• Il y a un manque de gestion des déchets solides. Un site où déposer les ordures ramassées a été promis aux groupes de Leaders naturels mais il était trop loin pour être accessible en charrette.• Les toilettes des sans-abris et les latrines communales de ceux qui n'ont pas assez de place pour construire une latrine ne sont pas assez nombreuses ni de qualité suffisante.• Des problèmes subsistent avec certaines des latrines communales qui ont été construites et le sentiment d'appropriation est très faible.
Résultats	<ul style="list-style-type: none">• Un guide ATPC-U a été rédigé par Plan International Éthiopie.• Plan International Éthiopie a travaillé avec des conseillers sanitaires gouvernementaux qui délivrent déjà des messages d'hygiène et d'assainissement au niveau des ménages pour mettre en œuvre l'ATPC-U.• Plan International Éthiopie a travaillé avec les pouvoirs publics pour veiller à ce que la gestion des déchets solides, l'embellissement des sites et d'autres priorités pertinentes de la municipalité soient intégrés dans les cibles FDAL. C'est là une façon de rehausser la priorité de l'assainissement au sein des pouvoirs publics ou des autorités.• Les autorités locales ont accepté de fournir des terrains que les entrepreneurs communautaires pourraient utiliser pour déverser les déchets solides collectés auprès des communautés ; toutefois, ces terrains devraient être appropriés.
Enseignements	<ul style="list-style-type: none">• L'approche adoptée à Awassa a été adaptée à partir des leçons apprises lors de la mise en œuvre de l'ATPC à Leku Town et Manicho.• La participation des autorités locales permet de garantir que les Leaders naturels disposent bien d'un soutien (pour le suivi et la surveillance) après le déclenchement. Toutefois, le fait de travailler avec les collectivités locales peut aussi ralentir le processus.• Il devrait y avoir une stratégie d'assainissement urbain ou un protocole FDAL en milieu urbain défini par le gouvernement central.
Références	<p>Myers, J. (2016) <i>Plan Netherlands' Experience of Using a CLTS Approach in Urban Environments</i>, Amsterdam, Plan Pays-Bas, http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Urban_CLTS_Plan.pdf [consulté le 5 septembre 2016].</p>

Étude de cas 6 : Himbirti, Érythrée

Yirgalem Solomon, Spécialiste en EAH, UNICEF Érythrée

Contexte	La communauté de Himbirti est située à une trentaine de kilomètres au nord d'Asmara, la capitale de l'Érythrée. Avec une population de 11 000 habitants, elle a été la première grosse communauté périurbaine à être déclarée FDAL en Érythrée. La majeure partie de la population pratiquait la DAL et la demande en assainissement était extrêmement faible, avec 10 % seulement des ménages qui avaient accès à leurs propres toilettes.
Organismes de mise en œuvre	Division de la santé environnementale au ministère de la Santé en collaboration avec la Division de la santé environnementale de la région Maekel. UNICEF Érythrée a apporté un soutien technique et financier au projet. Les facilitateurs de l'ATPC étaient le ministère de la Santé et les agents locaux en santé publique.
Détails de financement	Financé par l'UNICEF.
Objectifs	Faire que Himbirti décroche le statut FDAL.
Dates	2009-2012.
Vue d'ensemble	<p><i>Outils de déclenchement utilisés.</i> Marche de transect (cartographie DAL) ; merde et nourriture ; merde et eau ; calculs de la merde ; calculs des frais médicaux.</p> <p><i>Critères FDAL.</i> La disponibilité et l'utilisation de latrines, la disponibilité de savon/cendre et d'eau près des latrines, la propreté environnementale, la connaissance des pratiques d'hygiène/d'assainissement amélioré (vérifiée par des questions tests).</p> <p>Un « pétard mouillé »</p> <p>Le déclenchement initial de Himbirti a été réalisé en juin 2009 et a donné de très mauvais résultats. Seules environ 150 personnes ont participé à la séance de déclenchement (soit environ 1 % de la population) et, au bout d'un an, seul un membre de la communauté avait construit une latrine. Avec le recul, on réalise que beaucoup d'erreurs ont été commises. Le temps consacré au pré-déclenchement de la ville a été minime ; il a été supposé que quelques brèves visites à une poignée de leaders communautaires suffiraient à sécuriser l'engagement envers l'ATPC et à mobiliser le reste de la communauté. On s'est également imaginé que les messages communiqués durant les démonstrations du déclenchement seraient automatiquement diffusés au reste de la communauté, comme cela se produisait souvent dans les communautés rurales. Malheureusement, le déclenchement n'a pas engendré le même enthousiasme que celui observé dans les communautés rurales, malgré l'utilisation des techniques de déclenchement.</p> <p>Des flammes prometteuses</p> <p>Le « re-déclenchement » de Himbirti s'est déroulé en 2010. Les agents gouvernementaux sont revenus à Himbirti, bien décidés à tirer les leçons de leurs erreurs passées et à faire front pour veiller à ce que, cette fois, la totalité de la communauté puisse être déclarée FDAL. Plusieurs adaptations critiques ont été apportées au processus ATPC pour le rendre mieux adapté aux zones périurbaines.</p>

Défis et description des bonnes pratiques	Pré-déclenchement
	<p>Défi 1 : Séduire les dirigeants de la ville lors du processus de pré-déclenchement est absolument essentiel pour susciter un soutien et un véritable enthousiasme envers le processus ATPC. La deuxième fois, les facilitateurs se sont attachés à nouer un dialogue avec les principaux chefs de la ville, et tout particulièrement son administrateur. Les membres de l'équipe sanitaire des collectivités locales ont organisé plusieurs ateliers de plaidoyer au niveau communautaire à l'intention des dirigeants (y compris le personnel de santé, les chefs des groupes communautaires et les chefs religieux). En outre, de nombreuses sessions individuelles ont aussi été organisées avec l'administrateur et d'autres dirigeants, avec l'aval du ministère de la Santé. Le soutien de l'administrateur de la zone et de ceux des sous-unités administratives a également été essentiel pour mobiliser et motiver les personnalités de la ville. Ce soutien a été généré plusieurs mois auparavant par des réunions individuelles et des ateliers de plaidoyer, dirigés par le ministère de la Santé et les équipes sanitaires des collectivités locales (<i>zoba</i>). De ce fait, les administrateurs de la zone et des sous-unités sont devenus très favorables à l'ATPC. Le ministère de la Santé a activement contribué à promouvoir l'émulation entre les différents administrateurs, en récompensant ceux qui obtenaient de bons résultats lors d'ateliers et d'événements nationaux, tout en invitant ceux qui ne rencontraient pas autant de succès à des exercices de certification FDAL et des cérémonies.</p> <p>Défi 2 : Veiller à ce que toute la ville participe au déclenchement. Une fois les principaux dirigeants mobilisés, ils ont travaillé aux côtés des agents de santé pour mobiliser la ville tout entière. Cela a pris plusieurs semaines, avec un effort particulier pour veiller à ce que les membres de la communauté soient informés bien à l'avance des dates de déclenchement. De ce fait, entre 80 et 90 % de la population a assisté aux séances de déclenchement.</p> <p>Déclenchement</p> <p>Défi 1 : Contraintes démographiques. La taille même de Himbirti a fait qu'il était impossible de procéder au déclenchement de toute la communauté en même temps. Au lieu de cela, la ville a été divisée en trois zones, puis en groupes de 50 ménages – chaque groupe s'est vu attribuer un facilitateur de l'ATPC issu du centre local de soins. Le déclenchement des groupes de ménages s'est déroulé sur une période de deux jours, les groupes voisins étant déclenchés simultanément dans la mesure du possible. À l'issue du déclenchement, chaque groupe a ensuite généré au moins un Leader naturel qui a ensuite été chargé de motiver son groupe et d'en assurer le suivi. Au moins 60 % des Leaders naturels de Himbirti sont des femmes.</p> <p>Défi 2 : Demande de latrines coûteuses. Un précédent cas de subvention, en plus des divisions liées à l'argent au sein de la communauté, ont fait qu'environ 10 % des ménages avaient déjà des latrines et se sont donc sentis peu concernés par le processus de déclenchement. Plusieurs de ces membres ont été signalés comme des « éléments perturbateurs » durant le déclenchement, appelant à corps et à cris des subventions et des latrines de qualité (faites en ciment et avec des matériaux importés) au lieu de celles fabriquées à partir de « matériaux locaux bon marché » (comme du bois et de la boue). Le statut et la fierté étaient bien évidemment</p>

des motivateurs très importants pour le changement de comportement au sein de la ville de Himbirti et ils ont donc été exploités par les facilitateurs au cours du processus de déclenchement. Les facilitateurs ont beaucoup travaillé avec les membres de la communauté pour discuter des options souhaitables, en particulier pour ceux qui ne pouvaient pas se permettre des latrines en ciment avec des matériaux importés. On a montré des exemples de latrines améliorées attrayantes, fabriquées avec des superstructures en bois/boue et des dalles en plastique ou en boue. Les membres de la communauté ont été assurés que ces latrines étaient « tout aussi bien » que des latrines en ciment et qu'ils pouvaient en être fiers, en leur citant des exemples venant des communautés voisines. Cette approche a également été soutenue par l'administrateur et les chefs religieux. Par ailleurs, les communautés ont également reçu des lignes directrices du ministère de la Santé pour la construction de latrines, y compris des recommandations concernant la profondeur des fosses pour garantir une construction de qualité.

L'après-déclenchement

Défi 1 : De la roche dure. Cela signifie qu'une fosse peut souvent devenir très difficile à creuser et demander beaucoup de temps car cela nécessite d'assouplir le sol par étapes en utilisant de l'eau. Il faut parfois plusieurs semaines pour creuser une fosse. Pour surmonter ce défi, beaucoup de membres de la communauté ont choisi de creuser des fosses de 1,5 mètre de profondeur et de surélever les fondations pour créer des latrines dites « Everest », avec le soutien des facilitateurs ATPC et des Leaders naturels.

Défi 2 : Des termites. Les insectes détruisent le bois utilisé dans la construction, y compris celui qui sert à soutenir la dalle, ce qui entraîne l'effondrement de la latrine. Des innovations locales pour lutter contre les termites ont consisté par exemple à enduire le bois d'huile brûlée (recyclée) ou de sel. Les facilitateurs et les Leaders naturels encouragent aussi les familles à commencer à utiliser leurs latrines dès la fin de leur construction et d'utiliser des couvercles très étanches pour empêcher les termites de s'installer dans la latrine.

Défi 3 : Manque de place. Beaucoup de ménages voisins ont décidé de s'unir pour creuser ensemble une fosse partagée plus grande avec deux superstructures séparées (une par famille). Les fondations sont aussi surélevées pour créer plus de profondeur.

Défi 4 : Location immobilière et nouveaux arrivants. À Himbirti, les centres de soins surveillent l'achèvement et l'entretien des latrines, comme le font toutes les autres communautés ATPC en Érythrée. Une fois qu'une latrine a été certifiée par le centre de soins, la famille recevra une confirmation qui est alors agrafée sur le dessus de leur dossier personnel et archivée dans le bureau de l'administrateur municipal. Par ce processus, les nouveaux membres de la communauté qui reçoivent un dossier à leur arrivée sont ainsi incités à construire des latrines. Les principaux agents du ministère plaident donc pour une législation qui obligerait d'inclure des toilettes dans toutes les locations, le locataire étant quant à lui chargé de leur entretien. Cela pourrait être appliqué au niveau de la *zoba* et s'inscrirait en complément de toute interdiction existante de la pratique de la DAL, interdiction que les chefs communautaires et les administrateurs municipaux sont nombreux à avoir décidé d'imposer.

Conservation du statut FDAL

Défi 1 : Assurer une surveillance assidue après l'obtention du statut FDAL. Un suivi poussé par une combinaison d'acteurs (agents de santé, Leaders naturels, associations de femmes, groupes représentant les sous-*zoba*, agents de santé publique au niveau des *zoba* et ministère de la Santé) a été vital pour garantir un changement de comportement à long terme et la conservation du statut FDAL.

Défi 2 : Lavage des mains. Près d'un an après que la ville ait décroché le statut FDAL, nombreux sont les ménages qui n'ont toujours pas d'eau et de savon près de leurs latrines. Si le lavage des mains se déroule ailleurs dans le ménage, beaucoup de personnes avouent n'utiliser que de l'eau. Au départ, beaucoup de ménages utilisaient des jerrycans en plastique mais des rapports expliquant que « les enfants les déplaçaient » ou que « des rats mangeaient le savon » ont fait que beaucoup d'installations de lavage des mains ont depuis été enlevées. Le ministère de la Santé/ l'UNICEF ont fourni des installations de lavage des mains (sous forme d'un conteneur pour le stockage de l'eau doté d'un robinet) pour un nombre désigné de personnes au sein de la communauté (celles ayant les latrines les mieux construites ou les plus rapidement construites) dans le cadre des célébrations FDAL.

Défi 3 : Garantir la propagation de l'ATPC aux communautés voisines. Il a été essentiel de promouvoir l'émulation et de plaider en faveur d'un soutien de l'ATPC au niveau des *zoba* et des sous-*zoba* pour veiller à ce que l'ATPC gagne du terrain en Érythrée. Le ministère de la Santé encourage activement ce processus en plaidant pour que les partenaires des collectivités locales organisent des ateliers de d'expérience et des parcours d'apprentissage entre *zobas*. Au niveau communautaire, les agents de la santé et les Leaders naturels continuent de faire passer le message et de déclencher des communautés voisines (sans le soutien direct d'un facilitateur). L'invitation d'administrateurs, de chefs religieux et de membres de la communauté non-FDAL à assister à des exercices de vérification du statut FDAL et à des cérémonies FDAL a aussi permis d'encourager la propagation de l'ATPC. En effet, deux grandes villes voisines de Himbirti ont récemment entamé l'approche ATPC, essentiellement du fait des célébrations du statut FDAL organisées à Himbirti en 2012. On rapporte que plusieurs administrateurs ont été offusqués d'avoir à s'asseoir derrière des membres de la communauté FDAL et de ne pas recevoir d'accolades durant l'événement. Des affiches, financées par le ministère de la Santé, ont aussi été placées bien en vue pour contribuer à renforcer la fierté de la communauté et la responsabilité de l'obtention du statut FDAL – tout en encourageant leurs voisins à faire de même.

Résultats

La ville de Himbirti a été déclarée FDAL en février 2012. Des gens de toute la région ont assisté aux célébrations, y compris le gouverneur, le ministre de la Santé, les administrateurs de la *zoba* et des sous-*zobas*, et les chefs religieux et communautaires des villes et villages voisins.

Enseignements	<ul style="list-style-type: none">• L'ATPC-U pourrait être l'une des meilleures méthodes pour arriver à une utilisation rapide et durable d'installations sanitaires améliorées à grande échelle.• Un solide leadership des pouvoirs publics, une facilitation de qualité (y compris la segmentation des populations plus nombreuses) et une surveillance de tous les instants constituent des conditions préalables au succès de l'ATPC dans les communautés rurales et il s'avère qu'elles sont absolument essentielles dans l'ATPC périurbain.• La fragmentation de la communauté en petits groupes s'est révélée propice.• Le manque de place pour construire des latrines a été surmonté par le partage de fosses sans toutefois partager la superstructure.• Il est important de plaider pour une législation qui rende obligatoire la présence de toilettes dans tous les logements loués.
Références	Solomon, Y. (2013) <i>CLTS in Himbirti, Asmara, Eritrea</i> , UNICEF Érythrée, Asmara, http://www.communityledtotalsanitation.org/resource/achieving-odf-peri-urban-settings-clts-himbirti [consulté le 25 février 2018].

Étude de cas 7 : Iringa, Tanzanie

Samson Maswaga, Agent de projet, MAMADO et Jörg Henkel, Responsable de projet, Fondazione ACRA

Contexte	<p>Un projet CLUES (de l'anglais Community-Led Urban Environmental Sanitation ou assainissement environnemental urbain piloté par la communauté) a été mis en œuvre dans cinq quartiers périurbains/à faible densité de la municipalité d'Iringa en Tanzanie, où des outils de déclenchement de l'ATPC ont été utilisés.</p> <p>Le site comptait 13 266 ménages. L'objectif était de faire en sorte qu'au moins 20 % des ménages assistent à un atelier CLUES et on espérait que 2 650 ménages pourraient être touchés grâce au projet.</p>
Organismes de mise en œuvre	Fondazione ACRA et Maji na Maendeleo Dodoma (MAMADO).
Détails de financement	Financé par l'Union européenne. Le coût total du projet s'élevait à 1 834 509 euros sur cinq ans. 19 969 euros ont été consacrés à l'atelier CLUES.
Objectifs	Une amélioration des conditions sanitaires et d'hygiène des communautés défavorisées vivant dans les quartiers périurbains de la municipalité d'Iringa, en accordant beaucoup d'attention à la durabilité environnementale, sociale et économique des solutions mises en œuvre.
Dates	En cours. En février 2018, le projet clôturait sa quatrième année et s'apprêtait à entamer sa cinquième et dernière année.
Solutions d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Toilettes à chasse d'eau. • Fossa Alterna surélevée – un système à doubles fosses alternées. Les déchets sont transformés en amendement pour le sol riche en nutriment. Lorsqu'une fosse est pleine, on la laisse se décomposer et c'est l'autre qui est utilisée. • Un système de traitement décentralisé des eaux usées et de gestion des boues fécales sera piloté dans un quartier densément peuplé.
Description des bonnes pratiques	<p>L'outil sélectionné pour sensibiliser la communauté aux questions d'hygiène et de santé et pour déclencher une demande est l'approche initiale par assemblée communautaire. Cet outil est l'une des activités faisant partie de l'étape <i>d'embracement du processus</i> dans l'approche CLUES. (La planification CLUES est une approche multipartite et plurisectorielle en sept étapes de la planification de l'assainissement urbain.) L'assemblée comprend des éléments ludiques et interactifs pour encourager une participation enjouée.</p> <p>Les éléments clés de l'approche initiale par assemblée communautaire sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Discussion des problèmes clés d'assainissement environnemental durant laquelle un certain nombre de problèmes d'assainissement sont abordés ainsi que leurs solutions éventuelles.

-
2. Une « marche de transect » (fréquemment utilisée dans l'ATPC). Cette approche aide les membres de la communauté à se rendre compte par eux-mêmes de l'état des latrines et de la saleté de l'environnement dans lequel ils vivent et c'est le point d'embranchement pour des interventions communautaires collectives en vue de nettoyer l'environnement et de promouvoir des latrines améliorées.
 3. La création d'une carte du quartier dans le cadre d'un exercice de cartographie participative (on parle souvent de cartographie communautaire). La cartographie est un outil utilisé pour faire participer tous les membres de la communauté à une analyse concrète et visuelle de leur situation en matière d'assainissement.
 4. Définition du périmètre du projet et de la zone d'intervention. En séance plénière, la communauté reconnaît les problèmes identifiés et se déclare prête à les résoudre. Si les participants semblent résolument décidés, le chef qui représente l'ensemble de la communauté signe un formulaire de déclaration d'intention.
 5. Un groupe d'action communautaire est créé. Ce groupe d'action est composé de membres de la communauté motivés et enthousiastes qui sont prêts à s'impliquer dans le processus de planification en représentant les intérêts et les préoccupations de la communauté. Le groupe d'action coordonne toutes les activités d'hygiène et d'assainissement concernant le hameau/village. Ils font régulièrement le point avec les ménages qui ne disposent pas de latrines améliorées, organisent des réunions avec la communauté et donnent un retour sur les progrès accomplis aux habitants du quartier, aux pouvoirs publics et à la communauté.

Défis

- Les communautés à faible revenu ne sont pas toujours capables d'autofinancer la planification et la mise en œuvre de services d'assainissement environnemental amélioré. Les annonces publicitaires portant sur l'assainissement lors de foires, ainsi que les jingles radiodiffusés et les brochures pour la construction et la modernisation des toilettes se concentrent sur des produits à microcrédit.
- Le groupe d'action n'a pas le soutien indéfectible de l'équipe municipale de mise en œuvre, du chef du hameau/de rue et du comité de l'assainissement et du cadre de vie du hameau/de la rue.
- Manque de suivi de ce qui a été planifié et promis par la communauté de la part de l'équipe municipale de mise en œuvre pour s'assurer qu'il y a des améliorations progressives des technologies en matière de toilettes et pour aider à maintenir les changements de comportement.
- L'équipe municipale de mise en œuvre ne parvient pas à faire siennes les responsabilités, les règles et les décisions prises et à les respecter.

Résultats

- 12 plans d'action d'assainissement communautaire ont été élaborés dans les cinq quartiers.
 - Le degré de sensibilisation et de mobilisation des communautés dans les zones cibles a été satisfaisant. En tout, 2 991 membres de la communauté ont participé aux réunions communautaires, comprenant 1 751 femmes et 1 240 hommes.
 - Environ 93 % des habitants des quartiers ont été touchés.
-

- 52 groupes d'action communautaire ont été créés.
- Un total de 52 assemblées communautaires initiales ont été organisées dans quatre quartiers de la municipalité d'Iringa : 11 à Kitwiru, 11 à Nduli, 13 à Kihesa et 17 à Mtwivila.
- Quatre problèmes communautaires touchant à l'assainissement environnemental ont été jugés prioritaires : des toilettes en mauvais état ou pas de latrines ; mauvaise évacuation des eaux usées ; mauvaise gestion des déchets solides ; et piètres services d'eau.
- Deux systèmes d'assainissement environnemental ont été identifiés (toilettes à chasse d'eau et Fossa Alterna).
- Des accords ont été signés entre les communautés cibles et le conseil municipal d'Iringa pour améliorer l'assainissement dans leurs secteurs.
- Une réglementation et des procédures pour régir l'exploitation et l'entretien sont en cours d'élaboration.

Références

Lüthi, C., Morel, A., Tilley, E. et Ulrich, L. (2011) *Community-Led Urban Environmental Sanitation: CLUES. A Complete Guide for Decision Makers with 30 Tools*, Dübendorf, Suisse, Eawag, ONU Habitat et WSSCC, http://www.eawag.ch/fileadmin/Domain1/Abteilungen/sandec/schwerpunkte/sesp/CLUES/CLUES_Guidelines.pdf [consulté le 25 février 2018].

Étude de cas 8 : IUWASH, Indonésie

Ika Francisca, Projet IUWASH PLUS de l'USAID, DAI, et Louis O'Brien, Chef de projet, Projet IUWASH PLUS de l'USAID, DAI

Contexte	Le projet d'Indonesia Urban Water, Sanitation and Hygiene (IUWASH) a été mis en œuvre dans des quartiers formels et informels de 54 grandes villes.
Organisme de mise en œuvre	IUWASH de l'USAID.
Détails de financement	L'USAID a fourni 39,6 millions de dollars US sur cinq ans. Il convient de souligner que le financement des infrastructures a été presque entièrement assuré par le gouvernement de l'Indonésie (Gdl) et d'autres sources.
Objectifs	<p>Une hausse de 2 400 000 million de personnes en milieu urbain ayant accès à un approvisionnement en eau amélioré.</p> <p>Une hausse de 250 000 million de personnes en milieu urbain ayant accès à des installations sanitaires améliorées.</p> <p>Une baisse de 20 % du coût de l'eau par unité payé par les pauvres dans les communautés cibles.</p> <p>100 000 personnes formées dans des domaines ayant trait à l'EAH.</p>
Dates	Le projet IUWASH s'est déroulé de 2011 à 2016. Un programme complémentaire, IUWASH PLUS, a démarré en 2016 et durera jusqu'en 2021.
Solutions d'assainissement	Systèmes à fosse septique dans les ménages, usines de traitement des eaux usées au niveau communal (UTEU), usines de traitement des boues (UTB) au niveau municipal et quelques systèmes d'égouts.
Description des bonnes pratiques	<p>Le projet IUWASH de l'USAID a soutenu l'adaptation du programme du Gdl intitulé <i>Sanitasi Total Berbasis Masyarakat</i> (STBM ou Assainissement total piloté par la communauté) aux contextes urbains. IUWASH a également cherché à accroître les capacités des prestataires de services d'eau, incluant <i>Perusahaan Daerah Air Minum</i> (compagnie locale des eaux à capitaux publics) et des agences assurant des services d'assainissement, notamment en soutenant le développement des stratégies d'assainissement à l'échelle de la ville.</p> <p>Le ministère indonésien de la Santé (MdS) a rencontré beaucoup de succès avec la mise en œuvre du programme STBM dans les zones rurales et il s'est engagé dans une initiative visant à élargir le programme aux zones urbaines. Bien que divers éléments du programme STBM tel qu'il était mis en œuvre en zone rurale pouvaient être appliqués à un contexte urbain (comme les marches de transect, les événements de déclenchement, etc.), bien des choses devaient être adaptées aux conditions particulières auxquelles étaient confrontés les résidents urbains, et surtout les populations urbaines défavorisées. Cela tient au fait qu'à la différence des zones rurales, les systèmes d'assainissement au niveau des ménages dans les centres urbains sont généralement</p>

beaucoup plus coûteux (car ils doivent respecter une réglementation plus stricte), et leur exploitation et leur entretien à plus long terme dépendent de systèmes beaucoup plus vastes au niveau municipal (pour la collecte, le traitement et l'élimination en toute sécurité des boues fécales). En outre, il est fréquent que les communautés urbaines soient moins soudées que celles des zones rurales et qu'il soit plus difficile de les organiser en raison des horaires décalés des résidents urbains (ce qui rend les approches traditionnelles de déclenchement moins efficaces). Pour faciliter ce processus, le projet IUWASH de l'USAID a travaillé en étroite collaboration avec ses homologues du GdI afin de mettre au point un guide de promotion de l'assainissement urbain (PAU) qui fournit à toute personne impliquée dans le développement du secteur une vue d'ensemble sur le fonctionnement des systèmes municipaux de gestion des eaux usées, sur l'environnement porteur qu'il convient de développer dans l'assainissement urbain et sur le rôle qu'elle a à jouer pour y parvenir.

En s'appuyant sur ce qui précède, le MdS et IUWASH de l'USAID ont mené une série de programmes de formation des formateurs (FdF) de trois jours qui ciblaient le personnel local de santé – et en particulier, les agents du secteur qui sont tout particulièrement impliqués dans la mise en œuvre du programme STBM. La formation a couvert un vaste ensemble de questions portant sur la PAU – questions techniques, préoccupations d'ordre réglementaire, financement, commercialisation et communications – autant de points qui font partie du déclenchement des ménages pour les inciter à investir dans des systèmes d'assainissement appropriés (toilettes dotées de fosses septiques ou branchement au réseau d'égouts de la commune ou de la ville). À la fin de la FdF, les participants ont élaboré des plans d'action spécifiques pour introduire les approches STBM orientées sur les zones urbaines au niveau de la communauté. Un élément important de ces plans portait sur la formation et le soutien des bénévoles locaux en santé (les *kaders*) dans le cadre de ce qui est devenu connu comme du « marketing de l'assainissement à multi-niveau », qui souligne le besoin de mobilisation de nombreux acteurs à travers tout le paysage urbain.

Un autre élément clé a porté sur le développement des « entrepreneurs de l'assainissement » qui peuvent gérer la construction de nouveaux systèmes d'assainissement, et sur l'établissement de programmes de microfinance pour améliorer l'accessibilité financière du système. À titre d'exemple, citons la ville de Probolinggo où, durant une visite d'étude dans le district voisin de Jombang, une vingtaine de leaders STBM (chefs de département, praticiens de l'assainissement et autres) ont rencontré des entrepreneurs en assainissement de ce district pour apprendre comment ils finançaient et géraient leurs entreprises et pour mieux comprendre comment ils pourraient attirer des entrepreneurs du même genre dans leur ville. À leur retour, un groupe de six nouveaux entrepreneurs a été constitué et épaulé par un microcrédit pour aider les ménages à faible revenu à payer pour leurs nouveaux systèmes. Comme le coût des systèmes allait de 50 à 200 US\$, les versements hebdomadaires pouvaient ne faire que 1 USD, de sorte qu'une centaine de ménages ont rapidement obtenu de nouvelles toilettes avec un système à fosse septique. Surtout, les autorités municipales de Probolinggo ont aussi

intensifié leurs propres efforts afin de développer des systèmes critiques de gestion des boues fécales.

Parmi d'autres exemples, on peut citer le district de Tangerang, où l'effet conjugué d'efforts analogues dans la planification de la gestion de boues, des programmes promotionnels solides et une importante initiative de microcrédit pour améliorer l'accessibilité financière des installations a permis la mise en place de plus de 5 000 nouvelles installations sanitaires domestiques (touchant ainsi un nombre estimatif de 25 000 personnes). Un programme semblable dans le district de Bandung a également permis la mise en place de 1 500 nouvelles toilettes dotées de fosses septiques mais néanmoins abordables. Dans le cadre d'une autre initiative portant sur plusieurs villes et districts, il est estimé que près de 200 000 personnes ont été raccordées à des systèmes communaux d'assainissement qui étaient jusqu'alors sous-exploités en raison d'un manque de programmation promotionnelle.

Les travaux du programme ont également porté sur la promotion du raccordement des ménages à des systèmes d'égouts à grande échelle et à des usines de traitement des eaux usées au niveau communal. Bien qu'une multitude de systèmes de ce genre aient été construits, beaucoup n'étaient que très peu utilisés car les ménages hésitaient à s'y raccorder. Plusieurs raisons expliquaient leur réticence, qui tournaient souvent autour des coûts de connexions et des problèmes qui semblaient associés à de tels systèmes (notamment un engorgement fréquent des tuyaux avec les odeurs nauséabondes associées, etc.). En réponse, le projet IUWASH s'est efforcé d'améliorer la programmation promotionnelle et les activités de déclenchement, mais il a veillé à ce que ces activités soient complétées par des programmes d'éducation de la clientèle concernant l'utilisation des systèmes (par exemple, ce qui peut ou non être jeté dans les canalisations) et un travail substantiel a été fait pour renforcer les institutions locales susceptibles d'assumer la responsabilité du soutien et de la supervision technique à long terme (pour répondre aux plaintes des clients dans le cas de systèmes d'égouts à grande échelle ou pour fournir un soutien technique aux organisations communautaires chargées de gérer les UTEU).

Toutes les démarches ci-dessus ont été soutenues par une large gamme de matériaux promotionnels et informationnels, y compris des brochures, des affiches, des vidéos, des petites maquettes en plastique des systèmes à fosse septique, etc. Au niveau des ménages, le message a aussi été élargi au-delà de l'idée que les améliorations de l'assainissement sont importantes pour la santé, en jouant sur l'aspiration souvent plus forte des habitants à un plus grand niveau de confort, un standing plus élevé et au sentiment de sécurité accrue que peuvent procurer des installations sanitaires améliorées.

Ces efforts se poursuivent actuellement dans le cadre du programme IUWASH PLUS de l'USAID, qui est fortement aligné sur les ODD en matière d'eau et d'assainissement. Dans le domaine de l'assainissement urbain, le programme cherche à hisser 250 000 personnes à faible revenu classées comme pratiquant la DAL à un statut déclaré comme ayant accès à un « assainissement amélioré » et 250 000 autres de leur niveau actuel d'accès à un statut déclaré « d'assainissement géré en toute sécurité ».

La stratégie générale qui guide les travaux d'assainissement du programme IUWASH PLUS plaide pour une forte collaboration avec les agences nationales du GdI et pour la fourniture d'un important soutien aux collectivités locales partenaires. Cela implique à ce titre d'aider les institutions gouvernementales locales à nouer un dialogue avec les communautés à faible revenu afin d'élaborer des solutions à long terme qui répondent à leurs besoins en matière d'EAH ; à renforcer les capacités municipales institutionnelles de gestion des eaux usées pour répondre aux exigences des ODD ; et à faciliter l'amélioration des infrastructures requises depuis les ménages jusqu'au niveau municipal. Cela a été complété par les travaux d'IUWASH PLUS qui visent à développer des méthodes de détermination de la richesse ; le développement d'une stratégie et de recherches formatives pour le changement de comportement ; des recherches en marketing ; la programmation de l'analyse spatiale ; un plaidoyer budgétaire et l'élaboration de politiques ; l'établissement de programmes de microfinance dans le secteur de l'EAH ; et un soutien technique ayant trait à la planification de la gestion des boues fécales, depuis les systèmes à fosse septique des ménages jusqu'aux UTEU municipales. Des informations complémentaires sur les points ci-dessus et sur d'autres programmations du projet IUWASH PLUS de l'USAID sont disponibles sur <https://www.iuwashplus.or.id>.

Enseignements

- Les travaux sur l'assainissement en milieu urbain sont radicalement différents des travaux en zones rurales, ce qui nécessite des approches qui vont bien au-delà du déclenchement et embrassent un milieu beaucoup plus largement porteur.
- La consultation et la participation des parties prenantes sont essentielles à l'élaboration de solutions que les partenaires locaux peuvent faire durer et sur lesquelles ils peuvent s'appuyer.
- L'assainissement urbain exige le développement d'un environnement favorable robuste, capable de résoudre des problèmes promotionnels, institutionnels et techniques importants. Tous nécessitent une attention permanente.
- La planification d'interventions d'assainissement dans un contexte urbain nécessite non seulement de compter le nombre et le type de toilettes requises, mais aussi la disponibilité de services d'évacuation des boues, le développement planifié de systèmes hors site, le profil socio-économique des communautés ciblées, une appropriation, et la disponibilité de microcrédit et de PME formées dans le secteur.
- Les visites d'échanges communautaires sont un outil puissant pour inciter d'autres communautés à l'action et provoquer leur déclenchement.

Résultats

- 2 246 005 personnes ont obtenu un accès à un approvisionnement en eau potable.
- 256 055 personnes ont gagné accès à des installations sanitaires améliorées.
- 89 566 personnes (dont 33 % de femmes) ont bénéficié d'activités de formation dans le cadre du projet.
- 239 institutions publiques et organisations de la société civile (OSC) mettent en œuvre des programmes Eau et Assainissement.
- 47 autorités locales ont augmenté leur allocation budgétaire locale et peaufiné leurs politiques pour soutenir une amélioration dans le secteur de l'eau et l'assainissement.
- Cinq unités publiques de gestion locale des eaux usées ont vu le jour et sont opérationnelles.

Références

USAID et IUWASH (s.d.a) *Optimizing Coverage of Existing Master Meter and Triggering Community-based Total Sanitation in Sidoarjo District, East Java Province*, fiche d'information, USAID et IUWASH (Indonesia Urban Water, Sanitation, and Hygiene), <https://www.iuwashplus.or.id/cms/wp-content/uploads/2017/04/Info-Sheet-Grants-in-Lemah-Putro-EN.pdf> [consulté le 25 février 2018].

USAID et IUWASH (s.d.b) *Program Profile: Community-based Total Sanitation Approach in Probolinggo City*, USAID et IUWASH (Indonesia Urban Water, Sanitation, and Hygiene), Surabaya, <https://www.iuwashplus.or.id/cms/wp-content/uploads/2017/05/Program-Profile-STBM-in-Probolinggo-EN.pdf> [consulté le 25 février 2018].

IUWASH (2015) *Improving Lifestyle and Health: A Guide to Urban Sanitation Promotion*, IUWASH, Jakarta, <https://www.iuwashplus.or.id/cms/wp-content/uploads/2017/04/Guide-to-Urban-Sanitation-Promotion-EN.pdf> [consulté le 23 mars 2018].

Étude de cas 9 : Kabwe, Zambie

Wiscot Mathews Mwanza, Plan Zambie

Contexte	Nakoli est un quartier informel réunissant 2 200 ménages, situé dans une zone sujette aux inondations. Katonda est une township planifiée qui compte environ 26 000 ménages. Les deux font partie de Kabwe, une ville de la province centrale en Zambie.
Organismes de mise en œuvre	WASTE Pays-Bas avec Plan International Zambie.
Détails de financement	Financé par le ministère néerlandais des Affaires étrangères et SNS Reaal.
Objectifs	La fourniture de services d'assainissement durables à des communautés pauvres périurbaines par la compagnie des eaux et des égouts de Kabwe, Water and Sewerage Utility Kabwe, en collaboration avec des petites et moyennes entreprises locales.
Dates	A pris fin en 2015 mais, depuis février 2018, il est envisagé une prolongation de 18 mois.
Solutions d'assainissement	Toilettes sèches à séparation des urines.
Description des bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • L'approche englobait l'ATPC, le marketing de l'assainissement, l'application par les pouvoirs publics et la création de la demande conjuguant au renforcement des capacités pour des organismes de prêts et d'épargne groupée et des entrepreneurs communautaires. <ul style="list-style-type: none"> • La création de la demande est passée par un déclenchement conçu pour mettre en avant la contamination des puits due à des toilettes non améliorées. Ainsi par exemple, les ménages ont reçu des kits de test de l'eau pour tester les sources d'eau afin d'y détecter des traces de contamination fécale. Les équipes se sont rendues dans les communautés le lendemain et ont demandé aux ménages de présenter les résultats du test dans le cadre d'une assemblée communautaire. • On a constaté le début de partenariats public-privé (PPP) entre des entreprises basées dans la communauté (constructeurs, transporteurs et agriculteurs) et les autorités locales (conseil municipal de Kabwe) qui reposaient sur les concepts de l'assainissement durable et s'efforçaient de « boucler la boucle » (réemploi). • Un accord initial a été signé avec la Zambian National Building Society pour négocier des prêts pour l'assainissement. Toutefois, le traitement des demandes de prêts prenait trop de temps. WASTE a alors travaillé avec le Community Empowerment Fund (CEF), une institution locale de microfinance. Le CEF n'octroie pas de prêts en espèces mais plutôt sous forme de matériaux et de main-d'œuvre. Un devis quantitatif est rempli listant tous les matériaux requis pour la construction – les ménages peuvent ensuite réduire les prêts s'ils sont en mesure de se procurer les matériaux d'une autre manière. Les entrepreneurs communautaires ont ensuite 30 jours pour achever les toilettes.

-
- Le déclenchement ATPC était un élément parmi d'autres d'une stratégie de communication en faveur d'un changement de comportement plus vaste qui comprenait des campagnes de porte-à-porte, des émissions de radio communautaire et des systèmes de sonorisation extérieure, des affiches dans les langues locales et le recours aux chefs religieux pour promouvoir les messages d'assainissement.
 - La communauté a également été rassemblée – les quatre blocs ont été regroupés – lors d'une réunion consacrée à la conception de toilettes durant laquelle trois modèles différents ont été discutés et la communauté a eu recours à un système de classement pour décider du modèle retenu. C'est le modèle des toilettes sèches à séparation des urines (TSSU) qui est arrivé en premier et ce sont ces toilettes qui ont été promues et surveillées – elles avaient aussi reçu l'aval des autorités locales.
- Défis**
- Les problèmes rencontrés à Kabwe étaient la pratique de la DAL, les toilettes volantes et la contamination des puits d'eau de boisson par les latrines à fosse traditionnelles – et des outils de déclenchement ont donc été conçus autour de ces problèmes.
 - L'idée d'avoir recours au déclenchement ATPC pour créer la demande est venue après et, par conséquent, il n'y a pas eu de fonds pour assurer la formation et développer des champions communautaires.
 - La procédure de demande de prêts a d'abord été laborieuse et les prêts ont été énormément retardés car ils devaient être signés par une commission basée à Lusaka – WASTE a par la suite établi un partenariat avec le CEF (voir plus haut).
 - La notion d'assainissement durable et de réemploi des excréments n'était pas soutenue par les membres du conseil municipal de Kabwe dans les services d'ingénierie et de santé publique car ils manquaient de compétences pour déterminer ce qu'il faut pour mettre en œuvre le système de prestation de services proposé et pour développer de nouveaux règlements et des systèmes de revenu susceptibles de faciliter ces interventions dans les zones périurbaines.
- Enseignements**
- Le concept de chaîne d'assainissement durable composée d'un élément de service et d'une chaîne de valeur n'est pas réalisable si toutes les conditions importantes ne sont pas réunies. Parmi celles-ci figurent la prise de conscience et le changement de comportement, les économies de densité, un certain niveau de revenu, les infrastructures, et l'application du règlement pour payer les redevances liées à la collecte des déchets.
 - Le succès dépend d'un certain nombre de parties prenantes différentes qui fonctionnent souvent à des rythmes différents, ce qui augmente les risques d'engorgements. À Kabwe, le fait de travailler avec le CEF au lieu de la Zambia National Building Society a fait que les demandes de prêts ont pu être traitées plus rapidement et la conception du produit financier adapté est devenue plus réalisable.
-

- Une campagne de masse pour sensibiliser l'opinion dans les zones périurbaines n'est pas une bonne solution pour remplacer l'ATPC. Les grosses agglomérations densément peuplées ont besoin d'une stratégie différente pour mobiliser les gens, changer leur comportement et rendre ces changements durables. Les cadres locaux tels que les techniciens en santé environnementale (TSE), les comités de santé du voisinage, leurs bénévoles et les conseillers sont le premier groupe cible et le plus stratégique.
- L'application de cette approche en zones périurbaines exige la disponibilité d'un facilitateur ou d'un coordonnateur expérimenté qui connaisse bien les pièges et les difficultés.

Références

Myers, J. (2016) *Plan Netherlands' Experience of Using a CLTS Approach in Urban Environments*, Plan Pays-Bas, Amsterdam, www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Urban_CLTS_Plan.pdf [consulté le 5 septembre 2016].

Étude de cas 10 : Logo, Nigéria

Nanpet Chuktu, Responsable de programme, RUSHPIN, United Purpose, et Shadrack Guusu, Agent de soutien technique des collectivités locales, RUSHPIN, United Purpose

Contexte	L'ATPC a été utilisé dans quatre petites villes périurbaines de faible densité dans la circonscription de Logo, État de Benue au Nigéria.
Organisme de mise en œuvre	United Purpose est l'organisme de mise en œuvre chargé de déployer le Programme de promotion de l'hygiène et de l'assainissement rural au Nigéria (Rural Sanitation and Hygiene Promotion Programme in Nigeria – RUSHPIN).
Détails de financement	Le Programme RUSHPIN est soutenu par le Fonds mondial pour l'assainissement, un fonds commun mondial mis en place par le Conseil de concertation pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement (WSSCC). À Mdadyul (457 ménages), 6 154 US\$ ont été dépensés ; à Abeda (1 025 ménages), la somme s'est élevée à 3 846 US\$. Ces coûts comprenaient cinq visites de vérification.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Parvenir à une couverture accrue en assainissement amélioré et à de meilleurs comportements d'hygiène grâce à un processus piloté par la demande, en donnant aux communautés locales les moyens d'améliorer leurs pratiques d'hygiène et d'assainissement. • Renforcer l'engagement politique pour accroître les ressources consacrées à l'assainissement et à l'hygiène.
Dates	En cours.
Solutions d'assainissement	Toute option à l'épreuve des mouches et permettant de séparer les excréments de tout contact humain.
Description des bonnes pratiques	<p>Le déclenchement des foules est une approche ATPC utilisée dans deux petites villes de centres urbains et périurbains, qui exploite au maximum l'effet de choc du processus de déclenchement en mobilisant la totalité du centre urbain et en rassemblant simultanément des personnes issues de différents faisceaux.</p> <p>Dans la ville d'Anyiin dans la circonscription de Logo (État de Benue), une commune périurbaine de 11 517 habitants, et la ville de Sankwala dans la circonscription d'Obanliku (État de Cross River), une commune qui compte 5 429 habitants, des outils semblables à l'approche traditionnelle de l'ATPC par déclenchement ont été utilisés, avec des visites de suivi très peu de temps après. Une seule équipe s'est déplacée de jour en jour, nouant un dialogue avec des groupes de 35 à 50 ménages dans le cadre du processus de déclenchement. L'équipe de facilitateurs a constaté que lorsqu'arrivait le deuxième ou le troisième jour, les groupes ne comptaient plus que très peu de gens venus assister aux séances de déclenchement. On observait une perte de l'effet de choc provoqué par la honte et le dégoût chez les personnes rassemblées lors des séances de déclenchement. Les gens savaient ce qui allait se produire ensuite durant les séances. Ceux des autres groupes avaient entendu leurs amis leur décrire en quoi consistaient les séances de déclenchement ou bien ils avaient assisté aux séances</p>

de déclenchement de la veille. De ce fait, le processus pour devenir FDAL pour les différents groupes du centre urbain a été lent et laborieux. Il fallait en moyenne six mois pour que chaque groupe devienne FDAL. Les plans d'action étaient fragiles. Les responsables soit n'étaient pas présents lors des sessions, soit n'étaient pas animés d'un sentiment d'action collective en faveur d'un changement de comportement.

Mbadyul est une ville périurbaine de 457 ménages dont la population est estimée à 3 634 habitants, tandis que la ville d'Abeda, dans la circonscription de Logo (État de Benue), compte 1 025 ménages pour une population de 4 506 personnes. Dix équipes de déclenchement composées de six facilitateurs ATPC chacune ont été mises en place et chaque équipe a déclenché et noué un dialogue simultané avec des groupes de ménages dans la ville de Mbadyul.

Grâce à cette approche, plus de la moitié de la petite ville a été mobilisée le même jour et à peu près à la même heure lors de la séance de déclenchement ATPC, alors qu'à Abeda la ville entière était mobilisée en même temps au moyen de 16 équipes de déclenchement ATPC. Des points d'action ont été convenus et sont devenus une source d'émulation, chaque groupe s'évertuant à être le premier à devenir FDAL. Certaines étapes clés prises par l'équipe de facilitateurs ATPC sont énumérées ci-dessous :

- Les équipes de déclenchement sont établies de manière à équilibrer le nombre de communautés au sein de l'agglomération. Les facilitateurs ATPC sont issus de l'unité EAH de la collectivité locale, des OSC partenaires et des groupes de bénévoles communautaires qui émergent dans le cadre de la mise en œuvre du programme.
- Toutes les communautés ATPC au sein de chaque agglomération sont mobilisées pour faire l'objet d'un déclenchement à la même heure.
- Chaque équipe de déclenchement se voit attribuer une communauté ATPC au sein de l'agglomération et toutes les séances de déclenchement sont réalisées simultanément.

Pour garantir un bon pourcentage de participation de la population au déclenchement, on prendra les mesures suivantes afin de minimiser toute distraction :

- Il convient de choisir une journée non ouvrée (samedi) pour procéder au déclenchement.
- Le jour du déclenchement est choisi de manière stratégique pour coïncider avec la journée mensuelle de l'assainissement environnemental dans la ville, lorsqu'aucune forme d'activité commerciale ou déplacement n'est toléré avant 9 heures du matin.

Résultats

1 482 ménages de Mbadyul et d'Abeda ont construit des latrines et les utilisent, et les deux sont désormais FDAL. Il a fallu six à huit semaines pour que ces deux agglomérations deviennent FDAL.

Enseignements	<ul style="list-style-type: none">• Cibler d'abord des groupes ruraux autour de la ville et les aider à devenir FDAL. Cela renforce la confiance et les compétences chez les équipes locales chargées du déclenchement qui se rendront dans les zones urbaines par la suite.• Il est essentiel de choisir une journée où la plupart des habitants sont présents et chez eux pour s'assurer que personne ne soit laissé de côté.• Le recours à des Leaders naturels des communautés voisines dans les activités post-déclenchement est efficace.• Le fait de déclencher un grand nombre de groupes de ménages en même temps permet d'avoir l'effet de choc maximum.
Références	<p>Guusu, S. et Chuktu, N. (s.d.) <i>Mob Triggering: An Urban CLTS Approach to Reaching Whole Clusters. The Experience of GSF-supported RUSHPIN Programme, Logo LGA, Benue State, Nigeria</i>, United Purpose, rapport non publié.</p>

Étude de cas 11 : Mathare 10, Nairobi, Kenya

Samuel Musembi Musyoki, Directeur national, Plan International Zambie, ancien Directeur stratégique des programmes, Plan International Kenya, et Rose Nyawira, co-fondatrice de Top Notch Empowerment Centre, anciennement Agent de projet, Plan International Kenya

Contexte	<p>Mathare 10 est constitué de quatre quartiers informels densément peuplés – Nyangau, Thayu, Mabtini et Mashimoni – qui comptent 20 000 habitants. Il fait partie de Mathare, le deuxième plus gros peuplement informel du Kenya. Regroupant une population estimée à plus de 200 000 habitants, il s'étale sur une superficie de 5 kilomètres carrés environ.</p> <p>Le terrain est entre des mains privées et les logements sont un mélange d'habitations permanentes et temporaires qui sont, pour l'essentiel, faites de boue et de tôles, sans installations sanitaires ; les locataires sont contraints d'utiliser des toilettes volantes. Les eaux d'égout non traitées sont évacuées à ciel ouvert depuis les banlieues voisines pour se déverser dans le fleuve Nairobi à proximité.</p>
Organismes de mise en œuvre	Plan International Kenya, Community Cleaning Services (CCS) et les autorités du comté de Nairobi.
Détails de financement	Le projet a été cofinancé par le ministère néerlandais des Affaires étrangères et Plan Pays-Bas avec un budget de 35 000 euros.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que des pratiques d'hygiène et d'assainissement adéquates sont utilisées par tout le monde. • Donner aux communautés les moyens de développer leurs propres services d'hygiène et d'assainissement et de les entretenir. • Mettre au point un modèle d'ATPC-U et en partager les enseignements pour la mise à l'échelle. • Établir un réseau de coopération entre les institutions de recherche et de la société civile pour l'ATPC-U et l'ATPC. • Impliquer les entrepreneurs locaux pour qu'ils aident les ménages à grimper le long de l'échelle d'assainissement.
Dates	Le projet a pris fin en 2014.
Solutions d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un déclenchement à l'intention des résidents pour qu'ils utilisent et améliorent leurs installations existantes. • Construire des toilettes pour les blocs de logements et des installations publiques en utilisant les fonds de propriétaires et d'entrepreneurs privés. • Recours à des toilettes payantes à l'utilisation. • Piloter des toilettes « Freshlife », où le biogaz est produit et utilisé à des fins de restauration commerciale et pour faire bouillir l'eau pour la toilette. • Un égout a été construit dans le cadre d'une initiative de réhabilitation du bidonville.
Description des bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir l'adhésion du public et établir une équipe noyau (CCS, Plan International, administration locale et autorités du comté de Nairobi) afin de mobiliser les communautés et de conférer un leadership au processus ATPC-U.

-
- Renforcement des capacités par le biais d'une formation pratique ATPC-U de 30 chefs communautaires sélectionnés, des jeunes et des fonctionnaires de santé publique basés dans le quartier de Mathare. Travailler avec des jeunes pour accroître les informations et les données du profil d'assainissement communautaire par le biais d'une cartographie SIG participative, d'une vidéo participative et de médias sociaux qui raconteront l'histoire présente derrière les cartes et les données.
 - Déclenchement communautaire et ciblé (écoles, locaux commerciaux, églises et propriétaires) en utilisant des outils participatifs (cartographie, marches de transect, diagrammes des flux fécaux, calculs de la merde, et moments d'embrasement) qui mèneront au développement d'un profil et d'un plan d'action pour la communauté en matière d'assainissement.
 - Présenter des données et des informations dans le but de fournir des preuves qui influenceront les décideurs et les prestataires de services. Utiliser les données avec les jeunes entrepreneurs pour qu'ils lancent leurs propres entreprises et les fassent prospérer en proposant des services d'assainissement, surtout le nettoyage des toilettes, la collecte des ordures et l'entretien élémentaire des installations sanitaires. Les Leaders naturels de Mathare et les facilitateurs de l'ATPC-U utilisent les cartes et les données pour organiser des tables-rondes avec les parties prenantes et les prestataires de services ciblés, y compris le Conseil municipal de Nairobi et le secteur privé. Utiliser les informations recueillies durant le processus ATPC-U pour mener des séances de déclenchement ciblées à l'intention des institutions – service de l'urbanisme, de l'assainissement urbain et de l'aménagement communautaire, le ministère de la Santé publique et de l'Assainissement, les ONG internationales, les entrepreneurs d'assainissement du secteur privé, les instituts universitaires et de recherches, et la communauté internationale.
 - Rassembler les Leaders naturels, les propriétaires, les dirigeants civiques et les institutions publiques pour trouver des solutions aux problèmes tels que le manque de place pour construire des installations sanitaires.
 - Réunir les groupes de défense des droits de l'homme avec les instituts universitaires et de recherches pour offrir une occasion de recueillir des preuves qui pourraient influencer le service de planification urbaine.
 - Dialogue assidu avec les médias afin de renforcer les messages clés pour mettre fin à la DAL et pour influencer les décideurs et les prestataires de services. Le projet s'est associé avec la Kenya Broadcasting Cooperation et a utilisé le spectacle comique Vitimbi, dont se sont inspirés les Leaders naturels pour nouer des échanges communautaires visant à dénoncer les mauvaises pratiques d'hygiène. Mise en place du blog de la Mathare Valley : <https://matharevalley.wordpress.com/category/sanitation/>. Le blog a attiré les réponses et le soutien de différentes parties prenantes, y compris les médias, les ONG, l'ONU et les bailleurs de fonds.
 - Identifier des Leaders naturels et des champions au sein de la communauté, des propriétaires, des dirigeants civiques, de l'administration provinciale, des institutions gouvernementales et des ONG.
-

Défis	<ul style="list-style-type: none"> • La participation au déclenchement était faible car les gens étaient occupés pendant la journée. • Une population passagère qui se traduit par un faible sentiment de cohésion communautaire. Comme dans d'autres quartiers informels, la plupart des gens qui vivent à Mathare n'y resteront que le temps de trouver un endroit plus approprié où vivre. • Manque de place pour mener des exercices cartographiques au sol car les rues sont très étroites, sales et très fréquentées. • Les problèmes de régime foncier augmentent l'insécurité des investissements dans des installations sanitaires privées. • Manque de place pour la construction d'installations sanitaires. • Manque de volonté politique, conjugué à une récupération politique des services d'assainissement. L'ATPC-U est perçu à la fois comme une menace et une opportunité pour les intérêts personnels de différents groupes et d'acteurs de pouvoir. • Faible coordination, manque de réglementation et d'application des règlements municipaux en matière de location et d'assainissement et concernant les normes et les types de technologie à utiliser. • Mauvaises pratiques de gestion des boues – il n'y a pas de services structurés pour gérer les boues à l'issue de la vidange des fosses.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la demande et intervention collective pour mobiliser les garants des droits et les prestataires de services d'assainissement urbain. • Diminution sensible de la DAL et des toilettes volantes. Les zones de DAL ont été nettoyées et utilisées comme aires de jeux pour les enfants, comme marchés ouverts pour les petits commerçants et comme jardins potagers. Les toilettes suspendues ont aussi été démolies. • Augmentation du nombre de toilettes construites par les propriétaires et les entrepreneurs privés. • Augmentation de la demande d'équipes de nettoyage mobile, y compris de la part des églises, des écoles, des restaurants, etc. • L'administration locale a utilisé les résultats de l'ATPC-U pour une mobilisation efficace de la communauté et pour faire appliquer les règlements afin s'assurer que les propriétaires construisent des installations sanitaires pour leurs locataires. • Approbation de l'ATPC-U par les départements clés du comté de Nairobi City comme une méthodologie permettant de faire des travaux d'assainissement. Accroissement de la demande d'ATPC-U – 40 facilitateurs supplémentaires ont été formés et travaillent dans six autres établissements informels de Nairobi. En outre, l'adoption et la mise à l'échelle de l'ATPC-U par un plus grand nombre d'organisations travaillant dans d'autres établissements informels de Nairobi et dans d'autres comtés, y compris Nakuru (voir l'Étude de cas 12), Kisumu et Trukana. • Développement des Leaders naturels (surtout des femmes et des jeunes) qui sont désormais aux commandes de puissantes organisations communautaires, et qui ont porté l'assainissement et l'autonomisation des communautés à l'ordre de jour politique. • Mathare 10 a été au cœur de plusieurs visites d'apprentissage nationales et internationales.

Enseignements

- La création du mouvement pour l'hygiène et l'assainissement environnemental de Nairobi a été un résultat de premier plan. Le mouvement a permis de faire en sorte que l'assainissement demeure tout en haut de l'ordre du jour du développement, pas seulement à Mathare mais dans tous les quartiers informels de Nairobi. Il a même influencé la politique de gestion environnementale du comté de Nairobi en 2017, qui comprend désormais des groupes communautaires pour la collecte et la gestion des déchets au niveau communautaire (dans les établissements informels).
- Une coordination appropriée et une définition claire des rôles et attributions pour les différents acteurs impliqués dans l'ATPC-U sont des éléments importants pour éviter les conflits et la duplication des efforts.
- L'ATPC a été un outil très efficace pour mobiliser et galvaniser les locataires ou les communautés afin de faire valoir leur droit à l'assainissement auprès des garants des droits.
- L'économie monétaire dans les zones urbaines crée des opportunités commerciales pour investir dans le secteur de l'assainissement – la plupart des gens seraient prêts à payer pour pouvoir accéder à de meilleures installations sanitaires.
- Des visites par les représentants des pouvoirs publics et des parties prenantes influentes parallèlement à des séances d'activation et des activités ultérieures ont encouragé la communauté à modifier ses pratiques d'assainissement.
- Compte tenu de la nature passagère et mobile de la communauté, il est important de se mettre d'accord avec les dirigeants locaux sur le meilleur moment pour organiser le déclenchement.
- Le manque de sécurité pour les femmes et les jeunes filles qui utilisent les toilettes communales est une question qui les a poussées à exiger des installations sanitaires domestiques auprès des propriétaires.
- Si l'enthousiasme visant à mettre fin à la DAL était certes élevé, il existait un véritable manque de place pour construire des installations sanitaires, de sorte qu'il fallait négocier âprement avec les propriétaires pour convertir en toilettes certaines des pièces louées.
- La précarité du régime foncier était un obstacle majeur pour les entrepreneurs cherchant à investir dans l'assainissement.
- L'utilisation des SIG et des médias sociaux permet de systématiser les données de l'ATPC-U et de les présenter d'une manière plus parlante – pour séduire les décideurs et les responsables politiques.
- Au Kenya, les visites aux ménages par les dirigeants locaux ainsi que les fonctionnaires d'État se sont révélées très utiles pour encourager les ménages à participer.

Références

- Musyoki, S. (2010) *Piloting CLTS in an Urban Setting: Diary of Progress in Mathare 10, Nairobi, Kenya*, http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/media/Mathare_blog_all.pdf [consulté le 7 novembre 2017].
- Quayle, T. (2012) 'UCLTS in Mathare 10, Nairobi', ACCESSanitation case study, <http://www.communityledtotalsanitation.org/resource/access-case-study-uclts-mathare-10-nairobi> [consulté le 25 février 2018].

Étude de cas 12 : Nakuru, Kenya

Peter Muriigi, Agent technique EAH chez ACTED, ancien expert EAH en milieu urbain chez Practical Action, et Lucy Stevens, Conseillère principale en politiques et pratiques, Practical Action

Contexte	Le projet sur la Réalisation du droit à l'assainissement total, dans un quartier à faible revenu de Nakuru, cible deux établissements informels de la quatrième plus grande ville du Kenya, avec une population de 308 000 habitants (d'après le recensement de 2009). Il s'agissait des établissements informels de Rhonda (environ 22 000 ménages) et Kaptembwo (environ 25 500 ménages).
Organismes de mise en œuvre	Practical Action et Umande Trust.
Détails de financement	728 000 livres Sterling sur 39 mois (trois ans plus une phase de lancement de trois mois) grâce à Comic Relief.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Impliquer 95 % des résidents de deux établissements informels dans le processus ATPC ; identifier et convenir des besoins d'assainissement pour ces zones. • À la fin du projet, ne plus avoir de DAL ou de toilettes volantes dans quatre des six zones de ces établissements. • Faire en sorte que 60 % des résidents aient accès à un assainissement adéquat sur site et à des installations de lavage des mains sur place et que les communautés disposent de la capacité organisationnelle et des finances nécessaires pour compléter les 40 % restants à l'issue du projet. • L'ATPC-U mis à l'échelle au-delà de la zone de projet. • Faire en sorte qu'au moins 20 vidangeurs de fosse travaillent avec le Conseil municipal de Nakuru (CMN) et la Compagnie des services d'eau et d'assainissement de Nakuru, pour que les services préservent de meilleures conditions d'hygiène et se conforment aux règlements en matière d'assainissement. • Former au moins 100 artisans à la construction de toilettes qui soient conformes aux normes convenues par le biais du projet et en utilisant les nouvelles technologies. • Faire en sorte que le CMN lance l'ATPC dans un autre bidonville avec le soutien de l'Umande Trust indépendamment du projet.
Dates	Janvier 2012-mars 2015.
Solutions d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Latrines à fosse (27 %) ; • Latrines améliorée à fosse ventilée (VIP) (53 %) ; • Toilettes à chasse d'eau avec une fosse septique (20 %) ; • 1 installation d'assainissement communautaire dite « bio-centre ».
Description des bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • Un SIG participatif a été utilisé pour cartographier les installations sanitaires et leur état actuel, pour identifier les points chauds de DAL et pour comprendre l'ampleur du problème. • Les capacités des agents de santé publique et des bénévoles en santé communautaire ont été renforcées dans les approches ATPC et dans l'adoption de technologies d'assainissement à faible coût, comme les Gulpers.

- Les locataires, les propriétaires, les institutions financières, les vidangeurs de fosse, les collecteurs de déchets, les écoles et les artisans se sont mobilisés dans l'ATPC pour s'attaquer à la question de l'amélioration de l'assainissement.
- Le partenariat avec le ministère de la Santé a contribué à garantir la durabilité et la mise à l'échelle. L'administration nationale et les autorités du comté ont été impliquées afin de s'assurer que les politiques, les lignes directrices, les normes et les règlements soient en place et dûment appliqués pour orienter les cibles et processus ATPC urbains. Ceux-ci doivent être suffisamment stricts pour faire en sorte que les solutions soient sûres et durables dans un contexte urbain (en tenant compte de l'intégralité de la chaîne d'assainissement) tout en restant favorables aux pauvres. Le travail de Practical Action à Nakuru a mis en évidence le besoin de négocier ces éléments avec les autorités pour s'assurer que les normes soient réalistes et réalisables par les communautés locales.
- Des approches participatives du développement technologique ont été utilisées pour mettre au point des installations sanitaires appropriées à bas coût, avec un ensemble de modèles approuvés par les autorités du comté et disponibles dans le commerce.
- Une lettre de recommandations a été délivrée aux propriétaires, leur permettant d'acquérir les technologies d'assainissement ou les modèles agréés auprès du département de la Planification de l'administration du comté de Nakuru, pour améliorer l'assainissement en réduisant les coûts de construction de ces modèles.
- Les propriétaires ont été aidés à trouver des artisans qualifiés susceptibles de s'impliquer dans la construction de technologies d'assainissement appropriées à bas coût.
- Les agents du conseil et les membres de la communauté ont fait une visite d'étude à Mathare 10 à Nairobi (voir l'Étude de cas 11).
- Des trousseaux à outils visuelles et des outils promotionnels d'hygiène ont été développés.
- L'accès aux fonds a été facilité par un arrangement avec la K-Rep Bank (aujourd'hui Banque Sidian), bien que la plupart des propriétaires aient mobilisé leurs propres ressources pour procéder à l'investissement.
- Le projet a réussi à toucher les travailleurs du secteur informel (vidangeurs de fosse) qui ont créé une association qui leur a donné une voix et une reconnaissance. L'administration du comté a reconnu la valeur de leurs travaux mais aussi le besoin d'améliorer la qualité et la sécurité.

Défis

- Il a été difficile d'atteindre les conditions requises pour la mise en place d'installations de lavage des mains sur place.
- Les propriétaires absents (environ 30 %) ont été les plus durs à toucher.
- Malgré la mise à disposition de fonds, la plupart des propriétaires ont choisi d'utiliser leurs propres ressources. L'obtention de ressources suffisantes peut retarder les travaux de construction.
- L'existence de programmes d'assainissement fondés sur une subvention dans d'autres secteurs de Nakuru a légèrement affecté le projet ; en effet, certains propriétaires n'ont pas construit de latrines car ils attendaient que le programme de subvention leur accorde une aide.

	<ul style="list-style-type: none">• Les collecteurs de déchets ont dérobé des installations de lavage des mains et du savon a également été volé. Ce problème a été atténué par l'utilisation de cuvettes dans leurs pièces privées et par la fourniture d'installations de lavage des mains en ciment attenantes aux toilettes.• Il n'y a aucun budget permanent qui couvrent les frais de déplacement et de matériaux des agents de santé publique pour qu'ils poursuivent la mise à l'échelle de l'approche.
Résultats	<ul style="list-style-type: none">• 135 431 personnes se sont mobilisées dans le processus ATPC.• Il y a des zones FDAL dans quatre des six zones des deux établissements informels ; toutefois, celles-ci n'ont pas été officiellement déclarées FDAL en raison de la réglementation relative à l'emplacement des postes de lavage des mains.• Grâce à l'approche fondée sur l'ATPC, 140 supporters communautaires et 15 agents du département de la Santé publique ont été formés et ils ont pu continuer à soutenir le déploiement de l'ATPC dans la zone de projet et au-delà.• Les services de santé de l'administration du comté de Nakuru ont adopté l'approche ATPC et réussi à déclencher 10 villages supplémentaires pendant la durée du projet. Actuellement, ils utilisent l'approche ATPC dans tout le comté.• 1 603 nouvelles structures d'assainissement sur site sûres et adéquates ont été construites, qui confèrent sécurité, intimité et dignité aux utilisateurs ; leur utilisation ne présente pas de danger pour les femmes, les personnes âgées et les enfants et 601 structures existantes ont été rénovées, ce qui a bénéficié à 58 260 résidents.• À la fin du projet, 95 % des résidents et des élèves avaient connaissance des bonnes pratiques d'hygiène et de lavage des mains et les avaient adoptées (68 879 personnes), avec un sentiment généralisé de responsabilité individuelle pour le maintien d'un environnement salubre et 60 % des ménages disposaient d'installations basiques de lavage des mains dans leur logement.• 28 vidangeurs de fosse se sont regroupés pour créer une association, afin de légitimer leur travail.• Au moins 100 artisans ont été formés et employés à la construction de toilettes qui soient conformes aux normes convenues par le biais du projet et en utilisant de nouvelles technologies. Pendant la durée du projet, 37 vidangeurs de fosse et 109 constructeurs ont été formés et se sont impliqués dans des travaux de construction et de GBF pour faire en sorte que les installations sanitaires soient améliorées.
Enseignements	<ul style="list-style-type: none">• Le CMN a pleinement adopté l'approche ATPC dans les établissements informels de Nakuru.• Le projet de Réalisation du droit à l'assainissement total dans les établissements à faible revenu de Nakuru représentait un exemple très important d'application urbaine et d'adaptation de la méthodologie ATPC.

- Le projet a donné un excellent exemple de bon partenariat de travail avec les principales parties prenantes institutionnelles (services de la santé, de la planification et de l'environnement du comté de Nakuru et compagnie des services d'eau et d'assainissement de Nakuru (NAWASSCO)), ce qui a débouché sur une plus large duplication, sur plus d'influence sur les politiques et sur de bonnes opportunités pour un impact à l'échelle. Le partage continu des expériences et des leçons apprises contribuera à orienter les pouvoirs publics au niveau national et du comté afin d'élaborer le protocole ATPC-U en vue de la vérification et la certification des zones urbaines comme étant FDAL.
- L'équipe de projet a forgé des liens solides et durables avec le ministère de la Santé et NAWASSCO qui faciliteront l'implication future des vidangeurs manuels de fosse pour combler les lacunes en termes de GBF.
- La promotion des autres technologies par d'autres partenaires et parties prenantes au sein des zones de projet contribuera à combler les lacunes dans la chaîne de valeur de l'assainissement.
- Beaucoup de propriétaires ont investi dans des installations sanitaires améliorées en utilisant leurs propres ressources.
- Les communautés ont réagi rapidement une fois qu'elles ont été déclenchées et les propriétaires ont été ralliés à la cause et mis en relation avec des institutions de crédit et des artisans disponibles.

Références

Hueso, A. (2013) 'Sanitation in Nakuru's low-income urban areas', blog sur l'ATPC, <http://www.communityledtotalsanitation.org/blog/sanitation-nakuru-s-low-income-urban-areas> [consulté le 25 février 2018].

Pasteur, K. et Prabhakaran, P. (2015) *Lessons in Urban Community-Led Total Sanitation from Nakuru, Kenya*, Rugby, Practical Action, www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/PracticalAction_LessonsOnUrbanCLTSNakuruKenya_Apr2015.pdf [consulté le 7 octobre 2017].

Practical Action (s.d.b) *Total Sanitation in Nakuru Slums*, compilation de contenu de projets, vidéos, blogs, articles, etc., Rugby, Practical Action, <https://practicalaction.org/realising-the-right-to-total-sanitation-in-nakuru-slums> [consulté le 25 février 2018].

Stevens, L. (2013) 'Realising the right to total sanitation: hybrid Community-Led Total Sanitation in Nakuru, Kenya', blog de Practical Action, <https://practicalaction.org/blog/where-we-work/kenya/realising-the-right-to-total-sanitation-hybrid-clts-in-nakuru/> [consulté le 25 février 2018].

Étude de cas 13 : New Delhi, Inde

Brendon Dhu et Biswajeet Mukherjee, Responsable, Feedback Foundation

Contexte	Établissements de Nalla, Delit Eckta, Arjun et Bandu à New Delhi.
Organisme de mise en œuvre	Feedback Foundation.
Description des bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Déclenchement par poche</i>. C'est un moyen efficace de s'attaquer aux situations où un déclenchement à l'échelle de la communauté n'a pas touché suffisamment de personnes. Les leaders locaux et les champions émergents sont encouragés à organiser un déclenchement et à assumer un plus grand rôle dans les exercices de déclenchement. On obtient ainsi des groupes où les personnes ont une motivation accrue et une prise de conscience plus forte ; ces groupes commencent alors à fusionner et à former un réseau complet de sensibilisation et d'action collective dans l'ensemble d'un établissement. • <i>Suivi du matin</i>. Le déclenchement de l'ATPC-U débouche normalement sur la création d'un comité de vigilance communautaire. Le comité de vigilance rend visite aux ménages vers 5 heures du matin chaque jour afin d'épauler le comité et les leaders naturels émergents. Cela se traduit par trois choses : 1) les toilettes défectueuses ou non utilisées sont remises en service et utilisées à nouveau ; 2) tous les gens qui disposent d'une toilette privée arrêtent la DAL ; et 3) les gens commencent à comprendre que le problème est collectif et exige une solution collective et donc les personnes qui disposent de toilettes vont commencer à éviter de pratiquer la DAL et vont activement chercher à influencer ceux qui continuent cette pratique en trouvant une solution, telle que le partage temporaire de toilettes. • <i>Suivi au niveau des ménages</i>. Le personnel de terrain suit les ménages pour discuter de leur situation personnelle en matière d'assainissement et pour encourager les membres du ménage à s'impliquer dans le mouvement sanitaire à l'échelle communautaire. Au départ, le suivi des ménages se concentre sur ceux qui disposent déjà de toilettes. Une fois que ceux qui ont des toilettes comprennent qu'ils ne sont pas protégés tant que la communauté tout entière n'arrête pas la DAL, ils se sentent plus concernés et s'impliquent davantage. Ces personnes montrent l'exemple et, dans certains cas, elles proposent leurs toilettes à leurs voisins en guise de solution temporaire. Les réunions des ménages peuvent inclure des petites activités de déclenchement comme le calcul des frais médicaux pour les maladies liées à la diarrhée et des discussions sur les technologies et les budgets en matière de toilettes.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsque la participation au déclenchement à l'échelle de la communauté est faible, un déclenchement ciblé par poche a permis d'influencer un plus large éventail de groupes au sein de la communauté. • Les latrines à fosse d'infiltration étaient la meilleure option technologique sur site pour les sols sablonneux de Delhi. Les fosses d'infiltration réduisent le problème et le coût associés à l'évacuation en toute sécurité des boues que posent les fosses septiques.

Enseignements

- La redéfinition du déclenchement pour mieux tenir compte des complexités des contextes urbains peut inclure un accent moindre sur les séances de déclenchement qui font participer toute la communauté, pour se concentrer davantage sur un déclenchement par poche pour les besoins spécifiques de différents groupes au sein de la communauté. L'utilisation des champions de l'ATPC existants et émergents au sein de la communauté peut contribuer à améliorer la compréhension et l'efficacité du déclenchement par poche et plaider en faveur d'améliorations de l'assainissement collectif dans leur communauté.
- Le suivi des ménages et un déclenchement personnalisé se révèlent utiles pour mobiliser certains segments de la communauté ayant une exposition limitée aux campagnes antérieures menées à l'échelle de la communauté pour mettre fin à la DAL. Le soutien apporté par le personnel de facilitation de l'ATPC lors des visites de suivi du matin par le comité de vigilance est un outil important dans les contextes urbains difficiles. Lorsque le leadership est faible ou lorsque les champions communautaires manquent de légitimité, un soutien extérieur lors des visites de suivi du matin peut consolider l'effort déployé à l'échelle communautaire. Toutefois, seules les personnes venant de l'intérieur de la communauté peuvent se permettre de faire honte aux personnes qui défèquent en plein air.
- Diverses méthodes innovantes pour annoncer les séances de déclenchement sont utilisées, y compris des défilés, du théâtre de rue et des spectacles musicaux, ainsi que le recours à des personnalités influentes et des groupes locaux religieux. Il est suggéré d'effectuer d'autres recherches et de documenter les expériences.
- L'ATPC-U devrait se concentrer sur l'identification du capital social pour le consolider dans le cadre d'un processus prolongé de pré-déclenchement.
- Il est essentiel de collaborer avec les pouvoirs publics et les prestataires de services en amont du projet.
- Le manque de place pour la construction de toilettes est un problème courant. Le suivi des ménages peut contribuer à favoriser des solutions collectives touchant à la main-d'œuvre, au régime foncier ou au financement qui peut ramener le problème à l'échelle communautaire.
- Les toilettes communautaires constituent un maillon précieux de la solution d'assainissement total. L'ATPC-U a aidé la communauté à collaborer au meilleur fonctionnement et à un entretien amélioré des toilettes et à exiger des pouvoirs publics une aide pour les réparations et la rénovation.

Références

- Dhu, B. (s.d.) *Challenges and Innovations of Urban Community-Led Total Sanitation: Case Study Findings from New Delhi, India*, rapport non publié.

Étude de cas 14 : Ribaué et Rapale, Mozambique

Alfonso Alvestegui, Expert principal en eau et assainissement, Groupe de la Banque mondiale, anciennement Chargé du programme EAH en milieu urbain, UNICEF Mozambique et Ann Thomas, Conseillère en hygiène et assainissement, Afrique de l'Est et australe, UNICEF

Contexte	Le Programme EAH des petites villes de la province de Nampula au Mozambique comprenait le recours à des techniques d'ATPC dans certains quartiers de Ribaué (population 26 000) et de Rapale (19 000). Il s'agit de deux petites bourgades rurales périurbaines à faible densité (petits chefs-lieux de district). On avait constaté que les taux de DAL étaient élevés à la périphérie des villes. Les deux bourgades ont affiché un potentiel élevé de croissance économique et d'essor démographique.
Organisme de mise en œuvre	UNICEF.
Détails de financement	AusAID.
Objectifs	Accroître l'accès à des services d'eau potable et d'assainissement efficaces et améliorer les connaissances et les bonnes pratiques en matière d'hygiène. Ce résultat serait obtenu de la façon suivante : <ul style="list-style-type: none"> • amélioration des infrastructures publiques et privées et du comportement des ménages ; • élaboration de Plans directeurs d'assainissement ; et • amélioration de l'assainissement et de l'approvisionnement en eau en milieu scolaire.
Dates	2012-14.
Solutions d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Latrines à fosse • Latrines publiques (dans les marchés et les écoles)
Description des bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • On devra reconnaître que les bourgades contiennent un mélange de logements et d'infrastructures : allant d'un habitat très urbain, maillé et très dense, jusqu'à de grandes parcelles très rurales avec du bétail et des logements dispersés à mesure que l'on gagne la périphérie. Par conséquent, une approche programmatique homogène n'est pas toujours souhaitable ni pratique, en particulier si les comportements tendent aussi à suivre un continuum rural-urbain. • Un cadre utile pour l'analyse consiste à examiner l'assainissement à trois niveaux : ménage, collecte et traitement final. Cela permettrait une modernisation sur place et un traitement et/ou des installations sur site conjuguées à la collecte et au traitement final des boues, des systèmes d'égouts en copropriété ou simplifiés ou des égouts centralisés. La disponibilité d'eau courante ou la production d'eaux usées sera un facteur pour déterminer la faisabilité des différentes options de collecte et de traitement.

	<i>Infrastructures requises</i>	<i>Interventions</i>	<i>Responsabilité financière pour les infrastructures</i>
Ménage	L'assainissement géré de manière sûre dépend du contexte. Peut inclure : <ul style="list-style-type: none"> • des latrines à fosse améliorées • des fosses septiques qui peuvent être vidangées 	<ul style="list-style-type: none"> • ATPC • Soutien technique par les pouvoirs publics et les partenaires • Marketing de l'assainissement • Concours entre les quartiers 	Ménage – rénovation des latrines et des fosses
Collecte	<ul style="list-style-type: none"> • Service de vidange des fosses • Adduction d'eau et raccordements aux égouts mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des vidangeurs de fosse • Achat de <i>vacutugs</i> (petits camions de vidange) • Marketing de l'assainissement • Réglementation et application des modèles de fosse • Tarif des égouts et plan de recouvrement des coûts 	Municipalité
Traitement final	GBF		Municipalité

- L'ATPC a été utilisé dans les secteurs ruraux des villes, qui pratiquaient encore la DAL, alors que la Participation à la transformation de l'hygiène et de l'assainissement (PHAST) a servi dans les secteurs plus urbanisés pour promouvoir la réhabilitation des installations sanitaires. Des communications interpersonnelles durant le processus ATPC ont permis de maintenir la dynamique pour permettre aux ménages de grimper le long de l'échelle de l'assainissement.

- Des techniques de communication mêlant divers médias ont été utilisées, comme les radios et les unités mobiles pour enregistrer et diffuser des vidéos. Les émissions de radio communautaire ont fait appel à des enfants et des dirigeants locaux et ont servi de plateforme pour débattre sur l'assainissement et l'hygiène.
- Un concours sur l'assainissement entre les différents *barrios* (quartiers) au Mozambique a mis les chefs de quartier au défi de mobiliser leurs quartiers pour obtenir la plus forte proportion de latrines améliorés.
- Un champion de l'assainissement a été élu au sein du groupe de travail sur l'assainissement municipal et chargé avant tout de plaider pour un financement et la priorisation du Plan directeur de l'assainissement, mais aussi de superviser le plan.

Résultats

À la fin de 2014 :

- Plus de 14 000 ménages disposaient d'un assainissement sur site.
- 16 050 personnes disposaient de nouvelles installations de lavage des mains.
- Les installations sanitaires publiques pouvaient accueillir 1 730 personnes, y compris 575 personnes souffrant d'un handicap.
- La collecte des déchets solides et les services d'élimination ont été renforcés.
- Des Plans directeurs de l'assainissement ont été élaborés pour fournir une orientation et un soutien dans le choix des options de développement et de renforcement des capacités du secteur local de l'approvisionnement et des pouvoirs publics pour soutenir l'assainissement dans ces districts, tant ruraux qu'urbains.

Enseignements

- Le manque d'homogénéité, le décaissement de la population, les difficultés pour rassembler la communauté et les différences de comportements (DAL d'un côté et modernisation de l'autre) ont fait qu'il était nécessaire de compléter les techniques traditionnelles de mobilisation de la communauté par le biais d'une campagne plus vaste de communication et de génération de la demande.
- La conception de programmes d'assainissement dans les bourgades doit être souple et adaptée au contexte. Le programme a démarré avec un ensemble initial d'actions proposées ou une « formule de base ». Cela a évolué en fonction des caractéristiques propres des bourgades ; des données de référence ; des Plans directeurs de l'assainissement ; des enquêtes sur la volonté de payer des gens ; et de l'analyse des obstacles à l'assainissement amélioré.
- Les programmes d'assainissement des bourgades devraient inclure un élément d'assainissement institutionnel, car les interventions dans les centres de soins, les écoles et les places de marché auront un impact sensible sur la santé et les conditions sanitaires des villes et du district tout entier, y compris les zones rurales.
- La gestion de l'hygiène menstruelle et l'assainissement scolaire en particulier peuvent être des points d'entrée puissants pour l'engagement et la mobilisation des communautés à faible revenu.

- Le développement des marchés de l'assainissement dans les bourgades est une occasion d'exploiter les marchés ruraux qui dépendent de ces villes (c.-à-d. les centres de district) pour les marchés et autres biens de consommation. Cette expérience a démontré que les communautés rurales utiliseraient les services d'assainissement disponibles dans les bourgades et en tireraient des avantages.
- Tous les entrepreneurs ne sont pas de bons prestataires de services d'assainissement et le domaine de l'assainissement ne génère pas assez de revenu pour constituer une entreprise à part entière. Il y a des maçons et des artisans dans les bourgades qui sont prêts à devenir des entrepreneurs en assainissement mais il existe des facteurs de réussite précis pour promouvoir les services d'assainissement. Dans le cas du Mozambique, ces facteurs comprenaient la sélection de personnes qui étaient déjà des maçons expérimentés, déjà impliqués dans l'industrie du bâtiment et de la construction de logements et disposaient de bons contacts locaux.
- Les outils de mobilisation pour l'assainissement rural conviennent dans les bourgades mais ils peuvent demander à être complétés par d'autres approches de génération de la demande, comme ce fut le cas au Mozambique. Cela contribuerait à éviter une saturation de messages et donnerait la possibilité de cibler différemment les populations d'une communauté ayant des comportements de départ différents.
- Une large gamme d'options d'assainissement devrait être envisagée dans les études de faisabilité des approvisionnements en eau.
- Le renforcement des capacités des collectivités locales et des compagnies de services publics devrait soutenir la planification à long terme et le chiffrage des infrastructures d'assainissement.

Références

Thomas, A. et Alvestegui, A. (2015) 'Sanitation in small towns: experience from Mozambique', Eastern and Southern Africa Learning Series, Nairobi, UNICEF, www.unicef.org/esaro/WASH-Field-Small-Towns-low-res.pdf [consulté le 9 novembre 2017].

Muller, M. et Beaver, K. (2013) Water Supply, Sanitation and Hygiene in Nampula Province (NAMWASH), Mozambique, Rapport d'évaluation, Water and Development Management et Ipsos MORI, <https://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/mozambique-namwash-evaluation-2013.pdf> [consulté le 25 février 2018].

Gouvernement du Mozambique, AusAid, et UNICEF (2014) NAMWASH Programme: Phase 1 Progress Report, January-December 2013, rapport non publié.

Étude de cas 15 : Petites villes du nord et du sud du Nigéria

Kabiru O. Abass, Department of Cooperative Economics and Management, Université Nnamdi Azikiwe, Chinyere Umuoche, Small Town Water and Sanitation Agency et Professeur Charles Onugu, Centre for Community and Rural Development, Université Nnamdi Azikiwe

Contexte	Le projet a été mis en œuvre dans les petites et moyennes villes périurbaines ou à faible densité et certains quartiers informels/ bidonvilles de communautés piscicoles dans l'État de Yobe, dans le nord du Nigéria et les États d'Anambra et de Cross River, dans le sud du Nigéria.
Organismes de mise en œuvre	Ministère des Ressources en eau et un ensemble d'agences gouvernementales et d'ONG dans les États de Yobe, d'Anambra et de Cross River.
Détails de financement	Financé par l'Union européenne, les autorités des États, les collectivités locales et les communautés.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'incidence des maladies hydriques. • Construire des structures durables et préserver le statut FDAL et l'assainissement total. • Renforcer les politiques, les lois et les capacités des institutions d'eau et d'assainissement.
Dates	Le projet a pris fin en 2017.
Solutions d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Toilettes à chasse d'eau et cabinets. • Toilettes « Countryman » (un terme utilisé dans le sud-est du Nigéria pour décrire une latrine à fosse améliorée dotée d'une plateforme de cabinet où s'accroupir). • Assainissement écologique.
Description des bonnes pratiques	<p>Les principales activités mises en œuvre dans les trois États ont été les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • mobilisation et sensibilisation de la communauté, comprenant des réunions avec les conseils traditionnels et les associations communautaires et processus d'entrée du projet ; • déclenchement en utilisant différentes approches participatives ; • développement de notes d'engagement et de plans d'action ; • activités de surveillance et de suivi ; et • encouragement des entrepreneurs privés à stocker des matériaux d'hygiène et d'assainissement par l'établissement de centres d'assainissement où les membres de la communauté pouvaient obtenir des messages sur un assainissement géré de manière sûre et à acheter des matériaux pour la construction de toilettes.
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 70 % des ménages des petites bourgades ont construit des latrines et éliminent leurs excréments en toute sécurité. • Environ 40 % des ménages en moyenne pratique un lavage des mains efficace. • Quelques artisans et entrepreneurs vendent des matériaux d'assainissement et soutiennent la construction de latrines. • 400 communautés ont atteint le statut FDAL et évoluent vers un assainissement total.

Défis

- La non-homogénéité de la population et les attitudes élitistes font que la mobilisation et la gestion de la communauté est difficile dans les bourgades des États de Cross River et d'Anambra. La participation de l'Association des unions municipales de l'État d'Anambra a amélioré l'engagement de la communauté.
- La structure des établissements informels et le régime foncier font qu'il est difficile d'accéder à des terrains pour y construire des latrines dans la circonscription d'Anambra Est.
- Les fosses des toilettes se sont remplies au bout d'un an ou deux en raison du grand nombre de personnes qui les utilisaient. La vidange des fosses se fait manuellement et elle est généralement coûteuse. Par exemple, dans la circonscription de Bade dans l'État de Yobe, le coût moyen pour vidanger une fosse est de 20 000 nairas (57 USD). Cela a souvent entraîné un retour à la DAL lorsque les ménages ne pouvaient pas se permettre de payer ce montant.
- On a constaté une piètre gestion de la chaîne de l'assainissement dans l'État d'Anambra, des procédés médiocres pour vidanger les fosses dans l'État de Cross River et un traitement insalubre des excréments humains dans l'État de Yobe.
- La structure des bidonvilles et le régime foncier font qu'il est difficile de creuser une nouvelle fosse, tout particulièrement dans la circonscription d'Anambra Est où il n'y a que peu de place et où le type de sol et la zone inondable rendent ce procédé problématique et coûteux. Dans la circonscription de Fika dans l'État de Yobe, beaucoup de fosses pleines sont abandonnées en raison de la topographie difficile et de nouvelles latrines sont construites, avec un faible taux de retour à la DAL.
- Dans l'État de Yobe, un centre d'assainissement a vu le jour dans le cadre du processus de mise en œuvre de l'ATPC en guise de modèle (Abass et Dunia, 2009). Les gestionnaires du centre proposent un soutien technique moyennant une modeste redevance. Grâce à ce processus, quelques ménages parviennent à progresser le long de l'échelle d'assainissement.
- On constate des régressions, beaucoup de bourgades revenant à la DAL en raison de l'effondrement des latrines, de l'arrivée de nouvelles personnes dans la communauté et d'un mécanisme de surveillance et de suivi précaire.

Enseignements

- La mobilisation et le déclenchement subséquent des institutions traditionnelles, privées et gouvernementales dans les petites villes a abouti à une obtention rapide du statut FDAL et à la construction de toilettes. Cela a été clairement observé dans l'État de Cross River.
- L'inclusion de tous les groupes ethniques et l'introduction de Follow-up Mandona (FUM) dans l'État de Cross River et Benue ont contribué à un processus plus ciblé et plus systématique de surveillance bienveillante pour veiller à ce que les communautés tiennent leurs promesses.

- L'établissement et la formation d'Associations des usagers d'eau (AUE), en adoptant une approche de déviance positive à l'issue de l'obtention du statut FDAL, a abouti à l'identification de Leaders naturels qui appuieront la durabilité du programme ATPC. La fonctionnalité de l'AUE dans l'État de Cross River est jugée meilleure que dans les États de Yobe et Anambra.
- La segmentation des bourgades en petites zones gérables d'ATPC fait qu'elles peuvent être surveillées plus facilement.
- Le marketing de l'assainissement a été intégré dans le processus de mise en œuvre de l'ATPC dans l'État d'Anambra. La participation des opérateurs et des entrepreneurs privés dans la gestion d'une entreprise vendant des matériaux d'hygiène et d'assainissement (dans l'État de Yobe et par le biais de WaterAid à Jigawa) a débouché sur la réhabilitation des toilettes domestiques et publiques. Cela a également réduit la régression.
- Des toilettes institutionnelles ont été installées dans des lieux publics dans l'État de Yobe (marchés, parkings, etc.). Permettre l'étude de différentes solutions et approches en matière de toilettes.

Références

Abass, K. et Dunia, E. (2009) 'Sanitation centre: a catalyst for the adoption of safe sanitation in small town, Yobe State, Nigeria', document préparé pour le Symposium sur l'hygiène et l'assainissement pour la région d'Afrique de l'Ouest, Accra, Ghana, du 3 au 5 novembre, <https://www.ircwash.org/resources/sanitation-centre-catalyst-adoption-safe-sanitation-small-town-yobe-state-nigeria-paper> [consulté le 25 février 2018].

<http://wsssrp.org/anambra-state-working-to-end-open-defecation/> [consulté le 25 février 2018].

www.wsssrp.org/Yobe [consulté le 25 février 2018].

Conclusion

Parvenir à un environnement où la merde est bannie dans tous les contextes urbains d'ici à 2030 est un défi complexe. Cela nécessitera des investissements massifs dans le développement institutionnel, le renforcement des capacités et les infrastructures conjugués à un catalogue de méthodes, d'outils, de tactiques, de stratégies et d'approches. L'ATPC-U pourrait être une pièce maîtresse de ce puzzle. Il est capable de mobiliser les communautés urbaines défavorisées pour qu'elles prennent les mesures qui sont en leur pouvoir et pour qu'elles travaillent de conserve avec les parties prenantes afin de développer des services d'eau, d'hygiène et d'assainissement gérés de manière sûre. Les outils décrits dans ce document créent un espace pour la participation de la communauté à la planification et la gestion urbaine.

Innovations pour l'assainissement urbain a pour but de :

- proposer des façons d'intégrer et d'adapter l'ATPC et d'autres stratégies pilotées par la communauté à différents environnements urbains et mettre en avant la contribution qu'elles peuvent apporter à différentes typologies ; et
- souligner l'importance des éléments suivants :
 - l'ajustement au contexte local ;
 - la collaboration avec d'autres parties prenantes de l'assainissement urbain ;
 - la prise en compte de la totalité de la chaîne de l'assainissement – confinement, vidange, transport, traitement et réemploi/élimination ; et
 - l'intégration de toutes les initiatives d'assainissement dans un plan municipal plus large.

Ce guide s'est appuyé sur des exemples destinés à offrir des conseils à ceux qui souhaitent que l'assainissement urbain soit impulsé par la communauté et plus participatif. Toutefois, il y a encore de nombreuses inconnues et des domaines qui méritent des recherches plus poussées pour être développés.

Le guide a évité de recommander une structure rigide pour l'ATPC-U et il espère encourager des adaptations et des innovations. Il faut davantage de travaux pour explorer comment les outils et tactiques présentés tout au long de cet ouvrage peuvent aller de pair et renforcer les approches traditionnelles existantes en matière de planification de l'assainissement en réseau ou hors réseau. Nous encourageons les lecteurs à évaluer et à documenter les travaux qu'ils entreprennent afin de partager et d'améliorer les connaissances et les pratiques et pour explorer différentes façons d'intégrer les approches ATPC dans la fourniture de services d'assainissement durables et équitables à travers les différentes typologies urbaines.

<http://dx.doi.org/10.3362/9781780449487.007>

Références

- Abass, K. et Dunia, E. (2009) 'Sanitation centre: a catalyst for the adoption of safe sanitation in small town, Yobe State, Nigeria', document préparé pour le Symposium sur l'hygiène et l'assainissement pour la région d'Afrique de l'Ouest, Accra, Ghana, du 3 au 5 novembre. Disponible sur : <https://www.ircwash.org/resources/sanitation-centre-catalyst-adoption-safe-sanitation-small-town-yobe-state-nigeria-paper> [consulté le 25 février 2018].
- Azafady (2015) *Adapting Rural CLTS for Urban Settings: Azafady UK's Experience in Fort-Dauphin, South East Madagascar*, Azafady, Londres. Disponible sur : www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Azafady_Adapting_rural_CLTS_for_urban_settings.pdf [consulté le 7 novembre 2017].
- Blackett, I. et Hawkins, P. (2017) *FSM Case Studies: Case Studies on the Business, Policy and Technology of Faecal Sludge Management*, 2e éd., Fondation Bill et Melinda Gates, Seattle.
- Blackett, I., Hawkins, P. et Heymans, C. (2014) 'The missing link in sanitation service delivery. A review of fecal sludge management in 12 cities', Sommaire de recherche du Programme Eau et Assainissement (WSP), Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, Washington DC.
- BMGF (2015) *Building Demand for Sanitation. A 2015 Portfolio Update and Overview: Water, Sanitation, and Hygiene Strategy*, Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF), Washington DC.
- CARE Malawi (2013) *The Community Score Card (CSC): A Generic Guide for Implementing CARE's CSC Process to Improve Quality of Services*, CARE, Lilongwe. Disponible sur : http://www.care.org/sites/default/files/documents/FP-2013-CARE_CommunityScoreCardToolkit.pdf [consulté le 7 novembre 2017].
- CCODE (2014) *Building Citywide Sanitation Strategies from the Bottom Up: A Situational Analysis for Blantyre City, Malawi*, Consortium SHARE, Londres. Disponible sur : https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a089e2ed915d622c000447/SHAREResearchReport_Malawi_final.pdf [consulté le 9 novembre 2017].
- CDESC (2009) *Observation générale 20 sur la non-discrimination*, Doc. de l'ONU E/C.12/GC/20, Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies (CDESC), Genève.
- Chambers, R. (1983) *Rural Development: Putting the Last First*, Routledge, Londres.
- Cole, B. (2013) « Développement d'un concept participatif pour l'assainissement », *Aux Frontières de l'ATPC : Innovations et Impressions 1*, Institute of Development Studies (IDS), Brighton. Disponible sur : <http://www.communityledtotalsanitation.org/resources/frontiers> [consulté le 22 février 2018].

- Community-Led Total Sanitation Knowledge Hub (s.d.) [en ligne]. Disponible sur : www.communityledtotalsanitation.org [consulté le 7 novembre 2017].
- Coursera (sans date) *Tools for Institutional and Political Economy Analysis for Sanitation Solutions* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.coursera.org/learn/sanitation/lecture/HyysG/5-6-tools-for-institutional-and-political-economy-analysis-for-sanitation> [consulté le 7 novembre 2017].
- Dhu, B. (sans date) *Challenges and Innovations of Urban Community-Led Total Sanitation: Case Study Findings from New Delhi, India*, rapport non publié.
- Ebener, S. (2008) *Training on Social Network Analysis, Mapping Social Relations*, Organisation mondiale de la Santé, Manille, Philippines. Disponible sur : <http://www1.paho.org/CDMEDIA/KMC-SNA/training-sna.htm> [consulté le 9 novembre 2017].
- EY et WSUP (2017) *The World Can't Wait for Sewers*, Ernst & Young (EY) et Water and Sanitation for the Urban Poor (WSUP), Londres. Disponible sur : [http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-the-world-cant-wait-for-sewers/\\$FILE/ey-the-world-cant-wait-for-sewers.pdf](http://www.ey.com/Publication/vwLUAssets/ey-the-world-cant-wait-for-sewers/$FILE/ey-the-world-cant-wait-for-sewers.pdf) [consulté le 9 novembre 2017].
- Gouvernement de l'Inde (2018) *Swachh Survekshan 2018*, Ministère du Logement et des Affaires urbaines, gouvernement de l'Inde, Delhi. Disponible sur : <https://swachhsurvekshan2018.org/Images/Swachh%20Survekshan%202018%20Toolkit%20-%20English.pdf> [consulté le 26 mars 2018].
- Gouvernement du Mozambique, AusAid et UNICEF (2014) *NAMWASH Programme: Phase 1 Progress Report, January–December 2013*, rapport non publié.
- Guusu, S. et Chuktu, N. (sans date) *Mob Triggering: An Urban CLTS Approach to Reaching Whole Clusters. The Experience of GSF-supported RUSHPIN Programme, Logo LGA, Benue State, Nigeria*, United Purpose, rapport non publié.
- Hanneman, R. et Riddle, M. (2005) *Introduction to Social Network Methods*, Université de Californie, Riverside CA. Disponible sur : <http://www.faculty.ucr.edu/~hanneman/nettext/> [consulté le 7 novembre 2017].
- Hawkins P., Blackett I. et Heymans C. (2013) *Poor-inclusive Urban Sanitation: An Overview*, Programme Eau et Assainissement (WSP), Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque mondiale, Washington DC. Disponible sur : <https://wedc-knowledge.lboro.ac.uk/resources/pubs/WSP-Poor-Inclusive-Urban-Sanitation-Overview.pdf> [consulté le 22 mars 2018].
- House, S., Cavill, S. et Ferron, S. (2017) « Égalité et non-discrimination (EQND) dans les programmes d'assainissement à l'échelle », *Aux Frontières de l'ATPC 10*, Institute of Development Studies (IDS), Brighton. Disponible sur : <http://www.communityledtotalsanitation.org/resources/frontiers> [consulté le 20 février 2018].
- House, S., Ferron, S., Sommer, M. et Cavill, S. (2014) *Violence, Gender & WASH: A Practitioner's Toolkit – Making Water, Sanitation and Hygiene Safer through Improved Programming and Services*, 'Toolset 6: Violence experienced by people who may be vulnerable, marginalized or in special circumstances', WaterAid/SHARE, Londres.

- Hueso, A. (2013) 'Sanitation in Nakuru's low-income urban areas', blog sur le site web de l'ATPC [en ligne]. Disponible sur : <http://www.communityledtotalsanitation.org/blog/sanitation-nakuru-s-low-income-urban-areas> [consulté le 25 février 2018].
- ISF-UTS et SNV (2017) 'Exploring smart enforcement within urban sanitation', document préparé par Chong, J., Murta, J., Kome, A., Grant, M. et Willetts, J., Institute for Sustainable Futures, University of Technology, Sydney, pour l'organisation de développement SNV Pays-Bas.
- IUWASH (2015) *Improving Lifestyle and Health: A Guide to Urban Sanitation Promotion*, IUWASH, Jakarta. Disponible sur : <https://www.iuwashplus.or.id/cms/wp-content/uploads/2017/04/Guide-to-Urban-Sanitation-Promotion-EN.pdf> [consulté le 23 mars 2018].
- Jones, H. (2015) *Dialogue Circle on Social Inclusion: Guidance Note*, Water, Engineering and Development Centre (WEDC), Université de Loughborough, Loughborough. Disponible sur : http://wedc.lboro.ac.uk/resources/learning/EI_Dialogue_circle_on_social_inclusion_guidance_note.pdf [consulté le 9 novembre 2011].
- Joshi, D. et Morgan, J. (2007) 'Pavement dwellers' sanitation activities: visible but ignored', *WaterLines* 25 (3): 19-22, DOI:10.3362/0262-8104.2007.007.
- Kar, K. et Chambers, R. (2008) *Manuel de l'Assainissement Total Piloté par la Communauté*, Plan International et Institute of Development Studies (IDS), Londres et Brighton. Disponible sur : http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Manuel_ATPC.pdf [consulté le 23 février 2018].
- Kar, K., Pradhan, S., Prabhakaran, P., Thomas, T. et Harvey, P. (à paraître) *CLTS Rapid Appraisal Protocol (CRAP): A Tool for Rapid Assessment of the Practice of CLTS at Scale*, UNICEF et and CLTS Foundation, New York et Kolkata.
- Kooy, M. et Harris, D. (2012) *Political Economy Analysis for Water, Sanitation and Hygiene (WASH) Service Delivery*, Overseas Development Institute (ODI), Londres. Disponible sur : <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7797.pdf> [consulté le 7 novembre 2017].
- Lundine, J., Kovac'ic, P. et Poggiali, L. (2012) 'Youth and digital mapping in urban informal settlements: lessons learned from participatory mapping processes in Mathare in Nairobi, Kenya', *Children, Youth and Environments* 22 (2): 214-33. Disponible sur : <https://www.researchgate.net/publication/259751234> [consulté le 23 mars 2018].
- Lüthi, C., Morel, A., Tilley, E. et Ulrich, L. (2011) *Community-Led Urban Environmental Sanitation: CLUES. A Complete Guide for Decision Makers with 30 Tools*, Eawag, ONU-Habitat et WSSCC, Dübendorf, Suisse. Disponible sur : http://www.eawag.ch/fileadmin/Domain1/Abteilungen/sandec/schwerpunkte/sesp/CLUES/CLUES_Guidelines.pdf [consulté le 25 février 2018].
- McHugh, K., Hountondji, J., Seiba, S., Zinsou, C., Kelly, G. et Poyer, S. (2015) *Efficiently Identifying and Addressing Market Failures in Urban Sanitation in West Africa*, présentation de posters, Conférence sur l'eau et la santé de l'UNC, Chapel Hill NC.
- Mitlin, D. (2014) *Achieving Universal Sanitation: Sharing the Experience of the SDI Affiliate in Blantyre, Malawi*, Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), Londres. Disponible sur : <https://>

- www.iied.org/achieving-universal-sanitation-sharing-experience-sdi-affiliate-blantyre-malawi [consulté le 9 novembre 2017].
- Muller, M. et Beaver, K. (2013) *Water Supply, Sanitation and Hygiene in Nampula Province (NAMWASH), Mozambique*, rapport d'évaluation, Water and Development Management et Ipsos MORI. Disponible sur : <https://dfat.gov.au/about-us/publications/Documents/mozambique-namwash-evaluation-2013.pdf> [consulté le 25 février 2018].
- Musyoki, S. (2010) *Piloting CLTS in an Urban Setting: Diary of Progress in Mathare 10, Nairobi, Kenya*, blog [en ligne]. Disponible sur : http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/media/Mathare_blog_all.pdf [consulté le 7 novembre 2017].
- Myers, J. (2016) *Plan Netherlands' Experience of Using a CLTS Approach in Urban Environments*, Plan Pays-Bas, Amsterdam. Disponible sur : http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Urban_CLTS_Plan.pdf [consulté le 5 novembre 2016].
- Myers, J., Pasteur, K. et Cavill, S. (2016) *The Addis Agreement: Using CLTS in Peri-urban and Urban Areas*, note d'apprentissage de la CLTS Knowledge Hub, Institute of Development Studies (IDS), Brighton. Disponible sur : www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/The_Addis_Agreement_CLTS_urban_0.pdf [consulté le 7 octobre 2017].
- Nguyen, V., Nguyen-Viet, H., Pham-Duc, P. et Wiese, M. (2014) 'Scenario planning for community development in Vietnam: a new tool for integrated health approaches?', *Global Health Action* 7 (1): 10, <http://doi:10.3402/gha.v7.24482> [consulté le 23 février 2018].
- Nique, M. et Smertnik, H. (2015) *Mobile for Development Utilities Programme: The Role of Mobile in Improved Sanitation Access*, GSMA, Londres. Disponible sur : <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/wp-content/uploads/2015/08/The-Role-of-Mobile-in-Improved-Sanitation-Access.pdf> [consulté le 9 novembre 2017].
- ODI (2009) 'Political economy analysis: how to note', DFID practice paper, Overseas Development Institute (ODI), Londres. Disponible sur : <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/events-documents/3797.pdf> [consulté le 7 novembre 2017].
- Pasteur, K. (2017) 'Keeping track: CLTS monitoring, certification and verification', Note d'apprentissage de la CLTS Knowledge Hub, Institute of Development Studies (IDS), Brighton. Disponible sur : http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/Keeping_Track_LearningPaper_0.pdf [consulté le 22 février 2018].
- Pasteur, K. et Prabhakaran, P. (2015) *Lessons in Urban Community-Led Total Sanitation from Nakuru, Kenya*, Practical Action, Rugby. Disponible sur : www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/PracticalAction_LessonsOnUrbanCLTSNakuruKenya_Apr2015.pdf [consulté le 7 octobre 2017].
- Pasteur, K. et Prabhakaran, P. avec Kar, K. (2016) *Achieving Open Defecation Free Gulariya Municipality*, CLTS Foundation, Kolkata. Disponible sur : http://www.cltsfoundation.org/wp-content/uploads/2017/03/Gulariya-Municipality_Nepal_CLTS-Foundation_Practical-Action.pdf [consulté le 9 novembre 2017].

- Peal, A., Evans, B., Blackett, I., Hawkins, P. et Heymans, C. (2014) 'Fecal sludge management (FSM): analytical tools for assessing FSM in cities', *Journal of Water, Sanitation and Hygiene for Development* 4 (3): 371-83 <https://doi.org/10.2166/washdev.2014.139> [consulté le 23 février 2018].
- Plan Inde (2014) *Urban Community-Led Total Sanitation in Delhi*, Plan Inde, New Delhi. Disponible sur : http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/media/UCLTS_Delhi_Report_Plan.pdf [consulté le 7 novembre 2017].
- Plan International, Because I am a Girl, Women in Cities International et ONU-Habitat (2013) *Adolescent Girls' Views on Safety in Cities: Findings of the Because I am a Girl Urban Programme Study in Cairo, Delhi, Hanoi, Kampala and Lima*, Plan International, Women in Cities International et ONU-Habitat, Woking, Montréal et New York.
- Practical Action (sans date a) *Participatory Market System Development Roadmap*, Practical Action, Rugby. Disponible sur : <http://www.pmsroadmap.org/> [consulté le 7 novembre 2017].
- Practical Action (sans date b) *Total Sanitation in Nakuru Slums*, compilation de contenu de projets, vidéos, blogs, articles, etc., Practical Action, Rugby. Disponible sur : <https://practicalaction.org/realising-the-right-to-total-sanitation-in-nakuru-slums> [consulté le 25 février 2018].
- Quayle, T. (2012) 'UCLTS in Mathare 10, Nairobi', ACCESSanitation case study, ACCESSanitation, Nairobi. Disponible sur : <http://www.communityledtotalsanitation.org/resource/access-case-study-uclts-mathare-10-nairobi> [consulté le 25 février 2018].
- Ross, I., Scott, R., Blackett, I.C. et Hawkins, P.M. (2016a) 'Fecal sludge management: diagnostics for service delivery in urban areas – summary report', Note technique du Programme Eau et Assainissement, Groupe de la Banque mondiale, Washington DC. Disponible sur : <http://documents.worldbank.org/curated/en/909691468338135561/Fecal-sludge-management-diagnostics-for-service-delivery-in-urban-areas-summary-report> [consulté le 22 février 2018].
- Ross, I., Scott, R., Mujica, A., White, Z. et Smith, M. (2016b) 'Fecal sludge management: diagnostics for service delivery in urban areas – tools and guidelines', Note technique du Programme Eau et Assainissement, Groupe de la Banque mondiale, Washington DC. Disponible sur : <http://documents.worldbank.org/curated/en/461321468338637425/Fecal-sludge-management-diagnostics-for-service-delivery-in-urban-areas-tools-and-guidelines> [consulté le 22 février 2018].
- SEED Madagascar (2017) *Final Report for Project Malio: A Community-led Approach to Eliminating OD and Facilitating Sustained Behaviour Change*, SEED Madagascar, Londres. Disponible sur : https://madagascar.co.uk/application/files/8515/0461/2575/Project_Malio_Final_Report_July_2017.pdf [consulté le 25 février 2018].
- Shakya, H.B., Christakis, N.A. et Fowler, J.H. (2015) 'Social network predictors of latrine ownership', *Social Science and Medicine* 125: 129-38. Disponible sur : http://fowler.ucsd.edu/social_network_predictors_of_latrine_ownership.pdf [consulté le 22 février 2018].
- Solomon, Y. (2013) *CLTS in Himbirti, Asmara, Eritrea*, UNICEF Érythrée, Asmara. Disponible sur : <http://www.communityledtotalsanitation.org/>

- resource/achieving-odf-peri-urban-settings-clts-himbirti [consulté le 25 février 2018].
- SSWM (sans date) *Venn Diagrams*, Sustainable Sanitation and Water Management [en ligne]. Disponible sur : <https://www.sswm.info/content/venn-diagrams> [consulté le 9 novembre 2017].
- Stevens, L. (2013) 'Realising the right to total sanitation: hybrid community-led total sanitation in Nakuru, Kenya', blog de Practical Action [en ligne]. Disponible sur : <https://practicalaction.org/blog/where-we-work/kenya/realising-the-right-to-total-sanitation-hybrid-clts-in-nakuru/> [consulté le 25 février 2018].
- Stevens, L., de La Brosse, N. et Casey, J. (2017) *Faecal Sludge Management and Technology Justice: Promoting Sustained and Scalable Solutions*, document préparé pour la 40e Conférence internationale de l'Engineering and Development Centre (WEDC), Université de Loughborough.
- Stevens, L., Islam, R., Morcrette, A., de La Brosse, N. et al Mamun, A. (2015) *Faecal Sludge Management in Faridpur, Bangladesh: Scaling up through Service Level Agreements*, document préparé pour la 38e Conférence internationale du Water, Engineering and Development Centre (WEDC), Université de Loughborough.
- SuSanA (s.d.) *Shit Flow Diagrams*, Alliance pour l'assainissement durable [en ligne]. Disponible sur : www.sfd.susana.org/sfd [consulté le 9 novembre 2017].
- Thieme, T. (2010) 'Youth, waste and work in Mathare: whose business and whose politics?', *Environment and Urbanization* 22 (2): 333-52. Disponible sur : <http://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/0956247810379946> [consulté en avril 2018].
- Thomas, A. et Alvestegui, A. (2015) 'Sanitation in small towns: experience from Mozambique', Eastern and Southern Africa Learning Series, UNICEF, Nairobi. Disponible sur : www.unicef.org/esaro/WASH-Field-Small-Towns-low-res.pdf [consulté le 9 novembre 2017].
- Tilley, E., Ulrich, L., Lüthi, C., Reymond, P. et Zurbrügg, C. (2014) *Compendium des systèmes et technologies d'assainissement*, Eawag, Dübendorf, Suisse. Disponible sur : https://www.eawag.ch/fileadmin/Domain1/Abteilungen/sandec/schwerpunkte/sesp/CLUES/Compendium_French/compendium_fr_2016.pdf [consulté le 4 novembre 2018].
- UNICEF ESARO (2015) 'Real-time monitoring of rural sanitation at scale in Zambia using mobile to web technologies', WASH field note, UNICEF ESARO, Nairobi. Disponible sur : <https://www.unicef.org/esaro/WASH-Field-M2W-low-res.pdf> [consulté le 9 novembre 2017].
- UNICEF Nigéria (2014) *Community-Led Total Sanitation in Nigeria: Case Studies*, UNICEF Nigéria, Abuja. Disponible sur : http://www.communityledtotalsanitation.org/sites/communityledtotalsanitation.org/files/media/CLTS_Case_Studies_Nigeria.pdf [consulté le 7 novembre 2017].
- USAID et IUWASH (sans date a) *Optimizing Coverage of Existing Master Meter and Triggering Community-based Total Sanitation in Sidoarjo District, East Java Province*, fiche d'information, USAID et Indonesia Urban Water, Sanitation, and Hygiene (IUWASH), Surabaya. Disponible sur : <https://www.iuwashplus.or.id/cms/wp-content/uploads/2017/04/Info-Sheet-Grants-in-Lemah-Putro-EN.pdf> [consulté le 25 février 2018].

- USAID et IUWASH (sans date b) *Program Profile: Community-based Total Sanitation Approach in Probolinggo City*, USAID et Indonesia Urban Water, Sanitation, and Hygiene (IUWASH), Surabaya. Disponible sur : <https://www.iuwashplus.or.id/cms/wp-content/uploads/2017/05/Program-Profile-STBM-in-Probolinggo-EN.pdf> [consulté le 25 février 2018].
- Walnycki, A. et Schermbroker, N. (2016) *How Collective Action Strategies of the Urban Poor Can Improve Access to Sanitation*, Consortium SHARE, Londres. Disponible sur : <https://www.sharesearch.org/research/how-collective-action-strategies-urban-poor-can-improve-access-sanitation> [consulté le 7 novembre 2017].
- WASH BAT (2016) *AEPHA Bottleneck Analyse Outil* [en ligne]. Disponible à sur : <http://www.washbat.org/> [consulté le 7 novembre 2017].
- WaterAid (2016) *A Tale of Clean Cities: Insights for Planning Urban Sanitation from Ghana, India and the Philippines*, rapport de synthèse et rapport intégral, WaterAid, Londres.
- WEDC (2017) *Equity and Inclusion in Water, Sanitation and Hygiene: Learning Materials*, Water, Engineering and Development Centre (WEDC), Université de Loughborough, Loughborough. Disponible sur : <https://wedc-knowledge.lboro.ac.uk/collections/equity-inclusion/general.html> [consulté le 7 novembre 2017].
- OMS et UNICEF (2016) *Progress on Sanitation and Drinking Water: 2015 update and MDG Assessment*, Programme commun de surveillance Organisation mondiale de la Santé (OMS)/UNICEF, Genève. Disponible sur : http://files.unicef.org/publications/files/Progress_on_Sanitation_and_Drinking-Water_2015_Update_.pdf [consulté le 9 novembre 2017].
- OMS et UNICEF (2017) *Progress on Drinking Water, Sanitation and Hygiene: 2017 Update and SDG Baselines*, Programme commun de surveillance Organisation mondiale de la Santé (OMS)/UNICEF, Genève. Disponible sur : https://www.unicef.org/publications/files/Progress_on_Drinking-Water_Sanitation_and_Hygiene_2017.pdf [consulté le 7 novembre 2017].
- Wilbur, J et Jones, H. (2014) « Handicap : Rendre l'ATPC véritablement accessible à tous », *Aux Frontières de l'ATPC : Innovations et Impressions 3*, Institute of Development Studies (IDS), Brighton. Disponible sur : <http://www.communityledtotalsanitation.org/resources/frontiers> [consulté le 22 février 2018].
- Wild, L., Wales, J. et Chambers, V. (2015) *CARE's Experience with Community Score Cards: What Works and Why?*, Overseas Development Institute (ODI), Londres. Disponible sur : <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9451.pdf> [consulté le 7 novembre 2017].
- Women in Cities International, Jagori et International Development Research Centre (2011) *Gender and Essential Services in Low-income Communities. Report Findings of the Action Research Project: Women's Rights and Access to Water and Sanitation in Asian Cities*, Women in Cities International et Jagori, Montréal et Delhi.
- World Vision Éthiopie (sans date) *The Urban WASH Field Reports, August 2014–2017*, rapport non publié.
- WSP (2014) *Kenya State of Sanitation: Country Profiles*, Programme Eau et Assainissement (WSP) et Banque mondiale, Washington DC. Disponible sur : <https://www.wsp.org/sites/wsp.org/files/publications/>

- WSP-Kenya-47-County-Sanitation-Profiles-2014.pdf [consulté le 9 novembre 2017].
- WSUP (2014) *The Urban Programming Guide: How to Design and Implement an Effective Urban WASH Programme*, Water and Sanitation for the Urban Poor (WSUP), Londres. Disponible sur : <https://www.wsup.com/insights/the-urban-programming-guide-how-to-design-and-implement-an-effective-urban-wash-programme/> [consulté le 9 novembre 2017].
- WSUP (2016) 'Improving the quality of public toilet services in Kumasi', WSUP practice note, Water and Sanitation for the Urban Poor (WSUP), Londres. Disponible sur : <https://www.wsup.com/insights/improving-the-quality-of-public-toilets-in-kumasi/> [consulté le 9 novembre 2017].
- Yap, C. (2015) *Water and Sanitation Action Research in the City of Chinhoyi: Community Mapping Towards Inclusive Development*, Consortium SHARE, Londres. Disponible sur : https://assets.publishing.service.gov.uk/media/57a089e540f0b649740002f8/Chinhoyi_Zimbabwe_POLICY_BRIEF.pdf [consulté le 7 novembre 2017].
- Zulu, G. (2011) *Urban CLTS in Zambia: The Case of Choma and Lusaka*, UNICEF Zambia, Lusaka. Disponible sur : <http://www.communityledtotalsanitation.org/resource/urban-clts-zambia> [consulté le 25 février 2018].